This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le françoais, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

296 a 2

H. 55.

Taylor Institution.

M
1895

MEMOIRES
DE
PORTUGAL.

AVEC LA

BIBLIOTHEQUE LUSITANE.

DEDIEZ

A SON EXCELLENCE

MONSEIGNEUR LE COMTE D'ERICEYRA &c. &c. &c.

ET DRESSEZ

PAR LE CHEVALIER

D'OLIVEYRA.

TOME II.

A AMSTERDAM.

MDCCXLI.

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
16 MAR. 1940
OF OXFORD

EPITRE DEDICATOIRE.

A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR FRANCOIS XAVIER DE MENESES, COMTE D'ERICEYRA &c. &c. &c.

MONSEIGNEUR,

APrés avoir consacré le premier Tome de ces Memoires à Son Altesse Royale l'Infant Dom Emmanuel de Portugal, j'ai cru que le nom d'un Prince aussi Grand, ne pouvoit être mieux soutenu que par celui de VOTRE EXCELLENCE, &

 c'est

c'eſt ſous VOS glorieux auſpices que le ſecond Tome de cet Ouvrage oſe paroître.

VOTRE EXELL. doit être perſuadée que cette véneration univerſelle qu'on a pour ſon merite eſt un tribut de l'eſtime qu'on ne peut lui réfuſer. Ce merite ne peut être connu ſans être reveré; & où ne l'eſt-il pas? C'eſt dans le Portugal que VOTRE Vertu, & VOTRE Sageſſe travaillent, & les precieux effets de VOS talens & de VOS occupations éclatent dans tout l'Univers.

Le nom de VOTRE EXCELL. eſt ſi reſpecté dans les differentes contrées de l'Europe que j'ai parcourues, qu'on ob-

observe dans toutes les Assemblées des gens doctes deux choses extraordinaires, rares, & glorieuses. Premierement que la véritable marque d'un Savant est de connoître le nom d'ERICEYRA. En second lieu que tous les Savans sont d'accord dans les Eloges qu'ils se font une gloire de donner à ce nom illustre.

Le Portugal a eu de tout tems dans les Cours de l'Europe des Ministres d'une Sagesse, & d'une expérience consommée. Leur naissance illustre égaloit toûjours leur magnificence. On voit néanmoins que dans toutes ces Cours V. E. s'est élevée au dessus de tous les autres Minis-

tres qui y ont reſidé. Les vertus, MONSEIGNEUR, que ſont comme nées avec VOUS, ou comme héréditaires dans VOTRE Famille, & dont Lisbonne reſſent chaque jour les effets, VOUS ont aſſigné le premier rang parmi les Hommes Illuſtres, & l'on voit même que la ſplendeur de VOTRE renommée a beaucoup affoibli, pour ne pas dire effacé, l'éclat de la leur. Si les Savans mêmes de Pòrtugal n'avoient reconnu la ſuperiorité de V. E. & de ce vaſte genie qui embraſſe tout, l'applaudiſſement général des autres Nations les y forceroit.

Il m'étoit donc impoſſible, MON-

MONSEIGNEUR, de marcher ſous de meilleurs auſpices que les VOTRES dans la continuation de cet Ouvrage : je ne pouvois trouver un Mecene plus illuſtre & auſſi éclairé: & je ſerai trop heureux s'il daigne favoriſer mon deſſein.

La Compilation de tout ce que les Auteurs Etrangers ont écrit ſur le Portugal, ne ſe peut faire ſans y mêler les passions aveugles & outrées de quelques Ecrivains que par malice, par ignorance, ou d'autres vuës, ont repandu le fiel en nous débitant des fables. Je pourrois à la vérité ſupprimer les fauſſes Critiques, & les raiſonnemens captieux de ces miſéra-

ſerables Auteurs, & peut-être ſeroit-ce leur rendre un bon office; mais la crainte d'avoir témoigné par mon ſilence trop de timidité, ou qu'on ne me ſoupçonnât d'adopter leurs opinions, qu'ils pouvoient eux mêmes regarder comme vrayes, cette crainte, dis-je, m'a fait paſſer par deſſus pluſieurs conſidérations; & j'ai préferé de rapporter fidellement tout ce qu'ils ont écrit vrai ou faux, loüange ou ſatyre, par ignorance ou par paſſion.

Tous ces Auteurs doivent craindre de paroître devant un Juge auſſi éclairé & reſpectable que l'eſt V. E. que comme premier Directeur de l'Académie Roya-

Royale de l'Hiſtoire Portugaiſe, ſait mieux que perſonne de combien d'abſurditez & de menſonges les Auteurs Etrangers ont farci leurs Ouvrages ſur ce même ſujet. Il ſera bien glorieux au Royaume de Portugal de pouvoir diſſiper les préjugez qu'ont preſque toutes les Nations contre la nôtre, en détruiſant autant d'impoſtures & de fauſſetez. C'eſt le but de mon zele.

La bienveillance dont V. E. a bien voulu honnorer feu mon Pere, s'eſt transmiſe juſqu'à ſon fils. Je n'oublierai jamais, MONSEIGNEUR, les faveurs qu'elle a repanduë ſur moi: heureux ſi je pouvois té-

moignier à V. E. toute l'étenduë de ma reconnoissance, & la convaincre par les voeux ardens que je fais pour sa prosperité du profond respect avec lequel j'ose me dire

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE EXCELLENCE

Très-humble & très-obeissant Serviteur

LE CHEVALIER D'OLIVEYRA.

Amsterdam 20. Janvier 1741.

PREFACE.

CE Second Volume fait déja voir assez clairement le but de tout cet Ouvrage: Ceux qui suivent, persuaderont peu à peu mes Lecteurs, & sur tout mes Compatriotes, que mon intention n'a jamais été celle que mes ennemis ne manqueront pas de supposer. On auroit tort de me faire un crime d'une religieuse fidélité qui doit faire le mérite principal de ces Memoires. L'exactitude est le prix essentiel d'un Recueil: il étoit donc de mon devoir de ne passer aucun trait des Auteurs Etrangers que j'ai copiez, soit qu'il fût vrai ou faux, soit qu'il fût honorable ou injurieux au Portugal: Je n'ai pas plus de droit de supprimer leurs Critiques, que leurs Eloges: Les Portugais conviendront sans peine de la juste application de ceux-ci, & se révolteront aussi aisément contre la fausseté & la malignité de celles-là, mais ils m'avoüeront qu'il n'est pas facile d'établir

des

des veritez combattuës, & de détruire des mensonges établis. Je me suis pourtant enhardi moi-même à cette grande entreprise, & pour l'exécuter encore avec plus de courage j'ai esperé que mes Compatriotes m'aideront de toute leur force à rabattre l'orgueil de la calomnie, & à vanger nôtre gloire & la vérité, contre des Ecrivains à qui l'ignorance, & la passion ont fait publier tant de mensonges injurieux à nôtre Païs.

Je ne pouvois choisir un tems plus propre à mettre nos ennemis en Campagne: Je les défie & les provoque à des Combats Litteraires que la Nation Portugaise ne fut jamais plus en état de bien soûtenir, & dont elle est seure de sortir victorieuse. Personne n'ignore l'établissement de l'Académie Royale de l'Histoire Portugaise à Lisbonne, & tout le monde sait que les Membres éclairez de ce docte Corps consacrent leurs veilles à l'Histoire du Portugal. Cette Histoire écrite par de si savantes plumes, sera sans doute plus complette, plus exacte, & plus véritable que toutes celles qui ont paru: elle rétablira tout, comme sa devise Restituet Omnia, *nous l'annonce: elle corrigera, elle détruira les mensonges grossiers, & les médisances outrées de nos ennemis. Cette bel-*

belle Histoire est attenduë de tout le monde avec autant d'impatience que de plaisir.

Au reste elle ne diminuë point le prix de ces Mémoires qui en doivent être comme un avant-goût. On ne peut nier que ce Recueil, tiré de tous les Auteurs Etrangers qui ont écrit du Portugal, ne soit très-avantageux à ce Royaume, puis qu'il contient tout ce qu'on peut dire de plus glorieux pour la Nation Portugaise, & cela d'une manière moins flateuse que vraye, & aussi exacte que nécessaire.

Le détail d'une très-grande partie du Domaine de Portugal ne se trouve point dans les Dictionnaires; une autre partie s'y trouve très-défectueuse.

Si vous y cherchez les Hommes Illustres du Portugal à peine en comptez vous une demi-douzaine; ainsi à ne consulter que les Dictionnaires qui ont paru jusqu'à present, il semble que nôtre Nation soit celle qui a produit le moins de Héros.

Quant aux Savans & aux Ecrivains examinez tout ce qui s'est publié jusqu'ici, vous vous imaginerez qu'il n'y a point de Païs plus sterile en gens de Lettres & d'érudicion que le nôtre: Il me semble que sur ce dernier Article qui est assez important on ne

doit

doit pas se contenter de la Bibliothéque Espagnole de Mr. Nicolas Antoine, qui ne fait mention que d'un très petit nombre de nos Ecrivains Portugais. On y en a omis la meilleure partie de la quelle seule on peut, comme je fais, composer une Bibliothéque Lusitane pour nous distinguer de la Bibliothéque Espagnole. Cet Article qui m'a paru, dis-je, assez considerable n'a pas été le dernier but de mes soins: je m'y suis donné tout entier: mon assiduité & mon application à faire connoître tout ce qui a du rapport à l'Histoire Portugaise, m'oblige même à informer le Lecteur de tous les Auteurs Etrangers qui ont écrit sur ce sujet, & je me persuade de plus en plus que tout ce que j'annonce ici ressemblé avec ordre, & dans un petit nombre de Volumes ne déplaira pas au Public, & beaucoup moins à ma Nation. Je serai ravi de lui avoir rendu service en cela même par où des esprits mal intentionez jugeront peut-être que je lui fais tort.

TABLE DES MATIERES.

Contenuës dans les douze Chapitres de ce second Volume.

CHAP. I. *Memoires des Rois de Portugal.* pag. 1.

CHAP. II. *Memoires des Reines de Portugal, & des Princesses de Portugal devenuës Impératrices & Reines des autres Royaumes.* pag. 30.

CHAP. III. *Memoires des Princes & des Princesses de Portugal.* pag. 45.

CHAP. IV. *Memoires des Ambassadeurs & Ministres Publics de tous les Caractéres envoyez dans les Cours Etrangéres par le Royaume de Portugal, & de ceux qui il a reçus des autres Couronnes.* pag. 52.

CHAP. V. *Memoires des Saints, Cardinaux, Prélats, Grandes Capitaines, Vicerois, Gouverneurs, Ministres Ecclésiastiques & Séculiers; Familles & Personnages illustres de toutes professions, qui ont fleuri dans le Royaume de Portugal, & dans ses Domaines: comme aussi de toutes les Personnes Illustres Etrangéres qui ont été dans ce Royaume, & dans les autres Païs de sa Domination.* pag. 100.

CHAP.

CHAP. VI. *Memoires des Ordres Militaires de Portugal, où l'on donne une notion de tous les Grands Maîtres des mêmes Ordres, comme aussi des Portugais qui ont été Grands Maîtres & Chevaliers de l'Ordre de Malte, & des Rois, Princes, & d'autres Seigneurs Portugais, qui ont eu des Ordres Etrangers comme la Toison d'Or &c.* pag. 121.

CHAP. VII. *Memoires des Guerres, des Batailles, & des Armées de terre & de mer du Royaume de Portugal.* pag. 132.

CHAP. VIII. *Memoires des Traitez de Paix, de Treves, & de Commerce du Portugal avec les autres Puissances, & de toutes ses autres Negociations.* pag. 174.

CHAP. IX. *Memoires du Royaume de Portugal en général comprenant l'Histoire Ecclésiastique & Séculiere.* pag. 215.

CHAP. X. *Memoires de Lisbonne, Ville Capitale du Royaume de Portugal.* pag. 239.

CHAP. XI. *Memoires des Royaumes, Provinces, Villes, Bourgs, Villages, Rivieres, Iles, Conquêtes, Découvertes, Archevêchez, Evêchez, Chapitres, Universitez, &c. qui dépendent du Royaume de Portugal.* pag. 246.

CHAP. XII. *Memoires de tous les Auteurs Portugais, & de tous les Etrangers qui ont écrit du Portugal, & de tous les Païs de son Domaine, avec une notion exacte de la plûpart des Manuscrits, & des Livres Anonymes qui ont raport à l'Histoire du Portugal.* pag. 305.

ME-

MEMOIRES
DE
PORTUGAL.

CHAPITRE I.

Memoires Concernant les Rois de Portugal.

Henri de Bourgogne, Comte de Portugal étoit le quatriéme fils de Henri, sorti de Robert de France, fils du Roi Robert; & frere de Hugues I. & d'Eudes successivement Ducs de Bourgogne. Il passa en Espagne vers l'an 1089. ou en 1096. selon d'autres, & il y en conquit sur les Maures le Royaume de Portugal. Il avoit mené du secours a Alphonse VI. Roi de Castille. Ce Prince lui

en donna ensuite pour la conquête de ce païs, & lui fit épouser Therese, qu'il avoit euë de Ximene de Gusman, sa maîtresse. Henri en eut Alphonse Henriques Roi de Portugal, & deux filles. Il fit son sejour ordinaire à Coimbre, & mourut au siege d'Astorge, le 1. Novembre de l'an 1112. âgé d'environ 50. ans. Quelques Auteurs ont estimé, qui ce Prince étoit de la Maison de Lorraine, mais aujourd'hui on ne doute plus qu'il n'ait eu l'honneur de sortir de celle de France. Ce que les curieux pourront voir dans le Traitté de l'Origine des Rois de Portugal, que Theodore Godefroi publia en 1624. On pourra aussi consulter *Sainte Marthe, Hist. de la Mais. de France. Vasconcellos. Edoüard Nunes, & d'autres.*

Henri Cardinal de Portugal, cinquiéme fils du Roi Emanuël, & de Marie de Castille. Il fut successivemenr Archevêque de Brague, de Lisbonne, & d'Evora. Paul III. le cria Cardinal, en 1546. Depuis en 1578. il succeda à son petit neveu Sebastien, fils de Jean Prince de Portugal, mort devant son pere Jean III. frere de Henri, dont je parle. Ce Sebastien fut tué en Afrique à la Jour-

Journée d'Alcacer, & après sa mort Henri Cardinal Prêtre, fut mis sur le trône. Comme il étoit âgé, & que trois, ou quatre Princes prétendoient à sa Couronne, on tint les Etats Généraux du Royaume l'an 1579. pour lui choisir un Successeur. Cela ne fut pas si facile, & cependant le Roi mourut sur la fin de Janvier de l'an 1584. âgé de 68. ans; après un regne d'un an, cinq mois, & cinq jours. Philippe II. Roi d'Espagne usurpa cet Etat, & les Espagnols l'ont tenu jusqu'en 1640. que Jean IV. de de la Maison de Bragance fut proclamé Roi. *Moreri Dict.*

Alphonse I. de ce nom, Roi de Portugal, surnommé Henriques, nâquit à Guimaraens au mois de Juillet de l'an 1110. Il étoit fils d'Henry de Bourgogne, de la maison de France, & de Thérese de Castille. En 1139. il defit cinq Rois, ou Généraux Maures, à Ourique près de la riviere du Tage. Ensuite il fut salvé, & couronné Roi de Portugal le 27. Juillet de la même année, & il emporta Lisbonne après un siége de cinq mois. Après la bataille d'Ourique il prit pour armes, à ce qu'on croit, pareil nombre d'é-

d'écus, qu'il avoit vaincu Rois Sarrasins, & il institua l'Ordre d'Avis. Il fut obligé de tenir sa mére en prison, parce qu'elle se vouloit marier avec le Comte de Trastamare, à qui il donna sa Sœur Urraque. Ce qui lui causa une cruelle guerre contre Alphonse VII. Roi de Castille. Il la finit pourtant avec bonheur, aussi bien que celle qu'il eut pour la Ville de Badajoz, contre Ferdinand II. Roi de Leon. C'est lui qui fonda les Monastéres de Coïmbre, d'Alcobace, & de S. Vincent près de Lisbonne. Il mourut à Coïmbre le 6. Novembre, ou plûtot le 9. de l'an 1185. en sa 76. année. Il avoit épousé Mahaud fille d'Amé III. Comte de Maurienne, selon Guichenon. Catel dit, qu'elle étoit fille de Dom Amauri de Lara, & d'Erminsende de Narbonne. Il en eut Sanche I. qui lui succeda, Henry, & Jean morts jeunes, & trois filles. *Mariana, Hist. Hisp. Surita in Annal. lib. 2. Guichenon, Hist. de Savoye. Catel Hist. de Languedoc &c.*

Alphonse II. surnommé le Gros, vint à la Couronne après Dom Sanche I. son pere. Il est accusé d'avoir traitté ses freres avec cruauté; ce qui fut le sujet

de

de plusieurs guerres qu'il eut avec le Roi de Leon, & qui ne finirent que par les soins du Pape Innocent III. Il conquit la Ville d'Alcacer-de-Sal sur les Maures; & il se rendit considerable par sa bravoure. Ce Roi étoit né le 23. Avril de l'an 1185. & il mourut en 1233. selon Nunes, & Vasconcellos. Mais d'autres assûrent que ce fut le 25. Mars de l'an 1223. Il avoit épousé Urraque de Castille, fille d'Alphonse IX. Roi de Castille: & il en eut Sanche II. Alphonse III. Ferdinand dit l'Infant de Ceuta, Vincent mort jeune, & Leonnor femme de Valdemar III. Prince de Dannemarc. *Vasconcellos Anaceph. Reg. Lusit.*

Alphonse III. Roi de Portugal, & des Algarbes, succeda à son frere Sanche II. Il répudia Mahaud, ou Mathilde, fille unique de Renaud Comte de Dammartin, & de Bologne, veuve de Philippe de France, Comte de Mantz, & il épousa Béatrix fille naturelle d'Alphonse X. dit le Sage, Roi de Castille, qui eut pour dot le Royaume des Algarbes. Les Papes Alexandre IV. & Gregoire X. mirent son Royaume en interdit, mais il s'en mocqua, & soûtint toutes les guer-

res avec courage. Ce Prince né à Coimbre le 10. Mai 1250. mourut au mois de Fevrier 1279. Il laissa Denys qui lui succeda en ses Etats. Alphonse Seigneur de Portalegre, qui épousa Yoland de Castille, fille de l'Infant Emanuel, Blanche Abbesse &c. *Mariana l.* 14. *Hist. Nunes. Surita &c.*

Alphonse IV. dit le Brave, ou le Fier, épousa Béatrix, fille de Sanche IV. Roi de Castille. Il fit la guerre aux Maures, & aux Castillans, & donna secours aux derniers, qui remporterent la fameuse bataille de Tariffe le 30. Octobre 1340. Il mourut l'an 1357. Son âge étoit de soixante-sept ans, & son regne de trente deux, illustre pour avoir été fils de Elisabeth d'Aragon, que ses vertus ont fait mettre au Catalogue des Saints. Il épousa Béatrix fille de Sanche IV. Roi de Castille, & il en eut un fils nommé Pierre qui lui succeda. *Duard. Geneal. des Rois de Portugal. Mariana l.* 15. *&c.*

Alphonse V. Roi de Portugal, & des Algarbes nâquit à Cintra au mois de Janvier de l'an 1432. Edoüard son Pere mourut peu de tems après, laissant ce jeune Prince sous la tutele de sa mere Eleo-

leonor d'Aragon, fille de Ferdinand IV. mais les Etats ayant refusé de lui obeïr; Pierre Duc de Coimbre, fils de Jean I. & oncle d'Alphonse fut Regent du Royaume. Mais ce Roi étant venu en âge prit lui-même soin des affaires, il fut surnommé l'Africain, pour avoir pris Tanger, Arzile, Alcacer, & Seguer, Villes d'Afrique en 1471. Il perdit la bataille à Toro contre Ferdinand V. Roi d'Aragon le 1. Mars 1476. & fit la Paix avec lui au mois d'Octobre 1479. Avant ce tems il avoit épousé Elisabeth de Portugal, fille de son tuteur Pierre Duc de Coimbre, qu'il tua dans une bataille, s'étant revolté contre lui. Ses sujets découvrirent la Guinée, & de l'or qu'on en aporta il fit battre une espece de monnoye nommée Croisats, ou Crusados, à cause de la Croisade accordée par le Pape Nicolas V. Il épousa en secondes nôces, Jeanne de Castille sa niéce, fille d'Henry IV. dit l'Impuissant. Ce fut par dispense de Sixte IV. Mais ce Pape se plaignit depuis qu'il avoit été surpris, & fit mettre cette Princesse dans un Monastere. Alphonse mourut âgé de quarente neuf ans en 1481. *Mariana*, *Turquet*, *&c.*

Alphonse Henriques, Roi de Portugal, & des Algarbes, Seigneur de Guinée, né le 20. Août de l'an 1643. succeda à son pere Jean IV., sous la Regence de la Reine Louïse de Guzman sa mere. Ce fut en 1656. Il remporta de glorieux avantages sur les Espagnols, les années 1659. 1663. & 1664. En 1666. il épousa Marie Elizabeth Françoise de Savoye, fille puinée de Charles Amedée de Savoye, Duc de Nemours, & d'Aumale, & d'Elizabeth de Vendôme. Depuis, ses mauvaises qualitez, & son incapacité le firent interdire du gouvernement de l'Etat. Son mariage fut declaré nul en 1668. & lui-même ayant été arrêté à Lisbonne, il fut conduit l'année d'après dans l'Ile Tercere. Son frere Dom Pedro a été declaré Regent du Royaume. Il en prit possession le 28. Mars 1668. & épousa la Reine, de la quelle il eut une fille l'année d'après, nommée Elizabeth Marie Louïse Josephe, Infante de Portugal, qui est morte en 1692. Il a aussi épousé en 1690. une Princesse de la maison de Neubourg, dont il a eu plusieurs enfans. Le Roi Alphonse repassa à Lisbonne, mais il ne s'y montra point,

point. Il mourut le 12. Septembre 1683. *Moreri Dict.*

Sanche I. de ce nom Roi de Portugal succeda à son pere Alphonse I. en 1185. Il avoit de l'esprit, & du courage, dont il donnat souvent des marques contre les Rois ses voisins, & contre les Maures. Il mourut en 1212. âgé de 58. ans, laissant de sa femme Douce, fille de Raimond Beranger, Comte de Barcelone, Alphonse II. Ferdinand qui fut Comte de Flandres, du Chef de sa femme Jeanne, fille de Baudoüin Empereur de Constantinople. Alphonse II. fut pere de Sanche II. surnommé Capel. Ce Prince eut le cœur trop bas, sa femme fille d'un Seigneur de Biscaye l'eut trop haut. Ses sujets s'en plaignirent, & appellerent en Portugal Alphonse frere de Sanche, qui étoit en France, où il avoit épousé Mahaud, Comtesse de Boulogne. Il continua la posterité, & le malheureux Sanche chassé de ses Etats mourut à Tolede en 1248. âgé de 45. ans. *Moreri Dict.*

Sebastien (a), Roi de Portugal, fils post-

(a) Il se trouve encore un grand nombre de Portugais qui nient la mort de ce Roi; cro-

posthume de Jean, nâquit en 1554. de Jeanne fille de l'Empereur Charles V. En 1557. il succeda à son Ayeul Jean III. il avoit beaucoup de zele pour la Religion, & beaucoup de courage; c'est ce qui lui donna la pensée de faire un voyage en Afrique contre les Maures en 1574. Depuis il crût d'avoir trouvé un moyen plus propre, pour venir à but de ses desseins. Mahomet lui demanda du secours contre son oncle Abdemelech Roi de Fez, & de Maroc. Il lui en promit, & lui mena l'élite de la Noblesse de Portugal. Il aborda à Tanger en Afri-

croyant qu'il est gardé miraculeusement, & qu'il doit reparoitre un jour pour prendre possession de son Royaume. On pouroit former une petite Bibliothéque de tout ce qui s'est écrit sur cette matiere; & même il y a plusieurs manuscrits d'Erudition qui en parlent, & qui meritent d'être lûs. On trouve des personnes si entêtées de cette erreur, qu'elles se feroient plutôt martiriser que de ne pas croire que le Roi D. Sebastien est encor vivant. Ces opiniâtres credules, ont formé une espéce de secte, que nous appellons *Sebastianistas*; on n'ose les taxer de folie parce qu'il y a eû de tout tems parmi eux des gens savans & très renommés par leurs ouvrages, qui ont souscrit à leur croyance.

Afrique le 9. Juillet 1578. & donna la bataille à Alcacer le 4. Août 1578. Son armée y fut defaite. Abdemelech qui étoit malade mourut dans sa litiére. Mahomet perit dans un marais, & on dit que Sebastien y fut tué, à la 25. année de son âge. Cependant en 1598. on vit à Venise un homme qui se disoit être ce Roi. Il lui ressembloit si parfaitement de visage, de taille, & de ton de voix, qui les Portugais qui étoient en cette Ville, le reconnurent pour être leur Prince. Quelques jours après il fut arrêté, & ayant été obligé de répondre devant des Juges, qu'on avoit nommez pour décider une affaire si délicate, il soûtint toûjours qu'il étoit Sebastien. Il avoüa qu'il fut meconnu par les Maures, qui l'avoient fait prisonnier, que le repentir qui lui restoit d'avoir entrepris si legerement cette guerre, avoit failli à lui causer la mort, & qu'après avoir longtems souffert, il revenoit reprendre une Couronne que le Ciel, & sa naissance lui avoient donnée. Après cela il fit voir sur son corps des marques, qu'on avoit vûës sur celui du Roi de Portugal, & il dit aux Venitiens des secrets qu'on

qu'on lui avoit fait proposer par leurs Ambassadeurs, n'oubliant aucune des circonstances qui pouvoient faire croire qu'il étoit Sebastien. Les Espagnols qui étoient maîtres du Portugal, le traiterent de maniaque, & d'imposteur; ils le firent chasser de Venise, & on l'arrêta dans la Toscane, d'où il fut mené à Naples. En cette Ville, on le mit sur un âne, & on le conduisit en cet état par toutes les ruës, exposé aux railleries d'une populace insolente. Mais la Tragedie ne finit par là; quelque tems après on le rasa, & on le mit en galere, & puis ayant été mené en Espagne il finit sa vie dans une prison, dans le tems que les Portugais, improuvant la tirannie, & detestant les violences des Espagnols, demandoient celui qu'ils assuroient être leur Roi. *Vasconcellos Hist. de Portug. Sponde in Annal. Hist. de Dom Sebastien &c.*

Denys, Roi de Portugal, fils d'Alphonse III. & de Béatrix fille naturelle d'Alphonse X. Roi de Castille, & de Leon, succeda à son pere l'an 1279. au préjudice de son frere Robert, né de Mahaud Comtesse de Bologne. Ce dernier fut

fut Comte de Bologne, de qui Catherine de Medicis, aussi Comtesse de Bologne, ètoit descenduë; & par ce droit elle en avoit un legitime sur le Royaume de Portugal, après la mort de Sebastien, & de Henry. Denys épousa Elizabeth fille de Pierre III. Roi d'Aragon, que le Pape Urbain VII. mit au Catalogue des Saints l'an 1625. & il eût Alphonse IV. son successeur, & Constance femme de Ferdinand IV. Roi de Castille. Au commencement de son regne, il ne s'accorda pas avec les Ecclesiastiques de son Royaume, & depuis il eut guerre contre son fils; mais la pieté de son épouse calma tous ces malheurs. Denys bâtit, ou rétablit quarante quatre Villes en Portugal, (a) fonda l'Ordre militaire de Jesus Christ, ou de Christus, & mourut le Prince le plus heureux de son siécle, le 7. Janvier de l'an 1325. âgé de 63. ans, quatre mois moins deux jours, depuis le 9. Octobre

1261.

(a) Nous avons un proverbe à l'égard de ce Roi qui dit. *El Rey D. Diniz fez tudo quanto quiz.* C'est à-dire. Le Roi D. Denys a fait tout ce qu'il a voulu.

1261. dont il avoit regné quarante six *Mariana l. 14, & 15. Duard. Geneal. des Rois de Port. &c.*

Pierre I. dit le Justicier, ou le Cruel, Roi de Portugal, succeda à son pere Alphonse IV. dit le Fier en 1357. Les Auteurs remarquent avec quelque sorte d'étonnement, que dans le même tems l'Espagne avoit trois Princes du nom de Pierre, qui avoient les inclinations extrémement sanguinaires. C'étoit Pierre IV. Roi d'Aragon, Pierre Roi de Castille, & celui dont je parle presentement. Il est pourtant sur que celui-ci aimoit la justice, & que cela le rendoit sevére. Il gouverna ses sujets en paix, & ne témoigna de haine que contre ceux, qui avoit eut fait mourir Agnes de Castro sa maîtresse, par ordre de son pere. Il mourut en 1367. Pierre le Justicier épousa en premieres nôces Blanche de Castille qu'il repudia, & prit une seconde alliance avec Constance Manuel, fille de Jean, Duc de Penafiel. Cette Princesse mourut en 1344. & il en eut Louïs, mort en bas âge. Ferdinand Roi de Portugal. Marie femme de Ferdinand d'Aragon, Marquis de Tortose, & divers

vers enfans naturels. Jean, qui fit mourir Marie Telles ſa premiere femme, & ſe remaria avec Conſtance fille naturelle de Henry II. Roi de Caſtille. Denys tige des Comtes de Villars. Béatrix qu'il eût d'Agnes de Caſtro, & Jean qui fut Roi de Portugal. *Mariana Hiſt. l. XVII. c. 9. Duard. in Geneal. Reg. Port. Coneſtagio &c.*

Pierre II. Roi de Portugal fils de Jean IV. avoit été declaré Regent du Royaume le 22. Novembre 1667. Alphonſe Henriques ſon frere étant incapable de gouverner ſon Royaume. Durant ſa Regence il épouſa Marie Elizabeth Françoiſe de Savoye, fille de Charles Amedée de Savoye, Duc de Nemours, & d'Elizabeth de Vendôme. Ce Prince fit la Paix durant ſa Regence avec le Roi d'Eſpagne le 12. Fevrier 1668. Il a épouſé en 1687. Marie Sophie Elizabeth, Princeſſe de Neubourg, dont il a eu trois fils. *Moreri Dict.*

Ferdinand, Roi de Portugal, fut couronné après ſon pere Pierre, ſurnommé le Juſticier, ou le Cruel en 1367. Au commencement de ſon regne, il eut guer-

guerre avec Henry II. dit le Bâtard, Roi de Castille, qui fit de terribles dégats dans le Portugal, mais une paix concluë par les soins du Pape y mit fin. Elle recommença encore peu avantageusement pour lui, sous le Regne de Jean I. Fils de Henry, bien qu'il eut appellé les Anglois à son secours. Pour la finir, il donna sa fille unique nommée Béatrix à ce Jean, à condition que les enfans, qui naîtroient de ce mariage, auroient la Couronne de Portugal. Ferdinand le lui promit, mais Jean son frere naturel se fit Roi, après que celui dont je parle, eut payé le tribut à la nature, ce qui arriva le 29. Octobre de l'an 1383. après un regne de dix-sept ans, étant âgé de quarante-trois. Marianna remarque que ce Prince ayant enlevé Eleonor de Meneses, ou de Telles, dont il étoit éperdûment amoureux, à Laurent da Cunha son mari, ce dernier craignant le pouvoir de son rival, se retira dans la Galice, où il portoit sur son chapeau des cornes d'argent, comme un temoignage de son deshonneur, & de l'intemperance de son Roi. Ferdinand eut de cette Dame, Béatrix de Portugal, mariée en

1383.

1383. avec Jean I. Roi de Castille. Elle fut privée de la succession de son pere. *Mariana l. XVII. c. 9. l. XVIII. c. 6. & 7. Garibay l. 34. Duard. Geneal. Reg. Portug. &c.*

Jean I. de ce nom, Roi de Portugal, & des Algarbes, surnommé le Pere de la Patrie, étoit fils naturel de Pierre, dit le Justicier, qu'il avoit eu de Therese Laurens. Il fut grand-maître de l'Ordre d'Avis, & après la mort de son frere Ferdinand arrivée en 1383. les Portugais le mirent sur le Trône au préjudice de Béatrix, fille unique de ce Roi, mariée à Jean I. Roi de Castille. Ce dernier prit les armes contre lui, & les Portugais gagnerent la celebre bataille d'Aljubarrota, le 14. Août 1385. contre les Castillans. Depuis ce tems ce Roi vécut assez paisiblement dans son Etat, & pour exercer ses armes, il porta la guerre chez les Barbares d'Afrique, auxquels il prit Ceuta, & d'autres Places. Le Pape Urbain VI. le dispensa de son vœu de Religion en 1387. & ensuite il épousa Philippe fille de Jean, surnommé le Grand, Duc de Lancastre, & de Blanche sa premiére femme, & sœur de

Henri IV. Roi d'Angleterre. Il eut une heureuse posterité de ce mariage. Alphonse mort jeune. Edoüard son successeur. Pierre Duc de Coimbre. Henri Duc de Viseo, & Grand-maître de l'Ordre de Christ, qui découvrit l'Iles de Madere en 1419. Jean, Grand-maître de l'Ordre de S. Jacques, & Connêtable de Portugal. Ferdinand, Grand-maître de l'Ordre d'Avis, mort en ôtage parmi les Sarrasins l'an 1443. Blanche, morte jeune, & Isabelle mariée en 1429. à Philippe le Bon Duc de Bourgogne. Jean eut aussi Alphonse fils naturel, qui a été la tige des Ducs de Bragance, qui regnent aujourd'hui en Portugal. Il mourut le 14. Août en 1433 âgé de 76. ans. *Marianna l.* 18. 21. *Vasconcellos de Reg. Lusit. Nunes Geneal. Reg. Lusit. Turquet &c.*

Jean II. dit le Grand, & le Severe, succeda à son pere Alphonse V. en 1481. Quelques Seigneurs de son Etat lui donnerent beaucoup de peine au commencement de son regne, par leur revolte; mais il dissipa leurs desseins, & fit mourir les Chefs, & sur tout Ferdinand Duc de Bragance, à qui il fit couper la tête.

Après

Après cela, il travailla avec un ardeur incroyable, pour établir des Colonies Portugaises dans les Indes, & en Afrique, où il fit bâtir divers Châteaux dans la Guinée. Ainsi par son moyen, les Prédicateurs de l'Evangile eurent une libre entrée dans les terres des Barbares, ce que fut extrémement avantageux pour la propagation de la Foi. Il se trouva à la prise d'Arzile, & de Tanger l'an 1471. & il se signala à la bataille de Toro contre les Castillans en 1476. Ce sont ces actions éclatantes, & des autres toutes heroiques, qui lui ont merité le nom de Grand, comme l'exactitude qu'il eut à faire observer la justice, lui fit donner celui de Severe. Les Auteurs Espagnols l'accusent de lâcheté, de n'avoir pas voulu entrer dans la ligue du Pape, & de leur Roi contre Charles VIII. Roi de France. Mais il avoit tant donné de marques de courage, que les esprits desinteressez ne croiront jamais qu'il en ait manqué dans cette conjoncture, & ils seront sans doute plus portez à lui rendre cette justice, & approuver sa générosité quand ils prendront garde, qu'il préféra la gloire de tenir la

parole à ſon Allié, à celle de favoriſer des deſſeins injuſtes contre le Fils ainé de l'Egliſe. Il mourut en ſa 41. année, le 25. Octobre 1495. Ce Roi avoit épouſé Eleonor, fille de Ferdinand Duc de Viſeo, Connétable de Portugal, qui étoit ſa couſine, & non ſa niéce, comme certains Auteurs l'ont écrit. De ce mariage il eut Alphonſe Prince de Portugal, qui fut marié en Novembre l'an 1490. avec Iſabelle Princeſſe des Aſturies, fille ainée de Ferdinand V. dit le Catholique, Roi d'Aragon, & d'Iſabelle Reine de Caſtille. Il mourut ſans poſterité le 13. Juillet 1491. à l'âge de 16. ans. On dit que ce fut d'une chûte de Cheval. *Auguſtin Emanuel de Vaſconcellos, Gracia de Reſende, & Chriſtoval Ferreyra, en la vie de Jean II. Marianna. Nonius. Turquet. &c.*

Jean III. ſucceda l'an 1521. à ſon pere Emanuel. David Roi d'Ethiopie, lui envoya des Ambaſſadeurs, pour le féliciter de ſon evenement à la Couronne, & pour continuer avec lui l'alliance qu'il avoit faite avec ſon Pere. Nous avons encore aujourd'hui des Relations de cette Ambaſſade, & des Lettres que le Roi Jean

Jean écrivit au Pape Paul III. pour l'avertir du progrès de ses armes dans les Indes, & comme le Roi de Cambaye, lui avoit cedé la Forteresse de Diu, qui est une des plus importantes Places de l'Inde, dans une petite Ile vers l'embouchure de l'Indus. Ce Prince qui s'interessoit extrémement pour le salut des Idolâtres des terres nouvellement découvertes, demanda l'an 1540. des Jesuites pour y envoyer. On lui en accorda deux, Saint François Xavier, & un autre, & dans le même tems les Vaisseaux découvrirent le Japon en 1542. Ainsi, lorsque toute l'Europe étoit agitée par la fureur des guerres, & par celles des heresies, ce sage Prince, moins empressé pour les avantages de sa Maison, que pour ceux de la Religion, l'étendoit glorieusement & dans l'Asie, & dans l'Afrique. Il mourut d'apoplexie le 11. Juin de l'an 1557. De Catherine d'Autriche, sœur des Empereurs Charles V. & Ferdinand I. il eut cinq fils morts en bas âge. Jean Prince de Portugal mort en 1554. avant son pere, qui de Jeanne fille de Charles V. laissa Sebastien posthume, successeur de son ayeul. Marie,

femme de Philippe III. Roi d'Espagne, Isabelle, & Béatrix mortes jeunes. *Damien à Goes in Comment. François d'Andrada en sa vie. Vasconcellos in Anaceph. Nonius in Geneal. Tom. II. Script. Hisp. Sponde in Annal &c.*

Jean IV. dit le Fortuné, étoit fils de Theodose II. Duc de Bragance, & d'Anne fille de Jean Fernandes de Velasco, Connêtable d'Espagne. Il étoit le plus proche héretier de la Couronne, & il fut proclamé Roi en 1640. Les Espagnols s'en rendirent maîtres du Portugal après la mort du Roi Dom Sebastien, & du Cardinal Henri l'an 1580. & ils l'ont gardé sous le regne de Philippe II. Philippe III. & Philippe IV. Mais les Portugais, qui souhaitoient avec une passion extrême de revoir le sang de leurs legitimes Souverains sur le Trône, & lassés de la domination des Espagnols, qui les traitoient très-mal; secoüerent courageusement leur joug insupportable en 1640 & rappellerent le Duc de Bragance, qui fut couronné le 1. jour de Decembre. Ce sage Prince, qui prit le titre de Roi de Portugal, & des Algarbes, de çà, & de là les Mers d'Afrique,

que, Seigneur de Guinée, de la Navigation, Conquète, & Commerce d'Ethiophie, Arabie, Perse, Indes, &c. découvrit heureusement une conspiration, qui étoit prête d'éclater contre lui, au commencement de son regne. Il fit mourir les principaux Chefs, & gouverna depuis avec tant de conduite, & de prudence que ses ennemis n'ont jamais pû ni troubler le bonheur de son regne par les armes, ni noircir l'éclat de sa vie par leurs calomnies. On dit, qu'il aimoit les Sçavans, & la Musique, dont la composition lui plaisoit beaucoup, & il y réüssissoit assez bien. Il dormoit peu, avoit une douceur engageante, étoit habillé simplement, & fort sobre en son manger; ce que lui faisoit dire, que c'est le propre d'un Roi d'être affable, & que tout habit couvre, & toute viande nourrit. En 1643. il prit Salvaterra, & gagna une celebre victoire sur les Espagnols, près de Badajoz le 26. Mai de l'an 1644. Il remporta aussi de grands avantages sur les Hollandois dans le Bresil en 1649. & 1654. lors qu'il leur prit le Recif. Ce fut le 27. Janvier. Il mourut à Lisbonne d'une retention d'urine

le 6. Novembre 1656. De Louïse fille ainée de Jean Emanuel Peres de Gusman, Duc de Medina Sidonia, très-sage Heroïne, & Restauratrice du Royaume, il eut Theodore mort jeune. Alphonse VI. Roi de Portugal son successeur. Dom Pierre Prince de Portugal, Regent du Royaume depuis l'an 1668. & Roi après la mort de son frere. *Moreri Dict.*

Edoüard, Roi de Portugal succeda l'an 1433. à son pere Jean II. On dit qu'un Médecin Juif consultant les astres sur les avantures de son regne, un matin qu'on faisoit les cérémonies de son couronnement, le fit prier de différer jusqu'à l'après midi, mais que s'étant mocqué de cette vaine superstition, il fit continuer la cérémonie. Ses freres Ferdinand, & Henri porterent leurs armes en Afrique contre les Maures, mais ce fut malheureusement. Edoüard mourut au Monastere de Tomar le 19. Septembre de l'an 1438. qui étoit la quarante septiéme de son âge, & le cinquiéme de son regne. Quelques Historiens disent que ce fut d'un déplaisir, qu'il eut à la lecture d'une lettre, & les autres que ce fut de peste. Du moins

il eſt ſûr, qu'il ne s'étoit retiré dans ce Monaſtere de Tomar que pour fuir la maladie contagieuſe. Il eut d'Eleonor fille de Ferdinand I. Roi d'Aragon. Alphonſe V. ſon ſucceſſeur. Ferdinand Duc de Viſeo, pere d'Emanuel qui parvint à la Couronne. Philippe mort de peſte. Eleonor femme de l'Empereur Frederic IV. Catherine promiſe à Charles de Navarre, Comte de Viana, & puis Religieuſe à Sainte Claire de Lisbonne, où elle mourut le 12. Juin 1463. & Jeanne femme de Henri IV. de Caſtille. Au reſte ce Prince aimoit beaucoup les Sciences, & il étoit lui-même ſçavant. Les Traitez que nous reſtent de lui de l'Art de regner, de la Juſtice, & de l'exercice de monter à cheval en ſont un témoignage aſſez avantageux. *Mariana l. XXI. ch. 6. & 13. Garibai l. XXXV. ch. 11. Duard. Geneal. des Rois de Portug. Zurita &c.*

Emanuel, Roi de Portugal, fils de Jean Duc de Viſeo, & petit-fils d'Edoüard. Il ſucceda l'an 1495. à Jean II. ſon couſin, mort ſans enfans. Les proſperitez de ſon regne, le bonheur de ſes entrepriſes, l'avantage qu'il eut d'é-

tendre le nom Chrétien dans les Royaumes les plus barbares, lui ont fait avoir le nom de Prince très-fortuné. Au commencement de ſon régne, il obligea les Juifs de ſon Royaume de ſe faire baptiſer, & en chaſſa les Maures. Il conquit pluſieurs Villes, & Fortereſſes en Afrique. Vaſco de Gama, Americ Veſpuce, Alvarez Cabral, & quelques autres, découvrirent ſous ſes enſeignes pluſieurs païs inconnus, s'avancerent ſur les côtes d'Ethiopie, du Royaume de Congo, & ailleurs; & firent connoître ſon nom dans l'Afrique, l'Aſie, & cette partie du Monde, qu'on a appellé depuis Amerique, du nom de ce même Americ Veſpuce. Les Portugais nommoient ordinairement le Siécle d'or le tems de ſon régne, qui fut de vingt-ſix ans, & d'environ deux mois. Il mourut à Lisbonne le 13. Décembre de l'an 1521. âgé de cinquante, deux ans, ſix mois, & quatorze jours. En premiéres nôces il épouſa Iſabelle, fille ainée de Ferdinand V. Roi de Caſtille, & veuve d'Alphonſe de Portugal. Depuis, par diſpenſe du Pape Alexandre VI. il épouſa Marie ſœur d'Iſabelle; & après la mort

de

de cette derniere, il prit une troisiéme alliance avec Eleonor d'Autriche, sœur ainée de l'Empereur Charles V. C'est la même qui fut depuis remariée a François I. Roi de France, & qui mourut en 1558. Emanuël eut de son premier mariage Michel, Prince de Portugal, qui nâquit le 24. Août 1498. & mourut à Grenade le 20. Juillet 1500. La Reine Marie le rendit pere de sept fils, & de deux filles. Les Princes sont 1. Jean III. Roi de Portugal. 2. Louïs Duc de Beja, né dans la Ville d'Abrantes le 3. Mars 1506. Il laissa d'une maîtresse, Antoine. 3. Ferdinand né le 5. Juin 1507. & mort en 1534. il avoit épousé Guiomar Coutinho, fille de François Comte de Marialva. Il eut de ce mariage deux enfans mort jeunes. 4. Alphonse, Cardinal, nâquit à Evora en 1509. & il mourut en 1537. Le Pape Leon X. le fit Cardinal en 1517. Il fut aussi Archévêque de Lisbonne, Evêque d'Evora, & Abbé d'Alcobace. 5. Henri, depuis Roi de Portugal. 6. Edoüard Duc de Guimaraens. 7. Antoine mort jeune. Les filles sont Elizabeth, femme de Charles V. & Béatrix qui épousa Charles III.

Duc

Duc de Savoye. Le Roi Emanuël aimoit les gens de Lettres, & on dit qu'il écrivit des Commentaires des Indes, dont il est rapporté quelque chose au Recueil des Auteurs de l'Histoire d'Espagne. Jerôme Osorio Evêque de Silves écrit la vie de ce Roi, & Vasconcellos l'a mise en abregé. *Moreri Dict.*

Philippe II. né l'an 1527. étoit fils de l'Empereur Charles V. & d'Isabelle de Portugal. N'étant encore que Prince d'Espagne il épousa Marie, fille de Jean III. Roi de Portugal. Philippe se rendit maître en 1580. du Royaume de Portugal. *Moreri Dict.*

L'année 1640. les Portugais ennuyez du joug de Philippe IV. se défirent de leur Vice-Roi: Toutes les Villes de leur Etat chasserent les Espagnols en même jour, & ces peuples zelez pour le sang de leurs Rois, mirent sur le trône le Duc de Bragance, légitime héritier de cet Etat. Ce fut Jean IV. *Moreri Dict.*

Philippe II. se rendit maître du Portugal après la mort de Dom Sebastien en 1578. & ses successeurs en ont été maîtres durant 52. ans, mais l'an 1640. ce Royau-

Royaume a reconnu pour son Roi Jean IV. de la Maison de Bragance. *Moreri Dict.*

Alcaçar, surnommé Quivir, ou la Grande Ville Capitale de la Province d'Asgar sur les côtes de Barbarie, fameuse par la journée d'Alcaçar, ou Sébastien Roi de Portugal perdit la bataille, & la vie: elle fût bâtie par Jacob Almanzor, Roi de Fez, pour servir de havre à passer à Grenade. Alphonse V. Roi de Portugal s'en rendit maître l'an 1448. Les Maures qui l'attaquérent onze ans après, furent obligez de changer de dessein, & de se retirer avec honte. *Jean de Leon. Marmol l. I. ch. 6. & l. IV. c. 41. Sanut. l. IV.*

Alphonse V. Roi de Portugal conquit la Ville d'Alcaçar Seguer en 1458. mais le Roi Jean III. l'abandonna en 1540. parce qu'elle ne lui étoit pas avantageuse. *Moreri Diction.*

Dom Sébastien Roi de Portugal fut tué à la bataille d'Alcaçar en Afrique en 1578. *Moreri Dict.*

Alphonse VI. dit le Vaillant, Roi de Léon, & de Castille fit épouser sa fille Thérese, qu'il avoit euë de Ximéne de Gusman, à Henri de Bourgogne, arriére petit

petit fils d'Hugues Capet, qui l'avoit sè couru contre les Sarrasins, & qui fut le premier Roi de Portugal, bien que quelques autres commencent seulement a donner ce nom à son fils Alphonse. *Moreri Dict.*

CHAPITRE II.

Mémoires à l'égard des Reines de Portugal, & des Princesses de Portugal devenuës Impératrices, & Reines des autres Royaumes.

CHarles II. d'Angleterre a épousé en 1662. Catherine de Portugal, fille de Jean IV. de laquelle il n'a point eu d'enfans. Il est mort l'an 1685. le 19. Février. *Moreri Dict.*

Mahaut II. Comtesse de Bologne, avoit été mariée avec Philippe de France appellé Hurepel, ou le Rude, fils du Roi Philippe Auguste, & de Agnes de Mesanie, a pris dès l'an 1235. une seconde alliance avec Alphonse depuis Roi de Portugal III. du nom, lequel la répudia

répudia vers l'an 1250. pour épouser Béatrix, fille naturelle d'Alphonse X. Roi de Castille. Ce procedé lui fit des affaires avec le Pape Alexandre IV. qui mit sur son Royaume un interdit, qui ne fut levé qu'après la mort de Mahaut. Elle fonda l'Hopital de Bologne, & déceda en 1260. selon Chr. Justel; mais C. du Cange a depuis prouvé que ce fut avant l'an 1258. *Moreri Dict.*

Catherine d'Autriche, Reine de Portugal, étoit fille de Philippe, Archiduc d'Autriche, & de Jeanne Reine da Castille, & sœur de l'Empereur Charles.V. En 1525. elle fut mariée avec Jean III. Roi de Portugal. C'étoit une Princesse d'une grande piété, & d'un solide vertu, qui gouverna le Royaume avec beaucoup de prudence durant la minorité du Roi Sébastien son petit fils. Elle mourut à Lisbonne l'an 1577. en la 72. année de son âge. *Francisco d'Andrada, Vida de D. Joao' III. Vasconcellos &c.*

L'Emperenr Charles V. laissa d'Isabelle de Portugal son épouse, fille d'Emanuel Roi de Portugal, Philippe II. qui fut Roi d'Espagne. Marie femme de l'Empereur Maximilien II. & Jeanne qui

qui fut mariée à Jean Prince de Portugal. *Moreri Dict.*

Eleonor de Portugal Reine d'Aragon, fille d'Alphonse IV. & de Béatrix de Castille fut mariée vers l'an 1347. à Barcelonne avec Pierre IV. du nom Roi d'Aragon. Elle mourut sans enfans à Xerica au mois d'Octobre de l'an 1338. *Moreri Dict.*

* Eleonor de Portugal, Reine de Danemarc, étoit fille d'Alphonse II. Roi de Portugal, & d'Urraque de Castille. Elle fut mariée l'an 1299. avec Valdemar III. Prince de Danemarc, & elle mourut de regret en 1231. de la perte de son mari, qui fut tué à la chasse. Leurs corps furent enterrez à Ringstat. *Moreri Dict.*

Eleonor d'Aragon, Reine de Portugal, étoit seconde fille de Ferdinand IV. du nom Roi d'Aragon, & d'Eleonor d'Albuquerque dite de Castille. Elle fut mariée à Edoüard, Roi de Portugal, qui mourut en 1333. Ce Prince la laissa Régente du Royaume, mais les Portugais s'y opposérent, & ils nomment pour la Régence Pierre de Portugal, Duc de Coimbre. Eleonor s'en plaignit inutilement. Elle se retira à Tolede, où elle

le mourut subitement le 18. Fevrier de l'an 1445. *Mariana l.* 20. *&* 21. *Vasconcellos &c.*

Eleonor de Portugal, & Reine de Portugal, fille ainée de Ferdinand de Portugal, Duc de Viseo, & de Béatrix de Portugal, fut mariée vers l'an 1470. à Jean II. du nom Roi de Portugal. *Moreri Dict.*

Ste. Elizabeth de Portugal, fille de Pierre III. Roi d'Aragon, & de Constance de Sueve, fille de Mainfroi. Elle épousa par Traité de l'an 1281. Denys Roi de Portugal, & elle fut mere d'Alphonse IV. Roi après son pere, d'Isabelle, que quelques-uns omettent, & de Constance, femme de Ferdinand IV. Roi de Castille. Après la mort du Roi, elle prit l'habit du Tiers ordre de Saint François, fit bâtir le Monastere de Coimbre, & mourut saintement à Estremoz le 4. Juillet de l'an 1336. âgée de soixante-cinq. Le Pape Urbain VIII. la canonisa l'an 1625. le 25. Mai, Fête de la Trinité, durant les solemnitez de l'année Sainte. *Sponde A. C.* 1525. *n.* 10. *Surita. Jean Carillo en sa vie &c.*

Elizabeth de Portugal, Imperatrice,

& Reine d'Eſpagne, étoit fille ainée d'Emanuel Roi de Portugal, & de Marie de Caſtille ſa ſeconde femme. Elle nâquit à Lisbonne le 5. Octobre de l'an 1503. & fut mariée à Seville avec l'Empereur Charles V. qui lui donna pour deviſe les trois Graces, dont l'une portoit des roſes, l'autre une branche de myrthe, & la derniére de chêne, avec ſon fruit. Ce qui étoit une marque de ſa beauté, de l'amour qu'on avoit pour elle, & de ſa fecondité. On ajoûta ces paroles à cette deviſe: *Has habet, & ſuperat.* Elizabeth mourut en couche dans la Ville de Tolede, au Royaume de Caſtille l'an 1538. François Borgia, Duc de Gandie, qui eut ordre d'accompagner ſon corps de Tolede à Grenade, fut ſi touché de voir ſon viſage déja tout defiguré par la pourriture, qu'il fit deſſein de quitter le monde, pour ſe retirer dans la Compagnie de Jeſus, où il ſe fit Saint. *Mariana Hiſt. d'Eſp. Vaſconcellos. Verjus &c.*

Elizabeth Reine de Portugal, étoit fille de Pierre de Portugal, Duc de Coimbre, & d'Iſabelle d'Aragon. Elle fut mariée l'an 1447. ou 1448. à Alphonſe

V.

V. surnommé l'Africain, & elle en eut deux fils, & une fille. Cette Reine mourut l'an 1456. *Moreri Dict.*

Elizabeth d'Aragon, dite de Castille, Reine de Portugal, étoit fille aînée de Ferdinand V. dit le Catholique, & d'Isabelle Reine de Castille. Elle porta le nom de Princesse des Asturies. En 1490. elle fut mariée avec Alphonse Prince de Portugal, fils du Roi Jean II. dit le Grand, & le Severe. Alphonse mourut sans posterité le 13. Juillet de l'an 1491. & Elizabeth prit une seconde alliance avec Emanuel Roi de Portugal surnommé le Grand. Ce fut au mois d'Octobre de l'an 1497. Elle mourut en travail d'enfant, la nuit du 24. au 25. Août de l'an 1498. âgée de 28. & elle fut enterrée chez les Religieuses de Sainte Elizabeth de Tolede. *Marianna. Surita. Vasconcellos &c.*

Le Prince Frederic IV. ou III. selon les autres, dit le Pacifique, avoit épousé en 1450. Eleonor fille d'Edoüard Roi de Portugal, & de Eleonor d'Aragon, & elle mourut en 1467. à Newstadt âgée de 33. ans. Il en eut Christophle mort jeune. Maximilien I. qu'il fit élire

Roi des Romains en 1486. Helene morte en 1460. Cunegonde mariée en 1465. à Albert le Sage, Duc de Baviere, & Jeanne morte en 1467. *Moreri Dict.*

Eleonor de Portugal, Imperatrice, étoit l'ainée des filles d'Edoüard Roi de Portugal, & d'Eleonor d'Aragon. Elle fut mariée l'an 1450. avec Frederic IV. de ce nom, Duc d'Autriche, depuis Empereur, fils d'Ernest, & de Zimburge de Mazovie. Eneas Silvius, qui fut ensuite Pape, sous le nom de Pie II. traita ce mariage en qualité de Secretaire de Frederic. Le Pape Nicolas V. couronna Eleonor, qui fut mere de l'Empereur Maximilien I. & elle mourut à Newstat en Autriche l'an 1467. âgée de 33. Son corps fut enterré dans le Chœur de l'Abbaye de la Trinité qu'elle avoit fondée. *Moreri Dict.*

Eleonor d'Autriche Reine de France, & de Portugal, étoit fille de Philippe I. Archiduc d'Autriche Roi d'Espagne, & de Jeanne de Castille, & sœur des Empereurs Charles V. & Ferdinand I. Elle nâquit à Louvain le 24. Novembre de l'an 1498. En 1519. elle épousa en

pre-

premiéres nôces Emanuel Roi de Portugal. En secondes elle fut mariée au Roi François I. Le mariage se fit en l'Abbaye de Capsieux, entre Bourdeaux, & Bayonne, au mois de Juin de l'an 1530. Ensuite, elle fut couronnée à Saint Denys, le cinqniéme Mars de l'an 1531. Elle moyenna un entrevûë entre le Roi son époux, & l'Empereur Charles V. son frere, pour terminer leurs divisions. Après la mort du Roi arrivée en 1547. elle se retira dans le Païs-Bas, auprès de l'Empereur, qui l'emmena l'an 1555. en Espagne, ou elle mourut trois ans après, en 1558. à Badajoz, âgée d'environ soixante ans. *Le Feron, De Thou, Du Bellay, Sainte Marthe, & Mezeray, en sa vie, & à la fin de celle de François I.*

Charlote, fille unique de Jean III. Roi de Cypre, de Jerusalem, & d'Armenie: & de Helene Paleologue, fut mariée en premiéres nôces à Jean, Duc de Coimbre, fils de Pierre de Portugal, & d'Isabelle d'Aragon, & en secondes à Louïs Duc de Savoye. *Moreri Dict.*

Alphonse V. épousa en secondes nôces Jeanne de Castille sa niéce, crûë

 fille

fille de Henri IV. dit l'Impuissant, & de Jeanne de Portugal. Cette derniere, fille d'Edoüard, & sœur du même Alphonse, fut mariée en 1455. & mourut en 1475. Jeanne de Castille, prétendit au Royaume de Castille, que sa tante Isabelle emporta: Elle fonda le Convent de Sainte Croix de Santaren. Elle s'y retira après la mort du Roi son mari en 1481. Elle y vécut le reste de ses jours en réputation d'une grande pieté. *Ste Marthe Liv. 16. Hist. Genealog. de la Maison de France. Hilarion de Coste, Elog. des Dames illustr. Jean Rechac. aux vies des SS. de l'Ordre de S. Domin.*

Mahaud, Comtesse de Bologne, & de Dammartin, étoit fille unique, & héretiere de Renaud Comte de Dammartin, & d'Ide Comtesse de Bologne. En 1201. elle fut accordée a Philippe de France, fils du Roi Philippe Auguste, & il l'épousa en 1216. En 1233. elle fit hommage au Roi Saint Louis du Comté de Bologne, qu'elle avoit eu du chef de sa mere, & le Prince son mari étant mort au Tournoi, que se fit à Corbie, elle reprit une seconde alliance en 1235. avec Alphonse, depuis Roi de Portugal

III.

III. de ce nom, qui la repudia. *Moreri Dict.*

Philippe I. Roi d'Espagne fut pere de Eleonor, mariée en premiéres nôces à Emanuel Roi de Portugal, & en secondes au Roi François I. & morte en 1558. & de Catherine, femme de Jean III. Roi de Portugal, morte en 1577. *Moreri Dict.*

Marie de Savoye, fille de Charles Amedée, & d'Elizabeth de Bourbon de Vendôme, nâquit à Paris le 21. Juin 1646. & fut élevée aux filles de Sainte Marie. En 1666. elle fut mariée à Alphonse VI. Roi de Portugal, qui des le vivant du Roi Jean IV. son pere, avoit été jugé incapable de jamais monter sur le Trône, à cause d'une Paralysie, dont il fut attaqué des son enfance, & dont il lui resta un tremblement de main, un branlement de tête, & une foiblesse d'esprit. Ses mauvaises inclinations, rendirent inutiles les soins, que la Reine sa Mere, & son Gouverneur prirent de son éducation. L'insolence de ses Favoris, & de ses Ministres, irrita tellement les Grands, qu'ils demanderent l'assemblée des Etats. Avant qu'ils pussent être convoquez, le Conseil lui ôta le Gouver-

nement, & l'enferma dans son Palais. Les Etats ordonnérent, qu'il demeureroit enfermé, & que Dom Pierre son Frére seroit Regent. La Reine qui dès le 21. Novembre 1667. s'étoit retirée dans un Convent, à cause du scrupule qui lui donnoit le défaut secret d'un mariage, que le Roi n'avoit pû contracter, fut declarée libre par le Chapitre de Lisbonne, & épousa Dom Pierre avec les dispenses nécessaires. Le 6. Janvier 1669. elle accoucha d'une Infante, qui fut nommée Isabelle Louïse. En 1680. la Reine se donna entiérement aux exercices de pieté. Au mois de Janvier de l'année 1682. elle alla à Almerin, Château sur le Tage, où elle commença à écrire dans un Journal, les sentimens qu'elle croyoit, que Dieu lui communiquoit dans la priére. Elle eut bientôt après un préssentiment de sa mort, & s'y prépara. Le Jeudi d'après Pâques de l'an 1683. elle eut la fiévre. Son mal ne fut connu, que quand les remedes l'eurent rendu incurable. Sa maladie fut longue. Vers le mois de Septembre, elle écrivit son Testament, & eut quelque pensée de faire par avance comme Char-

Charles Quint la cérémonie de ses obseques. Elle ne s'en abstint, que par l'aversion qu'elle avoit pour tout ce qui sent le faste. Le 26. Novembre elle reçut le Viatique, & ne rendit l'esprit, que le 27. Decembre. Sa vie, mais principalement par raport aux œuvrés de pieté qu'elle a faites, a été écrite par le Pére d'Orléans Jesuite, Auteur de divers autres ouvrages de cette nature, & imprimée in 12. à Paris en 1696. *Moreri Dict.*

La perte de ce Favori Prince de Martigues, lui arracha des larmes, (a) que le Roi Charles IX. tâcha d'essuyer en la mariant avec le Roi de Portugal, mais le Duc de Guise, qui prétendoit en l'épousant, donner quelque couleur à ses desseins ambitieux, traversa le mariage par l'adresse du Cardinal de Lorraine son Oncle, qui avoit été envoyé en Espagne, pour faire au Roi Catholique des complimens de condoliance sur la mort d'Elizabeth de France sa femme. *Intri-*

gues

(a) A Marguerite sœur de Charles IX. Roi de France, & depuis femme de Henri IV.

gues galantes de la Cour de France. Tom. II. a Cologne. 1698. *in* 8. *Pag.* 54.

La nouvelle Reine d'Angleterre, l'Infante D. Catherine, n'y ajouta a la Cour aucun éclat, ni par sa présence, ni par sa suite. Cette suite étoit alors composée de la Comtesse de Panetra, passée avec elle en qualité de Dame d'Honneur, de six Monstres, qui se disoient Filles d'honneur, & d'une Duegna, (a) autre Monstre, qui se portoit pour Gouvernante de ces rares Beautez. Pour les hommes, étoient Francisco de Mello, frere de la Panetra, un certain Taurauvedez, qui se faisoit appeller Dom Pedro Francisco Correa da Sylva, fait à peindre; mais plus fou lui seul, que tous les Portugais ensemble. Il étoit beaucoup plus fier de ses Noms, que de sa bonne mine; mais le Duc de Boukingham, plus fou que lui, mais plus railleur, y ajouta celui de Pierre du Bois. Il en fut tellement indigné, qu'après beaucoup de plaintes inutiles, & quelques menaces sans effet, le pauvre Correa da Sylva fut contraint de quitter l'An-

gle-

(a) Vieille femme.

gleterre, tandis que l'heureux Duc de Boukingham héritoit d'une Nimphe Portugaise, qu'il lui avoit enlevée, aussi bien que deux de ses Noms, & qui étoit plus affreuse encore, que les Filles de la Reine. Il y avoit outre cela, six Aumoniers, quatre Boulangers, un Parfumeur Juif, & un certain Officier, apparemment sans fonction, qui s'appelloit le Barbier de l'Infante. Catherine de Bragance n'avoit garde de briller dans une Cour charmante, où elle venoit regner. Elle ne laissa pas d'y réüssir assez dans la suite, & ayant de l'esprit, elle mettoit tous ses soins à plaire au Roi, par les complaisances qui coutoient le moins à sa tendresse. Elle étoit attentive aux plaisirs, & aux amusemens qu'elle pouvoit fournir, sur tout lors qu'elle devoit en être. Elle fut abbandonnée des Medecins, étant attaquée d'une fievre violente, qui la mit bien-tôt à l'extremité. Le petit nombre de Portugaises, qu'on n'avoit point renvoiées, remplissoit la Cour de cris lugubres; & le bon naturel du Roi s'attendrit par l'etat ou lui parut une Princesse, qu'il n'aimoit pas à la verité, mais qu'il estimoit beau-

coup.

coup. Elle l'aimoit tendrement, & croiant lui parler pour la derniere fois, elle lui dit, que la sensibilité, qu'il temoignoit pour sa mort, auroit de quoi lui faire regretter la vie; mais que n'aiant pas assez de charmes pour mériter sa tendresse, elle avoit du moins la consolation en mourant de faire place à quelque épouse, qui en fut plus digne, & à laquelle le Ciel accorderoit peut-être une Bénédiction, qu'il lui avoit refusée. A ces mots, elle lui arrosa la main de quelques larmes, qu'il crut les dernieres. Il y joignit les siennes, & sans s'imaginer qu'elle dut le prendre au mot, il la conjura de vivre pour l'amour de lui. Jamais elle ne lui avoit desobéi, & quelques dangereux que soient les mouvemens soudains, quand on est entre la mort, & la vie, ce transport de joie, qui lui devoit être fatal, la sauva, & cet attendrissement merveilleux du Roi fit un effet, dont tout le monde ne loüa pas également le Ciel. *Memoires de la Vie du Comte de Grammont. à Cologne* 1713. *en* 8. *Chap.* 6. *pag.* 115. *Chap.* 7. *pag.* 139. & 171.

Amé, ou Amedée III. qui prit le premier

mier le nom de Comte de Piémont, & de Lombardie, laissa de Mahaud d'Albon, fille de Guigues V. Comte d'Albon, de Vienne &c. Mathilde, ou Mahaud femme d'Alphonse I. Roi de Portugal, & après la mort du Roi son Epoux, elle se fit Religieuse parmi les Religieuses de Sainte Croix de Coimbre. *Moreri Dict.*

CHAPITRE III.

Memoires des Princes, & des Princesses de Portugal.

Ferdinand de Portugal, Duc de Viseo, Grand-maître des Ordres de Christ, & de Saint Jacques, & Connêtable de Portugal, étoit second fils du Roi Edoüard, & d'Eleonor d'Aragon. Il accompagna le Roi Alphonse V. son frere en Afrique, l'an 1471. & se trouva à la prise d'Alcacer, & en diverses autres occasions importantes. Il prit la Ville d'Anase sur les Maures, & mourut à Catobriga le 8. Septembre de l'an 1470. Il fut enterré à Badajoz dans l'Eglise de la

la Conception, que Béatrix de Portugal, sa femme, avoit fondée. Cette Princesse étoit fille de Jean de Portugal, Grand-maître de l'Ordre de Saint Jacques, & Connêtable du Royaume, qui avoit reçu la vie du Roi Jean I. Ferdinand en eut Jean, Duc de Viseo mort sans lignée en 1484. Jacques que le Roi Jean II. dit le Sevére, tua de sa main en dinant, l'an 1484. parce qu'il avoit conspiré contre lui. Emanuël, dit le Grand, Roi de Portugal. Eleonor femme du Roi Jean II. Isabelle seconde femme de Ferdinand de Portugal II. du nom, Duc de Bragance. Edoüard, Denys, Simon, & Catherine morts jeunes. *Moreri Dict.*

L'an 1219. S. Belard, & cinq de ses Compagnons allerent prêcher l'Evangile à Maroc, en ce lieu ou vivoient des Chrêtiens Musarabes & y furent martyrisez par les Maures. Dom Pedro, Fils du Roi de Portugal, qui étoit alors dans Maroc, emporta leurs Reliques à Coimbre. *Moreri Dict.*

Le mariage de la Princesse de Portugal avec le Roi d'Angleterre (a) fait bien-

(a) Charles II.

bienvoir que la diversité des religions, n'empêche point la Cour de Rome de donner ses dispenses, lors qu'on les demande dans les formes. *L'Ambassadeur & ses fonctions par Mr. de Vicquefort. à Cologne. 1690. 2. Partie. pag. 55.*

Pierre Prince de Portugal, Duc de Coimbre, étoit troisiéme fils du Roi Jean I. & frere d'Edoüard. Ce dernier laissa Alphonse V. son fils sous la tutelle de sa mere Eleonor d'Aragon, mais les Portugais improuvant ce choix, nommerent le Duc de Coimbre Regent du Royaume. Pierre trouva le gouvernement doux, il se fit des créatures, & voulut pousser plus loin sa fortune. Mais le Roi Alphonse, qui avoit épouse Elizabeth, fille de ce Duc, le tua dans un combat le vingtiéme de Mai 1449. Il avoit eu d'Isabelle son épouse, fille ainée de Jacques II. Roi d'Aragon. 1. Pierre qui fut proclamé Roi d'Aragon, & Comte de Barcelone par les Catalans, & quelques Seigneurs Aragonois, au mois de Decembre 1463. Mais ce fut sans aucun progres, & il mourut le 30. Juin 1466. 2. Jacques Archevêque de Lisbonne, crée Cardinal par Calixte III. en

en 1456. le quel mourut à Florence, le siziéme Avril 1456. 3. Jean Prince d'Antioche, & Regent du Royaume de Cypre. Il épousa Charlote, fille unique de Jean II. Roi de Cypre. Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, le fit Chevalier de la Toison d'or en 1456. & il mourut de poison sans posterité en 1457. *Moreri Dict.*

Toison d'or est un Ordre de Chevalerie fondé par Philippe, dit le Bon, Duc de Bourgogne. Ce fut durant les solennitez de son mariage avec Isabelle de Portugal, dont les Cérémonies se firent à Bruges en 1429. *Moreri Dict.*

Isabelle Louise, Infante de Portugal, étoit fille de Dom Pedro Roi de Portugal, & de Marie de Savoye. Elle nâquit à Lisbonne le 6. Janvier 1669. Comme elle étoit héretiere présomtive de Portugal, plusieurs Princes penſérent à elle, & entr'autres le Duc de Savoye, qui fut sur le point de partir pour l'aller épouser. On proposa dans la suite le Prince de Toscane, l'Electeur Palatin, & divers autres Princes, mais elle étoit destinée à n'en épouser aucun. Elle perdit la Reine sa mére en 1683. & elle

en

en parut inconſolable. Cette Princeſſe avoit voulu ſe charger elle-même de l'inſtruction de ſa fille, & lui avoit fait exprès un Cathecisme plus étendu que celui que l'on donne aux enfans, & lui avoit laiſſé par écrit des ſages conſeils, qui ont été donnez au public. L'Infante ſavoit le Portugais, l'Eſpagnol, l'Italien, le François, l'Hiſtoire de Portugal, la Géographie, les mœurs des Nations, & les principes de la langue Latine. Dans le tems qu'on penſoit à la marier, elle fut attaquée d'une maladie qui la mit au tombeau. Les rémedes lui cauſerent de grandes douleurs. Quand elle eut reçu l'extrême onction, on apporta dans la Chambre toutes les reliques des Saints, ſelon ce qui ſe pratique dans le Païs, en faveur des Princes malades. Elle mourut le 21. Octobre 1690. & fut inhumée dans l'Egliſe des Capucines de Lisbonne en habit de l'Ordre de S. François. Sa Vie, & celle de la Reine ſa Mére a été écrite dans un même volume par le P. d'Orléans Jeſuite, & imprimée à Paris in 12. en 1696. *Moreri Dict.*

Victor Amé II. du nom, Duc de Sa-

voye, nâquit le 14. Mai 1666. & succeda à son Pere Charles Emmanuel II. l'an 1675. sous la tutelle de sa mere Marie Jeanne Baptiste de Savoye Nemours. Cette Princesse menagea le mariage du Duc son fils avec sa niece, l'Infante de Portugal, fille du Prince Regent Dom Pedro. L'on en signa les articles le 14. Mai 1679. & il fut proclamé à Lisbonne le 5. Septembre suivant, les Etats ayant revoqué pour cet effet les loix fondamentales faites à Lamego l'an 1145. dont les dispositions defendent de marier les filles heretieres hors de l'Etat, & de leur donner d'autres époux, que de la même nation sous peine de privation de héredité. Le Pape accorda la dispense, & le 25. Mars 1681. les fiançailles furent faites à Lisbonne par Procureur. L'année suivante la flotte Portugaise passa à Nice pour prendre le Duc, & l'amener en Portugal; mais sous divers pretextes de maladie il ne partit point. Le mariage se rompit. *Moreri Dict.*

Jeanne, Infante, & Regente de Portugal nâquit l'an 1452. Elle étoit fille d'Alphonse V. Roi de Portugal, & d'Elizabeth de Portugal-Coimbre, & sœur du

du Roi Jean II. dit le Grand. Son pere avoit si bonne opinion de sa prudence, & de sa conduite que dans le tems, qu'il fut porter la guerre contre les Maures l'an 1470. il la laissa Regente du Royaume. Aussi elle s'acquitta si bien de cet emploi, qu'elle s'acquit l'amour de tous ses sujets, & l'admiration des peuples. Au retour du Roi elle se retira dans un Monastere de Religieuses, dit d'Odivellas, de l'Ordre de Saint Dominique, quoiqu'elle eût été recherchée en mariage par plusieurs Monarques très puissans, elle mourut dans sa retraite en 1490. âgée de trente huit ans. Emanuel Pimenta, & Antoine de Vasconcellos, Historiens Portugais, on fait son éloge. *Moreri Dict.*

Jeanne d'Autriche, fille de l'Empereur Charles V. épousa en 1553. Jean Prince de Portugal, fils du Roi Jean III. & fut mere du Roi Dom Sebastien fils posthume. Elle mourut en 1578. *Moreri Dict.*

Louïs XI. Roi de France, jéta les yeux pour marier son frere le Duc de Guienne, sur la Princesse Jeanne, que Jeanne de Portugal Reine de Castille, avoit eue d'un de ses favoris, & que le Roi Henri

avoit avouée pour sa fille, quoiqu'il fût impuissant; dans l'esperance de faire valoir les droits de cette Princesse contre Isabelle sœur de Henri IV. & mariée à Ferdinand d'Aragon. Le Duc de Guienne à qui il en fit la proposition, ne voulut pas penser à un mariage qui l'auroit engagé à une cruelle guerre contre le Roi d'Aragon. *Intrigues galantes de la Cour de France. Tom. I. à Cologne* 1698. *pag.* 121. *in* 8.

CHAPITRE IV.

Memoires sur les Ambassadeurs, & Ministres publics de tous les Caracteres, que le Royaume de Portugal a envoyéz dehors, & de ceux qu'il a reçus des autres Couronnes.

L'Ambassadeur Portugais du Viceroi de Goa, (dont il est parlé dans le Tom. I. Pag. 108.) qui en presentant la Lettre de creance à un Roitelet Indien, mit le genou à terre, & qui ne se couvrit point pendant l'audience; com-

commit une incongruité inexcusable. *L'Ambassadeur, & ses fonctions par Mr. de Vicquefort. à Cologne.* 1690. *pag.* 253. *Partie I.*

A l'entrée qu'on fit à la Reine Christine de Suede, lors qu'elle arriva à Upsal la veille de son Couronnement, le Carosse de l'Ambassadeur de France ceda à celui du Prince Palatin, destiné à la succession de la Couronne, & au festin que se fit après la ceremonie, l'Ambassadeur étoit assis immediatement après le Prince; & les Ambassadeurs de Portugal furent aussi placés devant les autres Princes. *Idem pag.* 277.

Dans l'ordre qu'on fit pour le festin des fiançailles de Philippe II. & d'Elizabeth de France en l'an 1559. on plaçoit le Roi, & la Reine au milieu de la table. A la main droite du Roi la fiancée; après elle le Duc d'Albe, Ambassadeur de Philippe, Madame sœur du Roi, le Duc de Lorraine, & après plusieurs autres Princes, Princesses, & Cardinaux; les Ambassadeurs du Pape, de Portugal, de Venise, de Ferrare, & de Mantoüe. *Idem pag.* 280.

La Reine Christine de Suede en fai-

sant prier Chanut, Ambassadeur de France, d'assister a son Couronnement, lui fit dire, qu'il s'y feroit un Sermon, mais que cela ne l'obligeroit à aucun culte religieux. Chanut repondit, qu'il ne considéroit cette action que comme une ceremonie purement politique, & qu'il ne feroit point de difficulté de s'y rendre; comme il fit, avec les Ambassadeurs de Portugal, & de Brandembourg. *Idem pag.* 900.

En l'an 1647. un Moine Jacobin, qui cachoit son veritable nom sous celui de François Taquet, avoit ordre d'employer jusqu'à cinq cens mille écus, s'il trouvoit le moyen de faire mettre en liberté Dom Duarte, frere du Roi de Portugal, mais voyant que le Senat n'étoit pas fort disposé à prêter l'oreille aux propositions qu'il fit pour cela, il pratiqua quelques intelligences dans la Citadelle de Milan, où Dom Duarte étoit enfermé, quoique sans succes, parceque le Marquis de Fuentes, Ambassadeur d'Espagne, observoit tellement toutes les actions du Moine, qu'il ne commençoit point d'intrigue qui ne fut aussi-tôt découverte. Ce qui fit resoudre cet hom-

homme à se defaire de l'Ambassadeur, par le moyen de quelques braves, qu'il avoit à sa disposition. Il en fit confidence au President de Gremonville, Ambassadeur de France, croyant le pouvoir faire avec sureté, à cause de la part que le Roi Très-Chrétien prenoit aux intérêts de Portugal, mais le President, qui étoit trop homme d'honneur, pour vouloir devenir complice d'une action si lâche, & si noire, en avertit le Marquis de Fuentes, & lui rendit par ce moyen le même office, qu'il eut pû lui rendre, si leurs Maîtres eussent été en parfaitement bonne intelligence. *Idem pag.* 304.

Pietro della Valla, dit en ses Relations, qu'un Resident d'Angleterre étant en l'an 1618. arrivé à Ispahan, Ville Capitale de Perse, les Catholiques Européens, qui y sont en assez grand nombre, mirent en deliberation de quelle façon ils vivroient avec lui. Les Religieux Portugais, qui savoient que les Anglois y venoient incommoder le commerce de ceux de leur nation, étoient d'avis que l'on n'eut point de conversation du tout avec le Resident; mais les autres disoient, que si les Portugais a-

voient des raisons qui les empêchoient de le voir, ils n'en avoient point eux. Qu'il ne faloit point donner ce scandale à un Roi infidelle, que de faire paroître une mauvaise intelligence, si incompatible avec la Charité Chrêtienne, dans une Cour, ou ils avoient à se voir tous les jours. Que tous les Chrêtiens vivoient dans une si parfaite union à Constantinople, que l'on y avoit vu les Anglois, & les Hollandois, qui étoient d'ailleurs les plus grands ennemis des Jesuites, s'employer pour eux avec plus de chaleur que les plus zelés Catholiques. Que les Religieux que le Pape envoye en ces quartiers, les plus avancés de l'Asie, devroient avoir pour object la conversion, non seulement des infidelles, mais aussi des heterodoxes; & que ce n'étoit pas le moyen de les convertir, que d'en éviter la compagnie. Sur quoi il fut resolu, qu'on visiteroit le Resident d'Angleterre avec la même indifference, avec la quelle on voyoit les autres Chrêtiens. *Idem pag.* 311.

Les Legats de Pie IV. dans le Concile de Trente proposerent en même tems a l'Ambassadeur de France dans la dispute qu'il

qu'il avoit avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſur la préference, deux moyens, qui tous deux leur conſervoient leur place immediatement après l'Ambaſſadeur de l'Empereur. L'un étoit, qu'on donnat a l'Ambaſſadeur d'Eſpagne un ſiege au milieu de la Salle, vis-à-vis des Legats, au même endroit, où celui de Portugal avoit été aſſis du tems de Jules III. à cauſe de la conteſtation qu'il eut avec celui des Ambaſſadeurs de l'Empereur Ferdinand, que le repréſentoit comme Roi de Hongrie. L'autre étoit, qu'on donnat au Comte de Lune Ambaſſadeur d'Eſpagne place ſur le banc des Eccleſiaſtiques, après l'Ambaſſadeur de l'Empereur, qui étoit Archevêque. Les Ambaſſadeurs François repondirent, qu'il n'avoient point de propoſitions à faire ni à recevoir. *Idem pag.* 327.

A cauſe de la même diſpute s'a propoſé qu'on ne donnat la paix; & l'encens ni a l'un, ni a l'autre comme on avoit fait en la competence des Ambaſſadeurs de Portugal, & de Hongrie ſous Jules III. *Idem pag.* 333.

En l'an 1552. arriverent à Trente trois Ambaſſadeurs Portugais; Jaques de

 Sil-

Silva, Jaques de Govea, & Jean Paez qui eurent aussi-tôt à demeler pour la preseance avec les Ambassadeurs du Roi des Romains. Pour regler le differend en sorte que le droit des uns, & des autres fût conservé, il fut ordonné, que pour la premiére fois l'Orateur Portugais seroit assis au banc des Ecclesiastiques vis-à-vis des Presidents, ou Legats; qu'en ce lieu-là il exposeroit son obedience, & que cependant les Ambassadeurs de Ferdinand demeureroient dans une sale proche de là. Mais comme cette provision ne decidoit point le differend, les parties convirent entre elles, qu'on s'en remettroit au Pape, qui en prit connoissance comme Juge, & non comme Arbitre. Les interessés pour se le rendre favorable, tachoient de faire des amis a Rome, & recherchoient l'intercession de ceux qui y avoient le plus de credit. Les Ministres de Ferdinand en écrivant sur ce sujet a quelques officiers du Pape, en leur recommandant les interêts de leur maître, les prioient de leur fournir quelque exemple qui put obliger le Pape à prononcer pour le Roi des Romains; soit qu'il considerat Ferdinand

mid en cette qualité, où qu'il lui voulut donner cet avantage à cause de son Royaume de Hongrie, qui n'étoit pas un titre nud, & vain, mais une possession effective. On leur fit réponse, qu'après toutes les recherches qu'on avoit faites, il se trouvoit que le differend n'avoit jamais été reglé à l'égard de la chapelle; tellement que Sa Sainteté ne pouvoit decider le differend, sans oüir les raisons des interessés. Que son avis étoit que les Ambassadeurs de Ferdinand, qui étoient Evêques, prisent place avec les Ecclesiastiques, & se missent à la tête de tous les Prelats, pendant que ceux de Portugal se rangeroient avec les laics; & que si cette proposition ne leur agreoit point ils s'accommodassent avec les Peres du Concile, ainsi qu'ils le jugeroient à propos. Le 24. jour de Avril les parties tomberent d'accord entre elles, que dans l'Assemblée générale de ce jour-là, où tous les Ambassadeurs devoient être presents; comme aussi en celles du lendemain, & du 27. & 28. du même mois, les Ambassadeurs de Portugal seroient assis vis-à-vis de ceux de l'Empereur; c'est à dire du côté droit,

de-

devant les Legats, où les Electeurs Ecclesiastiques, qui étoient partis, avoient été assis; & que ceux de Ferdinand se mettroient auprès des Ambassadeurs de l'Empereur du côté gauche; le tout pour ces jours-là seulement. Et afin qu'il ne s'y passât rien au prejudice des uns ou des autres, on ne presenta point la paix, ni l'encens à pas un de tous les Ambassadeurs; dont ceux de Portugal se firent donner acte *Idem pag.* 346.

L'Ambassadeur qui representoit Ferdinand à Trente comme Roi de Hongrie, s'appelloit George Drascovitz, & étoit Evêque des Cinq Eglises. Il y arriva *incognito*, mais lors qu'Antoine Muglitz, Archevêque de Prague, l'un des Ambassadeurs de l'Empereur, y fit son entrée quelques jours après, Drascovitz sortit aussi de la Ville, & on leur fit entrée a l'un, & a l'autre, en les faisant accompagner de cinq Evêques, que l'on envoya au devant eux. Martin de Mascarenhas, Ambassadeur de Sebastien, Roi de Portugal, étant arrivé presque en même tems à trois lieües de Trente, fit dire aux Legats; qu'il n'entendoit pas que l'Ambassadeur du Roi de Hongrie eut

eut audience devant lui; tant parce qu'il n'avoit que de ſimples Lettres de creance ſans autre pouvoir, que parce qu'il ne repreſentoit Ferdinand que comme Roi de Hongrie, & qu'en cette qualité il devoit ceder au Roi de Portugal. De cette pretention Portugaiſe naquirent trois difficultés. La premiére, ſi Draſcovitz devoit être reçu en vertu de ſes Lettres de creance, encore qu'il n'eut point de pouvoir. L'autre difficulté étoit, ſi on devoit differer de lui donner audience, jusqu'à ce que Maſcarenhas eut pris la ſienne, & la troiſiéme étoit comment on regleroit le rang entre eux. Les Peres du Concile declarerent ſur les deux premiers points, que les Lettres de Creance ſuffiſoient pour donner le Caractere à Draſcovitz; & que comme il étoit arrivé avant l'Ambaſſadeur de Portugal, on le pouvoit auſſi admettre le premier a l'audience; mais le troiſiéme point, comme le plus difficile, fut mis entre les mains de quelques Prelats, pour l'examiner. Les Legats en écrivirent au Pape, & le prierent dans la même Lettre de n'en point renvoyer la connoiſſance ni à eux, ni au Concile, non plus

plus que de celui que les Ambassadeurs de France, & d'Espagne, avoient sur le même sujet, parce que les Espagnols y étant en grand nombre, il ne faloit point douter, qu'ils ne le jugeassent à l'avantage de leur Roi. Cependant les mêmes Légats, considerant que la competence n'étoit pas une chose qu'ils pussent régler de leur Autorité, & comme juges, tâchoient de disposer les parties à s'accommoder. Ils firent un réglement, par le quel ils ordonnerent que les Ambassadeurs Prélats, ou d'Eglise, seroient assis sur un banc du côté droit, à la tête de tous les autres Prélats; mais qu'en opinant sur les matiéres qui étoient proposées, ils diroient leur avis dans le rang de leur ancienneté, à l'égard de leur promotion, parce qu'alors ils faisoient la fonction d'Evêque, & non celle d'Ambassadeur. Pour les Ambassadeurs laics, qu'ils auroient leur banc du côté gauche, & qu'ils précéderoient tous les Prélats qui ne seroient pas Ambassadeurs; sinon lors qu'ils seroient vêtus Pontificalement, pour quelque fonction Ecclésiastique; en la quelle les Evêques, & les Abbés mitrés iroient à l'autel devant les Ambassadeurs

deurs laics; & que aux processions solemnelles ceux-ci marcheroient immédiatement devant les Légats; qui est le rang ordinaire qu'ils ont à Rome dans les processions, où le Pape marche en personne. Ce que je viens de rapporter se fit au commencement de 1562. Le 26. de Février de la même année on lut dans l'Assemblée les Lettres de créance de l'Ambassadeur de l'Empereur, & ensuite celles de Drascovitz, Ambassadeur de Ferdinand Roi de Hongrie. Après cela on demanda a Mascarenhas les siennes, mais il ne les voulut point donner; prétendant que le Concile, en faisant lire celles de l'Ambassadeur de Hongrie les premiéres, avoit fait préjudice aux droits du Roi de Portugal son maître. Le Sécretaire du Concile descendit de son pulpitre pour répréſenter à Mascarenhas, que le Concile avoit suivi en cela la coutume de Rome, & de toutes les autres Cours de l'Europe, où les premiers venus sont ouïs les premiers. On eut de la peine à lui faire comprendre, & à lui persuader que ce n'étoit pas l'intention du Concile, de faire préjudice au Roi de Portugal, ni à son Ambassadeur; parce

qu'on

qu'on ne lui pouvoit parler que par truchement ; mais il s'accommoda enfin, & il n'y eut point de disputes pour le rang ; l'un étant d'Eglise, & l'autre laic. *Idem pag.* 348.

La Cour de Justice de Hollande fit arrêter pour dettes le Résident de Portugal ; parce qu'elles avoient été contractées pendant son Ministére. Elle se fondoit sur les Loix, qui ne peuvent être appliquées qu'à ces sortes d'Ambassadeurs que l'on appelleroit aujourd'hui Députez, que les Villes sujettes de l'Empire envoyoient à Rome, & nullement à ceux qui ont le véritable caractére, ou la qualité de Ministre public, qui répréfente la personne d'un Prince Souverain. Car si les Députez d'une Ville de Hollande ne peuvent pas être arrêtéz pour dettes, pendant qu'ils sont membres de l'Assemblée, à plus forte raison doit-on avoir ce respect pour le répréfentant d'un Prince Souverain étranger, qui doit être inviolable ; parce qu'on ne le peut empêcher d'agir que le service du Maître n'en souffre. Dom Francisco de Mello, Ambassadeur de Portugal ne fit pas de fort grands de-

voirs

voirs pour la liberté du Résident, parce qu'il y avoit dans le procedé de celui-ci quelque chose de si infame, qu'on n'avoit garde d'en faire du bruit, de peur que la friponnerie du Ministre ne fit tort à la dignité du Prince qui l'employoit. *Idem pag.* 397.

Dom Antoine de Souza de Macedo, Ambassadeur de Jean Roi de Portugal, faisant des propositions que les Etats jugeoient peu raisonnables, ils lui firent signifier qu'on n'entreroit plus en conférence avec lui, & qu'à l'avenir on ne le considéreroit plus comme Ambassadeur, mais comme une personne particuliére. Dom Antoine répondit, qu'il dépendoit de Messieurs les Etats de continuer les conférences, où de les faire cesser, mais pour ce qui étoit de la qualité d'Ambassadeur, qu'il ne la tenoit pas d'eux, & ainsi qu'ils ne l'en pouvoient point dépouïller non plus; cette faculté étant reservée au Roi son Maître, à la exclusion de tous les autres Souverains: que le droit des Gens obligeoit les Etats à le reconnoître pour tel, quoi qu'il ne leur fut pas agréable. Qu'il avoüoit bien, que le même droit des Gens leur per-

mettoit de le faire ſortir de leur païs, s'ils vouloient rompre avec le Roi, ſon Maître; mais qu'il ſe promettoit toute autre choſe de leur prudence; qu'en ce cas-là ils devoient lui donner le loiſir de partir, & le reconnoître pour Ambaſſadeur, juſqu'à ce qu'il fut arrivé à Lisbonne. Et de fait, lors que ſes créanciers, & ceux de ſon Prédeceſſeur, pour le quel il avoit répondu, préſentérent requête, pour le faire arrêter comme perſonne particuliére; la Cour de Juſtice, qui étoit remplie de gens de bien, & de perſonnes graves en ce tems-là, ne le voulut point faire qu'elle ne ſut auparavant les ſentimens des Etats de Hollande ſur une affaire ſi importante. Ils déclarérent, que la Juſtice ne devoit pas avoir égard à la réſolution des Etats-Généraux; parce qu'elle n'avoit ſa réflexion, que ſur la négociation de l'Ambaſſadeur de Portugal, & ne pouvoit empêcher, que le droit des Gens ne fut conſideré, & conſervé en ſa perſonne, & que l'on ne reſpectat ſon caractére. *Idem pag.* 405.

Les Réſidens des Provinces-Unies font librement prêcher chez eux, non ſeulement dans les Cours des Princes Luthé-

Luthériens, où l'exercice de la Religion qu'on appelle Reformée, n'eſt pas moins ſévérement défendu, que celui de la Religion Catholique Romaine; mais auſſi à Conſtantinople, à Bruxelles, & même à Lisbonne, & à Madrid, à la veuë de l'Inquiſition. *Idem pag.* 417.

En l'an 1642. François de Andrade Leitao', Ambaſſadeur de Portugal à la Haye, ayant été trompé par un Maquignon, le retint priſonnier dans ſa maiſon. La femme du Maquignon en fit du bruit, ſur le quel la canaille s'étant aſſemblée, caſſa d'abord les vitres à coups de pierres; enfonça la porte de la ruë; força enſuite toutes les autres portes, les coffres, & bahus; emporta tout ce qu'il y avoit de vaiſſelle, & de meubles, avec tant de deſordre que tout ce que l'Ambaſſadeur, & ſes Domeſtiques pûrent faire, ce fut de ſe ſauver par le Jardin dans les maiſons voiſines. Les Bourgeois ſe mirent ſur les armes, & la Cour de Juſtice, avec le Magiſtrat de la Haye, ſe porta ſur le lieu pour arrêter le progrès du tumulte. L'Ambaſſadeur en fit des plaintes aux Etats-Généraux, & il y eut des Députéz qui étoient d'avis qu'il

le falloit dédommager, afin de décharger l'Etat du juste reproche, qu'on lui pouvoit faire d'avoir souffert qu'on eut violé le droit des Gens en sa personne, & en sa maison. Mais le droit des Gens fut encore negligé en cette occasion, & on obligea l'Ambassadeur à se contenter d'une méchante excuse, que les Etats lui firent faire par trois de leurs Députéz. L'Ambassadeur qui avoit publiquement enseigné le Droit, devoit savoir qu'il ne lui étoit pas permis de faire une prison de sa maison, & ce fut une grande imprudence à lui de se commettre avec une canaille, qui ne connoit point de milieu entre la plus debordée licence, & la plus infame servitude. Mais l'Etat étoit obligé de reparer une violence, qu'il ne pouvoit punir, & de le dédommager de ce qu'il avoit perdu dans ce soulevement populaire. *Idem pag.* 418.

Olivier Cromwel fit en l'an 1654. enlever Pantaleon de Sa e Meneses de la maison du Comte de Penaguiao', Ambassadeur de Portugal son frere, & le fit publiquement executer à Londres. Il est vrai que Pantaleon avoit fait une grande violence, en tuant mal à propos un Anglois

glois qui ſe promenoit avec ſon accordée, au lieu que l'on appelle le Nouveau change. Il eſt vrai encore, que les habitans de Londres furent extrêmement irritez de cette action, qui étoit capable de faire ſoulever la Ville; & qu'il étoit néceſſaire de leur donner quelque ſatisfaction. Mais il eſt vrai auſſi, que Cromwel les pouvoit ſatisfaire par des apparences, & qu'il devoit faire toute autre choſe plûtôt, que de violer le droit des Gens. Il le voulut bien ſacrifier avec ce Gentilhomme à ſon ambition; & après avoir commis un parricide, il ne craignoit point de commettre un ſacrilége. *Idem pag.* 419.

En l'an 1641. un Ambaſſadeur que le Roi de Portugal envoyoit en Hollande, paſſant par l'Angleterre, demanda à voir le Roi, qui ne fit point de difficulté de lui donner audience; mais il lui fit dire qu'il ne la lui donneroit que comme a un particulier, & qu'il ne lui permettroit pas de ſe couvrir. L'Ambaſſadeur ne vouloit point d'audience à cette condition. Le Roi de la Grande Bretagne n'étoit pas obligé de le traitter autrement. Il ignoroit le caractére de cet

étranger, qui n'avoit point de lettres de créance pour lui, & qui ne se pouvoit pas faire considérer comme Ministre public. *Idem pag.* 439.

Le Marquis de Fontenai-Marüeil, en succedant dans l'Ambassade de Rome au Maréchal d'Estrée, avoit ordre de négotier principalement la reception de l'Ambassadeur de Portugal, & l'accommodement du différend que le Duc de Parme avoit avec les Barberins pour le Duché de Castro. Il ne réussit ni dans l'un ni dans l'autre. *Idem pag.* 442.

L'Ambassadeur de Portugal Antoine de Souza de Macedo à qui les Etats des Provinces-Unies firent dire, qu'ils ne le reconoissoient plus pour Ambassadeur, & qu'on n'entreroit plus en conférence avec lui répondit fort sagement que l'un dépendoit des Etats, mais que l'autre dépendoit absolument du Roi son Maître seul. Que c'étoit lui qui lui avoit donné le caractére, que c'étoit lui que le lui pouvoit ôter, & que c'étoit entre ses mains qu'il prétendoit le remettre. *Idem pag.* 443.

Le Roi de Portugal ne pouvant faire admettre ses Ministres à la Cour de Rome,

me, ne voulut plus souffrir le Ministre du Pape dans son Royaume, d'où le S. Siége ne laissoit pas de tirer son revenu. Ayant pour cet effet fait venir le Vice-collecteur à l'audience vers la fin de l'an 1646. il lui dit, que puis que le Pape ne le vouloit pas reconnoître pour ce que tout le Royaume l'avoit fait, c'est-à-dire, pour Roi de Portugal, il n'étoit pas obligé de souffrir un Ministre de Rome dans sa Cour. Que lui Vice-collecteur étoit plus capable qu'aucun autre d'informer Sa Sainteté du véritable état des Eglises de Portugal, & de la nécessité de les pourvoir de Pasteurs. Que toutes les fois qu'elle admettroit ses Ministres, il seroit aussi prêt de recevoir ceux de Rome à bras ouverts, & que ce seroit avec joye qu'il verroit revenir le Vice-collecteur en qualité de Nonce. Qu'il avoit donné les ordes nécessaires pour la commodité de son voyage, & qu'il y avoit un vaisseau prêt qui le porteroit en Italie. On le fit embarquer la nuit suivante, & partir en même tems. Il y avoit six ans qu'on refusoit d'admettre ses Ministres à Rome; c'est pourquoi il n'étoit pas obligé de respecter ceux du Pape. *Idem pag.* 444.

 J'ai

J'ai parlé ailleurs de D. Antoine de Souza de Macedo, & de la réponse qu'il fit aux Etats. Cela est si véritable que quand même il y auroit eu guerre ouverte, & déclarée entre le Roi de Portugal, & les Etats, & que Don Antoine auroit été pris sur mer devant que d'arriver à Lisbonne, on n'auroit pû le déclarer de bonne prise. *Idem pag.* 448.

La Reine Christine de Suéde avoit reconnu le Roi de Portugal, & avoit même fait alliance avec lui : Elle avoit reconnu son Ministre, & lui avoit fait honneur aux cérémonies de son couronnement. Néanmoins quelques jours avant son abdication, elle s'avisa de commander au Maître de Cérémonies d'aller trouver Antoine da Silva e Sousa, Resident de Portugal avec un billet cacheté, & ordre de ne l'ouvrir qu'en la présence du Résident, de le lui dire, & d'en rapporter l'original à elle ; en lui en laissant une copie s'il désiroit en avoir une. Ce billet portoit. Que la Reine ne reconnoissant point d'autre Roi de Portugal, que Philippe IV. Roi d'Espagne, elle faisoit savoir au Résident du

du Duc de Bragance, prétendu Roi de Portugal, que son emploi étant inutile en cette Cour-là, il n'avoit qu'à se rétirer ; parce qu'à l'avenir on ne considereroit le Duc son maître, que comme un usurpateur. Toutefois, que puis que le Resident été venu en Suéde sous la foi publique, elle le feroit jouïr de la protection inviolable du Droit des Gens. Le Resident ne laissa pas de demeurer à Stokholm ; de jouïr de cette protection en effet, & de rentrer en la fonction de son emploi sous le regne de Charles Gustave. Ce n'étoit pas à la Reine à le dépouïller de sa qualité. *Idem. pag.* 448.

Le Pape Urbain VIII. pour n'offenser point l'Espagne, n'osoit admettre l'Evêque de Lamego, Ambassadeur du nouveau Roi de Portugal (1), & ne vouloit point qu'il entrât dans la Ville de Rome. La France le vouloit faire admettre, & employoit pour cela auprès du Pape le Marquis de Fontenai-Mareuïl ; mais celui qui lui obtint la permission devenir à Rome, ce fut le Cardinal

(1) Jean IV.

dinal Bichi. Il étoit Comprotecteur de France, & ſachant que le Pape ſe donnoit de grandes inquiétudes, depuis que l'Evêque étoit arrivé à Civita Vechia, il alla trouver le Pape, & lui dit: Qu'ayant appris que l'Evêque faiſoit état de venir à Rome, & que le Pape avoit réſolu de ne le pas admettre, il vouloit bien avertir Sa Sainteté, que ſi elle faiſoit loger l'Evêque à la Campagne, elle ſeroit obligé de lui donner des gardes, pour le proteger contre les inſultes, que les Eſpagnols lui pouvoient faire, ſi elle ne vouloit que ſa dignité fut violée en la perſonne de ce Prélat. Qu'il falloit avoüer, que le Roi de Portugal ne ſavoit pas encore bien faire le Roi; puis qu'il employoit à cette Ambaſſade, l'argent qu'il auroit bien plus utilement employé à achetter des armes, & à fortifier ſes Frontiéres. Qu'il y avoit auſſi de l'imprudence en ce qu'il envoyoit cette Ambaſſade devant que d'avoir fait ſonder ſi elle ſeroit agréable. Mais qu'il faloit avoüer auſſi que cette ſimplicité étoit une marque d'une devotion extraordinaire, dont le S. Siége tiroit la ſatisfaction de voir, que ce Prince avoit

paſſé

paſſé par deſſus toutes ces importantes conſidérations d'état, pour donner une illuſtre preuve du reſpect, & de la vénération qu'il avoit pour le Siége de Rome; dans l'intention de faire connoître au monde, qu'il vouloit commencer ſon regne par une ſi éclatante action de piété: Que pour mettre l'Evêque à couvert des violences des Espagnols, & l'esprit de Sa Sainteté en repos, il n'y avoit point de meilleur parti à prendre, que de permettre à l'Evêque de venir à Rome; qu'auſſi bien le Pape ſe déchargeroit par-là d'une grande dépenſe, qu'il ſeroit obligé de faire en faiſant garder l'Evêque à la Campagne. Il ne ſe peut rien voir de plus prudent, ni de plus adroit. Tout le raiſonnement du Cardinal étoit fondé ſur ce principe, que l'Evêque de Lamego ne ſeroit pas en ſureté hors de la Ville de Rome. Il ſemble que ce principe n'étoit pas fort véritable; parce que les Espagnols n'avoient d'autre intérêt, ſinon d'empêcher l'Evêque de venir à Rome, & d'y paroître en Miniſtre public; parce que par ce moyen le Pape ſe declaroit contre l'uſurpation. Plus il blâme la précipitation,

&

& l'imprudence du Roi de Portugal, plus il recommande ſon zèle, & ſa piété, & oblige le Pape à y faire une ſerieuſe réflexion. L'Evêque vint à Rome en effet, mais il auroit trouvé plus de ſeureté à la Campagne. Ce n'étoit pas l'intention du Cardinal Bichi de tromper le Pape, en lui conſeillant de faire venir l'Evêque de Lamego à Rome. *Idem. Partie II. pag.* 59. *&* 60.

Après la mort de Henri, Roi de Portugal, le Pape Grégoire XIII. envoya en Eſpagne le Cardinal Riario, en qualité de Légat. Le Comte de Saſtago, Viceroi d'Aragon, lui fit ſi grand' chere des qu'il entra dans ſon Gouvernement, que le Cardinal lui fit confidence du ſecret de ſa Legation. L'intention du Pape étoit de s'ériger en Juge; & de prononcer ſur le droit des Princes qui prétendoient à la Couronne de Portugal. Le Comte en donna avis au Roi, qui de ſon côté donna ordre, qu'on lui fit entrée ſolemnelle en toutes les Villes de ſon paſſage, où on fit tant de préparatifs, tant de feſtins, tant de combats de taureaux, & on lui donnât tant d'autres divertiſſemens, qui le Roi eut le

loiſir

loisir d'entrer en Portugal, & de pousser ses conquêtes, devant que le Cardinal le put joindre. *Idem. pag.* 70.

Ce fut en l'an 1497. & en l'an 1498. que Ferdinand le Catholique, & Emanuel Roi de Portugal, firent par D. Inigo de Cordoüe, Philippe Ponce, Dom Rodrigue de Castro, & D. Henri Coutinho, leurs Ambassadeurs, redoubler leurs instances pour la Réformation, à cause des scandales que la Cour de Rome donnoit tous les jours. Le Pape Alexandre VI. au lieu d'écouter leur remonstrances, leur dit des injures, & n'épargna pas mêmes leurs maîtres (1). Ils eurent une deuxième audience vers la fin de Décembre, & apperceurent fort bien en entrant, que l'on avoit renforcée les gardes; mais cela ne les empêcha pas de dire au Pape, que tout le monde savoit les moyens illegitimes, qu'il avoit employés pour se faire élire, &

(1) Quand il reçut les lettres du Roi de Portugal de la main de son Ambassadeur, il les rendit aux Cardinaux qui étoient présens en leur disant. Vide Legationem quam mitit nobis Rex Finis Terræ.

& que ſon élection étoit ſcandaleuſe, & vicieuſe. *Idem. pag.* 77.

Un certain Remarqueur de Bruxelles a fait l'apologie de cet Ambaſſadeur (1) de Portugal, aux Etats des Provinces-Unies, qui fut aſſéz infame pour trahir les intérêts du Roi ſon maître, & pour entrer publiquement dans le parti de ſon ennemi, devenant en même temps deſerteur, & traitre. *Idem. pag.* 187.

Wicquefort blâme auſſi fort D. Ferdinand Telles de Faro. (2) Le crime qu'il veut lui imputer, ne vient que de ce qu'il s'eſt jetté entre les bras du Roi de Caſtille ſon maître, improuvant la révolte de Portugal & l'Auteur. Or ſi la néceſſité, & la France ont obligé l'Eſpagne à déclarer le Portugal une Couronne libre, ce n'eſt que l'effet d'une des dures Loix du tems, à la quelle on ne conſent qu'avec répugnance, & les Portugais doivent encore m'avoüer, qu'ils perdent, & qu'ils n'ont pas cueïlli le fruit, dont ils ſe flattoient par cette fameuſe

(1) Dom Ferdinand Telles de Faro.
(2) Ambaſſadeur de Portugal aux Provinces-Unies.

meuſe révolution, puisque loin des charges qu'ils occupoient dans une Monarchie ſi vaſte, ils ſe doivent borner, & ne s'arrêter qu'à celles qu'on leur donne en un Etat ſi reſſerré, qui ne poſſede plus toutes ſes conquêtes des Indes, ni les autres en Afrique, & en Aſie. Outre qu'à Madrid on n'étoit pas chiche en penſions à les soulager ; quand on manquoit d'occaſion, & de moyens à les contenter autrement. Mais je reviens à Telles Faro.

La conſcience donc le touchant il ne pouvoit trahir les intérêts de ſon maître, puis que Philippe l'étoit, & non celui que dit l'Auteur, qui ſuppoſe un grand crime en ce qu'il éclairoit M. de Gamarre, Ambaſſadeur de Caſtille à la Haye, ſur les menées des deux Miniſtres de France, & d'Angleterre, mais il y étoit obligé, s'il eſt vrai qu'un ſujet l'eſt toûjours ; quoique la tirannie l'enchaine, & l'oblige à baiſer une autre main que la véritable, la néceſſité, & la violence le diſpenſant pour un tems d'un devoir que l'on étouffe, mais qu'il rend auſſi-tôt qu'il à lieu de ſe jetter aux piés de ſon Prince.

Ainſi

Ainſi l'on prend Faro, & ſa fidélité d'un biais fort injuſte, & malicieuſement on appelle trahiſon un ſervice, Alphonſe uſurpant alors la Couronne, qui n'étoit pas encore declarée libre, ni connuë ſur ce pié dans les principales Cours de l'Europe.

Or le zèle de Faro fut récompenſé, le Roi le fit Comte de la Rade, Général de bataille, & lui donna une Compagnie de Cavalerie aux Païs-bas, ſans les autres graces qui l'obligérent à publier un Manifeſte digne de lui, & de l'action qu'il venoit de faire. L'Auteur traite iniquement la choſe, & je la prens de l'air qu'il faut, car en effet la vérité a bien de la force & l'infidélité des remords, quand le cœur ſe jette dans un parti oppoſé au légitime.

Ce Comte y avouë; que depuis la révolution des affaires de Portugal, il avoit toûtours conſervé ſa fidélité toute pure au Roi Catholique, qu'il jugeoit être ſon légitime Souverain. Qu'il avoit été obligé d'accepter l'Ambaſſade de Hollande, parce qu'ayant déja réfuſé pluſieurs autres emplois, il n'avoit pas pû réfuſer celui-ci, ſans ſe rendre ſuſpect.

Que

Que le pouvoir qu'on lui avoit donné à Lisbonne, étoit tellement limité, qu'il étoit impossible de faire, réussir sa négociation aux conditions qui y étoient contenuës ; que la France la traversoit, & que Mr. de Thou, Ambassadeur de France à la Haye, étoit celui qui s'y opposoit le plus fortement. Au reste qu'il ne croyoit pas que l'on put blâmer sa retraite, puis qu'il ne la faisoit que par un mouvement de devoir qu'il avoit pour son Prince légitime. C'est le fil, & le gros du Manifeste.

Mais le Ministre improuve ces raisons si fortes, si touchantes, & si réelles, que la médisance seule, qui noircit les choses les plus innocentes, y trouve quelque prise, & y donne un autre tour que le véritable. *Réflexions sur les Mémoires pour les Ambassadeurs, & réponse au Ministre prisonnier, pag.* 23.

La Reine Christine de Suéde fit dire à l'Ambassadeur que le Duc de Bragance (1) lui envoyoit après son Couronnement, qu'elle ne connoissoit point d'autre Roi de Portugal que Philippe IV. Roi

(1) Jean IV. Roi de Portugal.

Roi d'Espagne; inferant que son action étoit plus généreuse que politique ; car si l'on ôte la France, l'Angleterre, & les Provinces-Unies ; ni le Pape, ni l'Empereur, ni Venise, ni personne n'admit cette Ambassade ; les uns agirent par passion, & comme ennemis ; & les autres en desintéressez, qui ne pouvoient souffrir ce soulévement, & en craignoient la suite, & l'exemple. *Idem. pag.* 27.

Les promesses, & espérances ont gagné, ou seduit plusieurs comme Telles de Faro (1) à la Haye, outre qu'il y étoit obligé. *Idem. pag.* 30.

Cromwel ordonna que l'on exécutât le Frére de Pantaleon de Sa, Ambassadeur de Portugal, le faisant tirer de la maison même, où il avoit cru trouver un azile ; pour donner, comme il disoit, cet exemple à la justice, & pour contenter le peuple, qui ne pouvoit voir impuni le meurtre d'un de ses Bourgeois : quoique tous les Ambassadeurs s'employassent pour lui, & eussent demandé avec empressement sa grace, & même ce-

(1) Ambassadeur de Portugal.

celui d'Espagne, mais Bisaccioni (1) ne le croit point. *Idem pag.* 43.

Mémoires, & Négociations Sécrettes de diverses Cours de l'Europe, par Mr. de la Torre. Tome premier à la Haye 1721. *Ce Livre à été dedié a Mr. le Comte de Tarouca, par le Libraire Adrien Moetjens. Voici l'Epitre Dedicatoire.*

A Son Excellence Monseigneur Jean Gomes de Silva, Comte de Tarouca, Seigneur des Villes de Tarouca, de Lalim, de Lazarim, de Panalva, de Gulfar, & leurs dépendences, Commandeur de Villecova, du Conseil de S. M. le Roi de Portugal, Mestre de Camp-Général de ses Armées, Ambassadeur extraordinaire, & premier Plénipotentiaire au Congrés de Paix à Utrecht, & à Cambrai &c. &c. &c.

MONSEIGNEUR. Nous avons vu avec plaisir en divers endroits de ces Mémoires, dont nous avons entrepris l'impression & que

(1) Guerre Civile d'Inglit. Lib. 3. fol. 235.

que je prens la liberté de dédier à Votre Excellence, la justice que l'Auteur rend à l'illustre Maison de Telles de Silva. Dans ce premier Volume il réprésente seulement en abregé, les grandes vertus, les faits glorieux, & les services importans rendus au Roi, & à la Patrie par le Marquis d'Alegrete, Premier (1) Ministre d'Etat, Pere de V. E. ensuite par elle-même, par le Marquis son frere, mais dans les Volumes suivans son sujet l'oblige de s'étendre sur un si beau sujet.

L'Auteur qui est un Castillan, ne sauroit, Monseigneur, dans cette occasion être soupçonné de flaterie. Il ne donne point de vaines loüanges; ce sont des faits simples, précis, & bien averrez qu'il rapporte, & sur les quels est fondée la gloire éclatante, & immortelle de V. E. & de sa Maison. Il ne pouvoit se refuser à l'évidence, sans se decrier lui-même, sur tout à l'égard de la Maison de Telles de Sylva, si illustre dans l'Anti-

(1) Jamais il n'a eû cet emploi: il étoit bien Ministre d'Etat, mais non pas le premier.

l'Antiquité, & si fameuse dans toutes les Histoires d'Espagne, & de Portugal. (1)

C'est à l'Historien à faire voir dans son Ouvrage, en quoi V. E. est plus digne d'admiration, ou comme grand Politique, & grand Ministre, ou comme habile, & vaillant Général, ou enfin comme Personne privée. Pour parler de ce qui peut être de ma conoissance: Est-il un Seigneur qui ait plus de probité, & de droiture, qui soit plus poli, plus généreux, plus magnifique, plus accompli, & plus généralement aimé, & estimé?

Pour

(1) La Maison de Silva est aussi illustre que le Libraire Moetjens le dit. La famille de Telles de Silva qui porte le titre de Marquis d'Alegrete en Portugal, de la quelle le Comte de Tarouca étoit Cadet, n'étoit pas fort éclatante avant l'alliançe faite depuis peu avec la fameuse Maison du Duc de Cadaval. C'est de ce tems-là que la famille d'Alegrete à commencé à se faire voir. C'est ce qu'il est facile de prouver par l'arbre Généalogique de cette famille, imprimé dans le Livre qui a pour titre: Theatro Genealogico das principaes familias de Portugal, por D. Tivisco Nazao Zarco y Colona, sans nommer d'autres Généalogistes qui en parlent plus desavantageusement.

Pour me restaindre, Monseigneur, à ce qui me regarde, permettez moi de me servir de cette occasion pour présenter très-humblement à V. E. les prémices de mes hommages. Je ne parois pour la premiére fois dans les Livres, que pour donner des témoignages publics de mon dévouëment absolu pour le service de V. E. Ces sentimens, Monseigneur, me sont héréditaires; feu mon pere est mort pénétré de la plus vive reconnoissance de la puissante protection, dont V. E. à toûjours eu la bonté de nous honorer. Ma mére n'en est pas moins touchée. Pour moi, Monseigneur, si mon incapacité ne me permet pas de m'exprimer dans des termes assez fleuris, mon cœur, au moins fait son devoir. Je suis assûré, & je le sens, qu'il n'est personne, qui soit avec plus de zéle, & un plus profond respect que moi, Monseigneur, de Votre Excellence, le très-humble, très-obéissant, & très-devoüé Serviteur, Adrien Moetjens.

L'Empereur (1) Envoya le Comte Charles de Wallenstein en Portugal, (2) pour

(1) Charles VI.
(2) En 1699.

pour engager cette Couronne à soutenir ses droits en Espagne a l'égard de la même Monarchie. *Mémoires & Negotiations Secrettes de diverses Cours de l'Europe, par Mr. de la Torre, à la Haye 1721. I. Tom. pag. 229.*

Mémoires & Négociations Secrettes de diverses Cours de l'Europe, par Mr. de la Torre, Tome III. à la Haye, 1724. *Cet livre à été dédié par le Libraire Moetjens à l'Envoyé de Portugal. Voici l'Epître Dédicatoire.*

A son Excellence, Monsieur Diogo de Mendoça Cortereal, Grand Trésorier de la Ville de Barcellos, & Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Portugaise, auprès des Etats Généraux des Provinces Unies des Païs-Bas, &c. &c.

MONSIEUR. L'Ouvrage que j'ai l'honneur de vous présenter ne pourroit manquer de réussir auprès d'un Seigneur qui joint, comme vous faites, des lumiéres étenduës, & un discernement fin, ne fut-il recommandable que par

 l'illus-

l'illuſtre nom de Tarouca, dont le prémier volume eſt honoré.

Mais Votre Excellence aura non ſeulement le plaiſir d'y voir des Négociations ſecrettes, placées dans un beau jour; des Intrigues délicates, ſuivies avec beaucoup de pénétration, & des affaires où il ne s'agiſſoit pas de moins que de la tranquilité de l'Europe entière, exposées d'une manière pleine de netteté. Quelle part n'y prendez vous pas encore, Monſieur, en ſongeant à celle qu'un illuſtre Pére (1) avoit aux choſes qui en ſont le ſujet? Vigilant Miniſtre dès-lors, il brilloit par cette ſageſſe qui lui à concilié l'eſtime de ſes Rois, l'amour de ſa Patrie, & la vénération de la Hollande, & de la Caſtille, ou ſon mérite a été connu par ſes négociations, dans le conduite que ce Seigneur tenoit durant les fameux différens qui partageoient la Chrétienté. Votre Excellence, trouvera un Miniſtre habile, desintéreſſé, plein de zèle. Elle verra un Miniſtre

(1) Diégo de Mendoça Corte Real, allors Sécretaire d'Etat de Portugal, de qui l'Envoyé Diégo de Mendoça étoit fils naturel.

Ministre constamment attaché à des maximes sûres, genéreuses, sublimes; en un mot, Monsieur, vous reconnoitrez Monsieur votre Pére; car à quel autre ce portrait peut-il convenir bien qu'à lui. Vous l'y reconnoitrez, dis-je, plein de vertu, de prudence, & de grandeur d'Ame, comme nous le reconnoissons déja en la personne de Votre Excellence. Enfin, vous le trouverez aussi digne du haut poste qu'il occupe, que nous vous trouvons au dessus de celui que vous remplissez en ces Provinces. Fondé sur ces raisons, je me flatte Monsieur, que Votre Excellence, voudra bien honorer cet Ouvrage de sa protection, je vous la demande humblement, & je vous supplie d'agréer cette marque du profond respect avec le quel je suis, Monsieur, de Votre Excellence, le très humble, & très obéissant, & très dévoué, Serviteur, Adrien Moetjens.

L'Amirante de Castille suivant le parti de la Maison d'Autriche (1) entretenoit correspondance à Lisbonne par le moyen

(1) En 1702.

moyen de Don Diego de Mendoza, Envoyé de Portugal en Madrid, & de Roque Monteyro. *Mémoires, & Négociations Secrettes de diverses Cours de l'Europe, par Mr. de la Torre, à la Haye, 1724. Tome IV. pag. 7.*

Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, par le Pére Labat, Tome I. à la Haye 1724. 4. Cet Ouvrage à éte dédié à Mr. Diego de Mendoça Corte Real, Envoyé de Portugal. Voici l'Epitre Dedicatoire.

A Son Excellence, Monsieur Diego de Mendoça Corte Real, Grand Trésorier de la Ville de Barcellos, & Envoyé extraordinaire, & Plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi de Portugal, auprès de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies, &c. &c. &c.

Monsieur. Ayant à publier ici une nouvelle, & curieuse rélation des Iles Antilles de l'Amérique, nous avons crû ne la pouvoir mieux dédier qu'au Ministre d'un Prince, qui est si puissant dans cette partie du monde, & qui en tire

tire de si grands avantages, comme on voit par les riches Flotes qui viennent si souvent du Brésil. Ces richesses se font remarquer dans la magnificence avec la quelle les Seigneurs Portugais, & sur tout les Ministres de Sa Majesté Portugaise, se distinguent dans toutes les Cours de l'Europe. Nous en avons vû de beaux exemples dans votre illustre Prédécesseur Monsieur le Comte de Tarouca, & dans les commencemens de Votre Excellence, qui a sû d'abord gagner l'estime des plus considérables personnes de cet Etat. Des prémices aussi heureuses nous assûrent, qu'elle continuera à soûtenir dignement le haut Caractère, dont son Auguste Maître l'a revêtu.

D'ailleurs le [illegible] de l'illustre Maison de Mendoça, qui coule dans les veines de Votre Excellence; Fils de Monseigneur Diego de Mendoça Corte Real, Prémier Ministre (1) & Sécrétaire d'Etat

(1) Le Sécretaire d'Etat Diégo de Mendoça Corte Real étoit un grand Ministre: depuis qu'il à manqué nous connoissons mieux son mérite. Il soutenoit, sans parler des autres emplois l'expedition de toutes les trois Sécretai-

tat de Sa Majesté Portugaise, qui après avoir servi son Prince trois ans dans le même poste que Votre Excellence remplit si dignement ici, & quinze ans dans la même qualité à Madrid, a depuis dix-huit ans conduit les affaires de Portugal avec tant d'habilité, & de prudence: ce sang nous répond des services que Votre Excellence rendra à son Prince, & à sa Patrie, en cultivant cette amitié étroite qui a subsisté si long-tems entre le Portugal, & cet Etat au grand avantage de l'un, & de l'autre.

Souffrez donc, Monsieur, que profitant de cette prémiere occasion que nous avons euë depuis votre arrivée ici, nous vous donnions cette marque publique du profond respect, & du dévouëment avec n[illegible] les

cretairies du Royaume de Portugal, dans lesquelles sont employez présentement trois différentes personnes, savoir Mr. Antoine Guedes Pereyra, Mr. Marc-Antoine d'Azevedo, & Mr. Pierre da Motta. Cependant Mr. de Mendoça n'étoit pas premier Ministre: & comment pouvoit-il l'être, s'il n'étoit pas même Conseiller d'Etat! La charge de premier Ministre n'est pas en usage dans le Portugal.

les quels nous sommes, Monsieur, de Votre Excellence, les très humbles, & très obéissans Serviteurs, Pierre Husson, Thomas Johnson, Pierre Gosse, Jean van Duren, Rutgert Alberts, Charles le Vier.

La Province de Hollande nomma trois Députez pour les Conférences qu'on eût en 1685. avec Telles de Faro, sur les affaires du Portugal; mais on convint qu'elle n'auroit que deux voix sélon l'ancien usage, le troisième Commissaire n'ayant été choisi que parce qu'il étoit mieux instruit du Commerce, & des Démêlez qu'on avoit sur le Brésil. *Annales des Provinces Unies, par Mr. Basnage, à la Haye, 1719. fol. Chap. 38. pag.* 143.

Les Barberins chasséz de Rome, (1) & le réfus qu'on fit d'admettre les Ambassadeurs de Portugal à l'Obédience, achevérent de brouiller la Cour de Rome avec celle de France, qui arma pour mettre le Pape à la raison. *Idem* §. 21. *pag.* 12.

L'Ambassadeur de Portugal sollicitoit les

(1) En 1645.

les Etats Généraux d'écouter ses Propositions, qui tendoient à donner une Place en Portugal, pour servir à la Compagnie Occidentale de Garentie, pour la restitution de la Bahia de Todos os Santos, & qu'ensuite on penseroit serieusement à calmer les troubles, & à réparer les pertes qu'on avoit faites en ce Païs-là. *Idem l'an* 1647. §. 74. *pag* 86.

Quoique la Grande Assemblée n'eût été formée que pour prévenir, ou calmer les troubles domestiques; cependant on ne laissa pas d'y traitter quelques affaires étrangéres; car elle donna audience à Dom Antoine de Sousa de Macedo, Ambassadeur de Portugal. La chose étoit d'autant plus singuliére qu'on avoit refusé d'aller le recevoir, & de le laisser entrer à la Haye avec les Cérémonies ordinaires, & qu'il avoit demandé plusieurs fois inutilement, à l'exemption des droits qu'on accorde aux Ministres étrangers, & que les sujets sont obligéz de payer. La République, fatiguée d'une longue suite d'artifices que l'Ambassadeur précédent avoit employez pour éluder le Traitté de Paix, étoit résoluë de ne faire aucune attention à son Successeur. Elle auroit

auroit même rompu entiérement avec le Roi, si l'on n'avoit appréhendé de voir les mers couvertes de Pirates, qui prendroient le Pavillon Portugais, à fin de piller avec plus de sureté les Vaisseaux Hollandois. En effet, la France, & le Portugal unis d'intérêts, & en guerre contre l'Espagne, armant en course, auroient fait grand tort au Commerce. Avant que de donner audience à l'Ambassadeur, on prit la résolution de régler les forces maritimes, qu'on devoit employer en faveur de la Compagnie des Indes, tant à l'Amérique qu'en Europe, à fin d'obliger par la crainte l'Ambassadeur, à accepter en peu de jours les articles qu'on lui proposeroit pour le rétablissement de la Compagnie au Brésil.

L'Ambassadeur, ayant pris séance dans la Grande Assemblée, se plaignit de ce qu'on avoit violé le droit des Gens, en l'obligeant de se rendre *incognito* à la Haye, & en lui réfusant l'audience qu'il avoit demandée depuis cinq mois. Il fit valoir les services, que le Roi Sébastien avoit rendus à la République contre l'Espagne, en envoyant du secours au Prince d'Orange, & ajoûta que si malgré

gré le peu de reconnoissance que l'Etat en avoit témoigné, le Roi faisoit de nouvelles démarches pour rétablir l'amitié, ce n'étoit ni par crainte, ni par foiblesse, mais à fin d'épargner le sang que la guerre fait nécessairement répandre. Enfin, en relevant les Forces, & la situation du Portugal, il montra que c'étoit par ce Royaume qu'on pouvoit attaquer l'Espagne avec plus de facilité, & de succes, comme si on avoit eu quelque dessein de rentrer en guerre.

Les Députez entrérent en suite en Conférence, & demandérent trois choses: l'une étoit la Restitution de tous les Forts, Capitaineries, & Places prises sur les Hollandois pendant la derniére guerre, depuis Rio Real, ou Riviére Royale, jusqu'à Siara inclusivement, avec les Esclaves, les Bêtes, & le Sucre. L'autre que pour dédommagement des pertes, on payat un certain nombre de Bœufs, & de Moutons, & pendant dix années mille Caisses de Sucre. Enfin, qu'aprés avoir rendu à la Compagnie l'Ile de St. Thomé, qui est sous la Ligne, on lui laissât cette partie de la Côte d'Afrique, qui s'étend depuis le Cap de

de Lopo Gonſalves jusqu'à la Riviére de Coanza.

L'Ambaſſadeur fit difficulté de répondre à ces Articles parceque la Reine de Suéde offroit ſa Médiation pour terminer ce différent, & que le moindre avantage qu'il pouvoit en retirer étoit de gagner du tems. Mais les Députez ayant demandé une réponſé poſitive dans dix jours au plus tard, il déclara qu'il ne s'agiſſoit point de la reſtitution de Pernambouc quoique promiſe par ſon prédéceſſeur, ni de celle du Bréſil quoiqu'il en eût le pouvoir par ſes Inſtructions, parceque les Habitans de ce Païs-là ne vouloient pas rentrer ſous la Domination des Hollandois, qui l'avoient ravagé, & que le Roi ſon Maître ne pouvoit pas les y contraindre par la force, pendant qu'il étoit en guerre avec l'Eſpagne. Mais il offroit de payer huit millions à la Compagnie, & huit cens mille Livres aux Orphelins de Zélande, qui y étoient intéreſſéz. Il prétendoit même que ces offres étoient ſi juſtes, qu'on ſe conſoleroit aiſément, ſi la République déclaroit la guerre, après les avoir réfuſées. Il ne laiſſoit pas d'avoir

peur qu'une rupture ouverte n'attirât de nouveaux ennemis aux Portugais, qui en avoient assez sur le bras; & a fin de prévenir le mal, il distribua des Présens si considérables que l'Etat, & la Cour de Justice furent obligéz d'informer contre ceux qui les recevoient.

D'un autre côte, cet Ambassadeur se chargea de dettes; & ses Créanciers voyant qu'on ne le regardoit plus comme un Ministre public, depuis son réfus, & le terme expiré, agirent contre lui devant la Cour; mais les Etats, qui lui laissérent la connoissance de cette affaire, ne voulurent pourtant pas permettre qu'on violât le Droit des Gens, en le retenant pour dettes. Au contraire on lui donna un Passeport, & il alla s'embarquer à Hambourg.

Après son départ, le Prince de Portugal, qui s'étoit retiré à la Haye, fit de grandes instances, pour être mis en possession de tous les effets que Sa Majesté Portugaise avoit en Hollande, parce qu'il prétendoit qu'étant descendu en ligne directe de Louïs (1), fils d'Emanuel;

(1) Louïs eût Antoine qui prit le Titre de Roi

nuel; la Couronne lui appartenoit, & que Jean IV. Duc de Bragance, l'avoit usurpée sur lui: les Etats Généraux ne voulurent point entrer dans la discussion de ses Droits, qui pouvoient être contestez. On se contenta d'avertir les Marchands Hollandois établis à Lisbonne de se retirer, & de prendre leurs mesures pour la sureté de leur Commerce, avant l'expiration de la Trève au mois de Juin. Après ce tems expiré, on permit à la Compagnie des Indes Orientales d'attaquer les Vaisseaux Portugais, tant au-delà qu'en déça de la Ligne, & de leur faire la guerre comme aux Ennemis déclarés de l'Etat. *Idem l'an* 1651. §. 27. *pag.* 211. §. 28. *pag.* 212. §. 29. §. 30.

Roi de Portugal, après la mort de Sébastien. D'Antoine nâquit Emanuël, qui épousa en 1597. une Fille de Guillaume I. Prince d'Orange, il mourut à Bruxelles, & Louis son fils passa à la Haye.

CHAPITRE V.

Mémoires qui traitent des Saints, Cardinaux, Prélats, Grands Capitaines, Vicerois, Gouverneurs & Ministres Séculiers, & Ecclésiastiques ; Familles, & Personnages illustres en toutes sortes des professions, qui ont fleuri dans le Royaume de Portugal, & dans tout son domaine, & aussi de toutes les Personnes illustres Etrangéres qui ont été dans le même Royaume, & dans les autres Païs de sa domination.

JEan de Dieu, Fondateur de l'Ordre de la Charité, étoit natif de Montemor o Novo, Ville de Portugal avec titre de Comté en la Province d'Alemtéjo. Il fut si touché, dans un Sermon fait par le célèbre Jean d'Avila, qu'il abandonna toutes choses pour se donner entiérement à Dieu dans le service des malades. Et pour exécuter ce dessein, il se retira dans l'Hôpital de Grenade, où il jetta les prémiers fondemens de

son

ſon inſtitut ; que le Pape Leon X. approuva en 1520. Jean de Dieu mourut le 8. Mars 1550. âgé de 55. ans, & après ſa mort le Pape Paul V. a confirmé ſa Congrégation comme un Ordre Réligieux, où l'on fait un quatrième vœu de ſe conſacrer au ſervice des pauvres. Caſtre, & divers Auteurs ont écrit ſa vie. Jean crioit toûjours : faites bien mes Fréres. Et pour cette raiſon les Italiens appellent ces Réligieux: Fatte ben Fratelli. *Moreri Dict.*

Martin, Evêque de Brachara en Espagne, vivoit dans le VI. Siécle. Il étoit venu d'Orient en Espagne, & y avoit converti les Sueves Ariens, à la Foi Catholique. Il rebâtit les Egliſes, reforma le Clergé, & fut Abbé du Dumio, qu'il gouverna avec tant de ſainteté, que le Siége de Brachara venant à vacquer, il fut élû Evêque par le conſentement unanime du Clergé, & du peuple. Il vécut dans l'Epiſcopat d'une façon qui fit bien voir, que Dieu l'y avoit appellé, & fut un exemple de toutes les vertus. Il préſida au II. Concile de Brachara tenu l'an 572. qui étoit le 610. de l'Ere d'Espagne. Le Cardinal

Baronius, estime qu'il mourut l'année après la célébration de ce Concile, mais il y a plus d'apparence que ce ne fut qu'en 580. qu'il eut pour Successeur Pantarde, le même qui souscrivit au III. Concile de Tolede en 589. Isidore de Seville dit, qu'il avoit lû de lui un livre intitulé. De la différence des quatre Vertus Cardinales, & un Volume d'Epîtres. Il dédia le prémier Ouvrage au Roi Ariamire, qui le chérissoit, & l'honoroit pour sa doctrine, & pour sa sainteté. C'est la même Piece, que nous avons dans la Bibliotheque des Péres, & dans un Volume à part imprimé à Bâle par les soins de Gilbert Nozorene, avec ce titre: *Formula honesta vitæ, sive, de Differentiis quatuor virtutum Cardinalium.* Le même Saint Prélat recueïllit encore des Canons Orientaux au nombre de vingt-cinq, qu'il dédia au même Ariamire, & au Synode de Brachara. Ces Canons sont dans l'édition des Conciles de Bini. On attribue encore au même Martin une traduction des Sentences des Péres de Egypte, que nous avons dans les vies des Péres de Rosweidus. *Le X. Concile de Tolede fait mention de lui, Sigebert*

bert en parle aussi in Cat. C. 19. *&* 117. *S. Isidore C.* 22. *de Vir. illustr. Honoré d'Autun, Lib.* 3. *C.* 26. *de Lumin. Eccl. Tritheme, Baronius, Bellarmin, Garsias Loaisa, Ambroise Morales, Arnoul Wion, Possevin, le Mire, &c.*

Mello, Famille de Mello, est une Maison de Portugal, Branche de celle de Bragance, & elle en a fait diverses autres. Alvare de Portugal I. du nom Sieur de Ferreira, étoit troisième fils de Ferdinand I. Duc de Bragance. Il fut Président du Conseil en Castille, & Chef de la Justice en Portugal, & il épousa Philippe de Mello, fille, & hérétiere de Roderic, Comte d'Olivença & d'Isabeau de Meneses. Alvare eut entre autres enfans de cette alliance, Roderic qui suit, & George tige des Comtes de Gelves en Castille. Roderic de Mello, & de Portugal, Marquis de Ferreira, & Gouverneur de Tanger épousa en 1. nôces Léonor d'Almeida, fille de François Viceroi des Indes, & en 2. Béatrix de Meneses. Il eut de la prémiére Alvare de Mello II. du nom, qui mourut jeune, laissant de sa femme Marie de Villena, fille de Jean de Silva, Comte de

Portalegre, un fils unique, ſavoir Alvare de Mello III. du nom qui fut tué l'an 1578. à la bataille d'Alcaçer, ſans avoir eu des enfans de Marie d'Alcaçova ſa femme: 2. François, qui ſuit, & 3. Philippe, femme d'Alvare de Silva, Comte de Portalegre. François de Mello I. du nom, Marquis de Ferreira, & Comte de Portugal prit alliance avec Eugenie, fille de Jaques de Portugal, Duc de Bragance. Leurs enfans furent Roderic, tué à la bataille d'Alcaçer: Nuno Alvares qui ſuit; Jean, Evêque de Viſeo: Conſtantin qui a fait la branche des Comtes d'Aſſumar, dont je parlerai dans la ſuite; & Jeanne Abbeſſe de Villaviciofa. Nuno Alvares de Mello mourut en Afrique, & il laiſſa entr'autres enfans de Mariane de Caſtro Oſorio ſon épouſe, François de Mello II. du nom, Chevalier de l'Ordre de S. Jaques, Grand Veneur de Portugal, & Général de la Cavalerie. Celui-ci ſe déclara en 1640. pour Jean IV. Roi de Portugal, que le fit Grand Maître d'Hôtel de ſa Maiſon, & l'en envoya Ambaſſadeur en France, l'an 1641. Il ſe trouva l'an 1644. à la bataille de Badajoz, & il mourut

rut à Lisbonne le 27. Mars de l'an 1645. François de Mello épousa en 1. nôces Marie, fille de Lope Moscoso Osorio, Comte d'Altamire, & de Léonor de Sandoval, & en 2. Jeanne Pimentel, fille d'Antoine, Marquis de Tavora, Viceroi de Valence. Il a laissé de cette seconde Nuno Alvares de Mello II. du nom, Duc de Cadaval, Marquis de Ferreira. C'est lui qui a pris l'an 1671. une seconde alliance, avec Marie Angelique Henriette de Loraine, fille aînée de François, Comte de Harcourt, & d'Anne d'Ornano. Ce Constantin de Bragance, & de Mello fils puîné de François II. du nom, comme je l'ai dit, fut Grand Commandeur de l'Ordre de Christ. Il épousa 1. Marie, fille de Ferdinand de Meneses, & 2. Béatrix de Castro, dont-il eut François, qui suit; Jean, Religieux Carme; & Alvare Chevalier de Malte, Commandeur de Thavera. François de Mello, Marquis de la Tour de Lagunas, Comte d'Assumar, a été Viceroi des deux Siciles, Gouverneur du Milanez, & puis du Païs-Bas. Il perdit la bataille de Rocroy, que le Duc d'Anguien, gagna le 19. Mai de

l'an. 1643. François de Mello épousa Antoinette, fille de Henry de Sousa, Comte de Miranda, dont il a laissé des enfans. Il ne sera peut-être pas inutile de remarquer, que Caramuël a fait en faveur du Comte d'Assumar, une Généalogie, qui contient cinquante, ou soixante Tables, & qu'il le fait descendre des Empereurs d'Orient, & d'Occident, & de toutes les Maisons Souveraines de l'Europe. Je pense pourtant que sans faire tant de bruit, il suffiroit de dire, que les Comtes d'Assumar, Cadets du Marquis de Ferreira, ont pour tige les Ducs de Bragance, qui descendent des Rois de Portugal alliez à ces grandes Maisons. *Moreri Dict.*

Réflexion sur ce qui a été fait au Maréchal de Schomberg.

Ce Maréchal méritoit d'autant plus de reconnoissance des Rois de France, & de Portugal, que n'étant point né leur sujet, il n'avoit pas laissé de leur rendre des services très importans, avec la derniére fidélité.

Néanmoins, il s'est vu contraint, sur ses vieux jours, par les ordres du prémier de ces deux Princes, de sortir de Fran-

France, qui étoit sa Patrie d'élection, où il avoit pris femme, & acheté bien des Terres. Ces mêmes ordres lui ayant fixé une retraite en Portugal, il esperoit d'y passer tranquillement le reste de sa vie, à cause de la considération, que ses longs, & très-utiles services lui avoient acquis en cette Cour-là; mais rien n'a été capable de le mettre à couvert des persécutions de l'Inquisition; ni le souvenir des obligations qu'on lui a; ni le respect, que les Portugais doivent avoir pour tout ce qui leur vient de la part du Roi de France, à qui ils doivent l'avantage de n'être pas une Province de la Monarchie Espagnole, & qui les soutint puissamment, lors même qu'il ne le pouvoit faire, sans violer un des Articles les plus clairs du fameux Traitté des Pyrenées; ce qui a commis sa réputation, & attiré sur lui cent mille reproches de mauvaise Foi, dans une infinité de Libelles; il a donc fallu que ce Maréchal se soit remué encore une fois, & ait cherché des Asiles bien loin de la pâte du loup; je veux dire, des Païs où régne le persécutant Papisme. *Commentaire Philosophique sur ces paroles*

de

de Jésus-Christ. Contrain-les d'entrer, par Mr. Bayle, Tome II. Part. 4. Chap. 26. pag. 412.

En 1641. Michel Adrien Ruyter, Lieutenant Amiral Général des Provinces Unies, fut envoyé au secours des Portugais contre les Espagnols, & fait Contre-Amiral. Ayant avancé jusqu'au milieu des ennemis dans le combat, il donnat la chasse à plusieurs Vaisseaux, & le Roi de Portugal le loüa hautement de ses bons services. *Moreri Diction.*

En 1685. la Religion Protestante ayant été abolie en France, le Maréchal de Schomberg n'étant pas de humeur de l'abandonner, on lui permit de sortir de France, mais à condition qu'il iroit en Portugal. *Moreri Dict.*

Gonçalo da Silveira, Jésuite, étoit Portugais, & illustre par sa naissance. Il fut envoyé en Afrique où il eut le bonheur de faire du progrès, & de baptiser le Roi de Monomotapa, avec la Princesse sa mere, & trois cens Seigneurs de sa Cour. Mais ensuite ce même Roi s'étant laissé gagner aux artifices des Prêtres Idolatres, commanda que le P. Silveira

veira fut étranglé, & son corps jetté dans l'eau; ce qui fut exécuté le 15. Mars 1561. On fit mourir avec lui cinquante hommes, qu'il avoit convertis en ce même jour. *Alegambe Bib. Patr. Soc. Jésu.*

Béatrix de Sylva, Fondatrice des Religieuses dites de la Conception, étoit de Portugal, sœur du B. Amedée de Sylva, & de Jaques de Sylva, premier Comte de Portalegre. Elle fut élevée auprès de l'Infant Isabelle, fille de Jean Connétable de Portugal, & petite fille de Jean I. de ce nom, Roi de Portugal, dit le Pere de la Patrie, & de Philippe d'Angleterre Lancastre: & cette Princesse ayant été mariée l'an 1447. avec Jean II. Roi de Castille, elle mèna avec elle Béatrix de Sylva. La beauté de cette Dame lui fit bien-tôt un grand nombre d'amans, qui s'empressérent de la servir, & de meriter quelque part dans ses bonnes graces; mais ces soins furent inutiles, & elle n'avoit de véritable attachement, que pour les choses saintes. En effet, dès ce tems on assure qu'elle avoit fait vœu de chasteté. Cependant la jalousie ayant suivi les desirs de ses amans, cette funeste

neſte paſſion cauſa de fâcheuſes querelles. Quelques Dames qui regardoient la beauté de Béatrix de Sylva avec envie firent cent contes à ſon deſavantage, & la Reine y ajoûtant foi, la fit arrêter. Elle ſouffrit beaucoup dans la priſon; mais ce fut avec tant de conſtance que cela ſeul contribua à perſuader, qu'elle étoit innocente. On la mit en liberté, lors qu'il y avoit le moins d'apparence qu'on dût ſe ſouvenir d'elle. Ce fut alors que mépriſant les offres avantageuſes qu'on lui faiſoit à la Cour, elle ſe retira chez les Religieuſes de S. Dominique de Tolede, où elle paſſa plus de 35. ans. Enſuite elle fonda vers l'an 1484. l'Ordre de la Conception approuvé par le Pape Innocent VIII. La Reine Iſabelle de Caſtille lui donna à Tolede une Maiſon où elle entra avec 12. filles, qui embraſſérent ſon inſtitut, & elle y mourut preſque dans le même tems. *François Gonzague, en ſa Vie. Vaſconcellos &c.*

Michel Sylvius, Cardinal, étoit Portugais. Il étoit ſavant, & bon Poëte. Il fut Ambaſſadeur d'Emanuel Roi de Portugal, vers les Papes Léon X. & Adrien VII. Jean III. Roi de Portugal fils d'Emanuel,

manuel, lui donna l'Evêché de Bisonto; & au mois de Décembre de l'an 1541. il fut fait Cardinal Prêtre de l'Eglise des Apôtres; peu de tems après Légat de la Marche, ensuite Cardinal du titre de Sainte Praxede, & enfin de Sainte Marie au delà du Tibre. C'est ainsi que ce grand homme passa sa vie dans les dignitez de l'Eglise, & il eut pû parvenir à quelque chose de plus grand, si la mort ne l'eût enlevé si-tôt. Il mourut au mois de Juin de l'an 1556. & fut regretté de tout le monde. *Biblioth. Hisp.*

Anne Vaz, ou Vasia, Dame Portugaise qui vivoit dans le XVI. Siécle en réputation d'esprit & de savoir. Elle étoit avec Loüise Sigée à la Cour de Marie de Portugal, fille du Roi Emanuel, & de sa troisiéme femme Eleonor d'Autriche. Cette Princesse qui vécut dans le célibat, aimoit les lettres, & sa Cour étoit un Cour d'esprit, de politesse, & de doctrine. Anne Vaz savoit le Latin, & avoit naturellement beaucoup d'éloquence. Arias Barbosa, qui étoit un Poëte de son tems, la loüe dans ses Epigrammes, & Andre Resendius en parle encore très-avantageusement dans

un Poëme adressé à la même Princesse Marie de Portugal.

Porrò autem Comitum, quæ jam maturior ævi
Carminibus tibi nota tuis est Vasia, cujus
Ut sileam mores, in culpatéque juventam
Hactenus exactam; laus est ea magna, quod aulæ
Dux bona virginibus Latius præluxit ad artes.

Nicolas Antonio P. II. Bibl. Script. Hisp. pag. 340.

Jean Vasseus, étoit de Bruges en Flandre: après y avoir fait ses études, il s'en alla en Portugal avec Nicolas Clenard, & ayant demeuré trois ans à Lisbonne auprès d'Isabelle Vice Reine des Indes, il fut appellé à Salamanque, pour y enseigner la Rhétorique. Il s'acquit dans cet emploi l'estime de tous les savans, & sur tout de Diégo Covarruvias, & de Martin Navarre; puis il fut ramené en Portugal par le Cardinal Henri, mais quelque tems après, il s'en retourna à Salamanque, où il mourut l'an 1560. *Moreri Dict.*

Viriatus, Capitaine des Lusitaniens en Espagne, qui sont maintenant les Por-

Portugais. De Chasseur il devint Capitaine d'une troupe de Brigands, & ensuite Général d'Armée, s'étant rendu maître du Portugal. Il courut, & ravagea avec le fer, & le feu pendant quatorze ans, tout ce qui est deçà, & delà les fleuves de l'Ebre & du Tage. Il vainquit les Préteurs M. Ventidius, Cl. Unimanus, & Cn. Plancius, & donna tant de terreur aux Romains, qu'il fallut une puissante Armée avec un Consul pour lui résister, mais enfin Cepion Consul Romain eut recours à la trahison & le fit assassiner. Viriatus fut fort regretté, & honorablement enséveli. *Tit. Liv. & Flor. liv. II. ch.* 17.

Henri Corneille Vroom, Peintre Hollandois, fut le premier que se signala à peindre des navigations : il s'embarqua une seconde fois pour l'Espagne portant avec soi quantité de ses ouvrages, à dessein de les y vendre. Quelques jours après son départ, une furieuse tempéte ayant acueilli son vaisseau, lui fit faire naufrage sur la côte de Portugal, contre les écueils des Berlengas : une partie du débris fut jetté par les ondes sur le rivage, où les Religieux d'un Mona-

ftére voisin vinrent la recueuillir, & trouverent entr'autres choses les peintures de Vroom. Cependant Vroom avec quelques-uns de ses compagnons se sauva sur les rochers, où les mêmes Religieux vinrent les recueuillir, & ayant reconnu le Maître de ces belles Peintures, ils lui donnérent tous les rafraichissmens nécessaires, & le firent conduire à Lisbonne, d'où il passa bien-tôt après à S. Hubes, où il peignit plusieurs piéces pour un Monastére, entr'autres son naufrage avec cette côte maritime où il avoit pensé perir. *Moreri Dict.*

Le Roi de Portugal Jean III. ayant fait demander à S. Ignace par son Ambassadeur, des Missionnaires pour porter l'Evangile dans les Indes Orientales, François Xavier fut choisi pour cette Mission. Il partit de Rome avec l'Ambassadeur l'an 1540. & s'embarqua le 7. Avril 1541. à Lisbonne pour aller dans les Indes. Il arriva le 6. de Mai 1542. à Goa. Il seroit difficile de faire un détail exact de ses travaux Evangéliques; il suffit de marquer qu'il établit la Religion Chrétienne à Goa; sur la côte de Comorin; à Malaca; dans les Moluques &c. *Moreri Dict.*

Fran-

François de Saint Dominique, étoit Portugais, & prit l'habit parmi les Dominicains à Zamora. Son zéle pour le salut des ames le fit passer avec un bon nombre de Religieux de son Ordre aux Iles Philippines. Il alla ensuite dans la nouvelle Segovie, où il travailla beaucoup pour instruire les infidelles. Il baptisa dans l'Ile Formosa un grand nombre d'Idolatres. Etant allé dans un certain Canton nommé Pantas, pour y instruire quelques Sauvages, le succès fut assez heureux dans les commencemens; mais dès qu'il voulut mettre la Paix entre ces peuples, & ceux de Sénat qui étoient en guerre depuis long-tems, ils le tuérent à coups de flêches le 27. Janvier 1633. *Histor. Philippin. Tom. I. l. II. c. 37. Diar. Dominic. 27. Janvier.*

Saint Jean de Dieu, Fondateur de l'Ordre de la Charité. Le surnom de sa famille étoit Ciudat, & celui de Dieu lui fut donné par l'Evêque de Tuy dans le Royaume de Grenade. Ce saint homme mourut le 8. Mars 1550. âgé de 55. ans, & fut cannonisé par Alexandre VIII. le 16. Octobre 1690. *Moreri Dict.*

Pierre d'Alcantara, Religieux de l'Or-

dre de S. François, nâquit à Alcantara, Ville de la Province d'Estremadoure en Espagne l'an 1499. Il étoit fils du Jurisconsulte Alphonse Garavito, Gouverneur de cette Ville, & de Murcie, Ville de la Sanabria. Ayant fait son cours d'Humanitez, & de Philosophie, il fut envoyé à Salamanque pour y étudier, & entra ensuite dans l'Ordre de S. François dans le Couvent solitaire proche de Bellevire, & delà à Badajoz, où il fut fait Superieur du Couvent nouvellement établi. Il fut ensuite Gardien du Couvent de Notre-Dame des Anges. Le Roi de Portugal Jean III. le fit venir à sa Cour; mais il n'y demeura pas long-tems, & revint à Alcantara, où il pacifia les troubles de sa Province. Il y fut élu Provincial l'an 1538. L'an 1542. il se retira avec quelques autres Religieux de son Ordre sur la montagne d'Arrabida en Portugal, près de l'embouchure du Tage, où il rétablit une reforme, qui fut ensuite approuvée l'an 1554. par Jules III. Cette reforme fut une nouvelle Congregation dans l'Ordre de S. François, & S. Pierre d'Alcantara établit plusieurs Couvents qui la suivirent. Ils furent distinguez

stinguez des autres appellez Conventuels, ou les nouveaux Observantins. S. Pierre mourut le 18. Octobre de l'an 1562. Il a été beatifié l'an 1622. par Grégoire XV. & canonisé l'an 1669. par Clément IX. *Vie de Pierre d'Alcantara, par Jean de Sainte Marie, par Martin de Saint Joseph, par Antoine Huart, & par le Pere Courtot.*

Barlier Nassan, Amiral Portugais, Renegat, commandoit la Flotte des Algeriens, pour la défense du Fort de la Goulette. Il fut tué dans le combat âgé de 105. ans, défendant son vaisseau contre le Duc de Beaufort que l'attaqua l'an 1665. *Moreri Dict.*

Louïs de Souza, Archevêque de Lisbonne, Grand Maître de la Chapelle & Conseiller d'Etat du Roi de Portugal, fut à la recommandation de ce Prince, nommé Cardinal par le Pape Innocent XII. le 22. Juillet 1697. & mourut à Lisbonne le 3. Janvier 1702. en sa 73. année. *Moreri Dict.*

Michel de Vasconcellos, Portugais, Sécretaire d'Etat auprès de la Vice-Reine de Portugal, Marguerite de Savoye, Duchesse de Mantoüe, étoit en effet

Miniſtre abſolu, & indépendant. Il recevoit directement les ordres du Comte Duc d'Olivares, premier Miniſtre de Philippe IV. Roi d'Eſpagne, dont il étoit créature. C'étoit un homme né avec génie admirable pour les affaires, d'un travail inconcevable, & fecond à inventer de nouvelles maniéres de tirer l'argent du peuple; au reſte impitoyable, inflexible, & dur juſqu'à la cruauté; ſans parens, ſans amis, & ſans égards; inflexible même aux plaiſirs, & incapable d'être touché par aucun mouvement de tendreſſe. Il amaſſa des biens immenſes dans l'exercice de ſa charge, ſe ſervant de toutes ſortes de moyens pour agrandir ſa fortune, & retenant une bonne partie des ſommes qu'il levoit pour le Roi d'Eſpagne. Mais la Conſpiration des principaux Seigneurs de Portugal pour mettre le Duc de Bragance ſur le Thrône, termina ſon bonheur, & ſa vie. Le jour de l'exécution d'un ſi grand deſſein fut fixé au 1. Décembre en l'an 1640. les Conjurez s'étant ſaiſis du Palais, entrérent dans la Chambre de Vaſconcellos. Ils ne le trouverent pas d'abord, & chercherent inutilement par tout,

tout, jusqu'à ce qu'une vieille servante, menacée de la mort, fit signe qu'il étoit caché dans un armoire, menagée dans l'épaisseur de la muraille, où il fut trouvé couvert de papiers. Dom Rodrigo de Saa, Grand Chambellan, lui donna le premier coup de pistolet; ensuite Vasconcellos ayant été percé de plusieurs coups d'épée, les Conjurez le jettérent par la fenêtre, en s'écriant; le Tyran est mort; vive la liberté, & Dom Jean Roi de Portugal. Le peuple qui étoit accouru au Palais, poussa mille cris de joye, en le voyant précipiter, puis se jetta avec fureur sur le corps de ce malheureux, qui fut haché en piéces, chacun voulant marquer sa haine contre cet ennemi juré de sa Patrie. *Hist. de la Conjuration de Portugal.*

Jean Corneille Vermeyen, Peintre né dans un Village prés de Harlem, étoit attaché auprés de l'Empereur Charles-Quint. Il le suivit dans plusieurs voyages, & entr'autres dans celui de Tunes, dont il a peint l'expédition en plusieurs sujets qui ont été exécutez en tapisseries magnifiques, laissées en Portugal par le Roi d'Espagne Philippe II. & qui s'y

voyent encore aujourd'hui. *Moreri Dict.*

Henri Cajado, Portugais, se moqua de certains Antiquaires en leur présentant, & leur faisant passer pour des Antiques, des Pierres, où il avoit luimême gravé des Oracles de la Sibile, &c. *De la Charlatanerie des Savans, par Monsieur Menken, Traduit en François, à la Haye*, 1721. *in* 8. *pag.* 80. *Rappolt. in Comment. ad Horat. pag.* 611.

Saint Antoine de Padouë se fit Réligieux de Saint François à dessein d'aller mourir Martyr, en prêchant la Foi aux Maures: la maladie l'empêcha d'exécuter ce dessein. Il prêcha aux hommes, & en convertit plusieurs; il prêcha aux poissons, & ils l'écoutérent; il commanda au Mulet d'un Hérétique d'adorer la Sainte Hostie, cet animal lui obéit: confondit, & convertit son maître. Il ressuscita un mort, pour justifier son propre pere. Il mourut âgé de 36. ans l'an 1231. aprés que Jésus-Christ lui eut apparu. Dans toutes les tentations il invoquoit le secours de Marie, en disant l'oraison qui commence par ces paroles: O gloriosa Domina.

On trouva la Langue de Saint Antoine

né de Padouë 32. ans, aprés sa mort aussi fraiche, & entière que s'il fut seulement expiré pour lors; Dieu voulut recompenser par ce miracle le bon usage qu'il avoit fait de sa Langue en parlant toûjours de Dieu, ou dans ses prédications, ou dans ses discours familiers. *Le Journal des Saints, par le P. Jean Etienne Grosez, a Liége, 1714. en 8, Partie II. pag. 109. & 110.*

CHAPITRE VI.

Mémoires à l'égard des Ordres Militaires de Portugal, comprenant la notice de tous les Grands Maîtres des mêmes Ordres, comme aussi des Portugais qui ont été Grands Maîtres, & Chevaliers de l'Ordre de Malte; & des Rois; & Princes, & d'autres Seigneurs Portugais qui ont eû des Ordres Etrangéres comme la Toison d'Or, &c.

L'Ordre de Christ, a des Commanderies, non seulement en Portugal, mais aussi en Afrique, aux Indes Orien-

tales, & même au Brésil; ce qui a rendu le Grand Maître riche de cent mille ducats de rente. C'est pourquoi la Maîtrise a été annexée inséparablement à la Couronne de Portugal, dont les Rois ont pris le titre d'Administrateurs perpétuels de cet Ordre, aussi-bien que de celui d'Avis. On voit la Croix, & le Collier de cet Ordre dans le chœur des Cordeliers de Paris, au-dessus des chaires du côte gauche, au tour des armes de quelques Seigneurs Portugais, qui s'étoient réfugiez en France, avec le Roi Dom Antoine décedé à Paris, dont le corps est dans la Chapelle de Gondy en la même Eglise. *Favin, Théatre d'Honneur, & de Chevalerie.*

L'an 1516. aprés la mort de Philippe, Archiduc d'Autriche, son fils Charles étant à Bruxelles, donna l'Ordre de la Toison d'Or à Emmanuel, Roi de Portugal. *Dissertations Historiques, & Critiques sur la Chevalerie ancienne & moderne, séculière & régulière, avec des notes, par le R. P. Honoré de Sainte Marie, Carme Dechaussé, à Paris*, 1718. 4. *pag.* 4.

L'Ordre de la Toison d'Or est le plus

illustre

illustre qui soit maintenant en Espagne. Cet Ordre fut institué à Bruges le 10. Janvier 1429. par Philippe II. dit le Bon, Duc de Bourgogne, durant les solemnitez de son mariage avec Isabelle de Portugal, fille du Roi Jean. *Idem* pag. 133.

Grégoire XV. fit Chevalier de l'Ordre de Christ en Portugal Jean Laurent Bernini, ou Bernin, pour avoir excellé dans la connoissance de la Sculpture, & de l'Architecture. *Idem pag.* 177.

L'Ordre de Christ en Portugal, doit être aussi placé parmi les Religions Militaires. (1) Il à été fondé sur les ruïnes de l'Ordre d'Avis, & des Templiers. La prémière de ces deux Chevaleries ayant perdu son lustre, & la seconde étant supprimée. Denis I. Roi de Portugal en 1318. érigea l'Ordre de Christ, pour garantir les Frontières du Royaume des Algarbes contre les Infidelles. Cet Ordre devint fort puissant, & se rendit fort célébre par les grandes actions

(1) Favin Hist. de Navarre sur l'an 1234. Item Théatre d'honneur. Tamburin. Mennen. Hermant & alii.

tions que firent les Chevaliers, & les victoires qu'ils remportérent. Jean XXII. approuva cet Ordre par sa Bulle de l'an 1319. dans la quelle il renferme en quatorze articles les obligations des Chevaliers. Le dernier de ces articles contient une chose assez remarquable, que le Pape exprime en ces termes. *Magister Militum Christi, per se, aut per suum Nuntium, Apostolorum Limina singulis trienniis visitare tenetur.* Le Grand Maître de cet Ordre sera obligé une fois tous les trois ans d'aller en personne à Rome, ou d'y envoyer quelqu'un de sa part. Pour être reçû dans cet Ordre, outre la qualité, il falloit pendant l'espace de trois ans, avoir donné des marques de valeur dans les services, qu'on étoit obligé de faire dans les guerres contre les Maures. *Lege cautum est*, est-il dit dans les Statuts de cet Ordre, *ut admittendi per triennium saltem in Africanis præsidiis Septæ, Tingis, & Masagani interfrequentes Maurorum incursus & excursus, virtutis specimen ferant.* Ces Chevaliers qui font leur demeure ordinaire dans la Ville de Thomar, portent une Croix blanche patée. *Idem pag.* 225.

La

La Régle de St. Augustin à été embrassée par les Chevaliers des deux Ordres de S. Jaques de l'Epée, dont l'un a fleuri en Espagne, & l'autre en Portugal. *Idem. pag.* 228.

La prémière des Religions Militaires qui a combatu sous les étendarts du Grand Patriarche S. Benoît, est celle des Chevaliers du Temple. Elle a été imitée par les Chevaliers qui portérent d'abord le nom de la Sainte Vierge d'Evora, & puis celui des Chevaliers de l'Ordre d'Avis, ou des Palmes. *Idem, pag.* 229.

Ce ne sont pas ces Chevaliers les seuls qui ont observé la Régle de Saint Benoît : il y en a encore d'autres, parmi les quels on peut encore ajoûter ceux de l'Ordre de Jésus-Christ en Portugal. *Idem, pag.* 230.

Alphonse I. Roi de Portugal érigea l'Ordre de l'Aîle de Saint Michel en 1166. en mémoire de la célébre victoire que ce Prince remporta sur les Maures par le secours de l'Archange Saint Michel. Les Chevaliers s'obligeoient de défendre la Religion, de garder les Frontieres du Royaume, & de proteger les

les vierges & les pupilles. Les Chevaliers portoient une Aîle de couleur de pourpre environnée de rayons d'or; comme il est ordonné dans l'Acte de la Fondation de cet Ordre : (1) Milites deferant supra cor Alam purpuream, insignitam auro & fulgore, sicut visum fuit oculis meis, fuisse illam quam videram in prælio. *Idem*, *pag*. 233.

La Castillle, le Royaume de Léon, & le Portugal composent la Langue que l'on nomme de Castille dans la Religion de Malte. Il y a vingt-sept Commanderies sous les Prieurs de Castille, & de Leon; celui de Portugal en a trente une, & le Bailliage de la Bouëde. *Idem*, *pag*. 242.

La Milice de l'Ordre de S. Jaques s'établit ensuite en Portugal, ou elle posseda plusieurs Commanderies, la Ville d'Alcacer du Sel en fut le Chef, mais depuis il a été transferé à Palmella. *Idem* *pag*. 262.

Vers l'an 1147. Alphonse I. de ce nom, Roi de Portugal, conquit la Vil-

(1) Tamburin. de Jure Abbat. disp. 24. quæst. 4.

Ville d'Evora sur les Maures. En reconnoissance de cette victoire, que ce Prince attribuoit à la protection de la Sainte Vierge, il fonda un Ordre de Chevalerie pour garder cette Place, & faire la guerre aux Infidelles. Les Chevaliers portérent d'abord le nom de Confreres de la Sainte Vierge d'Evora. Mais Sanche I. leur ayant donné un fort Château nommé Avis, qu'il avoit conquis sur les Maures, cette Milice fut appellée du nom d'Avis. Un Abbé de Cîteaux, nommé Jean Cirita, leur donna la Regle de cet Ordre, & leur dressa des Constitutions particuliéres. Le Pape Innocent IV. & d'autres Souverains Pontifes ont approuvé cet Ordre. Les Chevaliers portoient l'habit blanc de Cîteaux, & leur marque étoit d'or à la Croix fleur de lisée de Synople, accompagnée en pointe de deux oiseaux affrontez de Sable, par allusion au mot Avis, qui veut dire oiseau. Les Ordres d'Avis, de Calatrava, & d'Alcantara jouïssent des mêmes priviléges. *Idem pag.* 265.

Isabelle Fernandes établit en Portugal un Monastére de l'Ordre de Saint Jean

de

de Hyerusalem ou de Malte dans la Ville d'Evora. L'Infant Dom Louïs, Perpetuel Administrateur du Prieuré de Portugal, érigea un autre Maison des mêmes Chevalieres à Fleur de Roses en la Ville d'Estremoz. *Idem pag.* 283.

Quelques uns des Statuts des Ordres Militaires ne demandent que la noblesse du Sang, sans exprimer les dégrez, qu'elle doit avoir. C'est ce qui est ordonné pour trouver place dans l'Ordre Militaire de l'Aîle de Saint Michel, fondé en 1165. par Alphonse I. Roi de Portugal. *Idem pag.* 302.

En Portugal n'est pas nécessaire de faire des informations secrettes pour être reçu Chevalier de Malte, sur la qualité des Maisons, & des quatre quartiers, comme on fait dans les autres Prieurez de la Langue de Castille, & de Léon; parceque par ordre du Roi on conserve des Livres publics, où tous les noms des Maisons nobles son écrits avec grand soin; & si les quatre quartiers dont le Prétendu est descendu, ne s'y trouvent pas inserez, on ne lui donne point de Commissaires pour faire ses informations; car pour en obtenir il suffit de porter

au

au Chapitre une atteſtation, par la quelle il paroiſſe que ces quatre Maiſons y ſont écrites, avant que de paſſer outre. Cela eſt conforme à un Statut qui à été fait pour le Prieuré de Portugal en 1578. *Idem pag.* 320.

Alexandre VI. ſous ſon Pontificat donna une Bulle, par la quelle il permit aux Chevaliers de Chriſt de ſe marier. Le Roi Denis leur donna les terres qui avoient appartenu aux Templiers. Au commencement de leur établiſſement ils faiſoient leur ſèjour à Caſtro Marin, port de mer, & Place forte par ſa ſituation, à cauſe des rochers qui en dèfendent l'approche; ſur les frontiéres de la Province d'Algarve. Enſuite pour être plus à portée de combattre les Maures, ils furent établis à Thomar, gros Bourg de la Province d'Eſtramadoure, ſur la grande route de Coimbre à Lisbonne, & au milieu d'une forêt d'Oliviers. On y voit encore aujourd'hui l'ancien Château des Templiers; les Chevaliers dont je parle y ont une grande, & riche Maiſon, où le Grand Maître de l'Ordre fait ordinairement ſon ſéjour, & jouït du quart du revenu de toutes les Commanderies de l'Ordre qui

ſont au nombre de 45. Dans cette Maiſon il y a douze Cloîtres, une très-belle Egliſe, dont le Chœur eſt ſoûtenu par huit colomnes dorées ; une grande Sale eſt occupée par la Bibliothéque, qui eſt très-nombreuſe, & où l'on conſerve de curieux Manuſcrits, qui ſont comme autant de talens enfoüis, à cauſe que peu de gens en font uſage. Lors que le Roi, comme Grand Maître, convoque le Chapitre, les Chevaliers ont le privilége d'être aſſis, & couverts devant Sa Majesté. *Idem pag.* 446.

Il y a eu d'un tems immemorial certaines Commanderies de Malte appellées Magiſtrales, deſtinées pour l'entretien du Grand Maître. Il y a une de cet Commanderies dans chaque Prieuré qui ſont les ſuivantes.........

Dans le Prieuré de Portugal, la Commanderie de Villa-cova &c. *Idem pag.* 447.

La marque de l'Ordre de Chriſt en Portugal, eſt une Croix patée, hauſſée, rouge, chargée d'une autre Croix pleine, & hauſſée. Les Chevaliers portent cette Croix au but de leur Collier, qui eſt une chaine à trois rangs. *Idem pag.* 465.

L'Or-

L'Ordre de l'Aile de Saint Michel. La marque de cette Chevalerie étoit une Aile de couleur de pourpre environnée de rayons d'or. *Idem pag.* 466.

L'Odre de Saint Jaques de l'Epée en Portugal. Les Chevaliers ont pour Collier une Chaîne d'or à trois rangs, au but de laquelle pend une Epée rouge chargée d'une coquille d'argent, pour devise : Rubet ensis sanguine Arabum. Les anciennes armes de cette Milice étoient d'or à une épée de gueules, chargée en abime d'une coquille de même. A présent c'est une Croix en forme d'épée, le pommeau fait en cœur, & le bout de la garde en fleurs de lys. *Idem pag.* 469.

L'Ordre d'Avis en Portugal. Sa marque étoit un écu d'or à la Croix fleur de lisée de Sinople, cantonnée à la pointe de deux oiseaux affrontez de sable. *Idem pag.* 469.

CHAPITRE VII.

Mémoires à l'égard des Guerres, des Batailles, & des Armées Terrestres, & Navales du Royaume de Portugal.

A la fin de Juillet 1722. le Pirate Low étant arrivé à la Rade de S. Michel, il y trouva plusieurs Bâtimens qui se rendirent sans coup ferir. Les Pirates ayant disette d'eau, & d'autres provisions députérent vers le Gouverneur pour en demander, à condition de lui rendre les Vaisseaux qu'ils venoient de prendre, avec menace d'y mettre le feu s'il refusoit de leur en procurer. Le Gouverneur crut qu'il étoit nécessaire de leur accorder les provisions qu'ils demandoient pour prévenir la perte de tant de Bâtimens. En consequence il leur en envoya en échange de 6. Vaisseaux, que les Pirates lui rendirent de bonne foi.

Low fit ôter tous les Canons du navire François pour les mettre sur le vaisseau la Rose, qu'il avoit pareillement pris à

la Rade de S. Michel, & qu'il conserva pour son propre usage. Il fit mettre le feu au navire François après en avoir transporté tout l'équipage à l'exception du Cuisinier qui, dit-il, feroit un bel effet dans le feu à cause de sa crasse. Ce pauvre homme fut attaché au grand mât, où il perit malheureusement par les flammes, au grand contentement de ces Barbares, qui se divertissoient d'un spectacle si horrible.

Ils ne furent pas moins cruels envers l'équipage du Capitaine Carter, pour avoir fait mine de se défendre. Leur rage tomba particuliérement sur les Portugais qui y étoient en qualité de Passagers: & entre autres 2. Moines de cette Nation, ayant été liez avec des cordes sous les bras à l'antenne, furent élevez avec violence, & puis descendus de même, ce qu'ils recommençoient plusieurs fois jusqu'à ce que ces pauvres gens rendirent l'ame. Un autre Portugais fut tué par un de la troupe pour en avoir témoigné un air chagrin. Le Vaisseau fut pillé, & après en avoir ruiné tous les agrez ils le laissérent à la merci des flots.

Dans la route que ces Pirates firent quel-

que tems aprés vers les Iles Occidentales, ils rencontrérent un Vaiſſeau Portugais, richement chargé, nommé Nôtre Dame de la Victoire, venant de Bahia, qu'ils prirent aprés quelque réſiſtance. Low fit ſouffrir pluſieurs maux aux Matelots pour les obliger à déclarer où ils avoient caché leur argent. Il decouvrit par ce moyen que le Capitaine avoit jetté dans la mer une caiſſe avec onze mille Mojodores. (1)

Low au déſeſpoir de la perte d'un ſi gros butin, fit ſur le champ couper les levres au Capitaine, & les grilla en ſa préſence: il le maſſacra enſuite inhumainement avec tout l'équipage au nombre de 30. perſonnes. *Hiſtoire des Pirates Anglois depuis leur établiſſement dans l'Ile de la Providence jusqu'à préſent, traduite de l'Anglois du Capitaine Charles Johnſon, à Utrecht* 1725. *Chap.* 15. *pag.* 226.

La premiére priſe que le Pirate Spriggs, Capitaine du Vaiſſeau appellé les Délices, fit en 1722. ce fut une Barque Portugaiſe, richement chargée. Ils ne ſe contentérent pas du butin conſidérable qu'ils

(1) Moedas de Ouro.

qu'ils y trouvérent, ils voulurent encore se divertir aux dépens des Portugais en leur faisant prendre un remede salutaire, disoient-ils, pour provoquer la sueur. Pour cet effet ils se rendirent entre les deux pons, où ils formerent un cercle, armez de canifs, de fourchettes, de compas, & d'autres instrumens pointus. Ils firent entrer les Portugais l'un après l'autre dans le premier cercle, & les obligérent de courir, au son d'une détestable musique, au tour du grand mât pendant 10. ou 12. minutes, en le piquant continuellement avec leurs instrumens. Aprés ce barbare exercice, ils mirent le feu au Navire, & renvoyérent les Portugais dans la Chaloupe avec quelques vivres. *Idem pag.* 298. *Chap.* 18.

Le Major de Leogane, qui est une partie de l'Ile de St. Dominique, de l'Amérique appartenant à la France, étoit un Creolle (1) de Guadeloupe, nommé du Clerc, qui depuis s'est rendu fameux par ses entreprises sur les Portugais, & qui a peri enfin à Rio de Janeyro. Son pere, qui avoit servi M. de Baas, Gouverneur-

(1) Naturel de l'Ile de Guadeloupe.

verneur-Général des Iles de l'Amérique avoit eu la Majorité de Guadeloupe, & avoit ensuite épousé la Veuve du Sieur de Lion, Gouverneur de la même Ile. Il avoit été tué en 1691. lors que les Anglois attaquoient cette Ile. Mr. du Casse qui avoit été son intime ami, protegoit le jeune du Clerc, lui avoit fait avoir la Majorité de Leogane, & l'auroit poussé bien loin, sans l'accident qui lui arriva à Rio de Janeyro. C'étoit un jeune homme plein de cœur, entreprenant, & intrepide; il étoit allé en France avec Mr. du Casse. *Nouveau Voyage aux Iles de l'Amérique, par le Pere Labat, à la Haye* 1724. *Tom. II. pag.* 236.

Don Vallejo étoit avec son détachement le mois de Novembre 1710 à Mora à sept lieües au midi de Tolede. Il eut avis qu'un Régiment Portugais de trois cens cinquante Cavaliers étoit à Occanna à douze lieuës de Mora, & trois de l'Armée ennemie. Il fit tant de diligence dans une nuit qu'il arriva le matin. Il investit Occanna de tous côtez, & il obligea le Régiment de se rendre, il partit promptement emmenant les prisonniers, & leurs Chevaux, il envoya

au

au Roi les Timbales, & les Etendarts. *Histoire des combats d'Almenar, & de Penalva, des batailles de Saragosse, de Villaviciosa, & du siége de Gironne, à Paris 1712. 8. pag. 54.*

Une partie du Brésil appartenoit aux Hollandois, qui venoient d'en être chassez. Une Flote de soixante Vaisseaux Portugais étoit arrivée à la vuë du Récif le 20. de Décembre de l'année précédente. Les Officiers Hollandois, chargez de la défense de plusieurs Forts qui défendoient la côte, & le Récif, demandérent qu'on leur fournit des vivres, de l'eau, & de l'argent, afin d'animer les Soldats mécontens, de ce qu'on les avoit retenus trois ans au delà de leur terme, sans les payer exactement. Leurs plaintes furent inutiles; quoique les Magazins, où il manquoit des Munitions de guerre, fussent assez pourvus de vivres. Les Portugais aprés avoir été quinze jours dans l'inaction, parce qu'ils appréhendoient de trouver une trop forte résistance, attaquérent le Fort qui étoit le plus proche de la Côte, & le prirent sans coup ferir. Le Conseil fit mettre le feu à celui qui couvroit le Havre, afin de

n'être pas obligé de le défendre. La Garnison, qui étoit dans celui d'Altena, se souleva sur ce qu'on vouloit diminuer encore les rations des Soldats; alors François Barreto, Général de l'Armée ennemie, ne balança plus à investir le dernier des Forts, qu'il prit sans peine. Schonembourg, & Hacks, Chefs du Conseil, terrassez par des coups si violens, demandérent une suspension d'armes, qui leur fut accordée pour trois jours, pendant lesquels ils capitulérent. La Capitulation fut très-desavantageuse, car on céda aux Portugais le Récif, la Ville Maurice avec tous les Forts qui l'environnoient, l'Ile Ferdinand de Noronha, Tamarica, Paraïba, & Rio grande. Le Colonel Hautin, qui pouvoit se défendre long-tems au Fort Sainte Marguerite, l'abandonna pour se rétirer dans les Iles qui appartenoient au Roi d'Espagne. Du reste, on laissa sortir les troupes avec armes, & bagage. On promit des Vaisseaux, & les vivres nécessaires pour transporter en Europe, les personnes qui souhaiteroient d'y passer avec leurs effets, & on accorda une Amnestie générale à toutes celles qui voudroient

droient demeurer dans le Païs, aprés y avoir porté les armes, sans en excepter ni ceux qui étoient très-sujets du Roi de Portugal, ni les Indiens soumis à son obéissance. On laissa une liberté de Conscience à toutes les Nations, même aux Juifs, qui sont toûjours en grand nombre dans tous les lieux, où il y a beaucoup de Commerce, & de profit à faire. Les Etats qui n'avoient pas encore reçu la nouvelle de ces malheureux succès, déliberoient sur les moyens de rétablir les affaires du Brésil; & on trouva que le plus seur étoit d'envoyer une Flote de vingt cinq voiles dans la riviére de Lisbonne, déclarer la guerre au Roi de Portugal, ou lui imposer la Loi de restituer tout ce qu'il avoit pris sur les Hollandois au Brésil. La résolution paroissoit bonne, mais on ne put l'exécuter jusqu'à ce que les Amirautés, épuissées par la guerre d'Angleterre, eussent rétabli leurs Finances, & en attendant on apprit que tout étoit perdu. *Annales des Provinces-Unies, par Mr. Basnage, à la Haye* 1719. *in fol.* §. 74. *pag.* 362. *l'an* 1654.

Le Roi de France ménageoit aussi le Por-

Portugal parce qu'il appréhendoit qu'on ne l'abandonnât. L'allarme devint d'autant plus grande, qu'un Irlandois révenant de Madrid, s'étoit chargé de certaines propositions avantageuses au Roi de la Grande Bretagne, pour le détacher de son Beau-Frére. D'ailleurs la Cour de Lisbonne étoit dans le trouble, & la confusion. La Reine Régent avoit fait enlever Conti, que de petit Marchand, étoit devenu le Favori du Roi son Fils, qu'il entretenoit dans les plaisirs indignes d'un Prince: & le vent s'étant trouvé favorable, le vaisseau, où on l'avoit embarqué, avoit fait voile pour le Brésil avant qu'on eût eu le tems de revoquer les ordres de son Banissement. Alphonse au desespoir d'avoir perdu son cher Conti, étoit entré dans une furieuse colére contre la Reine, sa Mere, & l'avoit contraint de lui remettre le Gouvernement avec les sceaux, & de se retirer dans un Monastére. Le Comte de Castel-Melhor devint le prémier Ministre d'Etat par l'inclination du Prince, & l'éloignement de ceux qui avoient servi pendant la Régence. Il fit Dom Antoine de Souza de Macedo, son Parent, Sécré-

taire

taire d'Etat. Mr. de Wit (Député des Etats Généraux en Lisbonne) fit connoître au Roi de France, que ce Gouvernement ne subsisteroit qu'avec peine, parce que le Comte de Castel-Melhor étoit un jeune homme sans expérience. D'ailleurs il étoit si paresseux, que lors qu'on le sollicita de secourir une des principales Villes de Galice (1) qui s'étoit soulevée, il répondit, le Portugal m'occupe jour & nuit, pourquoi donc voulez-vous me charger d'une Province de plus? (2)

Mr. de Wit ajoutoit que Dom Souza de Macedo, qu'il avoit connu Ambassadeur en Hollande, étoit un homme très léger. Le Roi de son côté, fit avertir le Conseiller Pensionnaire, que les Etats avoient raison de se mettre au nombre de ceux qui vouloient protéger ce Royaume (3) parce que l'Espagne, libre de cette occupation, n'en pourroit guéres

(1) C'étoit Orense.

(2) Il doit avoir dit cela a Mr. Fremont d'Ablancourt qui le raporte dans ses Mémoires pag. 137.

(3) Voyez Lettre du Roi de France au Comte d'Estrades du 23. Novembre 1663.

res chercher ailleurs qu'au préjudice des Etats, qui ne devoient pas se flater qu'elle eût entiérement oublié la Fondation de leur République.

On ne se trompoit pas absolument, car Dom Jean d'Autriche qui devoit commander l'Armée, ayant réprésenté au Conseil de Castille, que les Portugais avoient reçu un secours de France, & d'Angleterre, & une grande quantité de provisions de Hollande, il en obtint un renfort de Troupes, avec les quelles il se mit en campagne; & aprés avoir soumis plusieurs petites Places, il assiega Evora, qu'il prit en peu de jours (1). Cette nouvelle causa une sédition à Lisbonne, d'autant plus supprenante, qu'il n'en arrive jamais dans cette Ville, toûjours fidelle à ses Rois. Le Peuple ne put apprendre sans indignation, que la seconde Ville du Royaume étoit perduë, & que la Capitale étoit exposée au même sort par l'incapacité, & l'indolence du Roi, qui au lieu de suivre les sages Conseils

(1) Voyez la Vita de Dom Juan d'Austria. pag. 283. Mémoires de Fremont d'Ablancourt pag. 152.

ſeils de ſa Mére ſe livroit entiérement à la débauche. Mais le Comte de Schomberg arrêta le cours de ces craintes, & de ces mouvemens populaires; par la victoire qu'il remporta ſur les Caſtillans. Les deux Armées s'étoient campées ſur les bords de l'Eugebe, petite Riviére qui ſe séche pendant l'Eté. Dom Jean, fit jouer ſon Canon pendant la nuit avec tant de ſucces, que le Comte de Villaflor, Général Portugais, ſe retira dans un chemin creux, où il aſſembla un Conſeil de Guerre, le quel jetta tellement l'épouvante, qu'on compta le jour ſuivant plus de quinze cens Officiers ou Soldats, qui avoient abandonné l'Armée. Dom Jean voulut le lendemain faire paſſer l'Eugebe à la ſienne; mais le Comte de Schomberg s'y oppoſa avec tant de vigueur qui ceux qui s'étoient avancez dans l'eau, la repaſſérent promptement. Les deux Généraux firent enſuite marcher leurs Troupes ſur les deux bords du ruiſſeau en ſe canonant; mais comme le Comte de Schomberg avoit l'avantage de la Canonade, à cauſe de la ſituation du Terrain, Dom Jean la fit ceſſer en prenant le chemin d'Arronches,

ches, où une Escorte de quatre mille Hommes avoit apporté les vivres, & les munitions qu'il attendoit. Il vouloit gagner Soufel, mais l'ennemi le suivant de trop prés, il fut obligé de ranger son Armée en bataille, sur une Montagne qui lui cachoit cette petite Ville. Les deux Armées se trouvérent sur deux hauteurs opposées, qui formoient deux Croissans, & comme personne ne vouloit descendre dans la Vallée qui les séparoit, on se canona depuis le matin jusqu'à quatre heures du soir. Alors le Comte de Schomberg s'appercevant que le bagage des Castillans défiloit, & qu'on alloit perdre l'occasion de donner bataille, engagea le combat. L'Infanterie de sa droite étoit obligée de monter un Coteau très roide, pour combattre. Elle ne laissa pas de le faire, aprés quoi, il lui fallut encore essuyer le feu des ennemis, qui faisoit de grandes Bréches. Aprés être arrivée au haut de la Montagne, elle chargea les Castillans avec tant de vigueur, qu'ils prirent la fuite. Les Bataillons Anglois, qui étoient à la gauche trouvérent beaucoup plus de résistance, parce qu'ils avoient en tête les vieux

Regi-

Regimens Espagnols, qui ne se seroient point debandis, si les Fuyards de l'autre Aîle ne les avoient entrainez jusqu'à la seconde ligne, qu'ils ébranlérent.

Le Combat de Cavalerie fut beaucoup plus opiniâtre, parce que celle des Portugais ayant marché trop vite, & les Escadrons faisant leur décharge l'un après l'autre, donnérent lieu aux Espagnols de les enfoncer plus aisément, tellement qu'ils se mirent en desordre, & trois cens Mousquetaires, qu'on avoit rangez par pelotons dans les intervalles, furent taillez en piéces. D'ailleurs, la seconde ligne étoit si éloignée de la prémiére, qu'elle avoit de la peine à la secourir. Le Comte de Schomberg fit avancer quelqu'Infanterie, afin de rassurer ses Escadrons ébranlez, & donna ordre à son Regiment de charger les Gardes de Dom Jean, composées d'Officiers, & de Cavaliers d'élite. Du Saussai, qui le commandoit, le fit trois fois avec une extrême vigueur, & les ayant rompus, il emporta l'Etendart Royal. Comme cela ne suffisoit pas, le Comte envoya demander au Général Villa Flor ses Gardes, & un Escadron: il étoit à une por-

 tée

tée de Canon à couvert des coups, délibérant avec quelques Officiers, jurant, & protestant, que c'étoit contre son avis qu'on donnoit la bataille, qu'il avoit dessein de différer jusqu'au lendemain. Mr. de Schomberg qui ne pouvoit donner d'ordre aux Gardes du Général Portugais, envoya dire au Colonel de Cavallerie, qu'il eût à lui obéir sous peine de la vie. Il le fit, & ce petit renfort, venu à propos, acheva de determiner la victoire, qui fut complette. Les Castillans abandonnérent le camp, le canon, & le bagage, & quoi qu'on ne pût les poursuivre, parce qu'il ne restoit pas quatre cens chevaux en état de le faire, ils ne laissérent pas de périr dans les Bois, & les Montagnes par les Païsans qui les assommérent.

Cette Victoire rétablit la tranquilité à Lisbonne, & dans tout le Portugal, mais avant qu'on l'eut gagnée, & qu'on en eût reçu la nouvelle, on avoit raison de croire en France, & en Hollande, que ce Royaume rentreroit sous l'obéissance de l'Espagne, si on l'abandonnoit, & de prendre de concert les mesures nécessaires pour l'empêcher, en fournissant

des

des vivres, des Troupes, & un habile Général, puis que l'une, & l'autre de ces Puissances en auroient essuyé de facheuses suites. *Idem*, *l'an* 1663. §. 24. *pag.* 693. §. 25.

Enfin Louïs XIV. demandoit au Roi de Castille que le Roi de Portugal fût compris dans la Paix, & qu'on traitât avec lui de Roi à Roi, ce qui fit naître de nouveaux obstacles à l'exécution de ce Projet (1).

En effet le Roi de France n'avoit pas voulu s'engager dans une guerre ouverte avec l'Espagne, sans avoir des Alliez, l'Angleterre, & la Hollande, n'avoient ni le pouvoir ni la volonté de lui donner du secours; c'est pourquoi il s'étoit tourné du côté du Portugal, qui avoit le même intérêt que lui d'affoiblir l'Espagne.

Mais ce Royaume étoit dans de violentes convulsions. Le Marquis de Caracene y étoit entré l'année précédente à la tête d'une Armée composée de la vieille Infanterie de Castille, & de plusieurs

(1) Mémoire du Roi de France au Comte d'Estrades du 27. Septembre 166.

ſieurs Régimens Impériaux. Comme on avoit negligé le rapport des Eſpions, & que le Comte de Caſtel-Melhor ne penſoit qu'à ſe ſoûtenir dans une Cour tumultueuſe, on avoit fait peu de préparatifs pour le recevoir. Il s'avança juſqu'à Villa Viciosa, qu'il croyoit emporter d'emblée. La Ville ne fit effectivement point de réſiſtance, & il prit même ſans peine le chemin couvert du Château, mais la Cour allarmée, envoya ordre aux Troupes de faire diligence, & aux Généraux de ſecourir une Place ſi importante. Le Comte de Schomberg étoit à peine arrivé, qu'il découvrit les Eſcadrons Eſpagnols, qui ſe rangeoient en bataille dans un large vallon au pied de Claros montes. Le Combat fut rude, & la Victoire disputée pendant cinq heures. Les Anglois, & les Portugais s'étant trouvez vis-à-vis des Suiſſes Eſpagnols, dont ils n'étoient ſeparez que par une muraille ſéche, ſe battirent long-tems à coups de pierre, jusqu'à ce que la muraille étant abatüe les Anglois paſſérent ſur les Suiſſes. Ces derniers ſoûtirent le choc, les Officiers depart, & d'autre s'entretuérent à la tête

te de leurs bataillons, & donnérent des marques éclatantes de valeur. La Cavalerie plia plus d'une fois de chaque côté, & révint à la charge, mais la seconde ligne des Espagnols n'ayant pas eu la même vivacité à la fin du Combat, elle fut renversée, & Mr. de Schomberg demeura Maître du Champ de bataille, du bagage, & fit un grand nombre de Prisonniers. On retourna le soir à Estremoz, d'où l'on étoit parti le matin, ainsi le jour même qu'on sortit des Quartiers, on y rentra, aprés avoir gagnée une Bataille, fait léver un Siége, & sauvé une des plus importantes Places du Portugal. Ce furent ces exploits qui firent donner le titre d'Alphonse le Victorieux, au moins Guerrier de tous les Princes. Le Comte de Schomberg uoulut profiter de l'étonnement des Espagnols, qui rassembloient avec peine les débris de leur Armée, & que la mort de leur Roi avoit consternée. Pour cet effet il proposa d'aller a Vigo, qui étoit presque sans défense; mais le Général Portugais, jaloux de la gloire d'un Etranger, s'opposa à l'exécution de ce dessein. Le Marquis de Caracene révint

aussi-tôt assiéger Nudar, qu'il prit. Mr. de Schomberg ne voulant pas lui donner le tems de réparer les Fortifications de cette Place, s'avança promptement avec un petit corps, & la réprit en quatre jours de tranchée ouverte. On prit d'autres Places moins importantes, dans l'une des quelles on admira le sang-froid d'un Bourgeois Castillan. Il se promenoit dans le tems qu'on pilloit sa Ville, & sa Maison, & ayant trouvé un Vedetz qui jouoit de la Guitarre, ce Bourgeois, choqué du faux son qu'elle donnoit, la lui demanda pour la mettre d'accord, & la lui rendit, en disant; Aora está templada : jouëz en présentement qu'elle est accordée : & continua à se promener tranquillement, plus sensible à la mauvaise harmonie d'une Guitarre, qu'à la désolation de sa Patrie, & de sa Famille.

Comme pendant ces expéditions militaires on ne laissoit pas de parler de Paix, la France qui en fut allarmée, fit deux choses pour l'empêcher : elle offrit au Roi de Portugal des Troupes, & des Remises, & elle conclut le mariage de Mademoiselle de Ne-

mours

mours (1) avec ce Prince, afin qu'elle devint Maîtresse du Royaume, & des Conseils, & cela réussit par la plus hardie de toutes les intrigues.

Alphonse VI. étoit né avec un très mauvais tempérament, une Paralisie qu'il eut dès l'âge de trois ans, lui affoiblit considérablement le côté droit, & la mauvaise éducation acheva de le perdre, car au lieu de l'instruire, on le laissa joüer avec des Négres, & avec les enfans de la Populace qui se battoient à coups de pierre, lançoient des traits, & des barres de fer, ou dardoient des couteaux.

L'Infant Dom Pedro étoit fort, & vigoureux, d'une taille haute, d'une activité de corps surprenante, & d'un bon esprit. Il fut tellement touché de la beauté de la Reine, qu'on lui avoit destinée, & que son Frére épousa, qu'il réfusa tout autre mariage dans l'espérance

(1) Marie Elizabeth Françoise de Savoye, Fille de Charles Amedée, Duc de Nemours, & d'Elizabeth de Vendôme, & Niece à la mode de Bretagne du Cardinal d'Estrées, qui la conduisit en Portugal.

rance de la posséder un jour, & cette Princesse fut d'autant plus sensible à ses assiduitez que le Roi la brutalisoit souvent.

Le Comte de Castel-Melhor gouvernoit sous le nom du Roi, & selon l'usage des Favoris, il avoit écarté de la Cour tous ceux qui n'étoient pas de ses amis. Les Contis étoient revenus du Brésil; mais afin d'empêcher que l'ancienne amitié du Prince pour eux ne se réveillât, il leur fit assigner des pensions, & un domicile à quelques lieuës de Lisbonne. Le gouvernement du Favori étoit doux, il soulagea la Nation de divers impôts, il avoit plus de tolérance, que de sévérité, & pourvû qu'il fût à la tête du gouvernement, il laissoit vivre les Grands comme ils vouloient; c'est pourquoi l'on vit ce qui arrive rarement à ceux qui ont dominé long-tems, c'est qu'il fut regretté sous le Régne suivant. Il crut qu'il étoit nécessaire au repos du Royaume, que le Roi eût des enfans, & ce fut lui qui traita le mariage, qui causa sa disgrace, & sa chûte.

En effet la Reine résolut de le chasser, de détroner le Roi, son Mari, de rom-

rompre ſon mariage, de mettre la Couronne ſur la tête de l'Infant Dom Pierre, & de l'épouſer afin de regner plus heureuſement, & plus agréablement avec lui, qu'elle ne faiſoit avec Alphonſe. Qu'elle entrepriſe pour une Femme!

Deux Jéſuites, l'un Confeſſeur de la Reine, & l'autre de l'Infant, furent les Miniſtres d'une intrigue ſi délicate; on eut de la peine d'y faire entrer le Comte de Schomberg, parce qu'il avoit traitté avec le Roi, & qu'il s'étoit engagé à le ſervir, & à l'affermir ſur le Thrône, bien loin d'aider à l'en faire deſcendre. Mais il reçut de France un ordre précis de ſeconder les deſſeins de la Reine, & l'on mit ſa conſcience à couvert, en lui diſant, que le Traitté qu'il avoit fait regardoit la défenſe du Royaume, qu'on ne vouloit pas ruïner, qu'il s'étoit engagé avec la Reine Mere, & qu'Alphonſe n'avoit jamais ratifié cet engagement.

Il s'en fallut peu qu'une de ſes Lettres ne découvrit le ſecret: il avoit employé quatre feuilles de papier à caractériſer tous les Officiers de l'Armée qui pouvoient ſervir la Reine. Cette Prin-

ceſſe ayant paſſé une partie de la nuit à les lire, ne s'éveilla que lorsqu'on l'avertit que le Roi étoit déja à la Meſſe, elle ſe leva pour y courir ſelon l'uſage, & laiſſa la lettre dans le lit. Sa dévotion fut troublée par ce ſouvenir, & comme elle n'étoit arrivée qu'après l'Elévation, il lui fallut entendre une autre Meſſe. Afin de le faire plus tranquillement, elle envoya ſon Jéſuite chercher les papiers dont elle étoit en peine, mais ſon émotion redoubla, lors qu'elle apprit que le Roi étoit ſur ſon lit. Elle s'y fit porter ſous le prétexte d'un mal imprévu, & ſe faiſant jetter deſſus avec précipitation, elle y retrouva ſa lettre.

Le Comte de Schomberg contribua beaucoup à l'exécution du deſſein, non ſeulement par ſes conſeils, mais en menageant les Troupes, car il les diſtribuoit dans des Quartiers éloignez, lors qu'il craignoit qu'on ne s'en ſervit pour fondre ſur l'Infant, ou bien pour ſoûtenir le Roi, qu'on vouloit mettre à la tête de l'Armée; mais il les raſſembla ſous le prétexte d'un ſiége, lors qu'elles furent néceſſaires à l'Infant, & à la Reine.

Il fallut ôter au Roi le Comte de Castel-Melhor, qui étoit son conseil, & son appui: l'Infant l'accusa d'avoir armé le Palais pendant la nuit, comme si son Altesse avoit eu dessein de le forcer, & même qu'il avoit attenté à sa vie par le poison. (1) Le Roi déchargea le Comte d'une accusation si noire, & lui donna des Juges qui prononcérent, que l'Infant n'étant pas Prince Souverain, sa simple affirmation ne pouvoit servir de preuve pour un crime de cette nature. Dom Pierre irrité de cette sentence menacea de sortir du Royaume, & d'aller mourir dans un païs étranger. La Reine commença alors à paroître sur la Scéne, elle offrit sa médiation, le Favori fut obligé de quitter ses charges, & de se retirer dans un Cou-

(1) On gagna sécrétement un ami du Comte, qui lui donna avis que l'Infant avoit juré sa perte, & qu'il n'étoit pas en seureté à la Cour. Ce Comte en prit occasion de redoubler la garde; de faire prendre les armes à tous les Officiers du Palais, & voulut même engager le Roi à se mettre à leur tête, pour aller arrêter l'Infant chez lui, ainsi il étoit vrai qu'il avoit armé le Palais, mais l'autre accusation ne fut jamais prouvée.

Couvent des Capucins à sept lieuës de Lisbonne, heureux, à ce qu'il croyoit, d'avoir sauvé sa vie. Il fut contraint dans la suite de sortir de sa retraite, de fuir de lieu en lieu, marchant à pied, déguisé de maniére qu'on ne pût le reconnoître, & cherchant un azile dans les Païs étrangers. Il fallut aprés cela se défaire de Sousa de Macedo, qui étoit Sécrétaire d'Etat, & qui soûtenoit le Parti de Castel-Melhor, après sa retraite. La Reine lui fit un crime d'avoir porté devant les Juges, & le Conseil d'Etat l'affaire d'un François, tué par un Charretier, qu'on avoit tiré d'une Eglise, où il croyoit être en seureté. Le Sécrétaire soutint à la Reine qu'il avoit eu raison. Elle s'échauffa, soit que sa colére fût feinte ou véritable, & lui imposa silence. Souza au lieu de se taire répréſenta hautement à la Reine qu'elle devoit se loüer des Portugais, au lieu de les maltraiter, puis qu'ils alloient jusqu'à la vénération pour elle, & qu'on avoit augmenté considérablement ses revenus. Cette Princesse irritée, se leva de sa chaise, Souza prit sa robe pour la baiser, selon l'usage, mais ce fut un nouveau cri-

me

me pour lui. Il eut beau crier, que jamais Roi de Portugal n'avoit traitté ses sujets aussi mal, que faisoit une Reine étrangére. La Reine ne voulut ni assister au spectacle des Taureaux, ni écouter aucune des propositions que lui fit le Roi, & Souza de Macedo fut condamné à perdre ses charges, & à se retirer.

Ce fut alors qu'on leva la masque, parceque le Roi abandonné à lui même, étoit incapable de prendre une résolution vigoureuse. L'Infant répandit le bruit que Souza avoit voulu attenter à sa vie, & que tous ses Commis étoient armez de pistolets, pour tuer ceux que le suivroient dans l'office du Sécrétaire, ou son Altesse n'alloit presque jamais. Le peuple s'assembla en faveur de l'Infant, le Roi que le vit entrer dans sa chambre à la tête de quelque Noblesse, conduite par le Duc de Cadaval, demanda son épée pour se défendre, l'Infant lui présentant la garde de la sienne, lui dit: Sire, servez vous de mon épée, si vous en avez besoin contre moi, sinon elle vous défendra contre vos ennemis. Cela n'appaisa pas le Roi, qui croyoit qu'on avoit tué son Sécrétaire d'Etat, & qui pour

s'as-

s'assûrer qu'il n'étoit pas mort vouloit absolument le voir. Le Duc de Cadaval fut obligé d'aller le chercher dans une Chambre du Palais, où il s'étoit caché. On l'amena tremblant, en lui promettant la vie. La Reine allarmée de ces mouvemens, revint dans l'antichambre conférer avec l'Infant; mais cette démarche retarda les affaires; car Souza ayant conseillé au Roi de se faire voir au peuple avec l'Infant, & la Reine, la multitude crut que toute la Cour étoit réconciliée, & se retira, après avoir crié: vive le Roi qui pardonne à tout le monde.

On crut en effet que le Roi se réconcilieroit avec son frere, parce qu'il vouloit le recevoir à bras ouverts dans son Palais, avec l'affection dûe à un ami, à un frere, à un fils, & à son successeur, en cas qu'il n'eût point d'enfans, mais la Reine qui appréhendoit cette réconciliation, persuada au Prince, qu'il périroit dans le Palais s'il y alloit.

On passa delà au grand acte de la Tragédie. La Reine se retira dans un Couvent, d'où elle écrivit au Roi, qu'elle n'étoit point sa femme, qu'elle redemandoit

ndoit sa dot, & qu'elle vouloit re-
ller en France sur les Vaisseaux de
rre. Cette accusation publique d'im-
ssance étonna tout le Portugal; car elle
s'accordoit point avec le long séjour
la Reine avoit fait avec le Roi sans
plaindre. Bien loin de reprocher à
phonse de la foiblesse, on le voyoit
mpter les Chevaux, & les Taureaux
plus furieux, soûtenir avec vigueur
exercices les plus violens, s'aban-
ner avec excés aux plaisirs criminels,
rechercher avec passion les femmes
uchées. D'ailleurs le Comte de Cas-
Melhor soûtenoit, qu'il avoit chez lui
fille naturelle de ce Prince, ce qui
oit une si forte impression sur les es-
s, qu'on obligea la mere de cet en-
nt à se rétracter. Le Confesseur de la
ine fut un des témoins, & il déposa
sa Majesté lui avoit parlé souvent de
foiblesse du Roi. On distingua subti-
ment entre l'impuissance de ce Prince
ur une fille Vierge, & la vigueur qu'il
voit pour les femmes. On tira du Roi
confession de son impuissance, mais
ne la signa qu'aprés avoir été prison-
r pendant plusieurs jours, & il avoit
dit

dit précisément le contraire à la Reine, lors qu'elle parla de faire divorce avec lui. On lui envoya trois Théologiens, dont deux étoient Dominicains, & l'autre Jésuite, pour extorquer sa confession. Aprés l'avoir obtenuë, la Reine envoya promptement en France M. Verjus, son Sécrétaire, demander au Cardinal de Vendôme, son oncle, & Légat de Clément IX. auprés de sa Majesté Très Chrétienne, une dispense pour épouser l'Infant Dom Pierre. Son Eminence ne concevoit pas, comment un Légat envoyé pour être Parrain du Dauphin, avoit le droit de permettre à une Reine de Portugal, d'épouser le frere de son mari vivant; cependant M. de Lionne ayant relu avec le Cardinal la Bulle de Légation, ils y découvrirent des clauses suffisantes pour la dispense qu'on demandoit. Il l'accorda (1) avec tant de précipitation, qu'il y supposoit que le mariage avoit été cassé à Lisbonne, dans les formes de la Justice; cependant la dispense étoit dattée du 16. de

(1) Bref de Dispense du Cardinal de Vendôme à Paris le 17. des Calendes d'Avril 1667.

de Mars, & la ſentence ne fut prononcée par le Chapitre de Lisbonne que huit jours aprés. Le Pape n'intervint qu'aprés la conſommation du mariage, mais il prétendit que ſa Bulle auroit le même effet que s'il l'avoit accordée avant le contract de mariage, (1) & miſe en exécution. Le reſte de cette Bulle eſt encore plus ſingulier; car on y annulle le mariage d'Alphonſe, quand même il auroit paſſé du commencement, & qu'il paſſeroit préſentement pour conſtant, & quand à l'avenir il pourroit apparoir qu'il a été conſtant, & qu'il l'eſt, qu'il eût été, & qu'il fût bon, & valable. On y diſpenſe l'époux, & l'épouſe de l'empèchement dé l'honnêteté publique, on les reléve de toutes excommunications, cenſures, & ſentences, qu'ils pourroient avoir encouruës. Au contraire, on ordonne qu'Alphonſe ſoit condamné avec ſes Adhérens, quand même ils n'auroient pas conſenti à ce Bref, qu'ils n'euſſent été ni appellez, ni citez, ni ouïs, & que les

(1) Raiſons de la nullité du mariage d'Alphonſe VI. & de la validité de celui de Dom Pierre, préſentées au Pape Clément IX.

ſes cauſes ne fuſſent pas ſuffiſamment vérifiées, & juſtifiées. Enfin on décidoit que le Bref, & la ſentence qui ſeroit donnée en conſequence, ne pourroient jamais être mis en queſtion, retractez, ou violez pour quelque cauſe legitime, ou pour quelque défaut, quelque grand, & eſſentiel qu'il put être. (1)

C'eſt ainſi que la Reine, & Dom Pierre mettoient leur conſcience à couvert contre l'honnêteté publique, à l'ombre d'une diſpenſe du Cardinal de Vendôme, & de l'autorité Pontifical. Je ne décide point ſi les conſciences ſe repoſent de bonne foi ſur de ſemblables diſpenſes, quoique la paſſion achéve ſouvent d'aveugler les perſonnes nourries dans les idées d'une obéiſſance aveugle aux deciſions des Supérieurs Eccléſiaſtiques. Je ne décide point non plus, ſi ceux qui donnent ces Décrets ſont ſincérement perſuadez qu'ils ont droit de le faire.

Mais

(1) Bref de Clément IX. aux Commiſſaires deleguez en Portugal du 10. Décembre 1668. Sentence des Juges, en conſequence de ce Bref du 18. Fevrier 1669. Bref de Clément IX. à ſon très-aimé fils Dom Pierre du 2. Avril 1669.

Mais un Bref dicté par l'intérêt, & par la politique contraire aux Loix Divines, & humaines, à l'honnêteté publique, & au droit de la nature, peut-il s'excuser dans un souverain Pontife, qui se croit le Vicaire de Jésus Christ?

Pour consommer le mariage avec plus de dignité on résolut de déposer le Roi, on lui proposa d'abord la convocation des Etats du Royaume, afin de rémedier à ses besoins. Il y consentit; mais ayant refusé d'en signer l'acte, parce qu'on lui fit considérer que cette assemblée étoit une conjuration contre sa personne: l'Infant qui en fut averti, differa jusqu'au soir à se rendre à la Cour, afin de donner au Roi son frére le tems de se déterminer. Aprés ce délai, il vint au Palais, suivi de la Maison de Ville, de la Chambre des vingt quatre, d'une grande partie de la Noblesse, & d'une foule prodigieuse de peuple: il trouva dans la Gallerie les Conseillers d'Etat qui l'attendoient, & aprés avoir eu une courte Conférence avec eux, il fit arrêter le Roi dans sa chambre. On fit ensuite signer à ce Prince une Rénonciation qu'on avoit dressée, & l'on a jamais sû les moyens

yens qu'on employa pour tirer de lui cette signature. Il fut relégué dans les Iles Terceres: Dom Pierre prit le titre de Régent, & le Conseil qui avoit déposé le Roi, conjura aussi-tôt la Reine d'épouser l'Infant, parce qu'on ne pouvoit payer son Doüaire, (1) ce qu'elle accorda sans résistance.

On assure qu'Alphonse fut si insensible à sa chûte, que la nuit de sa Démission, il demanda à son frére qu'on lui envoyât Jean Caes, garde de ses chiens, pour lui tenir compagnie. Ce qu'il regretta moins fut la Reine; car dés la premiére proposition qu'on lui fit de la renvoyer, il offrit le plus beau Vaisseau de Portugal, afin de la porter plus commodement, & lors qu'il entendit le son des cloches pour le second mariage, il s'écria: mon frere sera bien-tôt aussi las que moi de la Françoise.

Cette Princesse étoit bien faite, habile, intriguante: elle eût toûjours une gran-

(1) Relation des Troubles arrivez dans la Cour de Portugal. Relation de la Cour de Portugal trad. de l'Anglois. Mémoires d'Ablancourt. Histoire des Révolutions de Portugal, par l'Abbé de Vertot.

grande autorité dans les Conſeils, cependant elle ne pût arrêter les infidélités du Prince qui l'avoit aimée, & qu'elle avoit fait monter ſur le Thrône, ni l'injuſte préférence qu'il donnoit à des femmes de la lie du peuple. Il y eut des Prédicateurs qui la préconiſérent comme une Sainte; mais comme ils comparoient ſa ſainteté au lieu très-Saint, où le Souverain Sacrificateur entroit ſeul, les malins prirent cet Eloge pour une Satire de la Reine, & de ſon Confeſſeur, qui étoit la ſeule perſonne qui connût ſa Sainteté.

Si cette Revolution n'étoit pas chargée d'intrigues ſurprenantes, dont on a dérobé la véritable connoiſſance au public par des Rélations contraires, on nous reprocheroit peut-être de nous être écartez de notre but. Cependant, ſoit qu'on conſidére le deſſein que la Reine conçut, ſelon toutes les apparences, d'épouſer l'Infant, dés le moment qu'elle le connut, & qu'elle ſe degouta de ſon mari, ſoit qu'on examine la maniére dont on fit le Procès à ce Prince quoiqu'indigne de régner, comme l'ont été tant d'autres, qui ne valoient pas mieux, ſoit enfin qu'on poſe à la balance de l'équité

l'indigne manœuvre des deux Jésuites Confesseurs, la dispense précipitée du Cardinal de Vendôme, oncle de la Reine, & l'inique Bulle du Pape, on devroit pardonner un récit chargé de tant de singularitez, quand même l'Histoire de Portugal n'auroit pas eu en ce tems-là autant de rélation avec celle de la République, que nous allons le voir.

La France entroit fort avant dans ces intrigues, comme la conduite, & les mémoires sécrets de Mr. de Lionne en font foi. Ferreira Rabello, qui étoit à Paris, lui proposoit de se rendre maître de deux Places maritimes de l'Espagne, qui auroient fait plus de tort aux Espagnols que quatre Villes en Flandres; mais le Roi qui ménageoit la dépense (1) autant qu'on pouvoit le faire raisonnablement, ne voulut point fournir l'argent nécessaire, d'autant moins qu'il se reposoit sur les intrigues de la Reine, & sur le changement qui devoit arriver dans le Royaume: Mais, afin de soutenir la Revolution que cette Princesse projettoit,

(1) Mémoire de Mr. de Lionne apostillé par Mr. le Tellier.

jettoit, Louïs XIV. vouloit que le Portugal fût compris dans la Paix, & il n'offroit sa médiation aux Hollandois, que sous la condition de l'y faire entrer d'une maniére avantageuse. L'intérêt de la République ne permettoit pas d'agir vigoureusement pour rétablir la tranquilité en Portugal, ni à faire sa Paix avec l'Espagne, car Don Francisco de Mello, qui étoit alors à la Haye, tourmentoit les Etats pour obtenir d'eux la restitution de Cochin, & de Cananor, dont la Compagnie des Indes Orientales s'étoit emparée. On avoit beau dire que toutes les prétentions avoient été anéanties par l'Article XXV. du Traitté de 1661. & redemander à Sa Majesté Portugaise les sommes qu'elle avoit promises dés ce tems-là, & qu'elle n'avoit point encore payées, on n'y eut aucun égard. Cependant, pour plaire à la France, la République (1) offrit ses bons offices pour la Paix de Portugal, en même tems qu'on feroit celle d'Espagne. *Annales des Provinces-Unies, par Mr. Basnage, à la Haye* 1719.

(1) Secret Resolutie Vrydagh 26. Augusti 1667.

1719. *in Fol. l'an* 1667. §. 32. *pag.* 816. §. 33. *pag.* 817. 818. 819.

Le Roi d'Achem, ou Achen, Ville, & Royaume de l'Ile de Summatra est trés-puissant. Sur la fin du XVI. Siécle, il s'opposa aux Portugais qui vouloient s'établir dans l'Ile Sumatra. En 1616. il mit en mer soixante mille hommes sur deux cens Navires, & soixante Galéres, pour faire la guerre aux Portugais de Malaca; il les a chassez du Fort, qu'ils avoient à Pacem, & il a même souvent assiegé Malaca. Linschot parle d'une piéce d'Artillerie que le Roi d'Achem envoyoit au Roi de Sor, sur la côte de Siam, qui épousoit sa fille. Cette piéce étoit admirable, & surpassoit tout ce que nous avons vu en Europe. Elle fut prise par les Portugais. *Moreri Dict.*

Agages, ou Jacchæ, peuples très-feroces du fond de l'Afrique, ayant porté la guerre dans le Royaume de Congo, s'en rendirent maîtres l'an de Jésus-Christ 1560. après l'avoir entierement ruiné par une infinité de massacres; ce qui arriva sous leur Roi Alvare I. Roi de Congo, qui, avec ceux qui étoient restés des siens, s'étant sauvé dans une petite Ile du

du fleuve Jaire, y souffrit des miséres extrêmes, pendant que les Barbares mettoient dans son Royaume tout à feu, & à sang. Le bruit en étant venu jusqu'aux oreilles de Dom Sébastien Roi de Portugal, il envoya François de Govea avec de bonnes troupes. Govea fit la guerre aux Agages avec tant de succès, qu'il les chassa entiérement du Royaume. Alvare leur Roi fut rétabli, & il mourut en 1580. Ceux de Congo attribuoient la cause de leurs maux passez, & l'irruption des Agages à la Religion Chrêtienne, qu'ils avoient reçûe sous Jean II. Roi de Portugal, mais les Portugais, à bien plus juste titre, l'attribuoient au mépris, & à l'indifférence qui ceux de Congo avoient pour cette même Religion. *Georg. Horn. Orb. Imp. p. 567.*

Les prétentions du Roi d'Espagne Philippe II. à la succession de Portugal n'étoient peut-être, pas les mieux fondées, mais il étoit le plus en état de le faire valoir. Il crut ne pouvoir confier ses armes à personne, qui s'acquitta mieux de cette commission que le Duc d'Albe. Il le retira de prison, &

 lui

lui donna la liberté de son fils, sans qu'il la lui eut demandée. Les Portugais se défendirent peu, & mal. Le Duc conquit tout le Païs presqu'en moins de tems qu'il ne faut pour le parcourir. A peine eut-il ajouté cette Couronne à celles du Roi son maître, qu'il mourut dans la Ville de Thomar entre les bras de Philippe, qui y avoit convoqué les Etats du Païs. Ce fut le 12. Janvier 1582. dans la 74. de son âge. *Moreri Dict.*

La Chevalerie errante, est un prétendu ordre, dont il se fait mention dans tous les anciens Romans. C'étoit des braves, qui couroient le monde, pour chercher des avantures, redresser les torts, & faire des proüesses, & des actions insignes de valeur. Cette valeur, & cette bravoure Romanesque, des anciens Chevaliers étoit autrefois la chimére des Espagnols. L'amour étoit le motif ordinaire de leurs exploits. Il n'y avoit point de Cavalier qui ne choisit une maîtresse, dont il vouloit mériter l'estime par quelque action héroïque. Le Duc d'Albe lui-même, tout grave, & tout sévére qu'il étoit, avoit devoüé la

con-

conquête du Portugal à une jeune Beauté, auprés de qui il prétendoit, que ses exploits guerriers lui tiendroient lieu de jeunesse. *Moreri Dict.*

Dés que le Roi de Castille, eut appris que le Roi de Portugal, & le Duc de Savoye, s'étoient détachez de l'Alliance que le Roi son Ayeul, & lui, avoient faite avec eux, & que le Roi de Portugal avoit donné retraite dans ses Etats à l'Archiduc, il lui declara la guerre, l'an 1704. & s'étant mis à la tête de ses troupes entra dans le Portugal, où il prit diverses Places, les unes l'épée à la main, & les autres à discrétion. Les gros détachemens qu'il fallut faire en 1705. de l'Armée d'Estramadoure, pour empêcher que les ennemis ne pénétrassent dans la Castille, donnérent assez de superiorité aux Portugais pour entreprendre le siége de Badajoz, que le Maréchal de Tessé leur fit léver honteusement, quoiqu'il n'eût que huit mille hommes, dont la plus grande partie étoit de Cavalerie, & que les Portugais en eussent plus de vingt huit mille. L'entreprise du siege de Barcelone en 1706. fut fatale à l'Espagne, parce que toutes les

les forces de l'Etat ayant été portées en Catalogne, & par conséquent hors d'etat de pouvoir secourir le Duc de Berwik, qui commandoit une petite Armée en Estramadoure, on ne pût empêcher les Portugais, dont l'Armée étoit de plus de trente mille hommes, de pénètrer dans la Castille par les montagnes de Guardarama, ce qui obligea le Roi de partir de Madrid le 21. Juin de l'an 1706. pour s'aller mettre à la tête de son Armée, en attendant que les troupes, qui avoient été destinées pour le siége de Barcelone, l'allassent joindre. Les ennemis qui ne cherchoient qu'à séduire les peuples par toutes sortes de voyes, firent courir le bruit qu'il repassoit en France; les apparences sembloient autoriser cette calomnie, d'autant que le Roi avoit fort peu de troupes, & que ses finances étoient entiérement épuisées; cependant la protestation que le Roi fit à la tête de son camp, de répandre jusqu'à la derniére goute de son sang plûtôt que d'abandonner ses fidèles sujets, dissipa bien-tôt les allarmes que ce faux bruit avoit causées dans les esprits des Espagnols, & peu de jours aprés, le secours

ſecours qui venoit de France étant arrivé, bien loin que le Roi prit le parti de ſe retirer, il préſenta la bataille à ſes ennemis, qui n'oſerent pas l'accepter, quoique que fort ſupérieurs en troupes. Peu de tems après, ſe voyant harcelez de toutes parts, ils ſe rétirerent vers les frontiéres du Royaume de Valence, où l'année ſuivant le Maréchal de Berwik les défit entiérement à la bataille d'Almanza. *Moreri Dict.*

La Paix de Riswick rendit la calme à l'Europe; mais la guerre s'étant rallumée en 1701. le Comte de Châteaurenaud fut honoré de la dignité de Vice-Amiral de France, alla à Lisbonne, avec 14. Vaiſſeaux de guerre, & fit fortifier la riviére par de nouvelles batteries. *Moreri Dict.*

CHA-

CHAPITRE VIII.

Mémoires à l'égard des Traittez de Paix, de Trèves, & de Commerce qu'a fait le Portugal avec les autres Puissances, comme aussi des toutes les Négociations du même Royaume.

LE Roi de Portugal crut pouvoir entrer dans la Paix des Pirinées qu'on regardoit comme générale, & il soûtenoit qu'on lui avoit promis de ne la faire jamais sans lui. Ce Prince vouloit aussi terminer en même tems les différens qu'il avoit avec les Provinces Unies pour les Indes, en supposant que son Ambassadeur à la Haye, avoit fait des propositions si raisonnables aux Etats Généraux, qu'elles seroient acceptées, si elles étoient appuyées par les Ambassadeurs de France, & d'Angleterre.

Le Cardinal Mazarin répondit trois choses aux prétensions du Roi de Portugal.

Prémiérement, il assura que la France

ce avoit offert de céder les Conquêtes qu'elle avoit faites, qui étoient le fruit d'une guerre de vingt-cinq ans, & de recevoir Mr. le Prince de Condé dans ses charges, & ses Gouvernemens, à condition que l'Espagne céderoit au Roi de Portugal tout ce qu'il possédoit, & toute l'Europe devoit être étonnée, de ce qu'on faisoit un si grande sacrifice à son Allié.

Secondement il soûtint qu'on n'avoit donné aucune promesse positive au Roi de Portugal, de ne faire jamais la Paix sans lui, & il en alléguoit deux preuves: l'une qu'on avoit dit, qu'on s'accorderoit sur cet Article avec le Ministre Portugais qui viendroit à Paris, à condition que le Roi de Portugal céderoit à Sa Majesté Très-Chrêtienne d'autres choses, qu'elle avoit droit de prétendre: l'autre que cela n'ayant point été fait, l'affaire demeura sans aucune conclusion.

Enfin, il répréfentoit que l'Ambassadeur faisoit depuis dix-huit ans à Paris de fortes instances, pour obtenir cette promesse, ce qui formoit une demon

stration

ſtration qu'on ne l'avoit pas faite au paravant. (1)

Le Cardinal déploya toute ſa ſubtilité ſur la Paix de ce Prince avec les Provinces-Unies. Il étoit difficile de la faire ; car la Compagnie des Indes Occidentales avoit ſouffert au Bréſil des pertes, dont elle démandoit un gros dédommagement, & la Compagnie des Indes Orientales venoit d'enlever l'Ile de Ceylon aux Portugais. Il n'étoit pas poſſible de faire une compenſation de pertes, & de profits entre ces deux Compagnies, qui forment des Corps ſéparez, & qui ont des intérêts tout à fait différens, & l'équité ne permettoit pas de demander le Bréſil à Sa Majeſté Portugaiſe, ſi on ne lui reſtituoit Ceylon. Les Portugais avoient pris poſſeſſion de cette Ile, qui paroit avoir été jointe à la Côte de Malabar, & ſéparée par un coup de Mer, mais comme ils agiſſoient en Maîtres durs, ils eurent des guerres continuelles avec les Habitans, qui firent croire à ces derniers que le changement

(1) Voyez Lettres du Cardinal Mazarin, Tome II. pag. 45. jusqu'à 49.

gement de Souverain ne pouvoit que leur être avantageux. Les Hollandois furent les premiers qui parurent ennemis des Portugais, & les Cingales les favoriférent. Ils enlevérent d'abord Colombo, où eſt aujourd'hui leur Magaſin de Canelle, qu'ils ont placé là, à cauſe de la quantité de ces Arbres qui croiſſent dans ſon Territoire.

Ces Arbres ſont aſſez ſemblables aux Orangers, leur feuïlle eſt comme celle du Laurier ; ils portent un fruit gros comme l'Olive, du quel on tire un huile médicinale, ceux qui tombent à terre, germent, & produiſent de nouveaux Arbres, aux quels on fait place, en coupant les vieux, dont l'écorce plus épaiſſe, & plus dure fait la Canelle groſſiére. On léve la premiere écorce qui eſt inutile, & c'eſt la ſeconde qui fait la Canelle. Elle eſt verte, graſſe, & n'a ni goût, ni odeur qui plaiſe ; mais lors qu'on l'a fait ſécher au Soleil, elle ſe roule, & en ſéchant prend une autre couleur, devient odoriférante, & de bon goût. Les Forêts ſont pleines de ces Arbres, outre ceux qu'on cultive avec ſoin. Le Bois en eſt bon à bâtir,

& répand un odeur très ſuave, lors qu'on le brûle, il n'y a pas jusqu'aux racines, dont on ne tire une eau fort agréable, & une espéce de Camfre. (1) Perſonne n'ignore que la Canelle fait un des principaux profits de la Compagnie des Indes Orientales, parce qu'elle en eſt devenüe ſeule Maîtreſſe par la Conquête de Colombo, & des autres Places qu'elle à priſes ſur les Portugais.

La Gloire de cette Conquête eſt dûe à Mr. Gohens, Conſeiller d'Etat à Batavia, qui, en viſitant l'année précédente les Magaſins, & les Forts de la Compagnie, s'empara de Manaar, où eſt le Pont d'Adam, qu'on appelle ainſi, parce qu'on s'eſt imaginé que c'étoit-là le Paradis Terreſtre, & que le premier Homme a laiſſé la trace de ſon pied ſur une haute Montagne. Cette premiere Conquête, fit naître l'envie de prendre Jaffanapatan, qui eſt à l'extrémité de l'Ile, & le centre du Commerce, ou pour mieux dire la Capitale des Portugais. Il étoit

(1) Voyez Voyage aux Indes Orientales, Tome VII. pag. 29. Voyage de Schouten.

étoit impoſſible de l'aſſiéger dans les formes, mais à force de Mortiers, de Bombes, & de Canons, on obligea les Grands Seigneurs, qui avoient des Jardins, & de ſuperbes Palais dans la Ville, de les abandonner, pour chercher une retraite plus ſeure dans le Fort. Le ſiége dura trois mois, & demi, aprés lesquels les Portugais demandérent à capituler. On laiſſa paſſer à Goa ceux qui vouloient abandonner leurs Tréſors, & ſauver leur perſonne, & on permit aux autres de s'établir dans le Païs. Cette Conquête allarma le Roi de Candy, qu'on regarde comme l'Empereur de l'Ile. Quoi qu'il n'aimât pas les Portugais, il ne laiſſoit pas de craindre les Hollandois, & de les traiter en ennemis, afin d'attirer leurs préſens. Il ſe mit en Campagne, aprés la Priſe de Jaffanapatan; mais la Flote entra dans les Ports de Triquemale, & de Montecalo, où elle ruïna ſes Salines, ce qui l'obligea à faire la Paix, & la Compagnie devint Maîtreſſe paiſible des Villes, & des Forts que les Portugais poſſédoient dans cette Ile délicieuſe.

Le Roi de Portugal, vivement tou-

ché de cette perte, envoya un Ambassadeur à la Haye, faire de nouvelles propositions d'accommodement, & pour rendre cet accommodement plus facile, il s'adressa au Roi de France, & lui demanda sa Médiation. Mr. de Brienne, que le Cardinal avoit laissé à Paris, comme Sécrétaire d'Etat, agit de bonne foi, & écrivit à Mr. de Thou de s'unir avec le Ministre d'Angleterre, afin de terminer cette guerre, sur l'assurance qu'on lui donnoit, que les propositions de l'Ambassadeur Portugais étoient avantageuses aux Compagnies Hollandoises des Indes, mais lors qu'il rendit compte de ce Conseil au Cardinal, ce Ministre; chagrin de la précipitation qu'ont avoit eüe, le condamna, parce qu'il ne vouloit pas que l'Espagne soupçonnât qu'on favorisoit les Portugais, dans le tems qu'on étoit sur le point de faire la Paix avec elle.

La Lettre du Cardinal explique, & prouve ce fait, dans le quel on voit un nouvel acte de sa Politique, car d'un côté il flattoit le Roi de Portugal, en lui persuadant, qu'il étoit prêt de sacrifier tout à ses intérêts, & de l'autre il ne vouloit pas arrêter le cours d'une guer-

guerre qui étoit desavantageuse à ce Prince, ni que la France lui prêtât le secours de son intercession auprés des Etats des Provinces-Unies.

A Mr. de Brienne. (1)

A St. Jean de Luz, le 18. *Août* 1659.

J'ai vû tout ce que vous a dit l'Ambassadeur de Portugal, sur le contenu de Dépêches, que le Sécrétaire de Portugal, qui est auprés de Messieurs les Etats, a reçües de Lisbonne. Je n'estime pas que dans la Conjoncture présente Mr. de Thou doive faire les pas que le dit Sieur Ambassadeur propose. Car si les offres que ce Sécrétaire a pouvoir de faire à Messieurs les Etats sont si avantageuses qu'il dit, il n'y a pas lieu de douter qu'il ne les écoute volontiers, en attendant sa Lettre de Créance, qu'il pourra faire venir aprés, & je crois, qu'il eût été bon de ne pas mander à Mr. de Thou, qu'en cas que le Député d'Angleterre voulût parler de cette affaire

(1) Voyez Lettres du Cardinal Mazarin, Tome II. pag. 50.

faire-là à Meſſieurs les Etats, il pourroit le faire auſſi, car il ne faut pas douter qu'il ne s'y porte d'abord, puiſque les Anglois ſollicitent en faveur du Portugal, & qu'ils y ont intérêt: au lieu qu'étant, comme nous ſommes, à la veille de la Paix, nôtre intérêt eſt de ne rien faire qui en puiſſe tant ſoit peu troubler l'exécution.

Je ne puis donc m'empêcher de vous dire de nouveau, qu'il faut être fort réſervé ſur le point du Portugal, &c.

Mr. de Thou ſeconda les intentions du Cardinal d'une maniére qui fit beaucoup d'honneur à ſa généroſité. Nous avons dit, que Dom Fernando Telles de Faro, Ambaſſadeur de Portugal, avoit plûtôt tâché de tromper la Compagnie des Indes, & les Etats des Provinces Unies, que de faire une véritable Paix. Cela ne lui ayant pas réuſſi, il fit une démarche auprés de Mr. de Thou pour le corrompre: il ſe ſervit du Pére Vaz, Jéſuite, pour lui offrir cinquante mille Piaſtres, s'il vouloit, en qualité de Médiateur, favoriſer ſon Maître. Mr. de Thou ne ſe contenta pas de réjetter l'offre, mais il demanda juſtice

con-

contre le Jésuite qui l'avoit faite ; & malgré divers réfus de l'Ambassadeur, qui soûtenoit qu'il n'avoit pas la liberté de chasser un Homme si accredité dans son Ordre, & que la Reine lui avoit donné pour Confesseur, il ne laissa pas d'obtenir qu'on le feroit sortir des Provinces-Unies.

L'Ambassadeur Portugais, fut convaincu d'avoir fait une autre manœuvre plus inique. Mr. de Thou lui reprocha, qui trois mois aprés son arrivée à la Haye, il s'étoit laissé corrompre par Dom Estevan de Gamarra, Ambassadeur d'Espagne, qui lui fit faire le métier d'Espion, auprés des Députez des Etats, les quels s'étant apperçus qu'ils parloient à un Fourbe, le jouérent à leur tour en lui faisant de fausses Confidences.

La conduite de Dom Fernando Telles de Faro, autorisa ces accusations ; car il se retira à Cologne, & passant dans le parti du Roi d'Espagne, il soûtint qu'il n'avoit jamais reconnu le Duc de Bragance pour son Souverain ; (1) qu'au lieu

(1) Il publia cette Apologie à Cologne le 26. Juin 1659. & Mr. de Thou y répondit sous

lieu d'entrer dans le ſoulévement du Peuple, & de la Nobleſſe, il avoit refuſé tous les emplois qu'on lui avoit offerts jusqu'à celui de Gouverneur du Bréſil, qui eſt un des plus importans, & qu'il n'avoit accepté l'Ambaſſade que pour ſe mettre en liberté.

Dom Eſtevan de Gamarra fut obligé de payer ſes dettes à la Haye, & obtint pour lui une petite penſion du Roi d'Eſpagne, auprés duquel il ſe retira.

Il ſe plaignit publiquement de ce que Mr. de Thou n'avoit pas rempli les promeſſes, qu'il avoit faites au Roi ſon Maître, de terminer avec leurs Hautes Puiſſances l'affaire du Bréſil. C'eſt à cet égard que Mr. de Thou ſuivoit les ordres qu'il avoit reçus du Cardinal, & qu'en conſéquence non ſeulement il travailla très mollement à la Paix, mais qu'il fit entrer Mr. Downing, Député d'Angleterre, dans les mêmes vuës; parce que la France, & l'Angleterre avoient plus d'intérêt à brouïller ces deux Puiſſances Maritimes qu'à les unir. *Annales*

ſous le nom d'un Ami. Voyez les Mémoires pour Mr. de Thou.

nales des Provinces-Unies, *par Mr. Basnage*, *à la Haye*, 1719. *fol. L'an* 1659. §. 65. *pag.* 583. § 66. & 67. *pag.* 584.

Le Traité de Paix de l'an 1668. entre l'Espagne & le Portugal, fut un bien inestimable pour ces Couronnes. Pour la premiére parceque bien loin d'être en état de se faire rendre ce qu'elle demandoit, elle avoit lieu de craindre de nouvelles pertes sous une Minorité qui n'étoit pas exemte de brouilleries. Et pour la seconde, parce qu'outre la paisible possession de ses Etats, & la décharge des incommoditez de la guerre, elle acquit l'avantage de voir sa souveraineté reconnüe par ceux qui l'avoient contre dite jusques alors. *Pensées diverses*, *écrites a un Docteur de Sorbonne*, *à l'occasion de la Cométe qui parut au mois de Décembre* 1680. *Quatriéme édition. Tom. I. à Rotterdam* 1704. *in* 8. §. *XXXVII. pag.* 63.

Les Provinces Unies furent les premiéres qui reconnurent le Duc de Bragance aprés son avenement à la Couronne de Portugal, & firent avec lui le 13. de Juin 1641. le Traité de la Haye, tant pour les intérêts des deux Etats, que pour ceux de la Compagnie des Indes O-

rientales. Ce Traité auſſi bien que tous les autres que les Etats ont faits avec le Roi de Portugal, ont été conclus à la Haye ; comme celui du 27. de Mars 1645. pour le Fort de Galle dans l'Ile de Ceylon, & le Traité de Paix qui fut conclu le 16. d'Août 1661. *L'Ambaſſadeur & ſes fonctions par Mr. de Wicquefort*, *à Cologne* 1690. *Part. II. pag.* 177.

Le Roi Charles II. d'Angleterre me dit qu'il avoit fait le mariage de l'Infante de Portugal, & qu'il croyoit que V. M. avoit intérêt d'empêcher que ce Royaume ne tombât entre les mains des Espagnols; qu'il ne vouloit pas croire ce que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne publioit, que V. M. faiſoit une Ligue défenſive, & offenſive avec l'Eſpagne non plus que ce que diſoient les Hollandois, qu'ils ſont aſſurez d'un Traité de Garantie avec V. M. pour la Pêche.

Je lui répondis, que pour la Ligue offenſive, & défenſive avec l'Eſpagne, il n'y en avoit point de faite de nouveau; que le Traité de Paix ſubſiſtoit, V. M. étant très-exacte à tenir ſa parole, & garder ſa foi; que tout ce que le Roi d'Eſpagne peut déſirer de l'amitié, & de l'al-

alliance que V. M. a contractée avec lui par le Traité, sera ponctuellement observé, mais que je pouvois l'assurer qu'il n'y avoit rien davantage sur ce sujet.

Quand au Traité de Garantie avec les Hollandois au sujet de la Pêche, que je n'avois pas ouï qu'il fût fait, mais que je devois lui dire que s'il prétendoit étendre la défense de la pêche à toutes les Nations au préjudice du Droit commun, qui en donnoit la liberté à tout le monde, V. M. outre l'intérêt particuler qu'elle y avoit pour ses sujets, ne pouvoit se défendre de donner la main en cette rencontre aux Hollandois ses Alliez, ni leur refuser son entremise pour accommoder un différend, qui les pouvoit contraindre à prendre un méchant parti contre l'Angleterre, & qui pourroit beaucoup nuire aux grands desseins, qu'il paroît à tout le monde qu'il a conçus en faisant le mariage de Portugal, & qu'il est sans doute en état d'executer, ayant de forces maritimes si puissantes qu'il n'y a personne qui lui puisse faire quelque obstacle si les Hollandois demeurent ses amis.

Je lui parlai ainsi, parce qu'il m'avoit té-

témoigné avoir dessein de pousser l'affaire de la Jamaïque, & je remarquai qu'il prenoit plaisir à ce discours par l'instance qu'il me fit de lui dire mes sentimens avec liberté, & de lui expliquer ceux de V. M. sur ses desseins.

J'estimai à propos de lui dire que puisqu'il me commandoit de ne lui déguiser rien des sentimens de V. M. sur ce sujet, je pouvois l'assurer, que je lui avois oui dire, que la conjoncture présente lui étoit si favorable par l'alliance du Portugal, par les Places de l'Afrique, & des Indes, & par les Colonies, qu'il avoit établies dans l'Amérique, qu'il étoit en état de conquerir des Royaumes entiers pleins de richesses, & d'apporter des biens immenses dans ses Etats, sans qu'ils reçussent aucune incommodité de la guerre.

Il me dit, que l'Ambassadeur de Portugal, étoit parti des Dunes, que s'il eût été à Londres il m'eût fait faire compliment, & que comme l'Ambassadeur de France, & celui de Portugal s'étoient visitez en Hollande, il croyoit que nous nous serions vûs ici. Je lui repartis, que je n'aurois pas manqué de répondre aux

aux civilitez, qu'il m'auroit faites, & qu'à cela j'ajoûtois, que V. M. approuveroit toûjours ce qu'il m'auroit conseillé de faire là-dessus, quand bien l'exemple de Mr. de Thou n'y seroit pas. Ensuite il me dit, que l'Ambassadeur d'Espagne lui avoit demandé audience il y avoit trois jours, pour se plaindre de ce que l'Ambassadeur de Portugal avoit 400. chevaux, & les avoit embarquez dans des Navires Anglois, pour les transporter dans un Païs qui étoit ennemi de son maître, & que c'étoit contrevenir au Traite qui avoit été fait; & qu'il lui avoit répondu, que si au lieu de 400. il avoit demandé 4000 il en auroit permis la levée, & qu'il avoit le premier contrevenu au Traité, par l'imprimé qu'il avoit jetté parmi le peuple pour l'émouvoir à une révolte. Sur la quelle réponse l'Ambassadeur se retira fort mal satisfait; & il y a ordre du Roi à toute sa Cour de ne le pas voir. *Lettres, Mémoires, & Negociations de Mr. le Comte d'Estrades, à la Haye* 1719. *Tom. I. pag.* 123. *&* 124. *Lettre du Comte au Roi le* 21. *Juillet* 1661.

Le Cardinal Mazarin se doutoit bien que

que les Eſpagnols ne voudroient point abandonner le Portugal, dans la concluſion de la Paix de Munſter. Pour ſauver leur honneur a l'égard de la Catalogne ils avoient accordé une longue Tréve. Le Cardinal prétendoit qu'ils en duſſent faire de même à l'égard du Portugal. A moins que de cela ni lui, ni tout autre Miniſtre François ne pouvoit ſans prévarication, principalement ſous un Roi mineur, conſentir à aucun traitté, ou accommodement. Il nous eût été non ſeulement très-honteux, mais encore très-préjudiciable, d'abandonner à leur vengeance, & à leur haine tout un peuple; lequel ne s'étant delivré d'oppreſſion, & de tyrannie, que par nôtre ſecours, & à la faveur de nos armes, n'auroit ſû ſe maintenir par ſes ſeules forces.

La plûpart croyent avec bien de la vraiſemblance que l'affaire de Portugal uniſſoit les Hollandois avec les Eſpagnols, & les aigriſſoit preſque également contre une Nation, avec qui les uns, & les autres étoient en guerre. Les dommages que ceux-là en avoient reçus dans les Indes, les mettoient en fort mauvaiſe humeur, & ne leur laiſſoient guéres moins

moins d'averſion, & de haine, que de dépit, & de chagrin. Dans le tems même de la Négociation du Congrès de Munſter il y eut quelques rencontres, ou combats, dans leſquels les Hollandois eurent du pis. Ce qui étoit un préliminaire, & une diſpoſition peu favorable pour l'accommodement. *L'Hiſtoire du Cardinal Mazarin, par Mr. Aubery, à Paris 1695. en 8. Tom. I. liv. IV. chap. 2. pag. 407. & 441.*

L'affaire de Portugal ne fut pas encore une des moindres, à quoi les deux premiers Miniſtres le Cardinal Mazarin, & D. Louïs de Haro avoient à travailler dans la Paix des Pirinées en 1658. Les Portugais avoient fait tout leur poſſible pour conclurre avec nous une ligue offenſive, & défenſive contre l'Eſpagne. Ils offroient pour cela & places, & argent. Le Cardinal Mazarin n'y voulut jamais entendre. Il craignoit que ce ne fut rendre la paix entre la France, & Eſpagne trop difficile pour ne point dire impoſſible, rien ne lui paroiſſant plus mal-aiſé à modérer, ou à vaincre que l'anthipathie, & l'averſion naturelle d'entre les Portugais, & les Caſtillans.

Ce

Ce n'eſt pas qu'il ne comprit bien de quelle importance il ſeroit d'abandonner le Portugal aux Caſtillans, & de réfuſer le ſecours de nos armes à tout un peuple qui nous le demandoit avec inſtance. C'eſt pourquoi il n'oſa pas s'y reſoudre en 1648. pendant la minorité de Louïs XIV. réſervant au Roi quand il ſeroit majeur, d'en ordonner comme il lui plairoit, & n'agreant juſques-là autre temperament qu'une longue Tréve pour le Portugal, & la Catalogne, qui avoient ſecoüé l'un, & l'autre le joug Eſpagne.

Depuis, lors que ce vint à la concluſion du Traité, il ne ſe trouva guéres moins embarraſſé que jamais. Il ne jugeoit point du tout raiſonnable que nous expoſaſſions les forces du Roi, & de l'Etat, pour des gens qui verroient volontiers les combats, & les ſiéges les bras croiſez. En effet l'on s'en étoit plaint ſouvent à eux-mêmes, & on leur avoit inutilement repreſenté qu'ils devoient de leur part faire auſſi quelque effort & quelque diverſion conſidérable dans le cœur même de l'Eſpagne.

Dans cette conjoncture, le Cardinal Mazarin s'aviſa d'un expédient fort avanta-

vantageux en apparence, qu'il leur fit proposer tant par le Comte de Soure, leur Ambassadeur, que par un Envoyé exprés. On n'explique pas précisement quel étoit cet expedient. On se contente de remarquer en termes généraux, que le Cardinal se douta bien qu'ils ne l'accepteroient point, parce qu'il alloit contre la Souveraineté du Royaume, & de la Monarchie, dont ils sont extraordinairement jaloux.

Quoi qu'il en soit, tout ce que nous peûmes obtenir pour eux au Traité de Paix, ce fut qu'il seroit donnè au Roi Très-Chrêtien un delai de trois mois, à compter du jour de l'échange des ratifications pour envoyer en Portugal, y ajuster, & reduire toutes choses à la satisfaction du Roi Catholique. Aprés lequel tems Sa Majesté Très Chrêtienne ne pourroit absolument se mêler des affaires de ce Royaume, ni y faire passer sous quelque prétexte que ce fut aucun secours soit d'hommes, de vaisseaux, ou d'argent.

Mais ce qui doit surprendre le plus, est ce qui s'apprend par le Traitté même, que nous avions offert a l'Espagnol de lui

rendre, outre les Places que nous lui remettions déjà, toutes les autres Conquêtes que nous avions faites dans tout le cours de la guerre, comme aussi de rétablir entiérement, & sans reserve aucune, Monsieur le Prince de Condé, pourvû qu'on laissât les affaires de Portugal en l'état qu'elles étoient alors.

La plûpart néanmoins s'imaginent que le Cardinal Mazarin n'avoit fait ces offres, que pour témoigner le soin que nous devons prendre de ceux qui ont recours à nôtre protection, & à nôtre alliance; & qu'il ne les avoit faites que dans l'assurance qu'on ne les accepteroit pas. Ce nous étoit infailliblement quelque sorte d'avantage, que l'Espagne demeurât travaillée d'un reste de guerre, tandis que la France jouïroit d'une paix solide, & d'un profond repos. Et l'on se doutoit bien qu'un Prince, comme le Roi de Portugal, qui avoit jusques-là menagé son argent, & ses forces, ne manqueroit pas de ressource, ni de gens qui s'uniroient, & qui joindroient leurs intérêts aux siens. *Idem Tom. II. liv. VIII. chap. I. pag.* 561.

L'entrevuë du Comte de Pigneranda

Pléni-

Plènipotentiaire d'Espagne, avec le Marquis de Lionne, Sécretaire d'Etat en France, à Cambrai l'an 1649. ne servit qu'à faire naître de plus grands obstacles, car chacun rapportant les choses à sa maniére, le Comte publia que le Ministre François, n'avoit jamais voulu se départir de la rigueur des Traittez de Munster, & celui-ci soûtint, que le Comte avoit voulu exclure avec une hauteur insupportable le Portugal, que la France vouloit faire comprendre dans le Traitté. *Histoire du Regne de Louïs XIV. Roi de France, & de Navarre. Tom. I. seconde partie. Par H. P. de Limiers, à Amsterdam* 1718. 8. *liv. II. pag.* 135.

Le Comte de Pignaranda a dit aussi confidemment à Monsieur Contarini, Ambassadeur de Venise, en passant par la Flandre, qu'il ne signeroit la Paix avec la France qu'à condition d'exclurre de la Paix les Catalans & le Portugal. *Idem pag.* 136.

Tout jeune qu'étoit Louïs XIV. on parloit déja en 1653. de le marier. La proposition en avoit été faite plus d'une fois, & celles qu'on renouvella cette année n'eurent pas plus de succès que les

precedentes. Ce fut premierement une des filles du Duc d'Orléans, du second lit, que l'on proposa de lui faire époufer. Ce Prince étoit toûjours à Blois, fort mécontent de la Cour, & l'on vouloit apparemment le regagner par l'efpérance de ce mariage. Toutefois il ne reuffit pas, non plus que celui qui fut propofé avec l'Infante de Portugal. On prétend que la Négociation de ce dernier, avoit été commencée dés le tems que la Cour étoit encore à Poitiers, & qu'elle avoit envoyé un Député à Lisbonne, pour engager le Roi de Portugal, en confidération de cette alliance, à joindre fes forces à celles du Roi pour réduire entiérement la Catalogne. On ajoûte que le Traitté en avoit été conclu, & tenu fécret, & l'on en débita même des circonftances. (1) Mais il parut par l'événement que c'étoit un projet fans realité; puifque pendant le fiége de Gironne qui fut fait cette année, il ne parut

(1) Ces circonftances étoient, que le Roi de Portugal, devoit fournir au Roi Très-Chrêtien, vingt-quatre Navires de guerre avec une fomme de trois millions d'or.

rut aucun vaisseau Portugais pour fortifier la Flote du Duc de Vendôme. *Idem Tom. II. premiere Partie liv. III. pag.* 258.

Dom Louïs de Haro, premier Ministre de Philippe IV. aprés plusieurs Conférences avec le Nonce, & l'Ambassadeur de Venise, pour la Conclusion de la Paix avec la France, répondit enfin (1) qu'il falloit que le Roi Très-Chrêtien abandonnât de son côté les intérêts du Portugal; qu'il n'y avoit plus d'alliance entre ces deux Couronnes, & que si la France la renouvelloit, ce seroit témoigner peu de disposition à entrer en Traité. *Idem pag.* 374.

La cinquiéme Conférence (2) entre le Cardinal Mazarin, & D. Louïs de Haro, Plénipotentiaires de France; & d'Espagne, pour la même Paix entre les deux Couronnes, qui se traita dans l'Ile des Faisans, regardoit presque toute les intérêts du Prince de Condé, ceux du Roi de Portugal, & quelques autres Négociations politiques, que je ne m'arrêterai pas à en faire le récit. La septiéme Conféren-

(1) En 1654.
(2) En 1659.

férence entre les mêmes Ministres, roula presque toute sur les affaires de Portugal, & sur celles du Prince de Condé. *Idem Tom. II. seconde Partie liv. IV. pag.* 163. & 225.

Le Roi de Portugal (1) qui n'étoit point encore reconnu par l'Espagne, quand cette Couronne en 1659. fit la Paix avec la France, craignoit avec raison devoir tomber toutes les forces de l'Espagne sur lui, & dans cette pensée, il fit de grandes instances auprés du Roi Très-Chrêtien pour être compris au Traité.

Il y avoit long-tems que la France l'amusoit d'une vaine espérance de s'unir d'intérêt avec lui contre l'Espagne. Elle avoit commencé de le faire dés la premiere revolution arrivée en Portugal aprés la mort de Dom Sébastien (2) & l'on

(1) Il se nommoit Alphonse Henriques. C'étoit un Prince mal fait de corps, & d'un esprit qui ne répondoit ni à sa fortune, ni au besoin qu'avoit le Royaume d'un Prince plus digne de remplir le Throne. Il étoit encore mineur, & sous la tutelle de sa mere, Princesse de beaucoup d'esprit, mais combattuë par l'autorité, & par les factions de quelques Ministres.

(2) En 1578.

l'on en peut voir quantité de traits curieux dans l'Hiſtoire Univerſelle d'Aubigné. Depuis ce tems-là, elle n'avoit jamais ceſſé de faire eſpérer à ce Royaume des ſecours conſidérables, & cela dans la vuë de s'en ſervir en cas de beſoin, & de l'empêcher de prendre avec quelque autre Puiſſance des engagemens qui auroient pû être deſavantageux à la Couronne de France : mais elle avoit toûjours eu la politique de n'en venir néanmoins à aucune alliance formelle avec lui. Les Portugais ne le croyoient pas ainſi ; car quoiqu'ils ne puſſent montrer aucun Traité, par lequel le Roi T. C. ſe fût engagé expreſſement à ne faire point la paix ſans eux, ils avoient la parole de Louïs XIII. qui leur avoit promis pluſieurs fois de ſoûtenir leurs intérêts de tout ſon pouvoir dans le prochain Traité, & en tout cas de le ſecourir puiſſamment, & ces promeſſes ſpécieuſes les avoient empêché de ſe jetter entre les bras des Anglois, & des Hollandois, comme ils l'auroient pû faire pluſieurs fois. C'étoit-là leur grand grief, & leur principal ſujet de plainte. Ils accuſoient la France de les avoir amuſez de paroles

peu sincéres, & de protestations dont l'unique but avoit été de les garder pour l'occasion, sans se mettre autrement en peine de leurs intérêts. Ils se plaignoient de ce qu'ayant toûjours été les plus fidéles partisans de la France, on ne laissoit pas de les abandonner à la merci de la Maison d'Autriche, comme des gens à qui l'on n'avoit aucune obligation; que le Roi T. C. aimoit mieux conclure à leur préjudice une paix telle quelle avec l'Espagne, que de continuer la guerre plus avantageusement que jamais de concert avec eux, avec la République d'Angleterre, & celle de Hollande, qui consentoit de traitter une une alliance offensive, & défensive, si S. M. eût voulu y entrer. Ce dernier chef étoit incontestable; la proposition en avoit été faite à la Haye à Mr. de Thou, Ministre de France, par le Député d'Angleterre, mais le Cardinal en avoit empêché le succés, parce, disoit-il (1) qu'étant à la veille de conclure la paix, l'intérêt de la Couronne étoit de ne rien faire qui en pût

(1) Dans une de ses Lettres au Comte de Brienne.

pût tant soit peu troubler l'exécution.

Cependant les François publioient de toutes parts, que c'étoit contre leur gré qu'ils se portoient à abandonner le Portugal, mais qu'ils y étoient forcez par la conjoncture. Qu'il falloit considérer que la guerre entre les deux Couronnes duroit depuis vingt-cinq ans; qu'avant celle-là la France en avoit soûtenu une fort longue, & fort fâcheuse contre l'Empereur, & qu'elle se trouvoit enfin dans un état à ne pouvoir être portée par aucune considération à refuser une paix, qui lui procuroit le repos dont elle avoit un si grand besoin. Que la France aprés tout n'étoit pas obligée de faire aucune démarche en faveur d'une Nation, dont la maxime avoit toûjours été de demeurer spectatrice de la guerre des deux Couronnes, & de joüir durant ce tems-là d'une tranquillité, qui l'Espagnol, occupé contre la France, n'étoit pas alors en état de troubler. Enfin ils ajoûtoient qu'on n'avoit jamais pu, dans la plus grande ardeur de la guerre, porter le Portugal à faire aucun progrès, ni aucune conquête, dont la restitution lui eût été mise en compte en cas d'accommode-

ment. C'est ainsi que la plûpart des François raisonnoient. Mais comme ce n'est pas toûjours aux discours du Vulgaire, qu'on doit s'en raporter sur le secret de ces sortes de Négociations, on sera bien aise sans doute de trouver ici la Lettre que le Cardinal Mazarin écrivit à l'Ambassadeur de Portugal au sujet des prétentions du Roi son maître. (1)

J'ai reçu, lui dit-il, la Lettre qu'il a plu à Votre Excellence de m'envoyer, avec la Lettre, & le Mémoire que l'accompagnoient, & quoique je me puisse remettre pour la réponse, à ce qui lui mandera le Sieur Résident qui est ici, ayant eu de longs entretiens avec lui, je ne laisserai pas de répliquer à V. E. que quelque chose qu'il arrive des intérêts du Portugal, la Chrêtienté aura peine à croire les pas que le Roi mon maître a faits pour obliger celui d'Espagne à conclure, laissant le Roi de Portugal paisible possesseur de tout ce qu'il a présentement, jusqu'à s'être avancé d'offrir pour cela non seulement le fruit d'une guer-

(1) Cette Lettre est datée de St. Jean de Luz du 18. Août 1659.

guerre de 25. ans, c'est à dire toutes les Conquêtes, que l'on voit bien que l'Espagne, tombera d'accord de laisser, mais aussi de rétablir Mr. le Prince de Condé. Cette verité est suë de tous ceux qui ont eu part à la Négociation de la paix qui s'est introduite depuis huit, ou neuf mois, & j'ai déja renouvellé avec beaucoup de chaleur, & d'efficace ces mêmes offres au Seigneur Don Louïs de Haro, les appuyant de toutes les raisons les plus fortes qui m'ont pu tomber dans l'esprit, en quoi je me suis conformé aux ordres précis, que j'en avois du Roi, & suivi mes inclinations, & la forte passion que j'ai de donner des marques de mon très-humble service au Roi, & à la Reine de Portugal. Mais je suis obligé de dire à V. E. que jusqu'à présent mes sollicitations, & mes efforts ont été inutiles, le dit Seigneur Don Louïs, ne voulant en aucune façon entendre à de semblables propositions, quelque soin que j'ai pris pour tâcher à lui faire connoître l'avantage que l'Espagne en pourroit retirer.

J'ajoûterai que l'on aura d'autant plus de peine à croire les diligences que le Roi

Roi fait pour ſe dépouïller de tous les avantages, qu'il à remportez d'une longue guerre, dans la quelle ſes armes ont eu le bonheur de faire tant de progrès, pour aſſurer au Roi de Portugal celui de joüir en repos des Etats, qu'il poſſéde, juſqu'à vouloir même combler de graces Mr. le Prince de Condé, aprés tous les excés qu'il a commis contre cette Couronne, ce qui ne pourroit être que d'un très-mauvais exemple à la poſterité, d'autant plus que le Roi mon Maître en uſe ainſi par une pure générοſité; puiſque quelque choſe que porte le Mémoire des vingt-ſept raiſons que j'ai reçu, Sa Majeſté ne s'eſt obligé en aucune façon de ne conclure pas la paix ſans que le Roi de Portugal y ſoit compris.

Je dirai de-plus que le feu Roi de glorieuſe mémoire ne s'y eſt auſſi engagé en aucune maniére. Car d'avoir fait eſpérer que l'on traiteroit, & que l'on concluroit là-deſſus, lors que le Roi de Portugal envoyeroit un Miniſtre en France avec pouvoir ſur cela, c'eſt une aſſez bonne preuve que le feu Roi n'avoit rien promis, & qu'il croyoit bien

de

de pouvoir ajuster ce point sans s'engager à ce que souhaitoit le Roi de Portugal, pourvû qu'on lui accordât d'autres choses qu'il croyoit aussi pouvoir prétendre ; ce qui n'ayant pas été fait, l'affaire demeura sans aucune conclusion, comme il paroit assez par les diligences continuelles qui se sont faites depuis, durant ce Regne, pour obliger Sa Majesté à s'engager par un nouveau Traité à ne pouvoir faire d'accommodement avec l'Espagne sans que le Portugal y fut compris. Et s'il étoit vrai, comme il est porté sans aucun fondement dans le dit Mémoire, que la France eût promis, de ne faire jamais la Paix sans le Portugal, je ne comprens pas à quel propos on auroit continuellement depuis dix-huit ans sollicité, & pressé pour une chose, qu'on présupposoit déja accordée.

Il me semble que j'ai assez satisfait Votre Excellence, & plus en détail sur ce point, lorsque j'eus le bonheur de l'entretenir, en sorte qu'il me parut qu'il n'y avoit point de replique. Néanmoins j'ai bien voulu lui marquer succintement dans cette Lettre ce que je ne pouvois pas m'empêcher de lui repliquer à cause du

du Mémoire qu'elle m'a envoyé.

Quelles que ſoient les raiſons contenuës dans cette Lettre du Cardinal, il eſt certain qu'il ne négligea de faire comprendre le Portugal dans le Traité de Paix, que pour profiter dans la ſuite des différens de ce Royaume avec l'Eſpagne; & que bien loin de concourir à terminer la guerre, qui étoit entre eux, il envoya même peu aprés du ſecours aux Portugais, pour les rendre plus égaux aux Eſpagnols, & leur faire ainſi conſumer à tous deux leurs forces. *Idem pag.* 231.

A l'égard de ce qui ſe paſſa dans les entrevuës de Louïs XIV. & Philippe IV. en 1660. aux Pirinées, quoique les deux Miniſtres le Cardinal Mazarin, & D. Louïs de Haro y parlaſſent de diverſes Négociations importantes, on n'y conclut rien autre choſe que ce qui concernoit l'exécution de la paix qu'ils avoient ſignée l'année précédente: on tâcha de trouver un tempérament pour les affaires du Royaume de Portugal. Les Eſpagnols offrirent de laiſſer à la Maiſon de Bragance, avec un ample pardon du paſſé, tous les biens & états Patrimoniaux, & d'honorer le Fils aîné

du

du titre de Viceroi perpétuel de Portugal. Les Portugais de leur côté consentoient de reconnoître le Royaume de Portugal comme un Fief de la Castille, à laquelle ils offroient une contribution d'un million par an, de quatre mille hommes de pied, & de huit Vaisseaux bien armez. Il n'auroit peut-être pas été difficile dans l'embarras, & dans l'appréhension des événemens, de porter le Roi Alphonse à se contenter du Brésil en Souveraineté, & du titre du Roi des Algarves. Mais l'aversion que le Roi d'Espagne, & son Favori avoient contre cette Nation, empêcha qu'on ne fit aucun accommodement. Les Portugais voyant qu'il n'y avoit point d'accord a espérer, travaillérent à faire des Traittez importans avec l'Angleterre, & la nouvelle Reine ne fut pas plûtôt arrivée en France, que cette Couronne permit au Portugal de léver des Troupes dans le Royaume, & qu'elle lui en envoya même quelques unes sous le nom particulier du Maréchal de Turenne. Personne n'ignoroit que ce ne fût par ordre de la Cour, qui, voyant d'un côté l'épuisement de la Castille, y de l'autre

tre le mauvais état du Portugal, résolut de secourir sous main celui-ci, pour donner moyen à ces deux Puissances de se détruire. *Idem pag.* 293.

Quelque relâche que l'Espagne eût pu recevoir par le Traitté des Pirinées, elle avoit eu assez de peine à soûtenir honorablement la guerre avec le Roi de Portugal. On peut voir par la lecture du Traitté des Pirinées, de quelle manière le Roi Loüis XIV. abandonna ce Royaume, au quel il s'obligea de ne donner aucun secours ni directement, ni indirectement. Mais quelque avantage que le Roi Catholique se pût promettre de l'exécution de cet Article, il ne laissa pas de se trouver un grand nombre de François dans les armées du Roi de Portugal, & quantité d'armes, & de munitions, qui n'étoient point venuës d'ailleurs que de France. Il s'en plaignit diverses fois, comme d'une contravention au Traitté, mais on ferma la bouche à ses Ministres, en leur disant que tout cela ne se faisoit, ni de l'ordre, ni de l'aveu du Roi, & que la France étant le Païs du monde le plus rempli de braves gens, il étoit impossible d'empêcher

ceux

ceux qui aimoient la gloire d'aller chercher ailleurs les occasions d'en acquérir. Il seroit inutile de rapporter ici les Traitez que la France avoit faits avec le Portugal avant la Négociation des Pirinées; mais il est important de parler de celui qu'elle contrata avec le Roi Don Alphonse VI. du nom, parce que ce fut celui qui porta le plus grand coup, qui donna lieu à la rupture entière avec l'Espagne, & qui contraignit enfin Sa Majesté Catholique à reconnoître le Roi de Portugal, & à faire la Paix avec lui.

Ce Traitté fut conclu à Lisbonne le dernier Mars de cette année (1) & portoit expressément une Alliance offensive, & défensive entre les deux Rois pour dix années; il commençoit par un préambule, où l'on exposoit. Que après que le Roi Très-Chrêtienne d'une part, usant de moyens doux, & amiables n'avoit pu réduire le Roi de Castille à ce que par la justice de sa cause, il lui rendit les Places, & Etats qui appartenoient par succession à la Reine Très-Chrêtienne son Epouse, ni de l'autre part

(1) En 1667.

part le Roi de Portugal aprés plusieurs victoires, n'avoit pu obtenir du Roi de Castille une bonne, & seure Paix, comme finalement il se connoissoit par de infinies expériences que la seule force des armes pouvoit obliger les Castillans à ce qu'ils consentissent à ce que chacun jouît de ce qui lui appartient &c. Sa Majesté Très-Chrêtienne le Roi de France, & Sa Majesté le Roi de Portugal étoient convenuës de contracter une Alliance offensive, & défensive entr'eux, dont les principales conditions s'en suivent par extrait.

Que le Roi Très-Chrêtien déclarera la guerre au Roi de Castille par mer, & par terre, dés qu'il aura fait la Paix, qu'il traitte avec l'Angleterre. Que si la dite Paix ne se concluyoit pas dans l'espace de trente mois, Sa Majesté Très-Chrêtienne ne laisséroit pas de déclarer la guerre à l'Espagne, & que le Traitté s'observeroit pendant dix ans, à compter du jour, qu'il auroit été conclu.

Que Sa Majesté Très-Chrêtienne donneroit, & continueroit par forme de subvention au Roi de Portugal, pendant

les dits dix ans la somme de neuf cens mille Crusades par an, faisant la ditte somme un million & huit cens mille livres de France, qui seront exactement payées pendant tout le tems que Sa Majesté Très-Chrêtienne n'aura point encore déclarée la guerre, & que lors qu'elle l'aura déclarée, elle payera seulement un million de livres par an.

Que la dite alliance, & ligue durera jusques à ce que les deux Rois demeurérent respectivement satisfaits, &c. Qu'il ne sera pendant les dix ans, licite à nul des deux Rois de faire paix, ni trève séparement, &c. Fait à Lisbonne le dernier Mars 1667.

On voit par ce Traitté, & la suite achevera de le faire connoître, que le Roi Catholique étoit dans une nécessité absoluë de faire la paix, & que quand il lui en auroit dû couter la moitié de ses Provinces des Païs-Bas, il n'auroit pu s'en dispenser.

Il est certain aussi, que quelques importantes, que fussent les cessions, qu'il fut obligé de faire en suite par le Traité d'Aix-la-Chapelle, il n'en étoit point touché comme de celle du Portugal.

L'éloignement de celles-là l'y rendoit en quelque façon insensible, & il se consoloit dans l'espérance que les Hollandois veilleroient pour lui à la conservation de ce qui lui resteroit; mais il ne pouvoit se résoudre, sans une répugnance extrême, à donner les mains à l'établissement d'une Puissance Souveraine, & égale en dignité à la sienne, dans le sein de l'Espagne; son honneur, & son intérêt s'y trouvoient également engagez. Son honneur, en ce qu'il s'étoit vanté plusieurs fois, qu'il ne remettroit jamais l'épée dans le foureau, qu'il n'eût réduit à l'obéissance ce Royaume rebelle; & son intérêt, en ce que c'étoit souffrir que l'ennemi se logeât à sa porte, & pour ainsi dire, chez lui, & en ce qu'il perdoit par là dans les Indes des dominations, & des richesses immenses, sans espoir de les recouvrer jamais. Il fallut pourtant s'y résoudre, & même commencer par là, parce qu'autrement il n'y auroit pas eu moyen d'amener le Roi Très-Chrêtienne à la paix. Ainsi la proposition en fut écoutée, & le Traité conclu à Lisbonne le 5. Janvier 1668. *Idem Tome III. Liv. VI. pag.* 197.

Le

Le Roi de Portugal, qui avoit religieusement observé la Neutralité entre les deux partis de France, contre l'Angleterre, & leurs Alliez sans pencher d'un côté ni de l'autre, touché de tant de miséres, & de désolations répanduës dans l'Europe durant le cours d'une si longue guerre, fit aussi remontrer en 1696. à Sa Majesté Très-Chrêtienne, par son Ministre à la Cour de France (1) le desir que Sa Majesté Portugaise auroit de voir la Paix rétablie entre les Princes Chrêtiens, & l'Europe delivrée enfin de cet abîme de maux où elle étoit plongée depuis tant de tems. Pour contribuer à lui procurer ce don inestimable de la Paix que le Ciel, disoit-il, promet, & donne à ceux qui l'aiment, & qui la cherchent: ce Prince fit présenter au Roi Très-Chrêtien ses bons offices, & s'offrit de faire les mêmes remontrances aux Rois, & Princes de la Ligue, au cas que Sa Majesté, qui devoit être le prémier mobile de cette Négociation, le trouvât à propos. Le Roi de France remercia Sa Majesté Portugaise par son Am-

(1) Le Marquis de Cascaes.

Ambaſſadeur, & lui ſignifia, qu'il accepteroit volontiers la Médiation de toutes les Puiſſances Neutres, au cas que les Princes Alliez, y vouluſſent concourir. Le Roi de Portugal, qui attendoit une réponſe plus convenable à ſon compliment, étant d'ailleurs informé que Sa Majeſté Très-Chrêtienne amuſoit tous les Etats de l'Europe, en leur deſtinant en apparence la Médiation, qu'il l'avoit promiſe à Rome, à Veniſe, & aux Cantons Suiſſes, pour ne rien dire de Dannemarck, & de la Suéde, & que ſon but n'étoit que d'avoir un Médiateur plus à ſon gré, ordonna à ſon Ambaſſadeur de ne dire plus rien de cette affaire, & que ſi le Roi Très-Chrêtien avoit beſoin de ſa Médiation il pourroit bien la faire demander lui-même à Lisbonne. *Idem Tome VI. Liv. XII. pag.* 219.

La Négociation du Roi de France avec l'Electeur de Cologne en 1701. avoit été précédée du Traité d'Alliance du Portugal avec les deux Couronnes de France & Caſtille, le Roi Pierre II. n'ayant pu s'en défendre dans la crainte d'y être forcé, en l'état où il ſe trouvoit deſarmé, & ſans ſecours préſent des

Al-

Alliez, ou de la Grande Alliance. Mais la différence des conjonctures lui fit dans la suite prendre des mesures plus conformes à ses intérêts, qui ne pouvoient se séparer de ceux de la cause commune. *Idem Tome VII. Liv. XIII. pag.* 177.

Le Roi de Portugal par de spécieuses promesses s'allia avec la France, & Castille aprés la mort de Charles II. *Idem Tome VIII. Liv. XV. pag.* 4.

CHAPITRE IX.

Mémoires du Royaume de Portugal en général concernant l'Histoire Ecclésiastique & Séculière.

VOus savez qu'encore que je vous donnasse pouvoir d'approcher de la somme de quatre millions pour achéter Dunkerque, outre que je prenois des termes pour le payement bien plus hauts, c'étoit aussi à condition, que les trois derniers payemens, de deux cens mille écus chacun, seroient indispensablement appliquez au maintien, & aux secours,

que le Roi d'Angleterre donneroit au Portugal. *Lettres, Mémoires, & Négociations de Mr. le Comte de Estrades, à la Haye, 1719. 8. Tome I. pag. 314. Lettre du Roi au Comte du 27. Août 1662.*

J'ai reçû par les mains du Sieur Batailler les deux Lettres de Votre Majesté du 20. & pour satisfaire à l'ordre qu'elle me donne de faire part au Roi d'Angleterre des avis contenus dans l'une d'icelles, je pris le tems Vendredi dernier d'une visite, qu'il fut rendre à la Reine Mere à Grenwich, pour les lui communiquer; il reconnut qu'ils étoient vrais par la circonstance de la proposition, qui lui a été faite par cet autre Catalan, de surprendre un des Ports de Catalogne, le quel il ne m'a pas nommé; & il va travailler à la recherche de Dom Gabriël, ou Raphaël, afin de s'en assurer. Il me pria de témoigner à Votre Majesté qu'il se sentoit infiniment son obligé des soins qu'elle prenoit de ses intérêts; que cela l'obligeoit davantage à se lier étroitement à elle, comme il en avoit toûjours eu le dessein; que pour le voyage de Francisco de Mello à Rome, & la déclaration qu'il devoit faire

à

à la vûe des Etats du Pape, il n'en avoit pas ouï parler, & ne le croyoit pas; & à même tems il me dit, qu'il avoit eu un avis, que deux Vaisseaux partis des Indes, chargez de riches Marchandises sous le nom des Portugais, pour le compte des Espagnols, devoient bientôt arriver à Cadis; & qu'il faisoit le lendemain partir une Frégate pour porter ordre à Lasson de croiser sur les hauteurs de cette Place, & de s'en saisir; qu'il avoit toutes les piéces justificatives de ce déguisement, le quel avoit été concerté avec Augustin Colonel, dont Votre Majesté lui avoit donné les prémiéres défiances; & sur le Portugal il demeura d'accord, que cet Evêque, qui a été mis dans le Conseil depuis que la Reine s'est retirée du Gouvernement des affaires, leur a été autrefois suspect, & qu'il peut bien à présent se trouver gagnée par les Espagnols, vû les grandes cabales qu'ils entretiennent dans tout ce Royaume; & que la méchante conduite, & la grande présomption de cette Nation lui donnoit une fort mauvaise opinion de leurs affaires; qu'il avoit prétendu se porter à de nouveaux ef-

forts pour leur secours, si l'affaire, qu'il m'avoit fait proposer par Monsieur le Chancelier avoit réussi (1) & qu'il ne voyoit que ce seul moyen, dont il pût se servir pour cela ; mais que depuis que Votre Majesté lui avoit parû si modéré dans ses offres, il commençoit à croire qu'il conserveroit Dunkerque en le remettant entre les mains du Parlement, & qu'il arriveroit du Portugal ce qu'il plairoit à Dieu. *Idem Lettre du Comte au Roi le* 28. *Août* 1662. *pag.* 316.

Ensuite le Chancellier d'Angleterre m'a dit, que le Duc de Lorraine avoit fait solliciter le Roi son Maître par un exprés ; de se mêler dans l'affaire qu'il avoit avec Votre Majesté : que le Prince Charles même, avoit été en Angleterre pour cela, addressé par Batteville à une Dame de Bourgogne sa parente, nommée la Marquise de Montbeson, la quelle avoit été chargée en même tems d'un paquet ; où il y avoit deux Lettres pour le Roi d'Angleterre, l'une du Duc de Medina de las Torres, & l'autre du Président de Castille, pour l'obliger de s'entre mettre

(1) C'étoit la Vente de Dunkerque.

tre de l'accommodement du Portugal; que Sa Majesté avoit répondu sur l'intérêt du Prince, qu'il ne vouloit pas le voir, & qu'ayant examiné les Lettres sur le Portugal, il avoit découvert qu'elles étoient supposées par l'artifice de Batteville, qui avoit trompé la dite Dame de Montbeson; comme nous en étions en cet endroit, le Roi d'Angleterre est arrivé, qui a apporté une Lettre, que la Reine de Portugal a écrite à la Reine sa femme, la quelle il a luë en ma présence; elle répresente la larme à l'œil, ce sont les termes de la Lettre, le misérable état des affaires de ce Royaume, par la foiblesse des Portugais, & par la cabale des Partisans d'Espagne, qui ont prévalu dans le Conseil depuis qu'elle s'en est retirée, dont cet Evêque, que Votre Majesté indique dans sa dépêche, est le chef; que l'épouvante est si grande dans Lisbonne, & dans le Païs, que les Principaux s'en retirent avec ce qu'ils peuvent emporter de leurs biens, que céla ménace une perte quasi infaillible de ce Royaume, parce qu'elle voit bien, que le Roi d'Angleterre ne sauroit seul l'empêcher; & qu'elle ne trouve qu'un re-

remede, qui est, qu'il s'employe auprés des Espagnols pour obtenir d'eux une surséance d'armes, ou que s'il ne se sent pas assez fort pour y parvenir, ou qu'il ne juge pas qu'il soit même de la bienséance de la demander, qu'il fasse de nouveaux efforts envers Votre Majesté pour l'engager à lui donner quelque secours, voulant par-là faire entendre une rupture avec l'Espagne. Voilà le sens de la Lettre sur la quelle le Roi d'Angleterre m'a redit les mêmes choses, que j'ai déja touchées dans cette Dépêche à Votre Majesté, & le Chancelier y a ajoûté en sa présence, que puis qu'il n'étoit pas possible que Votre Majesté fût conviée par son intérêt de pousser la chose jusqu'à une rupture, il croit que du moins elle pouvoit parler au Marquis de Fuentes, & en feignant de lui donner officieusement des avis des préparatifs qui faisoit l'Angleterre pour cette guerre, lui faire appréhender une rupture avec elle, en lui exagérant, que Lasson est dans la riviére de Lisbonne, qu'il se prépare ici encore dix Vaisseaux pour l'aller joindre; que par ces forces maritimes les Espagnols peuvent être fort incommodez,

dez, non seulement au commerce qui se fait dans l'Espagne, mais encore aux Indes; que sans vouloir reculer les avantages que S. M. Catholique peut s'acquerir dans la conquête de ce Royaume, V. M. croiroit qu'il y auroit lieu de faire quelque proposition au Roi de la Grande Bretagne, pour en procurer l'accommodement, & parvenir ainsi à une surséance d'armes, ou Tréve, sous prétexte de lui faire éviter un ennemi puissant, qui lui va tomber sur les bras, & qu'à cet effet V. M. offrît de se mêler de l'affaire auprés du Roi d'Angleterre, si ce n'est qu'elle voulût se charger elle même de la médiation, qui seroit quelque chose encore plus avantageuse. Enfin pourvû que par l'un ou autre de ces expédiens, ou tel que V. M. pourroit penser, l'on puisse gagner l'hyver prochain, ce tems fera prendre de nouvelles résolutions, par les quelles ce Conseil suspect pourra être changé, & le peuple rémis de son effroi. Le Roi d'Angleterre a ajoûté qu'il m'avoit dit déja, qu'il n'avoit de ressource pour le secours de ce Royaume que la vente de Dunkerque; que si l'on ne pouvoit convenir du prix avec

V. M. il auroit cette satisfaction d'avoir tenté toutes choses pour cela. *Idem pag.* 319.

Sur les avis, dont V. M. m'a ordonné de faire part au Roi d'Angleterre, il m'a répondu; qu'il n'avoit jamais vû Dom Emanuel d'Auch; que c'étoit un Moine Catalan, qui lui avoit proposé cette entreprise, & que (comme il n'y avoit pas donné) il jugeoit que ce même Moine, pour tirer de l'argent du Marquis de Fuentes, lui en avoit découvert le dessein, & lui avoit nommé Dom Emanuel d'Auch, pour celui que le devoit exécuter. Il m'a prié de témoigner à V. M. qu'il lui étoit sensiblement obligé du soin qu'elle prenoit de lui découvrir tous les jours tant de choses, qui tomboient si fort dans ses intérêts. *Idem Lettre du Comte au Roi du* 2. *Septembre* 1662. *pag.* 324.

La Lettre que vous a été montrée de Portugal, n'est pas plus vraye, & l'arrivée du Roi si à point nommé pour vous faire voir cette Lettre, lorsque vous vous entreteniez avec le Chancelier, n'a été qu'un artifice pour imprimer mieux ce qu'ils veulent persuader

de

de la ruïne éminente des affaires de Portugal, même dans cette automne, s'il n'y est promptement pourvû, afin de m'obliger par cette crainte à leur faire de plus grandes offres pour l'affaire (1) qu'ils ont voulu traiter avec vous, car je sai même par des avis certains, venus depuis peu de jours de Madrid, que le Roi mon beau-pere, est obligé à soûtenir ses dépenses, si extraordinairement hors de son pouvoir, pour cette guerre de Portugal, qu'on y désesperoit absolument de pouvoir donner à Dom Jean de quoi se remettre en campagne cette année, de sorte que si (comme par la Lettre on en veut donner la peur) les Portugais ne se ruïnent eux-mêmes, il n'est nullement à craindre que cela puisse arriver si-tôt par l'impuissance de leurs enemis. Cependant ce que je vous ai donné pouvoir d'offrir à la derniére extrêmité est une somme considérable, & je puis dire si fort au-dessus de la juste valeur de la Place de Dunkerque, que j'ai tout sujet d'espérer que vour ne quitterez pas Londres sans avoir conclu le marché.

J'ou-

(1) Vente de Dunkerque.

J'oublois de vous dire, que les choses étant à Madrid en l'état que je vous mande, nulle néceſſité n'oblige à faire aux Espagnols des propoſitions de Tréves; que je ſuis certain non obſtant la peine où ils ſont, qu'ils n'accepteroient pas, pour d'autres raiſons qui leur ſont plus importantes, dont ils ſe ſont ſouvent expliquez à feu mon couſin le Cardinal Mazarin, quand il leur a fait la même inſtance, leur offrant même ma médiation, ce qu'ils ont toûjours honnêtement refuſé. Cependant ils ne laiſſeroient pas de prendre divers avantages de la ſeule propoſition, qui leur en ſeroit faite en cette conjoncture, ce n'eſt pas que ſi le diſcours en tomboit fort à propos, on n'en pût encore jetter quelque mot au Marquis de Fuentes, à quoi l'on veillera. *Idem Lettre du Roi au Comte du* 3. *Septembre* 1662. *pag.* 326.

Le Roi d'Angleterre ajoûta que comme il devoit ſe ſervir de la ſomme que la France lui donnoit pour Dunkerque, à payer ſes dettes, il ne pouvoit l'accepter que comptant, & il me fit un détail de dépenſe y comprenant dix Vaiſſeaux, qu'il veut envoyer en Portu-

gal,

gal, qui consument cet argent & au delà, il y méla la nécessité d'argent, où se trouvoit le Portugal, qui étoit à telle extremité qu'il avoit fallu rendre l'argenterie des Eglises, & faire pour deux millions de monnoye de cuivre, que cela avoit pensé causer un soulévement dans Lisbonne, & que ses troupes couroient risque de perir, s'il ne leur envoyoit promptement de l'argent: qu'ainsi je voyois bien qu'il auroit besoin presentement de tout ce qu'il retireroit de Dunkerque, & qu'il ne le vouloit pas que pour cela. *Idem Lettre du Comte au Roi du* 8. *Septembre* 1662. *pag.* 329.

Je n'ai rien encore du côté de Madrid, de cette nouvelle qui est arrivé à Londres d'un Combat donné en Portugal, où le Duc d'Ossone a été entiérement défait dans la Galice, & cela m'en fait un peu douter; cet avantage seroit arrivé bien à propos aux Portugais pour leur donner courage, la perte de Turenne les ayant un peu abatus, & jetté l'épouvante dans les esprits. *Idem Lettre du Roi au Comte du* 12. *Septembre* 1662. *pag.* 338.

Les ennemis du Chancelier, & tou-

te la cabale d'Eſpagne ont attaqué là-deſſus (1) ſa conduite, & prônent hautement que comme elle avoit été mal entenduë ſur le mariage du Portugal, en ce qu'il avoit été fait ſans s'aſſûrer auparavant de la protection de la France, de même elle paroiſſoit imprudente en cette occaſion parce qu'il abandonnoit Dunkerque, ſans auparavant être aſſuré de cette liaiſon étroite, qu'il ſe vantoit que devoit produire ce Traité avec V. M. que quand elle ſe verroit maîtreſſe de cette Place ſans aucune ſtipulation d'engagement particulier avec l'Angleterre, elle ne ſe tiendroit obligée qu'à de bienſéances qui ne l'embarqueroient à rien; que comme ſon intérêt ſeul l'avoit engagé a la premiere affaire, pour ſe vanger du mauvais traitement qu'il avoit reçû des Espagnols, & de la crainte où il été d'être ſupplanté par leur cabale; auſſi la ſeule conſidération, & l'intérêt qu'il trouvoit à s'appuyer de la France, lui faiſoit oublier les véritables intérêts du Roi ſon Maître, & lui faire ſacrifier pour cela une Place qui valoit plus pour la

(1) Pour la Vente de Dunkerque.

la reputation de l'Angleterre, & pour sa considération à l'égard des Etrangers, que toute l'Irlande. *Idem Lettre du Comte au Roi. pag.* 350.

A ces discours il en a été ajoûté quelqu'autre, qui a fait entendre au Chancelier, que V. M. par l'achat de Dunkerque, & le grand argent qu'elle deboursoit pour cela, se tenoit déchargée des autres engagemens, où elle étoit entrée pour le Portugal; l'un, & l'autre, & principalement ce dernier, l'obligérent à me parler avec quelque étonnement, mais aussi comme ne pouvant se persuader, qu'il eût pris de fausses mesures avec V. M. sur l'étroite union, où il a prétendu par ce Traité de lier avec elle pour le Roi son Maître, aprés l'avoir remis dans la bonne assiéte là-dessus. Il voulût que visse encore le Roi d'Angleterre sur ce même sujet, craignant que ces bruits, qui ont été poussez fort loin en cette Cour, n'eussent altéré la disposition où il l'avoit mis.

Je le vis le lendemain; & à dire le vrai il me parut dans quelque alarme, me faisant connoître, qu'aprés la confiance, qu'il vouloit bien avoir en la pa-

role de V. M. ſur les plus importantes conditions du Traité, il ne pouvoit jamais ſe laiſſer ſurprendre aux bruits qui couroient, & qui lui en vouloient faire concevoir de la défiance; qu'il ſe ſentoit convié par la propre inclination d'en uſer ainſi; & que pour le Portugal quand V. M. voudroit l'abandonner contre ſon intérêt propre, & l'engagement où elle étoit, il prendroit ſon parti (ne pouvant le ſoûtenir ſeul) de le laiſſer périr, & ſe conſoleroit d'avoir fait tous ſes efforts pour cela; mais qui ſi V. M. vouloit ſuivre ce qu'elle avoit commencé, il ajoûteroit du ſien le triple de ce qu'elle y voudroit contribuër, & qu'avec cela il eſpéroit que l'on pourroit attendre une conjonéture de tems, qui rendroit à ce Royaume ſa premiere liberté. *Idem pag.* 354.

Je vous envoye la copie de la Lettre, que j'écris au Roi mon frere, afin que vous en voyez le contenu avant que de la preſenter; & je m'aſſure que vous la trouverez conçuë aux termes que le Chancelier vous a témoigné, qui pourroient être plus de la ſatisfaction du Roi, & de ſon avantage.

Je n'ai pas jugé à propos de m'y expliquer plus clairement pour l'affaire de Portugal, pour la délicateſſe de la matiére, & par cette raiſon j'ai pris le parti de m'en remettre à ce que vous lui en direz de ma part, le priant d'y ajoûter créance, qui ſera, que je vous ai chargé de l'aſſurer, que ce qui ſe paſſe aujourd'hui en la vente de Dunkerque, pour la quelle je ſuis obligé de fournir une ſomme ſi exorbitante, ne change néanmoins, ni altére rien à ce que je lui avoit fait dire autrefois touchant les aſſiſtances du Portugal, & que je me ſuis même extremement rejouï, de ce que le Roi mon frere vous a témoigné d'y vouloir en même tems contribuer le triple de ſa part, parceque cela étant, j'eſpére qu'on pourra ſoûtenir ce Royaume malgré tous les efforts de ſes ennemis; ce que nous aurons le loiſir de concért. *Idem Lettre du Roi au Comte du* 30. *Octobre* 1662. *pag.* 362.

J'aſſurez au Roi d'Angleterre & au Chancelier des bonnes intentions de V. M. au ſujet du Portugal, en la façon qu'elle me l'ordonne par ſa Dèpêche, dont ils ont parû très-ſatisfaits; mais les

 mau-

mauvaises nouvelles, qui sont venuës depuis deux jours de ce Royaume même, font bien craindre qu'elles leur seront inutiles; elles portent, que les Espagnols sont entrez dans le Païs; qu'ils y ont brulé six vingts Villages, que les Portugais ont été batus; qu'il ne leur reste pas deux mille chevaux; que les Anglois se sont revoltez, & ont refusé d'obéir à leurs Officiers; que là-dessus Milord Jiusquin, & Monsieur de Schomberg s'en reviennent, & que la plûpart de leur équipage a été embarqué sur deux vaisseaux partis de Lisbonne, qui ont apporté ces nouvelles; ce desordre ne peut que mettre ce Royaume à l'extremité. *Idem Lettre du Comte au Roi du 6. Novembre* 1662. *pag.* 371.

Le Sieur Friquet, Envoyé de l'Empereur en Hollande m'a fait un compliment, sur ce qu'il ne m'avoit pas envoyé son carrosse à l'audience, alleguant qu'il avoit ordre de l'Empereur son maître, de ne se trouver pas où le carrosse de l'Ambassadeur de Portugal seroit, & que sans cela il n'auroit pas manqué de l'y envoyer. *Idem Lettre du Comte au Roi du* 11. *Janvier* 1663. *Tom. II. pag.* 32.

L'Am-

L'Ambaſſadeur de Portugal m'a dit dans la viſite qu'il m'a renduë, que le Roi d'Eſpagne avoit fait faire une propoſition au Roi de Portugal, d'aſſembler des Commiſſaires pour traitter d'une Tréve pour quelques années. *Idem pag.* 33.

J'ai ſu de plus que cet Envoyé ne s'eſt pas arrêté à la ſeule propoſition de la Ligue des dix ſept Provinces; mais qu'il a paſſé juſqu'à faire entendre que le Roi d'Eſpagne étoit réſolu de ſecourir le Pape ; quelles apparences qu'ils donnaſſent du contraire à V. M. que les troupes d'Alemagne marchoient, & que celles d'Italie reſtoient pour ce deſſein, & qu'on faiſoit un Traité de Paix avec le Portugal, pour ſe ſervir de trente mille hommes que cette guerre occupoit au Roi d'Eſpagne, qu'on devoit être perſuadé que V. M. n'a autre deſſein que de ſe rendre maître des Etats de tous ſes voiſins ; que déja elle avoit traitté de Caſal, & du Montferrat avec Monſieur de Mantouë, & que le Roi d'Eſpagne haſarderoit plutôt le Duché de Milan, que de ſouffrir une acquiſition comme celle-

celle-là ; que pour prevenir les maux qu'une rupture entre les deux Couronnes pourroit causer, le Roi d'Espagne prenoit ses mesures avec tous ses Alliez, & avoit envoyé faire des propositions très-avantageuses au Roi d'Angleterre, auxquelles on espére de réussir, & que c'est en cette considération, & à la priére du Roi d'Angleterre que le Roi d'Espagne s'est résolu de traitter de Paix avec les Portugais, & même de leur donner de l'égalité dans les Conférences qui ont déja été tenuës ; que le Chancelier Heyde est à présent aussi favorable aux intérêts d'Espagne qu'il y a été contraire par le passé : que le Traité de Dunkerque, & le mariage de l'Infante de Portugal l'ayant mis mal avec le Parlement & les peuples, il espére se bien remettre dans leurs esprits, en procurant une Paix au Portugal glorieuse, & avantageuse, & tirer le Roi son Maître hors des dépenses des secours, qu'il étoit obligé de donner à son beau-frere. *Idem Lettre du Comte au Roi du 1. Fevrier* 1663. *pag.* 47.

Il est encore faux qu'il y ait aucune Négociation solide pour un Traité de Paix entre l'Espagne, & le Portugal. Il est

eſt bien vrai qu'il y en a eu quelques propoſitions jettées, mais les Portugais ont crû qu'elles ne pourroient avoir d'autre objet que de les endormir, & empécher qu'ils ne faſſent les préventions néceſſaires pour leur défenſe la Campagne prochaine. Les derniers avis, que j'ai de l'Archevêque d'Ambrun, portent que le Roi de Portugal avoit retenu un certain Nunez de Aama ſon ſujet, à qui les Espagnols avoient permis de venir à Madrid ſous prétexte d'y pourſuivre quelque procès, & qu'ainſi cette prétenduë Négociation s'étoit évanouïe.

Il ſeroit encore plus faux que quand cet accommodement auroit pû ſe conclurre, les Eſpagnols euſſent pû en profiter de trente mille hommes, que Eſtevan de Gamarra veut faire croire qu'ils occupent à la guerre de Portugal, car les mêmes avis de Madrid donnent pour conſtant, que Dom Jean d'Autriche ſans les ſecours d'Italie, ne ſauroit ſortir en campagne avec plus de cinq mille hommes d'Infanterie. *Idem Lettre du Roi au Comte du* 9. *Fevrier* 1663. *pag.* 64.

Un certain Irlandois eſt revenu de Madrid à Londres depuis quelques jours,

chargé de diverses propositions pour engager le Roi d'Angleterre à une union fort étroite avec l'Espagne, au préjudice même de son beau-frere le Roi de Portugal. *Idem Lettre du Roi au Comte du* 20. *Juillet* 1663. *pag.* 208.

Monsieur de Wit, Pensionaire de Hollande, m'a demandé si je n'avois pas de réponse, sur les avis qu'il m'a donnez d'en traitter entre l'Angleterre, & l'Espagne, & comme vous ne m'en avez rien mandé je juge que ce n'étoit rien. Il m'a dit ensuite que si le Roi ne prend soin de la conservation du Portugal, il s'en va se perdre par l'incapacité du Roi, & de ses Ministres, & que les plus capables sont exilez, & hors du Conseil avec la Reine. Que le principal Ministre, qui est le Comte de Castel-Melhor, est un jeune homme sans expérience, & que le Sécretaire d'État, (1) qui a sa confidence, est fort leger, qu'il le connoit pour l'avoir vû Ambassadeur en ce Païs.

Que toutes les Provinces ont si mauvaise opinion de leur affaire, qu'étant poussez par la Compagnie des Indes, elles

(1) Antoine de Sousa de Macedo.

les rompront facilement, sur le prétexte de Cochin, contre ce Royaume, qu'il connoit bien, qu'il est de l'intérêt du Roi & de celui des Provinces: qu'il ne voit que deux expédiens pour rompre ce coup, que Don Estevan de Gamarre pousse avec sa cabale, qui est que par le moyen de S. M. le Roi de Portugal renvoye en Hollande le Comte de Miranda pour Ambassadeur, afin d'ajuster les différens dont il s'agit, & l'autre qu'il y ait quelque personne de sa part à Lisbonne qui inspire, s'il se peut, un meilleure conduite que celle qui a été gardée jusqu'à présent; que pouvant ensuite être informé par moi de ce qui se passera, il prendra là-dessus ses mesures pour rompre tous les coups de Dom Estevan de Gamarre, & qu'il promet qu'il ne fera rien contre ce Royaume jusqu'à ce qu'on ait bien redressé les affaires. *Idem Lettre du Comte à Mr. de Lionne du* 15. *Novembre* 1663. *pag.* 261.

Pour ce qui regarde les Negociations des Espagnols avec les Anglois, vous direz au Pensionaire de Hollande ce qui m'en revient d'autre part, & d'assez bon lieu; c'est qu'il y a un Irlandois à Londres,

dres, Serviteur particulier du Roi d'Espagne, qui prétend pouvoir lier ces deux Rois par un nouveau Traité, dont le Portugal sera exclus ; qu'il a déja fait un voyage d'Angleterre à Madrid pour ce seul sujet-là, & qu'à son retour à Londres il a fait résoudre l'envoi d'un Ambassadeur en Espagne, dont le choix est tombé sur Francho qui revenoit de Portugal. Le Sieur de Comines a ordre de veiller à cette affaire, & de la traverser autant qu'il pourra, mais jusqu'ici il n'en a pû pénétrer d'avantage. *Idem, Lettre du Roi au Comte du* 23. *Novembre* 1663. *pag.* 265.

Je suis bien aise que le Sieur de Wit reconnoisse & avouë, que tous les Etats, à qui la grandeur & la puissance de la Maison d'Autriche doit être suspecte, doivent souhaiter & contribuër à faire que le Portugal ne soit pas accablé, & que dans ce nombre-là il mette les Etats de Hollande. Et à dire vrai quand l'Espagne sera libre de cette occupation, elle n'en pourra guéres chercher ailleurs, qu'au préjudice des Etats, qui ne doivent pas se flater, qu'elle ait entiérement perdu le souvenir, & le ressentiment

ment de la fondation de leur République, & qu'elle faisoit autrefois partie d'un Corps sur le reste du quel elle domine encore. Remerciez cependant le Sieur de Wit de ma part, de deux avis qu'il vous a donnez sur les affaires de Portugal, dont le premier se rapporte entiérement à ceux qui me viennent de tems en tems par des voyes indirectes, qui parlent tous de la foiblesse du Conseil de ce Roi-là, & des malheurs où il peut tomber par l'absence de ses plus habiles, & peut-être de ses plus fidelles Ministres, qui ont été éloignez des affaires avec la Reine Regente. Mais selon ce qu'on m'en dit leur rappel a de grandes difficultez, & presque insurmontables, à cause de la jalousie, & des soupçons qu'on a fait concevoir au dit Roi, que la Reine eût plus d'affection & d'estime pour le Prince son frere que pour lui. Je ne puis pas mettre en usage l'un des deux avis du dit Sieur de Wit, qui est de tenir une personne expresse de ma part à Lisbonne, pour inspirer aux Ministres une meilleure conduite que celle qu'ils ont tenuë jusqu'à présent, car je contreviendrois en cela au Traité des Pirenées,

nées, mais on ne manquera pas d'autres moyens sans que je m'en mêle, de leur faire insinuër ce qu'il faut par l'entremise des Officiers François.

Pour le second avis, j'écrirai au Sieur de Comines, qu'il fasse connoître à l'Ambassadeur de Portugal qui est à Londres, qu'il feroit utile au service de son Maître qu'il renvoyât à la Haye le Comte de Miranda, & je croi qu'il sera aisé de lui faire prendre cette résolution sans délai. *Idem pag.* 266. & 267.

Je me prévaudrai de l'avis que vous me donnez que le Comte de Miranda, & l'Ambassadeur de Portugal qui est en Angleterre, ne sont pas bien ensemble, & trouverai quelqu'autre moyen de faire savoir à Lisbonne la nécessité qu'il y a que le Comte de Miranda, retourne promptement à la Haye. *Idem*, *Lettre du Roi au Comte du* 6. *Decembre* 1663. *pag.* 273.

Il est bon que vous continuyez la conduite que vous avez commencé de tenir, de ne vous mettre point trop en peine d'ajuster les differens, que les Etats Généraux ont en grand nombre avec d'autres Princes, hors celui de Portugal,

prenant

prenant garde néanmoins qu'on ne s'apperçoive point du motif qui vous fera agir de la ſorte. *Idem, Lettre du Roi au Comte du* 11. *Janvier* 1664. *pag.* 295.

Je ſuis averti de bon lieu que l'on a cette penſée en Eſpagne, que pour faire tomber l'Angleterre dans ces intérêts, la réſolution eſt priſe de faire l'accommodement du Portugal par ſa Médiation. *Idem, Lettre du Comte au Roi du* 26. *Juin* 1664. *pag.* 365.

CHAPITRE X.

Mémoires de Lisbonne, Ville Capitale du Royaume de Portugal.

ORigine de la Paroiſſe des Martyrs dans la Ville de Lisbonne.

Don Alphonſe Henriques, Roi de Portugal, ayant reconquis l'an 1147. ſur les Maures la plus grande partie des terres de ſon Royaume dont ils s'étoient emparez, & ne pouvant ſouffrir, qu'ils fuſſent encore Maîtres de la Ville de Lisbonne, qui toute ſeule leur tenoit lieu de

de tout le reſte, il réſolut de les en chaſſer, ou de perdre la vie dans cette entrepriſe. Il aſſembla donc toutes ſes forces, & étant entré tout d'un coup dans le territoire de Lisbonne, il mit à feu & à ſang tout ce qui s'oppoſa à ſes armes; & ſe rendit en peu de tems maître de toute la Campagne. Mais comme ſon Armée bien que puiſſante, ne l'étoit pas aſſez pour prendre de force cette grande Ville, le Seigneur qui ôte, & qui donne les Royaumes comme il lui plaît, facilita ſon entrepriſe par des moyens aux quels il ne ſe ſeroit jamais attendu.

Peu de jours aprés qu'il eut pris le Château de Cintra, on découvrit le matin de deſſus le Promontoire un grand nombre de Vaiſſeaux qui couvroient la mer. Le Roi les envoya auſſi-tôt reconnoître, & apprit que c'étoit une Armée d'élite compoſée de diverſes Nations de François, d'Anglois, d'Allemans, & de Flamans, qui alloit à la Conquête de la Terre Sainte. Leur Général étoit un Prince François nommé Guillaume, de l'illuſtre Maiſon d'Anjou, ſurnommé Longue-épée, qui eſt célébre dans les Hiſtoi-

Histoires de ce tems. Le Roi Don Alphonse ayant crû avec les siens que c'étoit un secours qui leur étoit envoyé du Ciel, dépêcha vers ce Prince pour l'informer de l'état où il étoit. Il lui fit representer : que ce seroit une action digne d'une si belle Armée de l'aider à se rendre maître de cette Ville : que puisqu'ils alloient chercher si loin de leur païs des Infidelles, il n'étoit pas juste qu'ils laissassent impunis ceux qui faisoient si proche d'eux la guerre à leurs freres : que la prise de cette Place leur seroit facile, si les deux Armées l'assiegeoient, & la pressoient en même tems par deux différens endroits : & que ce leur seroit ensuite un très grand honneur de pouvoir dire en arrivant en Syrie, qu'ils avoient déja triomphé une fois des Infidelles. Il ne fut pas difficile de persuader un Prince si vaillant, & si généreux. C'est pourquoi étant entré à l'heure même avec sa flotte dans la riviere du Tage, il mit pied à terre avec toute son Armée.

Le siége de la Ville fut commencé vers la fin du mois de Mai de la même année, & continué long-tems avec opiniâtre-

plâtrée. Le desespoir des assiégez augmentoit leur force & leur courage. Ils soûtenoient vaillamment tous les efforts des assiégeans, & leur faisoient souffrir à eux-mêmes de très-grandes pertes. Ainsi il en mourut grand nombre de part & d'autre. Mais comme les Portugais, & les Etrangers étoient plus exposez au péril, à cause qu'ils attaquoient & combattoient en lieu découvert, il en mourut beaucoup plus que des Barbares. Leurs Compagnons les appellérent Martyrs, & ils le reverroient comme tels. C'est pourquoi il fut résolu du commun accord des deux Armées de consacrer en leur Mémoire deux petites Chapelles dans les deux Camps, en la forme que le tems le pouvoit permettre. Enfin aprés cinq mois entiers la Ville fut prise le 25. d'Octobre. Le Roi fit depuis bâtir l'Eglise de S. Vincent, & les Etrangers celle de Nôtre Dame des Martyrs; au lieu où étoient les deux Chapelles, afin qu'elles servissent d'un monument éternel à tant de braves gens, qui avoient perdu la vie en combattant contre les Infidelles. *La Vie de Dom Barthelemi des Martyrs tirée de cinq Auteurs,*

teurs, *Paris* 1664. 4. *Liv. I. Chap. I.* *pag*. 6.

Le Couvent de Bemfica de l'Ordre de S. Dominique, eſt à une demi lieuë de Lisbonne en une ſituation fort agréable. C'eſt un des plus réformez de la Province, & il a la gloire d'avoir produit des hommes très-ſavans, & dont la Sainteté a été prouvée par pluſieurs miracles. Dom Barthelemi des Martyrs a été Prieur de ce Couvent. *Idem Liv. I. Ch. XIV.* *pag*. 29.

Il y avoit plus de quarante ans que la Ville de Lisbonne avoit été exemte d'un ſi grand mal, lors qu'en 1568. on commença à voir par tout des fiévres malignes, accompagnées d'héréſipelles & de charbons. Ce mal étoit ſi contagieux, qu'auſſi-tôt qu'il étoit entré en une maiſon, tous s'en trouvez frappez presqu'en un moment. On douta d'abord de la qualité de la maladie; & quoi qu'en peu de tems elle en emporta pluſieurs on attribua à d'autres cauſes ces morts ſi ſoudaines. Enfin la peſte ne parut que trop clairement, & en peu de tems elle fit d'étranges ravages dans toute la Ville. Quelques-uns diſoient, que

 ce

ce mauvais air avoit été apporté de Venise dans des marchandises qui en venoient. D'autres en cherchoient d'autres causes, & presque personne ne pensoit à Dieu.

Comme la Ville de Viane est une Ville Marchande & de grand Commerce, elle en fut attaquée très-violemment. On ne trouvoit point de remede que dans la fuite. *Idem Liv. III. Ch. XIII. pag.* 413.

Lisbonne est, à mon gré, une des plus belles Villes du monde, & qui mérite autant d'être vuë. Ce sont trois montagnes couvertes de maisons, & de jardins, que se mirent toutes dans une riviére large de trois lieuës, & la Ville qui se voit sous le Tage, ne paroit pas moins belle, que celle qui est sur le bord. On ne connoît quasi point ici d'autre France, que l'Antarctique. La plûpart de ceux que j'y vois sont des hommes de l'autre monde, & on y fait plus souvent des nouvelles du Cap Verd, & du Brésil, que de Paris ou de Flandres. De sorte qu'encore que ce me doive être quelque contentement d'être au païs de la Marmelade, & que j'aye ici

ici une maîtresse, qui est encore plus douce qu'elle, tout cela ne me touche point, & je fais des vœux pour en sortir comme si j'étois en Norvege.

L'on a eu ici avis le 22. Octobre 1633. que l'Ile de Madere est sur le point de se revolter, & qu'elle se veut donner au premier qui la voudra défendre de la domination d'Espagne. Imaginez vous, je vous supplie, le plaisir d'avoir un Royaume de Sucre, & si nous ne pourrions pas vivre là avec toute sorte de douceur. *Lettres, & autres Oeuvres de Monsieur de Voiture, à Bruxelles* 1677. 8. *pag.* 104. *Lettre XLIII. pag.* 110. *Lettre XLVI.*

CHAPITRE XI.

Mémoires concernant les Royaumes, Provinces, Villes, Bourgs, Villages, Riviéres, Iles, Conquêtes, Découvertes, Archevêchez, Evêchez, Chapitres, Universitez, &c. Sujets au Royaume de Portugal.

L'On vit sortir de la mer une Ile nouvelle dans un effroyable Ouragan en 1638. proche l'Ile de Saint Michel, l'une des Iles Açores: au rapport de Mr. Gassendi (1) cette Ile nouvelle a trois lieuës de longueur, sur une lieuë & demi de large. *Relation d'un Voyage du Levant, par Mr. Piton de Tournefort, Tome I. pag.* 319.

Depuis la Découverte que les Portugais firent de l'Ile de Madagascar en l'année 1506. les Européens, & principalement les Pirates y ont procrée une race de Mulatres noirs. *Histoire des Pira-*

(1) Not. in Diogen. Laert. Lib. X.

rates Anglois depuis leur établissement dans l'Ile de la Providence jusqu'à présent, traduite de l'Anglois du Capitaine Charles Johnson, à Utrecht 1725. pag. 138.

Le Brésil fut découvert par Alvarès Cabral, qui en prit possession pour Emmanuel le Grand, Roi de Portugal en 1501. Son étenduë est depuis la ligne Equinoctiale jusqu'à 28. dégrez au Sud. L'air y est temperé, & même frais en comparaison de celui que l'on respire aux Indes Occidentales; ce que l'on attribuë aux vents qui y sont moins interrompus à cause que le Païs est plus ouvert.

Les Hollandois se rendirent maîtres de la partie la plus Septentrionale en 1637. ou environ, mais ils l'abandonnérent aux Portugais en 1660. à de certaines conditions dont voici les principales, savoir, que les Hollandois garderoient toutes les Places conquises aux Indes sur les Portugais: que ceux-ci payeroient aux Seigneurs Etats 800000. livres sterling, & que les Hollandois auroient toûjours la liberté de négocier en Afrique, & au Brésil sur le même pied que les sujets du Roi de Portugal.

Il n'y a que trois Villes de Commerce

ſur la côté du Bréſil, ſavoir, S. Salvador, S. Sebaſtien, & Pernambouc.

S. Salvador, dans la Baye de tous les Saints, en eſt la plus importante. C'eſt de cette Ville, qui eſt comme le Magazin de tout l'Or que l'on tire des mines, que partent ordinairement les Flotes pour ſe rendre en Europe. Il y a un Archevêché, & le Viceroi y fait ſa réſidence.

St. Sebaſtien, ou Rio de Janeiro, eſt la Ville la plus Meridionale que les Portugais y poſſédent: elle eſt très-mal pourvuë des choſes néceſſaires, quoi qu'elle ſoit très propre pour un établiſſement à cauſe de la proximité des mines, & de la commodité qu'il y a de veiller ſur les Eſclaves, qui, dit-on, doivent fournir à leurs maîtres un écu par jour, & le ſurplus s'il y en a, leur eſt laiſſé pour leur ſalaire. L'Or des environs de cette Ville eſt réputé le meilleur, on en frappe des Mojodores (1) y ayant pour cet effet une Monnoye.

La Ville de Pernambouc eſt grande, &

(1) Mojodores, c'eſt la monnoye qu'on appelle, *Moeda de Ouro.*

& très peuplée ; elle doit ſon accroiſſement à la ruïne d'Olinda diſtante de 6. milles delà, & dont la ſituation eſt bien plus agréable, mais moins commode pour le Commerce. Les maiſons à Pernambouc ſont aſſez ſolides, mais mal baties, avec des jalouſies à la manière de celles de Lisbonne pour reſpirer l'air avec plus de liberté; d'ailleurs elles ſont peu commodes n'y ayant point de cheminées, ce qui fait que les habitans ſe ſervent de certains fourneaux pour apprêter leur viande, qu'ils laiſſent cuire jusqu'à ce qu'elle tombe en piéces. Les vivres y ſont très-abondans, & a bon marché excepté l'eau qu'ils font venir d'Olinda. Ce qu'on y trouve de plus incommode, c'eſt qu'il n'y a point de maiſons publiques pour y loger les Etrangers, qui ſont obligez de chercher quelque quartier chez les Bourgeois, qui s'en font bien payer.

Il n'y a que trois Monaſtéres, & environ ſix Egliſes dans la Ville; celle qui eſt dédiée à St. Antoine, Patron de Portugal, eſt très riche, & très magnifique. L'Or, y brille de toute part, & les peintures dont elle eſt ornée ſont très belles.

La Riviére de Janeiro se partâge un peu au dessus de la Ville en deux branches, les quelles ne se jettent pas directement dans la Mer, mais prennent leurs cours vers le Sud. Sur l'une de ces branches qui regarde la Ville, il y a un Pont de pierre de 26. ou 28. Arcades, qui a été construit par les Hollandois.

L'Ile que forment ces deux branches, est fort fertile, & très-agréable: le Gouverneur y a une belle maison de Campagne, dont les avenuës sont des plus chármantes par la quantité d'Arbres de noix de Coco, qui forment plusieurs allées a perte de vuë. La en est quarrée avec deux Tours sur les quelles on trouve cette Inscription, Anno MDCCLXIV. ce qui fait croire qu'elle à été bâtie par le Prince Maurice.

Le Port de Pernambouc est assez singulier, comme étant fermé par une enfilade de rochers qui se suivent pendant quelques lieuës, & ne sont éloignez du rivage que de la longueur d'un demi cable. Toute la seureté & la force, de la Ville & du Port, ne consiste qu'en deux Forts dont l'un en défend l'entrée; mais

si

si peu considérables, qu'un petit corps de troupes bien disciplinées s'en rendroit facilement maître. Il est vrai que les Portugais ont commencé à l'entourer d'une muraille ; mais s'il en faut juger par le progrès qu'ils ont fait jusqu'à présent, il y a lieu de croire qu'elle ne s'achevera de long tems.

Les Portugais qui habitent ces Quartiers-là sont plus bruns que ceux de l'Europe, ce que l'on peut attribuer en partie a l'ardeur du climat, & en partie à leurs alliances avec les Négres du Païs. Les Femmes de race mulatre (1) non seulement celles, qui se prostituent par intérêt, mais aussi celles qui sont mariées, sont idolatres des Etrangers, & se croyent fort honorées lors qu'un Européen veut bien leur faire quelque amitié. Les maux Veneriens y regnent plus qu'en aucun autre endroit, de sorte que peu de personnes en sont exemptes ; mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que quoi qu'il n'y ait aucun Chirurgien, ni autre personne assez expérimentée pour en arrêter le cours, on ne voit pas

ce-

(1) Race métive ; ou mulâtre.

cependant que les suites en soient aussi fâcheuses qu'en bien d'autres Païs.

Les Naturels du Païs sont de couleur de cuivre tirant beaucoup sur le noir, d'une complexion robuste & très nerveux. Ils souffrent avec patience la Domination des Portugais qui les traittent assez humainement, & qui par ce moyen y conservent la tranquillité, & la paix, & se sont rendus maîtres de 3. ou 400. milles d'un Païs très abondant en bons paturages, & où tout ce qu'on y seme rapporte considérablement. On assure que bien avant dans le Païs il s'y trouve un Serpent, nommé Siboya, d'une si prodigieuse grandeur, qu'il peut dévorer un mouton entier. J'ai vu la peau d'une autre espéce de Serpent de la longueur de 6. aunes, ce qui me fait croire que ce que l'on raconte de ce Siboya pourroit bien être véritable. Ce qu'il y a de certain c'est que le Païs est rempli de Serpens, & autres bêtes venimeuses, & pour s'en garantir les peuples couchent dans des lits, ou des branches d'arbres suspenduës en l'air.

Le Commerce de ces Païs-là consiste outre l'Or, dans le Bois de Brésil, qui lui

a

a donné son nom, en Tabac, en Cotton, & en plusieurs autres marchandises, mais particuliérement en Sucre, dont le Païs abonde. Et en échange les Portugais y envoyent tous les ans une Flotte de Lisbonne, qui y porte une très grande quantité de toutes sortes de marchandises de l'Europe, sur les quelles ils font un profit fort considérable.

Voilà ce que j'ai apris de plus remarquable touchant le Brésil, & qu'un de mes amis qui à fait ce voyage m'a communiqué. *Idem pag.* 198. *Chap. XI.*

La Ville de Saint Salvador, ou Bahia de Todos os Santos, est par les treize degrées & demi de latitude Méridionale. *Nouveau Voyage aux Iles de l'Amérique, par le Pere Labat, Tom. I. à la Haye* 1724. *pag.* 4.

Soïxante différentes Langues sont en usage chez les Naturels du Brésil. *Idem pag.* 5.

Les Pierres vertes viennent de la Riviére des Amazones, ou de celle d'Orenoque, qui est dans le continent de l'Amérique Méridionale. La principale vertu des Pierres vertes est d'empêcher les vertiges, les éblouïssemens de quelque

prin-

principe qu'ils viennent, & les accidens de l'épilepsie. On a voulu dire qu'elles guérissoient radicalement cette maladie, mais cela n'est pas véritable; je me suis convaincu par plusieurs expériences qu'elles ne font qu'en suspendre les accidens; mais il est vrai aussi qu'elles les empêchent tout autant de tems qu'on en porte, non pas sur soi, mais au dédans de soi, c'est à dire entre cuir & chair. Voici comme je me suis convaincu de cette vérité.

Etant à la Guadeloupe en 1700. un de mes amis acheta d'un habitant une famille de Négres, parmi les quels il y avoit un jeune homme de dix-neuf à vingt ans, qu'il fit marier aussi-tôt avec une de ses Négresses. On s'apperçut peu de jours aprés, que ce nouveau marié avoit de fréquens accidens que les Chirurgiens jugérent être d'épilepsie. Mon ami auroit pû obliger son vendeur à reprendre son Négre, & à lui payer la Négresse avec la quelle il étoit marié; mais ayant sû que j'avois une Pierre verte il m'en demanda un petit morceau. Je fus bien aise d'avoir cette occasion de l'obliger, & d'éprouver ma pierre. J'en fis rompre

pre un petit éclat, gros environ comme la moitié d'une Lentille, & le Chirurgien ayant fait une ouverture au bras du Négre entre le coude, & l'épaule, y mit cet éclat, & fit un point pour réünir les levres de la playe avec un petit emplâtre dessus pour la consolider. La playe fût bien-tôt fermée, mais il y resta toûjours une petite galle qui tomboit de tems en tems. Pendant plus de trois ans qu'il porta ce petit éclat, il n'eut pas la moindre atteinte de son mal. A la fin il se fit une cicatrice sur la playe, elle s'ouvrit, la pierre tomba, & se perdit, & le Négre retomba aussi-tôt dans ses premiers accidens. On me le manda à la Martinique. J'envoyai aussi-tôt un autre petit éclat, qu'on lui mit dans l'autre bras avec tant de succès que jusqu'à mon départ des Iles en 1705. il n'avoit point été attaqué de son mal. J'ai donné de la même pierre à deux ou trois autres personnes, sur les quelles elle a produit le même effet.

Les Portugais de la Riviére des Amazones, & les Hollandois qui sont à Surinam, & à Barbiche, sachant l'estime que les Indiens font de ces pierres, n'ont

pas

pas manqué de les contrefaire, & d'en trafiquer avec eux avec un profit considérable.

Les véritables ne sont guéres plus grandes qu'une piéce de trente sols, de l'épaisseur de trois écus ou environ, elles sont plates, rondes, ou presque rondes, elles sont naturellement rudes, & raboteuses ; ce n'est qu'à force d'être portées, ou d'avoir roullé dans les sables & les graviers des riviéres qu'elles deviennent unies, & lissées. La superficie est d'un verd pâle tirant sur le bleu, le dedans est un peu plus coloré avec des ondes brunes ; elles sont fort dures. On remarque quand on les romp, que les éclats suivent plûtôt la longueur de la pierre que son épaisseur. Elles sont fort compactes, & on peut dire très-pésantes par rapport à leur volume.

On voit des pierres vertes faites en Cilindre, de deux à trois pouces de longueur, & percées dans leur longueur, celles-ci sont fort sujettes à être fausses, & on ne doit jamais les acheter sans les avoir éprouvées auparavant.

Un Religieux de la Charité trés-habile Chirurgien, nommé le Pere Auguste, m'a

m'a assuré que plusieurs experiences l'avoient convaincu que les éclats de la pierre verte mis entre cuir & chair, perdoient à la fin leur vertu, & que cela n'arrivoit point à ceux qu'on portoit appliquez immédiatement sur la peau, comme dans une bague, ou d'une autre maniére équivalente, quoi qu'ils produisissent le même effet.

Les femmes Indiennes prétendent que ces pierres sont spécifiques pour les pertes de sang. Comme j'a n'ai point fait cette expérience je me garderai bien de rien dire pour, ou contre. *Idem pag.* 19. *&* 21.

Je viens de dire que les Négres, & autres gens qui travaillent beaucoup ne se ressentoient guéres de la mauvaise qualité de la nourriture qu'on appelle Crabe. On en voit cependant beaucoup qui sont attaquez de maux d'estomach, & d'hidropesie, & sur tout les Négres des Portugais du Brésil y sont plus sujets que les autres. Peut-être que les mauvais traitemens qu'ils reçoivent de leurs maîtres, qui surpassent infiniment les Anglois en ce point-là, y peuvent contribuer beaucoup; mais de quelque cause que ce mal

leur vienne, voici le remède qu'ils y apportent, & qui réussit sans presque manquer jamais. Ils les abandonnent à eux mêmes, & les laissent comme en liberté dans des endroits, où il y a de grands bocages de pommiers d'Acajou, sans leur donner aucune autre nourriture que celle qu'ils peuvent tirer de ces arbres. La faim les oblige de se remplir de ce fruit, dont le suc qui est acide incise l'humeur épaisse & coagulée, qui empêchoit le mouvement des humeurs, & la circulation du sang, ce qui causoit les obstructions, l'enflure, & les autres accidens dont ils étoient attaquez; de maniere qu'en assez peu de tems ils recouvrent une santé parfaite. Je tiens ceci de gens de probité qui ont demeuré long tems au Brésil. *Idem pag.* 51.

Entre plusieurs choses qui me firent plaisir dans le voyage de la Martinique, celle qui m'en fit d'avantage fut d'avoir vu l'arbre d'où découle l'huile, ou le baume de Copaü. (1) Il y en avoit un pied à côté de la maison de Monsieur Lietard; c'est le seul dont j'ai pû avoir con-

(1) Copaiba.

connoissance dans la Martinique, la Guadeloupe, la grande Terre, S. Christophle, les Saints, & la partie de la Dominique, où j'ai été, & où je l'ai cherché inutilement. C'est un arbre de très-belle apparence. Il pouvoit avoir vingt a vingt deux pieds de hauteur: sa feuille approchoit assez de celle de l'oranger, excepté qu'elle étoit plus longue & plus pointuë, douce au toucher, souple, d'une odeur aromatique, & d'un verd clair & gai, l'arbre en est fort garni. Son écorce est grise, & autant que je le pus voir par une branche que je coupai, elle est assez épaisse, lice, & onctueuse, pour peu qu'on la fronte entre les mains l'odeur qui en sort est douce, & aromatique. Elle se leve facilement, parce qu'il semble que l'arbre est toûjours en seve, le bois est blanc, & assez tendre.

Lors qu'on veut tirer l'huile ou le baume de cet arbre, on fait une incision à son écorce vers le pied, elle doit être perpendiculaire, & de six à sept pouces de longueur. On y fait entrer un petit morceau de calebasse pour diriger la liqueur suante, & la conduire dans une calebasse attachée au corps de l'ar-

bre, & dont la ouverture repond au petit morceau de calebaſſe qui lui ſert comme d'entonnoir. Cette matiére eſt plus, ou moins abondante ſelon la force de l'arbre, ou le tems au quel on la recueille, mais auſſi elle a differens dégrez de vertu; car quand l'arbre eſt jeune, comme il eſt alors plus abondant en ſeve, il rend par conſequent plus d'huile, mais elle eſt moins cuite, pour ainſi dire, & moins parfaite. Il arrive la même choſe quand on la tire dans le tems que l'arbre eſt en ſeve, il rend une plus grande quantité, parce que la ſeve ſort avec l'huile; mais ce mêlange diminuë ſa vertu, & on court riſque de faire ſecher l'arbre.

Le tems le plus propre pour faire l'inciſion eſt dans le mois de Mars, en parlant des Païs qui ſont ſituez entre la Ligne Equinoctiale, & le Tropique de Cancer; & pour ceux qui ſont de l'autre côté de la Ligne, c'eſt à dire entre elle, & le Tropique de Capricorne, c'eſt le mois de Septembre, parce que pour lors les pluyes ſont ceſſées depuis près de trois mois, ce qui ſuffit pour que l'abondance de la ſeve, que l'arbre a tirée dans les ſaiſons pluvieuſes, ſoit conſommée,

&

& convertié dans la ſubſtance de l'arbre.

L'inciſion ne doit pas percer ſeulement l'écorce premiere, & une pellicule aſſez mince qui eſt deſſous, qui eſt comme une ſeconde écorce; elle doit entrer un peu dans le vif du bois. Je croi même qui ſi on vouloit riſquer de perdre l'arbre, & que l'on fit l'inciſion aſſez profonde pour aller jusqu'au cœur, il en ſortiroit un huile bien plus parfaite. Mais comme on ne veut pas riſquer l'arbre, on ſe contente de faire l'inciſion comme je viens de dire, & lors que l'arbre ne peut plus donner d'huile par cet endroit là, la playe qu'on lui a faite ſe referme d'elle-même. Si l'arbre eſt vieux, gros, & vigoureux, on peut faire deux ou trois inciſions, dans le même année. L'année ſuivante on en fait d'autres en obſervant de ne les pas faire aux mêmes endroits, parce que les inciſions précédentes font en ſe refermant une eſpéce de calus dur à inciſer, & qui empêche l'écoulement de la matiére.

Cette huile pour être bonne doit être épaiſſe de couleur d'ambre; elle

doit avoir une odeur de verd aromatique. Quand elle eſt claire, & trop liquide, c'eſt une marque qu'elle a été tirée dans une mauvaiſe ſaiſon, ou qu'on en a augmenté la quantité en y mêlant quelqu'autre huile.

Pour s'en aſſurer, il n'y a qu'à en tirer une goute avec une épingle, & la laiſſer tomber dans un verre d'eau froide. Si la goute va au fond ſans ſe desſoudre, ou qu'elle ſe tienne entre deux eaux en conſervant ſa figure, c'eſt une marque certaine que l'huile eſt très-bonne. Mais ſi elle s'étend, ou qu'elle nage ſur le ſuperficie de l'eau, on doit compter qu'il y a du mêlange. La différence du baume du Perou eſt qu'il ſe ſeche, & durcit à la fin; au lieu que l'huile de Copaü ne fait que s'épaiſſer, & devenir d'une couleur plus foncée, ſans ſe durcir, ni ſe ſecher.

Cette huile eſt merveilleuſe pour refermer promptement toutes ſortes de playes faites avec le fer, le bâton, les chutes, & autres accidens, mais non pas pour les coups de feu.

On s'en ſert avec ſuccès pour les flux de ſang, pour les crachemens de ſang provenans

nans de la rupture de quelques petits vaisseaux dans la poitrine, pour les excoriations du fondement, & autres maux ou il faut empêcher l'effusion du sang. Pour les flux de sang, & les vaisseaux rompus, on en met douze, ou quinze goutes dans un jaune d'œuf que l'on fait avaller au malade. On peut reïterer ce remede deux fois le jour. On peut encore dans le premier cas en donner une demie once dans un lavement anodin, que le malade puisse garder longtems, on a vû des effets merveilleux de ce remede. Pour les excoriations on en imbibe un peu de coton que l'on met avec une comprisse sur la partie affligée, observant en ce cas de faire un peu chauffer l'huile avant de l'appliquer. A l'égard des blessures il faut appliquer l'huile aussi chaude que le blessé la peut souffrir. Il faut d'abord presser les levres de la playe pour en exprimer tout le sang autant qu'il est possible, puis laisser tomber quelques goutes de l'huile dans la playe, en joindre les levres, & les environs, les raprocher, & y appliquer dessus un plumesseau trempé dans la même huile, & couvrir le plumasseau d'u-

ne bonne compresse, & même de deux s'il est besoin. Aprés quoi il faut bander la playe un peu fortement, sans s'embarasser si elle rend du sang ou non, la régle générale est que le sang est un baume naturel, quand le sujet n'est point vicié par un autre endroit. On doit laisser cet appareil vingt-quatre heures sans y toucher, au bout de ce tems, il faut ôter la bande, & les compresses le plus doucement qu'il est possible, & si on voit que le plumasseau soit adhérent, c'est une marque que la réunion n'est pas encore achevée, comme il arrive dans les blessures considérables, & profondes, ou à ceux qui ont la chair mauvaise, baveuse, & infestée de quelque autre mal; pour lors il faut laisser le plumasseau, & se contenter de répandre dessus quelques goutes d'huile chaude pour le humecter, & réïterer ainsi de vingt-quatre en vingt-quatre heures jusqu'à ce qu'il tombe de lui même, ce qui ne peut pas tarder, étant fort rare que les playes même considérables, ne soient pas consolidées en vingt-quatre heures.

Le hazard vient de découvrir une vertu que l'on n'avoit pas encore remarquée

dans

dans ce baume ou huile. C'eſt qu'il eſt admirable, & ſpecifique pour guérir toutes ſortes de fiévres. Des perſonnes d'honneur, & de probité m'ont aſſuré qu'elles avoient fait des cures ſuprenantes avec ce ſeul baume. On n'a point encore entendu parler d'un febri-fuge plus puiſſant, plus prompt, moins dangereux. Je ſuppoſe toûjours qu'on ait du Copaü véritable, & point falſifié. Il ſuffit d'en répandre cinq, ou ſix goutes dans une demie taſſe de boüillon, & la faire prendre au malade dans le commencement de ſon accès; ou ſi la fiévre eſt continuë, deux heures avant de lui donner de la nourriture. On peut répeter le remede deux fois en vingt-quatre heures. Il eſt rare que la fiévre ait tenu bon contre trois ou quatre priſes. La Bretagne, & ſur tout les Villes de Rennes, & de Nantes ayant été affigées de quantité de fiévres en 1719. tous ceux qui ſe ſervirent de ce remede furent parfaitement guéris, & ſi promptement qu'il ſembloit que cela tint du miracle.

On ne remarqua point que ce reméde cauſe aucune violence dans ſon opération. Il n'excite ni ſueurs, ni urines extra-

extraordinaires ; on croit que c'eſt par une douce tranſpiration qu'il produit ſon effet merveilleux. Meſſieurs les Médecins feront là-deſſus leurs réflexions ordinaires. Tout ce qu'on ſouhaite d'eux, c'eſt de n'y rien mêler du leur, de crainte de le gâter, comme quelques uns ont coûtume de faire. *Idem pag.* 97.

Une bonne partie des Eſpagnols, & des Portugais de la Terre ferme dans l'Amérique n'ont point d'autre pain que celui de Mahis. On le mange avant qu'il ſoit encore tout à fait mur, & lors qu'il eſt encore tendre, en faiſant griller ſur les charbons l'épi tout entier. *Idem pag.* 102.

On ſe ſert beaucoup en Italie d'une Canelle, que les Portugais apportent du Bréſil dans des paniers de roſeaux refendus, & à jour ; on l'appelle Canelle geroffiée, Canella garofanata. On la met en poudre avec un peu de gerofle, de véritable Canelle de poivre, & de graines tout à fait ſemblables à celle de nos bois d'Inde des Iles, & on en fait un debit aſſez conſidérable. *Idem pag.* 146.

Les Orangers, & les Citronniers ne ſont point originaires de l'Amérique. Ce

ſont

ſont les Eſpagnols, & les Portugais que les y ont apportez. *Idem pag.* 201.

Les Roſeaux Sucrez, ou Cannes à Sucre ſont originaires, à ce qu'on dit, des Indes Orientales. Je croi qu'on parleroit plus juſte ſi on contentoit de dire qu'elles y viennent naturellement, & ſans culture, comme les roſeaux ſecs viennent dans les autres païs. C'eſt de la qu'on prétend que les Eſpagnols, & les Portugais en apportérent les premieres plantes, & qu'ils commencérent à les cultiver dans les Iles de Madere, & de Canarie, d'où ils en transplantérent l'eſpéce à la nouvelle Eſpagne, & au Bréſil, aprés qu'ils eurent fait la découverte, & la conquête du nouveau monde. C'eſt le ſentiment de quantité d'Auteurs qui ont écrit de l'Amérique; mais peut-être auſſi n'eſt ce que le ſentiment de celui qui a écrit le premier que les autres ont ſuivi, & copié ſans s'inquiéter ſi ce qu'il avoit écrit étoit bien, ou mal fondé. *Idem pag.* 224.

Jean de Lery, Miniſtre Calviniſte, qui alla en 1556. joindre le Commandeur de Ville-gagnon au Fort de Coligny, qu'il avoit bâti ſur une Ile de la Riviére de Jan-

Janvier, ou Janeiro au Bréſil, par les vingt trois degrez & demi de latitude méridionale, aſſure qu'ils trouvoient par tout aux environs de cette riviére une grande abondance de cannes à ſucre. Or il eſt conſtant qu'elles n'y avoient pas été plantées par les Portugais, puis qu'ils n'étoient pas encore établis de ce côté-là, & qu'ils n'y vinrent qu'aprés le depart des François; il faut donc conclure qu'elles y étoient venuës naturellement, & ſans culture. *Idem pag.* 226.

Les Eſpagnols, & les Portugais ont fait du Sucre à la nouvelle Eſpagne, & au Bréſil, long-tems avant que les autres Européens ſe fuſſent établis aux Antilles. On peut ſans ſe tromper beaucoup mettre l'époque des Sucreries Eſpagnoles, & Portugaiſes vers la fin de 1580. car avant ce tems ils n'avoient ſongé qu'à conquerir le païs, à decouvrir les mines d'or, & d'argent, à faire pêcher les perles, & à travailler au tabac; la culture des cannes à ſucre ſuivit celle du Tabac; & comme cette derniére plante mange beaucoup le terrein, il fallut défricher de nouvelles terres pour la planter, & on employa à la culture des can-

nes

nes à ſucre, celles qui devenoient de jour en jour trop maigres pour produire du tabac. *Idem pag.* 227.

Les Portugais nous aidérent à faire valoir la Manufacture du ſucre blanc dans l'Ile de Martinique, parce qu'ayant trouvé des mines d'or, & des riviéres qui en charient dans leur ſable, ils occupérent une partie de leurs Négres à ce travail & négligérent beaucoup leur ſucre; ce qui fit que beaucoup de lieux d'Europe qui ſe ſervoient du leur, eurent recours au nôtre, qui trouva par ce moyen un débouchement conſidérable, tant du Côté du Nord, que dans toute la Méditerranée. *Idem pag.* 292.

Les vins de France dans la Martinique veulent être peu gardez dans les futailles. Ceux d'Eſpagne, de Madere, & de Canaries s'y conſervent tant qu'on veut, pourvu qu'on ait ſoin de tenir les tonneaux toûjours pleins. *Idem pag.* 338.

On ſait que les Portugais ont un grand nombre de Caneliers au Bréſil, ſoit qu'ils en ayent apporté l'eſpéce avec eux, quand ils furent obligez d'abandonner l'Ile de Ceilan, ſoit qu'ils l'ayent fait venir depuis, ſoit qu'ils l'ayent tirée de la côte

de

de Malabar qui en est toute remplie, ou de la Chine, des Iles de Timor, & de Mindenao, car cet arbre se trouve dans une infinité d'endroits. Il est sur que les Caneliers viennent parfaitement au Brésil, & qu'encore qu'ils ne soient pas aussi parfaits que ceux d'une contrée de l'Ile de Ceilan, on ne laisse pas de s'en servir, & de s'en bien trouver, car il est bon de remarquer que toute la Canelle de Ceylan n'est pas également bonne; & il y a une différence très-grande entre celle qui croît depuis Ceyta Vaca jusqu'à Colombo, & celle qui vient depuis Grudumalé jusqu'à Tenevare. *Idem pag.* 344.

On voit le Royaume d'Angolla, & de Congo perseverer dans la foi, depuis que leurs Princes ont été baptisez par les Missionaires, que les Rois de Portugal y ont envoyez, & qu'ils y entretiennent encore à présent. *Idem Tom. II. pag.* 44.

L'Ipecacuanha est de trois sortes, blanc, gris, & noir. Nous avons dans toutes nos Savannes ou Prairies de l'Ile Martinique des deux premiéres espéces en abondance. La troisiéme qu'on pré-

tend

tend être la meilleure, nous manque; peut-être parce qu'on ne la connoît pas: car de s'imaginer qu'elle ne se trouve que sur les mines d'or qui sont aux environs de Rio de Janeyro, ou Riviére de Janvier, ancienne habitation des François au Brésil, sous le Tropique de Cancer, & qu'un homme n'en peut recueillir qu'une douzaine de livres par an, c'est une fable, ou un prétexte pour la vendre plus cher. Qu'elle sort meilleure que les deux autres espéces, c'est à dire, que son opération sort plus prompte, & son effet plus dangereux, c'est dans quoi je ne dois pas entrer, puis que ce n'est pas mon metier, & que ceux qui se mêlent de l'employer conviennent que l'Ipecacuanha blanc, ou gris est plus doux; & que les femmes, les enfans, & ceux qui sont d'une complexion foible doivent s'en servir préférablement au noir, dont l'opération est plus vive, plus forte, & plus dangereuse.

Sa feuille est ronde, dentelée, d'un verd brun, tâchetée de petites pointes rouges, elle est rude, parce qu'elle est couverte d'un petit duvet presque imperceptible, piquant à peu près comme les orties.

orties. Ses branches courent, & rompent ſur la terre ſans s'élever, leur écorce, qui eſt aſſez mince, eſt d'un rouge obſcur, le bois eſt gris ou blanc, ſpongieux, mollaſſe, flexible, en aſſez grande quantité, & garni de beaucoup de feuilles. Les fleurs ſont blanches, compoſées de cinq feuilles avec un petit bouton, qui produit des bayes brunes, qui renferment de petites ſemences, en forme de lentilles de couleur jaunâtre, dures, & ameres.

La racine eſt longue, menuë, noueüſe, & de la couleur de ſon eſpéce, c'eſt à dire, blanche, ou griſe.

L'effet qu'elle produit eſt de faire vomir une bile acre, dont l'acide corrompt les alimens, & excorie les inteſtins aprés quoi il reſſerre par une opération qui lui eſt particuliére. Ce ſont ces deux choſes propres uniquement a l'Ipecacuanha, qui le font regarder comme le remede le plus ſpecifique qu'on ait encore trouvé pour la diſſenterie, & le flux de ſang, & qui durera ſelon les apparences, juſqu'à ce qu'on mette quélque nouveau ſimple à la mode qui écliple celui-ci, comme il eſt arrivé à tant d'autres, dont

à

à peine on connoît à présent le nom, quoique dans le tems de leur vogue on ne parlât par tout que de leurs vertus, & des effets miraculeux qu'ils produisoient.

Je n'ai point été dans le païs, qui produit seul à ce qu'on dit, le véritable Ipecacuanha, ainsi ce que j'en vais dire, est sur la foi d'autrui.

L'Ipecacuanha brun, ou noir comme on le voudra appeller, a les feuilles assez semblables à celles de la parietaire, pointuës aux deux extrèmitez, partagées par une nervure d'où sortent plusieurs rameaux, elles sont d'un verd brun par dessus, plus pâles par dessous, charnuës, & couvertes d'un petit duvet rude. Les fleurs qui sortent à côté du pedicule qui soûtient les feuilles, sont par bouquets de dix, douze, ou quinze ensemble, elles sont composées de cinq petites feuilles blanches, & d'autant d'étamines de même couleur; aux quelles succedent des bayes d'un rouge brun, qui sont remplies d'une pulpe blanche qui renferme de petites graines, ou semences dures de couleur jaunâtre, de la figure des lentilles.

La racine étant tirée de terre doit être

ſechée à l'ombre, & non pas au Soleil. Lors qu'elle eſt nouvelle, & ſechée comme je viens de dire, elle eſt très-amere, & elle picotte la langue par ſon amertume ; c'eſt ce qui fait qu'on la croit chaude, & ſéche au ſecond degré.

Elle produit les mêmes effets que les deux autres eſpéces, mais avec plus de force & de promptitude, & par conſequent plus de danger.

On prend une dragme, ou deux de cette racine, on la pile, & on la met en infuſion pendant une nuit, dans du vin mêlé d'égale quantité d'eau. On la paſſe par un linge aprés l'avoir un peu fait boüillir ſur le feu, & on la donne ainſi au malade.

Il eſt certain que cette racine, & quantité d'autres ſimples qui viennent de l'Amérique, produiroient toûjours des mêmes effets, comme ils les produiſoient lors qu'on a commencé à s'en ſervir, ſi on les avoit auſſi bons, & auſſi recens qu'on les avoit pour lors, & que ceux qui les ordonnent, ou qui les préparent n'y vouluſſent mettre rien de leur invention, & s'en tenir à la premiere recette ; mais à force de changer la maniére de les

les accommoder, & à force d'être gardez dans les boutiques ſans être renouvellez, ils perdent tout leur ſuc, & leur vertu, comme il eſt aiſé de voir en les goûtant, & les différentes maniéres de les préparer achevent de les gâter.

Cette plante aime les lieux humides, & ne veut point être cultivée. On a remarqué que celles qu'on a cultivées dans des Jardins, n'avoit preſque aucune vertu. *Idem pag.* 78. & 79.

Le Tabac eſt une plante originaire de l'Amérique, & qui lui eſt tellement propre, que quelque ſoin qu'on ait pris en la cultivant dans les autres parties du monde où l'on a porté ſa graine, on n'a jamais pû y en élever qui approchât de celui qui croit dans le monde nouveau.

Il ne paroit pas que les Eſpagnols en ayent trouvé l'uſage établi dans les grandes Iles, c'eſt à dire, à Saint Dominique, Couve, & la Jamaïque, où ils s'arretêrent dans les commencemens de leurs découvertes. Ce ne fut que vers l'an 1520. qu'ils trouvérent cette plante dans le Jucatan, Province de la Terre Ferme. Ils lui donnérent le nom de Tabacco, dont on a fait celui de Tabac, parce que

cette plante croissoit à merveille, & qu'on en cultivoit une très-grande quantité aux environs de la Ville de Tabasco, & assurement elle meritoit bien de porter le nom du païs où l'on en avoit fait la premiere découverte, & où les Espagnols commencérent à s'en servir à l'imitation des Indiens.

M. Pourchot dans sa Philosophie s'est trompé, quand il a dit, que les Portugais ont apporté le Tabac en Europe de l'Ile de Tabaco. Cette Ile qui est une des Antilles n'a jamais été habitée, ni cultivée avant l'an 1632. qu'une Compagnie de Hollandois, ou Flessingois, y établit une Colonie, qui nomma la nouvelle Ovacre, prés d'un Siécle aprés que le Tabac à été connu en Europe. Cette Colonie a été détruite en 1678. par Mr. le Maréchal d'Etrées, & depuis ce tems-là l'Ile est demeurée deserte.

Le Tabac a été en usage en Espagne & en Portugal, bien des années avant d'être apporté en France. Jean Nicot, Maître des Requêtes, Ambassadeur de François II. auprés de Sébastien Roi de Portugal, l'apporta en France en 1560. & le présenta à la Reine Catherine de Médi-

Médicis, & au Grand Prieur. Cette Princesse, & ce Seigneur lui donnérent chacun leur nom, pour le mettre en vogue, soit qu'ils y eussent reconnu quelque vertu particuliére, soit qu'ils voulussent se faire un honneur dans le monde en y introduisant une nouveauté, & quoique ce fût la même herbe, on ne laissa pas de la nommer tantôt, l'herbe à la Reine, & tantôt l'herbe au Grand Prieur ; ce qui n'empêcha pas ceux à qui l'Ambassadeur Nicot en avoit donné, de l'appeller par reconnoissance la Nicotiane.

Le Cardinal de Sainte Croix, qui avoit été Nonce en Portugal, & Nicolas Tornaboni, qui l'avoit été en France, revenans de leurs Nonciatures l'apportérent en Italie, elle y fut d'abord connuë sous le nom d'herbe Sainte ; surnom que les Espagnols lui avoient donné à cause des vertus extraordinaires qu'ils publioient y avoir remarquées. Je serois pourtant assez porté à croire que les Espagnols, qui possedoient bien avant ce tems-là le Royaume de Naples, l'avoient fait connoître en Italie avant ces deux Prélats, mais comme aprés le

mal Amériquain qu'ils avoient apporté; & dont ils avoient déja infecté bien des païs, on craignoit tout ce qu'ils apportoient du nouveau monde, excepté l'or, & l'argent; il n'avoit pas fallu moins que le pouvoir de ces deux Prélats, pour établir l'usage d'une chose aussi nouvelle, & qui avoit déja autant d'adversaires, que de partisans.

Car il est bon de savoir, que le Tabac ne fut pas également bien reçû de tout le monde. Cette plante fut comme une pomme de discorde, qui alluma une guerre très-vive entre les savans. Les ignorans en grand nombre y prirent parti, aussi bien que les savans, & les femmes même qui ne furent pas des derniéres à se déclarer pour, ou contre une chose qu'elles ne connoissoient pas mieux que les affaires serieuses, qui se passoient en ce tems-là, où elles n'avoient pris que trop de part.

On peut croire que les Médecins n'oublierent pas de faire valoir en cette occasion le droit qu'ils se sont acquis de juger de toutes choses. Quoiqu'ils n'eussent jamais vû, ni entendu parler de Tabac, ils ne laissérent pas de discourir sur

sa

ſa nature, ſes propriétez, & ſes vertus, comme s'il eût été connu par toute la terre habitée dés le tems de Galien, d'Hippocrate, & d'Eſculape. Il eſt vrai que raiſonnans, comme ils faiſoient, ſans principes, ils ne s'accordoient preſque jamais. Les uns le faiſoient froid, les autres chaud. Ceux-ci le temperoient avec des drogues refrigerantes, les autres corrigeoient ſa froideur avec des aromátes. Mais tous s'accordoient en ce point de donner force recettes, & ordonnances ſur la maniére de le préparer, & d'en uſer ſelon l'âge, les forces, & le temperament des gens. Ils marquoient exactement la quantité, qu'on en devoit prendre, & le tems. Tel le devoit prendre à jeun aprés avoir craché, & mouché un certain nombre de fois; un autre ne s'en pouvoit ſervir qu'aprés avoir mangé. Celui-ci n'en devoit uſer que le ſoir, cet autre qu'à midi. On l'accommodoit, on le diverſifioit en une infinité de maniéres; chaque jour produiſoit quelque nouvelle découverte, on le mettoit à toutes ſortes de ſaulces, & comme aſſez ſouvent les maladies n'ont point d'autre cauſe qu'une imagination bleſſée, il

eſt preſque incroyable combien les Médecins firent de cures ſurprenantes ſur ceux qui avoient l'imagination frapée des vertus du Tabac. Cela alla ſi loin, qu'on fut ſur le point d'abandonner tout le reſte des médicamens, pour ne plus ſe ſervir que de cette plante, & je penſe que cela ſeroit arrivé, ſi ceux qui par caractére ont droit d'impoſer à tout le monde avoient été d'accord entr'eux.

Les Chimiſtes remplirent leurs alembics de Tabac. On en tira d'huile, du ſel, de l'eau, des eſprits, & mille autres ſemblables babiolles que l'on employa en toutes ſortes de maladies, le plus ſouvent aux depens de ceux, qui avoient la bonté de ſe prêter à ces ſortes d'expériences, & malgré tout ce que pouvoient dire les gens, qui avoient conſervé leur raiſon aſſez entiére, pour ne ſe pas laiſſer prévenir pour, ou contre le Tabac avant que le tems, ou le hazard l'euſſent fait connoître plus à fond, on en fit une Médecine preſque univerſelle.

Ses cendres, à ce qu'on diſoit, guériſſoient la gale, & le farçin. Etant pris en poudre, il guériſſoit les rhumatiſmes, les fluxions ſur les yeux, les larmes involon-

volontaires, les douleurs de tête ordinaires, les migraines, l'hidropiſie, la paralifie, & généralement tous les accidens qui arrivent par la acreté des humeurs, leur trop grande abondance, & leur extravaſion hors de leurs canaux naturels. Rien n'étoit meilleur pour rendre au ſang ſa fluidité, régler ſon mouvement, & ſa circulation. On s'en ſervoit comme d'un ſternutatoire infaillible, pour rappeller à la vie ceux qu'une apoplexie violente, ou une létargie formée avoient déja étendu dans le cercueïl. C'étoit un puiſſant ſecours pour les femmes qui étoient dans les douleurs de l'accouchement. Un reméde aſſuré contre les paſſions hiſteriques, les vapeurs, les inquiétudes, la mélancolie noire, la manie. Ceux qui en uſoient n'avoient rien à craindre de l'air le plus mauvais, & le plus corrompu; la peſte, la verolle, le pourpre, les maladies populaires qui ſe communiquent le plus aiſément, n'avoient garde d'approcher d'eux. Il fortifioit la mémoire, il rendoit l'imagination feconde; jamais les ſavans n'étoient plus en état de s'appliquer à l'étude des choſes les plus abſtrai-

tes, & les plus difficiles, que quand ils avoient le nez bien remplis de Tabac.

Ceux qui en prenoient en machicatoire (car le Tabac en poudre n'étoit pas le ſeul qui fut en uſage) en diſoient d'autres merveilles. Selon eux, il ſuffiſoit tout ſeul aux beſoins les plus ordinaires, & les plus preſſans des hommes; puiſqu'il ôtoit le ſentiment de la faim, & de la ſoif, qu'il empêchoit la diminution des forces, & qu'il conſervoit tout ſeul, & ſans le ſecours d'aucune autre choſe toute la ſanté, & tout l'embonpoint qu'on remarquoit dans les perſonnes les mieux nourries.

On prétendoit avoir des expériences reïterées, une infinité de fois dans preſque tous les climats de la terre, qu'une demie once de Tabac de 24. en 24. heures, avoit ſoûtenu des Soldats ſans boire, ni manger, dans les plus rudes travaux de la guerre, non pas des journées, mais des ſemaines entiéres, ſans qu'ils euſſent ſenti les plus légéres atteintes de la faim, & de la ſoif, & ſans que leurs forces euſſent été diminuées le moins du monde.

Rien, à les entendre, n'étoit plus propre

pre pour purger la bile, tenir le ventre libre, décharger le cerveau des ſeroſitez qui lui ſont ſi nuiſibles, empêcher, ou guérir les douleurs des dents, détourner toutes ſortes de fluxions. On n'y trouvoit à redire, que la mauvaiſe odeur, dont l'haleine de ceux qui en uſoient étoit infectée, qu'il n'étoit pas poſſible de corriger même en ſe lavant la bouche avec quantité d'eau de vie.

Mais ceux qui en diſoient le plus de bien, & qui en conſommoient auſſi une plus grande quantité étoient les fumeurs.

On publioit, que cette plante avoit été de tout tems en ſi grande vénération chez les Amériquains, que c'étoit le parfum, & l'encens le plus agréable qu'ils puſſent offrir à leurs Dieux. Leurs Prêtres ne voyoient rien dans l'avenir qu'au travers d'une épaiſſe fumée de Tabac, dont ils rempliſſoient le lieu où ils conſultoient leurs Divinitez, & dont ils humoient une ſi grande quantité, qu'ils en tomboient comme yvres aux pieds des Autels, où aprés avoir demeuré un certain eſpace de tems, ils ſe rélévoient remplis d'un entouſiaſme divin, & rendoient des réponſes bonnes, ou mauvaiſes,

ſes, mais toûjours obſcures, & ambiguës à ceux qui les avoient conſultez. Il n'y avoit pas juſqu'aux Médecins, qui ne décidoient rien ſur le ſort de leurs malades qu'aprés s'être amplement parfumez de Tabac.

Il étoit inouï qu'on eût jamais décidé aucune affaire d'État, que tous les Conſeillers n'euſſent été au moins à demi enyvrez de la fumée du Tabac, coûtume que ſelon quelques voyageurs modernes, s'obſerve encore aujourd'hui chez les Indiens de l'Iſthme de Darien, où dés que les anciens ſont aſſemblez pour quelque cauſe que ce puiſſe être, avant de traitter aucune affaire, un jeune garçon ſe préſente avec un gros bout de Tabac à la bouche, dont il ſouffle la fumée ſur le viſage des aſſiſtans les uns aprés les autres, qui reçoivent ce parfum avec tant de plaiſir, que pour n'en perdre que le moins qu'il eſt poſſible, ils font de leurs mains une eſpéce d'entonnoir, pour conduire cette fumée dans leurs narines.

Je ne finirois point ſe je voulois rapporter tout ce qu'on diſoit à la loüange de cette fumée. Elle réjoüiſſoit l'eſprit, elle diſſipoit le chagrin, & comme elle

agiſſoit

agissoit bien plus puissamment sur le corps, que quand on prenoit le Tabac de quelqu'une des autres maniéres, que j'ai rapporté ci devant, on prétendoit qu'elle procuroit les mêmes avantages bien plus promptement, & bien plus seurement.

On assûroit que l'eau de Tabac mise dans les yeux aiguisoit la vuë, la conservoit, la fortifioit, & qu'elle effaçoit les rousseurs, & autres taches du visage.

Qu'étant prise par la bouche, elle guérissoit la courte haleine, l'asthme, la phtisie, les fiévres tierces, & quartes, les rhumatismes, l'hidropisie, les douleurs du foye. Qu'elle arrêtoit le sang qui s'extravasoit du poulmon, qu'elle facilitoit l'accouchement. Qu'étant appliqué sur l'extrêmité des doigts depouillez de leurs ongles, elle les faisoit promptement revenir.

Si on s'en servoit en fomentation, elle guérissoit la foiblesse des nerfs; & les douleurs causées par des luxations, & des catharres frois.

L'huile de Tabac mise dans les oreilles guérissoit la surdité. Appliquée sur le visage elle en ôtoit les bourjons, & les

les dartres. Si on en oignoit les parties affligées de goûte, ou de ſciatique, elle appaiſoit la douleur, reſolvoit l'humeur acre qui en eſt la cauſe, ouvroit les pores, faiſoit tranſpirer, fortifioit merveilleuſement les nerfs. Elle étoit encore excellente pour les piqueures, & guériſſoit toutes ſortes de playes promptement, & ſans ſupuration. En un mot, c'étoit la Médecine univerſelle, & c'étoit là juſtement ce qui décrioit le Tabac chez les gens qui n'étoient point préoccupez. Car on ne pouvoit pas nier que le Tabac ne fût bon à bien des choſes, mais qu'il fût propre à tout, c'étoit le détruire au lieu de le faire valoir. Pour moi je ſuis perſuadé que c'eſt un purgatif excellent, & très-prompt, & ce qui m'en a convaincu, eſt l'hiſtoire que je vais rapporter.

Un des plus conſidérables habitans de la Cabeſterre de la Martinique, de la Paroiſſe de la Baſſe-Pointe, mariant une de ſes filles à un homme de condition, crut que ſon Cuiſinier Négre, ne pourroit pas conduire les repas, qui devoient accompagner un mariage de cette conſéquence: il fit venir le meilleur Traiteur qui fût au Fort S. Pierre, qu'il chargea de l'ap-

pareil

pareil de tous ces feſtins. Le Négre Cuiſinier ne pût ſouffrir le tort, qu'il prétendoit que ſon Maître lui faiſoit en cette occaſion; & pour s'en venger, il reſolut de troubler toute la féte. Il gliſſa pour cet effet deux morceaux de Tabac dans deux coqs d'Inde, que le Traiteur mettoit en d'aube pour être ſervis froids à dejeuné. On les ſervit en effet, ils furent trouvez excellens, preſque tout le monde en voûlut goûter, mais il ne ſe paſſa pas un quart d'heure que le Négre vit la réuſſite de ſon projet. Les Conviez les uns aprés les autres commencérent à ſe trouver mal; ceux qui avoient pris une doze un peu trop forte de cette nouvelle médecine, vomiſſoient juſqu'au ſang, ſans compter ce qu'ils rendoient par le bas; les autres ſouffroient de cruelles tranchées juſqu'à ce ils fuſſent débouchez. En un mot la fête fut troublée, on crut tout le monde empoiſonnée. Le Chirurgien de la maiſon envoya chercher en diligence tous ſes confreres aux environs, qui faiſant l'anatomie des viandes, qui avoient été ſervies ſur la table, trouvérent enfin les deux bouts de tabac: ce qui découvrit tout le myſtére. On ſe hâ-

ta d'aider par des lavemens, ceux qui n'avoient que des tranchées, & par des cordiaux, ceux qui faisoient de trop grandes évacuations; les moins malades furent sur pied au bout de douze, ou quinze heures, quelques autres en gardérent le lit pendant deux jours. Aprés cela, qu'on dise qu'il y a au monde un purgatif comme le Tabac. Ceux qui voudront faire des Coqs d'Inde purgatifs en ont ici la recette. Je les prie seulement de se souvenir qu'il faut user avec modération de ce reméde, parce que l'excès qu'on en feroit pourroit avoir des suites fâcheuses.

Cependant malgré les avantages si considérables qu'on prétendoit avoir trouvez dans le Tabac, il ne laissa pas d'être attaqué par de très-puissans adversaires. Ceux qui n'aimoient pas les nouveautez, ne pouvoient souffrir qu'on déplaçât, & qu'on rejettât comme inutiles tous les médicamens anciens, pour ne se plus servir que de cette plante. Ils revoquoient en doute ce qu'on en disoit de meilleur, & ils ne manquoient pas de raisons pour persuader que les guérisons qu'on lui attribuoit avoient d'autres causes.

Avec

Avec tout cela l'uſage de cette plante ne laiſſa pas de s'établir plus promptement qu'on n'auroit oſé ſe l'imaginer. De l'Amérique il ſe répandit juſqu'au fond des Indes Orientales, & juſqu'au Japon. Il paſſa des Moſcovites aux Tartares Orientaux; il inonda toute l'Afrique, l'Aſie Mineure, la Gréce, la Hongrie, la Pologne, toute l'Allemagne, les Royaumes du Nord. Jamais choſe ne fut reçuë ſi univerſellement, quoiqu'elle trouvât par tout des contradictions, des empêchemens, & des oppoſitions, qui ſembloient la devoir étouffer dans ſon berceau. Car il ne faut pas croire qu'il n'y eut que des Ecrivains qui la combattirent avec la plume; les plus puiſſans Monarques ſe déclarérent contr'elle.

Le Grand-Duc de Moſcovie, Michel Federovits, voyant que la Capitale de ſes Etats avoit été preſque entiérement conſommée par le feu, deux ou trois fois, par l'imprudence des fumeurs qui s'en dormoient la pipe à la bouche, & mettoient le feu à des maiſons, qui n'étant que de bois & fort preſſées, expoſoient tout ſon peuple à une ruïne entiére, il défendit l'entrée & l'uſage

du Tabac dans tous ses Etats : premierement sous peine du foüet, qui est un châtiment très-cruel en ce païs-là ; ensuite sous peine d'avoir le nez coupé, & enfin de perdre la vie.

Amurath IV. Empereur des Turcs, suivit cet exemple, & défendit le Tabac dans tout son Empire, sous peine de la vie. Ce zelé Musulman, étoit persuadé que cette plante devoit être abhorrée des véritables Mahométans autant que le vin, puis qu'elle produisoit le même effet, qui est de troubler la raison.

Le Roi de Perse Scac Sophi, fils de Mirsa, fit les mêmes défenses, & sous les mêmes peines. Ces Princes aimoient mieux se priver des gros droits qu'ils pouvoient mettre sur le Tabac, que d'en laisser établir l'usage dans leurs Etats. Leurs successeurs plus intéressez n'ont pas suivi leur exemple, ce qui paroît par l'incroyable consommation qui se fait de cette plante dans tous ces païs-là.

Nous ne voyons point que les Monarques d'Occident ayent porté si loin la sévérité contre leurs sujets, qui usoient du Tabac. Les uns se sont contentez de le charger de droits exorbitans, leur

poli-

politique a eu de bonnes raiſons, pour en permettre l'entrée à ce prix-là, & en laiſſer établir l'uſage, qui s'eſt à la fin changé en néceſſité.

Les autres ont cru être obligez de déſabuſer leurs peuples des vertus qu'on ſuppoſoit dans cette plante, parce qu'ils n'en étoient point du tout perſuadez.

Jacques Stuart, Roi de la Grande Bretagne, Succeſſeur de la Reine Eliſabeth, publia un Traité excellent qu'il avoit compoſé ſur le Tabac, dans le quel il fit voir l'inutilité de cette plante, & les accidens qui en arrivoient par le mauvais uſage qu'on en faiſoit.

Chriſtian IV. Roi de Dannemarc, engagea Simon Paulus ſon Médecin, de compoſer un Ouvrage contre l'uſage immoderé du Tabac. Il le fit, & prouva très-ſolidement, que ceux qui prennent du Tabac en poudre en quantité, ſont ſujets à perdre l'odorat, & à tomber dans des accidens encore plus fâcheux, & que celui qu'on prend en fumée pénetroit le cerveau, le gâtoit, & faiſoit une croupe noire ſous le crane, comme on l'avoit remarqué dans pluſieurs têtes de fumeurs qu'on avoit ouvertes.

Et nous avons vû de nos jours des Théſes de Médecine imprimées à Paris, dont la traduction Françoiſe à été dediée à Mr. Fagon, premier Médecin du Roi, dans les quelles on avoit rapporté, & loüé, ce qu'il y a de bon, & d'aſſuré dans le Tabac, on combat par des raiſons très-ſolides le trop frequent uſage qu'on en fait, & on montre les inconvéniens qui en arrivent, & les dangers aux quels on s'expoſe, quand on en uſe, comme le plûpart font, ſans régle & ſans diſcretion.

Cette Théſe fut ſoûtenuë le 26. Mars 1699. dans les Ecoles de Médecine, par Mr. Claude Berger Pariſien, Bachelier en Médecine, qui devoit avoir pour Prèſident Mr. Fagon. La queſtion étoit ſi le frequent uſage en Tabac abrégeoit la vie. An ex Tabaci uſu frequenti vitæ ſumma brevior? Et on concluoit fort demonſtrativement, que l'uſage frequent de cette plante l'abrégeoit. Ergo ex frequenti Tabaci uſu vita ſumma brevior. Que dire aprés cela, les Fermiers du Tabac n'avoient ils pas à craindre une ruïne entiére? Car tout le monde veut vivre, & comment eſpérer une longue vie,

vie, aprés un Arrêt ſi ſolemnel ? Une circonſtance ſinguliere, qui accompagna cet acte, remit le calme chez les preneurs, & chez les vendeurs de Tabac. Mr. Fagon n'ayant pû ſe trouver à cette Théſe, chargea un autre Médecin d'y préſider pour lui. Celui-ci fit de ſon mieux, on ne pouvoit rien ajoûter à ce qu'il diſoit contre le Tabac, il en cheriſſoit ſur les réponſes du ſoûtenant, jamais on n'avoit entendu des preuves ſi convainquantes de la mauvaiſe qualité du Tabac. Mais ſon nez n'étoit pas d'accord avec ſa langue; car on remarqua, que pendant tout le tems que l'acte dura, il eût toujours ſa Tabatiére à la main; & ne ceſſa pas un moment de prendre du Tabac. Etoit il bien convaincu de ce qu'il vouloit perſuader aux autres ? Je le laiſſe à penſer à mes Lecteurs.

Mais que ne peut point la prévention, quand elle s'eſt une fois emparée de l'eſprit des hommes ? Elle l'emporta en effet en faveur du Tabac, malgré tout ce qu'on put dire, & faire contre lui. On ſe porta à en prendre avec une eſpéce de fureur, qui ne permit plus de diſtinguer ni les lieux, ni les tems, ni les

âges, ni les Sexes, ni les temperamens, ni les personnes. Tel que n'en avoit jamais pris qui dans deux, ou trois jours, s'en fit une habitude si forte, s'y asservit tellement, qu'il se reveilloit la nuit exprès pour en prendre, qu'il en prenoit en mangeant, en conversant, en marchant, en travaillant, en priant. On le regarda comme le lien de la société, la chose la plus nécessaire qu'il y eût au monde, que dis-je? On s'étonna comment on avoit pû vivre tant de siécles sans Tabac, & on s'imagina qu'on cesseroit de vivre dés qu'on cesseroit d'en user. On poussa la chose si loin, qu'on ne pouvoit plus être un moment sans en prendre. On en prenoit jusques dans les Eglises, sans que la présence de Dieu qu'on y a dore, & le sacrifice rédoutable qu'on lui offre, pussent inspirer le respect, le recueïllement, & l'attention que des Chrêtiens convaincus de la vérité de leur Religion devoient avoir naturellement : de sorte que Urbain VIII. fut obligé pour remédier à cet abus, qui alloit jusqu'à la profanation, de publier un Bulle par laquelle il excommunioit, *ipso facto*, tous ceux qui prendroient du Tabac dans les Eglises. Si ses

Suc-

Succeſſeurs avoient eu le même zele, & la même vigilance, on auroit peut être entiérement extirpé cet acte d'irreligion; mais ſoit par négligence, ſoit qu'il ſe fuſſent apperçûs que le mal étoit devenu plus puiſſant que les remédes qu'ils y pouvoient apporter, nous ne voyons point qu'aucun Pape depuis Urbain VIII. ait fait aucune démarche pour s'y oppoſer à ce torrent d'irreverance. Il n'y a eu que Clément XI. qui défendit ces années paſſées par une Bulle, de prendre du Tabac dans l'Egliſe de Saint Pierre, ſous peine d'excommunication, mais comme il n'eſt point parlé dans la Bulle, ni du veſtibule de cette Egliſe, ni des autres Egliſes, on a pris ce ſilence, & cette exception pour une permiſſion tacite, & d'en prendre dans ce lieu-là, & dans les autres Egliſes, & même comme une eſpéce de révocation de la Bulle d'Urbain VIII. dont il ſemble qu'on reſtrait l'excommunication à la ſeule Egliſe de Saint Pierre.

Voilà une Hiſtoire abregé de la découverte, & des progrès du Tabac, auſſi bien que de ſes proprietez, & des oppoſitions qu'il à eu a ſoûtenir. Ceux qui

en voudront ſavoir davantage ne manqueront pas d'Auteurs, qui leur apprendront tout ce dont ils pourront ſouhaiter d'être inſtruits, pour, & contre cette plante. *Idem pag.* 159.

Guillaume Piſon, dans ſon Hiſtoire des Plantes du Bréſil, Livre IV. Chapitre 8. décrit le Courbari, nom d'un arbre des Iles de l'Amérique, ſous le nom de Jetaïba, qui eſt le nom Braſilien; ſa deſcription quoique fautive, s'accorde aſſez à mes remarques. Il dit, que les Portugais prennent la Gomme du Courbari, par la Gomme Anime. C'eſt un procès entr'eux, & les Apoticaires, dans lequel je ne dois point entrer. Il prétend que le parfum, ou la fumée de cette Gomme, eſt ſpécifique pour guérir les douleurs de tête, & les parties du corps affligées de douleurs froides. Il dit avoir éprouvé avec ſuccès, que l'empâte de cette gomme qui eſt chaude, & ſéche au ſecond degré, eſt excellent pour les douleurs de nerfs, à cauſe de ſa vertu chaude & aromatique. Il veut que les feuilles faſſent mourir les vers, étant appliquées en cataplâmes, & que le dedans de l'écorce raclé, & infuſé dans l'eau, pris

pris par la bouche, diſſipe les vents, & purge puiſſamment. Voilà bien des vertus, on en croira ce qu'on voudra, je ne les ai pas éprouvées, & pour l'ordinaire j'entre toûjours en defiance contre les drogues aux quelles on attribuë tant de propriétez. Qu'une drogue guériſſe ſpécifiquement une maladie, cela peut-être, mais je ne puis ſouffrir qu'on en faſſe une Médecine univerſelle. *Idem pag.* 308.

Dès l'an 1522. les Eſpagnols reſolurent d'établir une Colonie dans les Iles Bermudes: la commiſſion en fut donnée à un Portugais, nommé Ferdinand Camello. Il y à apparence que Camello y fut, & on le conjecture par la quantité très-conſidérable de Cochons-marons, que les François, & les Anglois aprés eux y ont trouvé, car la coûtume invariable des Eſpagnols, a toûjours été de mettre de ces animaux dans toutes les terres du nouveau Monde, afin qu'ils y multipliaſſent, & que ceux qui y aborderoient les puſſent trouver, & s'en ſervir.

Cependant le deſſein des Eſpagnols n'eut point de ſuccès, ſoit que les Compagnons de Camello mépriſaſſent un païs, où ils ne trouvoient point de mines d'or,

comme dans leurs autres découvertes, ſoit pour d'autres raiſons qui ne ſont pas venuës à ma connoiſſance, ces Iles demeurérent déſertes, & inhabitées pendant près d'un ſiécle, ou du moins juſqu'à l'année 1593. *Idem pag.* 513.

Les Iles de Flores, & Corvo ſont du nombre des huit, ou neuf aux quelles ont a donné les noms d'Açores, d'Eſſores, de Terceres, ou Iles Flamandes. Le premier leur a été impoſé par les Portugais, qui les découvrirent en 1449. & qui y trouvérent une prodigieuſe quantité d'Eperviers. Les François ſe ſervent du ſecond pour la commodité de la prononciation, qui ne ſouffre point les maniéres gutturales dont les Portugais ſe ſervent. Quelques gens ont crû devoir donner à toutes ces Iles le nom de la principale, qui eſt la Tercere, ou la Terceira, & enfin les Flamans les ayant découvertes à peu prés dans le méme tems que les Portugais, les nommérent les Iles Flamandes, peut-être pour ſe conſerver quelque droit ſur elles. Les Géographes en ont fait préſent à l'Afrique. Elles ſont ſituées entre le 38. & le 40. degré de latitude ſeptentrionale.

L'Ile

L'Ile Terceyra est couverte au Sud, & Sud-Est par un gros Cap rond, qui paroit de loin comme un Ile, sur lequel il nous parut beaucoup de fortifications. La Ville nous sembla grande, bâtie en amphitheâtre, avec un château sur la hauteur. *Idem pag.* 516.

Les Iles de Madeira, & Porto Sancto furent découvertes par les Portugais en 1420. qui appellérent la plus considérable Madeyra, à cause de la quantité d'arbres dont elle étoit couverte. *Idem pag.* 517.

Brésil, ou Brasil, est une grande contrée de l'Amérique Méridionale, qui s'étend sur la mer du Nord, depuis la riviére des Amazones jusqu'aux Provinces du Paraguay. Sa côte fait un grand demi cercle, qui a prés de douze cent lieuës, & la même mer du Nord la baigne en trois endroits. Alvarez Cabral découvrit le premier ce païs en 1501. y ayant été poussé par une tempête, & y éleva une colomne avec les armes du Roi de Portugal son Maître. Americ Vespuce, qui a donné son nom à l'Amérique, le découvrit depuis plus particuliérement. Les peuples y vont tout nuds, ils ne sement,

qui

ni ne moiſſonnent : vivent de fruits, que leur terre extrêmement fertile leur produit en abondance, & de la chaſſe. Ils mangent leurs ennemis, qu'ils prennent en vie, plûtôt pour contenter leur vengeance, que pour ſatisfaire leur goût : ils n'ont point de Prince, point de Loix, peu de Religion, & pluſieurs d'entr'eux ne s'imaginoient pas même qu'il y eût de Dieu, avant qu'ils l'euſſent apris des Européens qu'ils ont fréquentez. Ceux du dedans du païs ſont encore inconnus, & ils ſe font la guerre les uns aux autres. Les relations modernes nomment une centaine de ces peuples, & cela eſt peu de choſe à l'égard de ce que nous ne connoiſſons pas. Les plus fameux, & les plus connus, ſont les Margajas, les Toupinambous, les Morpions, Cariges, Tobajares, Paraibas, Ouëtacas, Peáguares &c. Les Portugais ſe ſont rendus maîtres de ce qu'ils ont rencontré de plus agréable, & de plus commode le long de la Côte, où ils ont établi de tems en tems divers gouvernemens qu'ils appellent Capitanies. Il y en a aujourd'hui quatorze, qu'on trouve le long de la Côté, en allant depuis la Riviére des Ama-

Amazones jusqu'au Paraguai; savoir, Tamaraca la plus ancienne, Bahia de Todos os Santos, la plus célébre, Pernambuco, Paras, Maraham, Siara, Riogrande, Paraîba, Seregippe, os Ilheos Porto-Seguro, Spirito Santo, Rio de Janeiro, & S. Vincente. Les principales Villes du Brésil sont S. Salvador da Bahia de Todos os Santos, Olinda de Pernambuco, Porto Seguro, S. Sebastiao' de 'Rio de Janeiro, Spirito Santo, Siara, & d'autres qui portent le nom de Capitanies. Ce païs, qui a son nom commun avec cette sorte de bois que nous appellons Brésil, & qu'il fournit abondamment, fut nommé le Païs de Sainte Croix, lors que Alvarez Cabral le découvrit la premiére fois en 1501. Bien qu'il soit sous la Zone Torride, l'air y est néanmoins assez temperé, & les eaux excellentes. Aussi diverses Relations assurent que ces peuples y vivent quelquefois jusqu'à cent cinquante ans. Ils sont de moyenne hateur, ils ont la tête grosse, les épaules larges, la couleur rougeâtre, la peau bazanée, & n'ont souci que de la guerre, & de la vengeance. Ils courent la plûpart

du

tems, chassent, pêchent, & se divertissent dans des festins. La mandioque, qui est une sorte de racine, leur fournit de quoi faire du pain, & le cumin leur boisson, la chair des animaux boucanée, ou quelque poisson leur est un mets delicieux. Ils mangent aussi des serpens, des couleuvres, des crepaux &c. qui y sont sans venin. Ils se peignent tout le corps, où ils ne laissent aucun poil, non pas même aux sourcils, mais seulement une couronne au tour de la tête. Ils se mettent, à la levre de dessous ou aux jouës, quelque petit os bien poli, ou une petite pierre, qu'ils estiment beaucoup parmi eux. D'autres se découpent la peau par figures y mêlent certaine teinture, qui ne s'efface jamais. Ils se font des bonnets, des colliers, des manteaux, des ceintures, & des brasselets de plumes de diverses couleurs. Les femmes laissent croître leurs cheveux, qui leur tombent ordinairement sur les épaules. Le terroir y est plus propre pour les fruits, pâturages, & legumes, que pour les grains, & les vignes de l'Europe. Ils ont aussi quantité de legumes, d'arbres fruitiers, d'her-

d'herbes, d'animaux, d'oiseaux, & de poissons, entre les quels il y en a plusieurs qui ne nous sont pas connus. Ils tirent de grandes commoditez des palmiers. Le bois de Brésil vient de leur Araboutan, qui est un gros arbre sans fruit. Il y a quelques mines d'or, beaucoup plus d'argent, du saffran, du coton, de la teinture rouge, de la laque, du baume, du tabac, souvent de l'ambregris, quelques mines de jaspe, & de crystal blanc, & rougeâtre, avec une très-grande quantité de sucre. Entre les sortes de sucre qu'il y a, celui de Candi ou Canti, dont on fait tant d'estime, tire son nom de ce Canton, & non de sa candeur, ou blancheur, non plus que de l'Ile de Candie, comme on l'a crû. Au reste il y a une si grande diversité des Langues parmi les peuples du Brésil, que Jarric assure que de son tems on en comptoit jusqu'à soixante différentes. Ceux qui se sont arrêtez prés des Portugais, sont presque tous Chrêtiens. Ils habitent dans des Aldées, qui sont des Villages, où il n'y a que quatre ou cinq maisons, mais si longues que chacune pourroit contenir plus de huit cens personnes.

nes. Les Missionaires ont fait d'assez grands fruits en ce païs. *Jean de Laët, du nouveau monde. Osorius liv. II. Maffée. Linschot. Jarric liv. III. Herrera c.* 25. *Sanson. Du Val. Emmanuel de Moraes, de reb. Brasil. Edoüard d'Albuquerque, Guerra del Brasil &c.*

CHAPITRE XII.

Mémoires sur tous les Auteurs Portugais, & de ceux de toutes les Nations, qui ont écrit du Royaume de Portugal, & de tous les Païs de son Domaine, avec la description de la plûpart des Manuscripts, & des Livres Anonymes, qui ont rapport à la même Histoire du Portugal.

DE *la Borde*. Vide. L. Hennepin.

Joao' Francisco Bordini. Historia della vita ed Opere Sante di Giovanni di Dio. Roma. 1587. 8.

Jacomo Bosio. Del' Historia della Sacra & illust. Milizia di S. Giovanni Hyerosolymitano. 2. Tom. Roma. 1594. fol.

Alexandre Brandano. Historia della guerre di Portogallo succedute per l'occazione della separazione di quel Regno della Corona Catholica. Venezia 1689. 4.

Bras Garcia Mascarenhas. Viriato Tragico. Coimbra. 1699. 4.

O Padre Bras Viegas. Meditaçoens' ſobre os myſterios da Payxao', Reſurreyçao, e Aſcençao' de Chriſto noſſo Senhor, pello Padre Vicente Bruno. Lisboa. 1601. 8. Traduçao'.

Breno. Manuale Miſſionariorum Orientalium. 2. Tom. Venetia. fol.

Barn. Briſſonio. De Regio Perſarum Principatu libri tres ex adverſariis Barn. Briſonii. 1595. 8.

Cornelio Brun. Voyages par la Moſcovie, en Perſe, & aux Indes Orientales. Ouvrage enrichie de plus de 320. tailles douces des plus curieuſes. Amſterdam. 1718. 2. Tom. fol. Grand papier.

Voyage au Levant, c'eſt à dire dans les principaux endroits de l'Aſie Mineure, dans les Iles de Chio, de Rhodes, de Chypre, de même que dans les plus conſidérables Villes d'Egypte, de Syrie, & de la Terre Sainte. Delf. 1700. fol. fig.

Theodoro de Bry. Secunda & Tertia pars Americæ cum figuris. Francfurti. 1591. fol.

Buellio Cataloni. Vide. Livres Anonymes.

Iſmael Bullialdus. Iſmaelis Bullialdi pro

Ec-

Ecclesiis Lusitanicis ad Clerum Gallicanum, libri duo. Argentorati 1670. 8.

Este livro se imprimio outra vez em Helmstadii. 1700. 4.

Aloysio Cadamusto. Vide. Livres Anonymes.

D. Joao' Caramwel de Lobkovitz. Respuesta al Manifiesto de Portugal. Anveres. 1642. 4.

Philippus Prudens, Lusitaniæ legitimus Rex demonstratus. Antverpiæ. 1639. fol.

Excellentissima Domus de Mello. Lovanii. 1643. fol.

Joannes Bargantinus, Lusitaniæ illegitimus Rex demonstratus. Lovanii. 1642. 4.

Este livro foi traduzido por D. Leandro Vander Bandt.

Antonio de Sousa de Macedo, e Manoel Fernandes de Villa Real, escreverao' contra o Caramwel.

D. Joao' Caramwel Lobkovitz foi Autor malicioso sobre venal. D. Francisco Manoel de Mello Apologos Dialogaes. pag. 439.

D. Leandro Vander Bandt. Traduzio o livro intitulado. Joannes Bargantinus,

Lusitaniæ illegimus Rex demonstratus a D. Joanne Caramwel. Lovanii 1642. 4.

Carlos Augusto de Sales. Escreveo a Vida da Madre Maria Amada de Blonay, que foi traduzida por soror Maria Francisca Izabel.

Carré. Voyage aux Indes Orientales mêlé de plusieurs Histoires curieuses. Paris. 1699. 2. Tom. 8.

Stephanus Rodericus Castrensi. De Simulato Rege Sebastiano, Poëmation. Florentiæ. 1638. 4.

Fr. Catrou. Histoire générale de l'Empire du Mogol. Haye. 1708. 12.

T. Cervera de la Torre. Testimonio de las cosas notables que passaron en la dichosa muerte del Rey Phelippe II. Valencia. 1599. 4.

Cesar Fiosconi. Espingarda perfeita, e regras para a sua operaçao'. Lisboa Occidental. 1718. 4.

Este Autor creyo que era hum Espingardeyro do mesmo nome muy celebrado em Lisboa que eu conheci.

Joao' Cesario. Hortus Indicus Malabaricus. Amstelodami. 1678. 12. Tom. fol. fig.

Mr. Chastennieres de Grenaille. Le Mercure

cure Portugais, ou Relations politiques de la fameuſe revolution d'état arrivé en Portugal depuis la mort de D. Sébaſtien juſqu'au Couronnement de D. Jean IV. Paris. 1643. 8.

Le Chevalier Chardin. Voyage en Perſe, & aux Indes Orientales. Londres. 1686. fol. fig.

Ha outra impreſſao' de Amſterdam. 1711. 3. Tom. fig.

Joao' Jacobo Chifletio. Unitas fortis à Marchione de Leganes Provinciis Belgicis fidelibus Philippi IV. Hiſpan. Regis nomine propoſita. Antverpiæ. 1628. 4.

D. Chriſtoval Peres de Herrera. Elogio a las Virtudes de Phelippe II. y Carta Oratoria a Phelippe III. Rey de Eſpana. Valladolid. 1604. 4.

Frey Chriſtovao' de Lisboa. Jardim da Sagrada Scriptura. Lisboa. 1653. fol.

Chriſtovao' de Aguirre. As ſuas Definiçoens' Moraes forao' traduzidas em Portuguez pello Padre Antonio de Araujo em Lisboa. 1679. 8.

Chriſtovao' Ferreyra e Sampayo. Vida y hechos del Rey D. Juan II. de Portugal. Madrid. 1626. 4.

Christovaõ da Costa. Tratado de las Drogas y Medicinas de las Indias Orientales. Burgos. 1578. 4.

Dom Frey Christovaõ de Almeyda, Bispo de Martyria. Sermoens. 4. Tom. Lisboa. 1673. *& seqq.* 4.

Estes Sermoens saõ muy estimados. Seu Autor foi hum Prelado muy digno.

Christoval de Arcos. Itinerario del Venerable Varon Micer Luis Patricio Romano en el qual cuenta mucha parte de la Ethiopia, Egypto, y entre ambas Arabias, Syria, y la India. Sevilla. 1520. fol. Traduçaõ.

La muy lamentable Conquista, y cruenta Batalla de Rhodes. Medina del Campo. 1571. 8. Traduçaõ.

Frey Christovaõ Osorio. Pancarpia. Lisboa. 1628. 8.

O Padre Christovaõ da Cunha. Relaçaõ de Ribeyra das Amazonas.

Este livro foi traduzido em Francez por Mr. de Gomberville.

Christovaõ Colombo. Vide. Livres Anonymes.

Christoval Mosquera de Figueroa. Commentario de disciplina militar en que se es-

escrive la jornada de las Islas de los Açores. Madrid. 1596. 4.

Claudio Clemente. Tablas Chronologicas en que se contienen los sucessos Ecclesiasticos y Seglares de Espana, Africa, India Oriental, y Occidental. Valencia. 1689. 4.

Henricus Coccejus. Justitiæ Belli & Pacis in Statu Regni Portugalici fundata, sive Historia Portugalliæ. Francofurti. 1693. 4.

Diogo Collado. Modus confitendi, & examinandi Pænitentem Japonensem. Romæ. 1632. 4.

C. Commelino. Flora Malabarica, sive Horti Malabarici Catalogus. Lugduni Batavorum. 1699. fol.

Joao' Commelino. Horti Medici Amstelodamensis rariorum tam Oriental, quam Occidental Indiæ, aliarumque peregrinarum plantarum descriptio, & icones ad vivum æri incisæ. Amstelodami. 1697. fol.

L. le Comte. Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine. Amsterdam. 1697. 2. Tom. 1. vol. 8.

Hyeronimo de Franchi Connestagio. Dell' unione del Regno di Portogallo alla Corona

rona de Castiglia. Genova. 1585. 4.

Luis de Bavia traduzio este livro em Hespanhol.

O mesmo livro foi traduzido em Latim, e impresso em Francfort em 8. no anno de 1602. com este titulo. De Portugalliæ Conjunctione cum Regno Castellæ Historia.

O mesmo livro foi traduzido em Francez, e impresso em Besançon em 8. no anno de 1596. com este titulo. L'union du Royaume de Portugal à la Couronne de Castille traduite de l'Italien de Hierome de Franchi Conneftagio.

Esta traduçao' se imprimio outra vez, em 1601.

Outra vez se traduzio este livro em Francez e se imprimio em Paris, em 8. no anno de 1680. com este titulo. Histoire de la réunion de Portugal à la Couronne de Castille, traduite de l'Italien de Connestagio, 2. Parties.

Esta traduçao' se imprimio outra vez, em 1695.

Outra vez se imprimio esta obra de Connestagio em Milao', em 8. no anno de 1616.

Outra impressao' ha da mesma obra feita

feita em Veneza, e em Verona, em 8. no anno de 1642.

A Historia da Uniao' de Portugal a Castella, que escreveo Hyeronimo Franchi Connestagio delle so tem o nome, mas o spirito, e arte he de D. Joao' da Silva, Conde de Portalegre, espelho dos Cortesaos' do seu tempo, e hum dos melhores discipulos da grande Escolla de Phelippe II. O Franchi mostrou em outras obras que por si mesmo tinha engenho, e maldade bastante para escrever esta Historia, e as mais de que lhe faz censura Luis Cabrera de Cordova em a de Philippe II. D. Francisco Manoel de Mello Apologos Dialogaes, pag. 341.

Francisco Coreal. Voyage aux Indes Occidentales. Amsterdam. 1722. 3 vol. fig. 12.

Cosme Ferreyra de Brum. Eneida Portugueza por Joao' Franco Barreto com os argumentos deste Autor. 2 Tom. 1 vol. Lisboa 1664. e 1670. 12.

Le Pere Crasset. Histoire de l'Eglise du Japon. 2 Tom. Paris. 4.

Croix. Histoire du Grand Genghiscan Empereur des Anciens Mogols. Paris. 1710. 8.

M. V. la Croze. Hiſtoire du Chriſtianisme des Indes. Haye. 1724. 8. fig.

Damiao' de Goes. Chronica del Rey D. Manoel. Lisboa. 1566. fol. Livro raro.

Chronica do Principe D. Joao' Rey que foi deſtes Reynos. Lisboa. 1724. 8.

Damiani a Goes Hispania. Lovanii. 1542. 4. Eſte Tratado he raro.

Damiani a Goes aliquot Opuſcula. Lovanii. 1544. 4. He rariſſimo eſte livro.

Fides, Religio, Moresque Æthiopum, & alia Opuſcula. Pariſiis apud Wechel. 1541. 8. He rariſſimo.

Commentarii rerum geſtarum in India citra Gangem a Luſitanis anno 1538. Lovanii. 1539. fol. Mais que rariſſimo.

Legatio Indorum Imperatoris Presbyteri Joannis ad Emmanuelem Luſitan. Regem 1513. in qua de Indorum, Fide, Cerimoniis, Religione, &c. agitur, per Matth. illius Legatum, interp. de Goes. Dord. 1518. 8. Elle Tratado he igualmente raro. Alem da raridade das obras de Damiao' de Goes ſe lhes da muita eſtimaçao' por ſer elle hum dos mais venerados Eſcriptores da Naçao' Portugueza.

Dap-

Dappers. Asia, Africa, und America. 4. Tom. fol. Obra em Alemao'.

Dassié. Description générale des Côtes de l'Amérique, Havres, Iles, Caps, Golfs &c. Rouen. 1677. 12.

Dellon. Voyage aux Indes Orientales. 8. fig.

O Padre Diogo de Torres. Compoz em Hespanhol huma obra, que foi traduzida em Italiano com o seguinte titulo. Breve relazione circa il fruto che si racoglie con gli Indianni di quel Regno, s'aggiunge la Lettera annue dell' Isole Philippine del 1600. Venezia. 1604. 8.

Frey Diogo do Rosario. Flos Sanctorum. Lisboa. 1681. fol.

Diogo Ortiz. Cathecismo pequeno da doutrina que os Christaos' hao' de crer. Lisboa. 1504. fol. Este livro de que nao' vi mais impressao' he rarissimo.

Frey Diogo Aduarte. Historia de la Provincia del Santo Rosario de la Orden de Predicadores en Philippinas, Japon, y China. Manila. 1640. fol. Este livro he impresso em papel obrado nas mesmas Ilhas Philippinas.

Diego Fernandes. Historia del Peru. 2. Tom.

Tom. 1. vol. Sevilla. 1571. fol. He obra muito rara.

Diogo de Mendoça. Guerra de Granada hecha por el Rey D. Phelippe II. contra los Moriſcos. Lisboa. 1627. 4.

Frey Diogo de Cordova. Vida de S. Franciſco Solano. Madrid. 1676. 4.

Diogo de Couto. Decadas da Aſia. 6. Tom. que fazem os numeros IV. V. VI. VII. VIII. e XII. O IV. e V. Lisboa. 1612. VI. Lisboa. 1614. VII. Lisboa. 1616. VIII. Lisboa. 1673. XII. Paris. 1645. fol. Os numeros X. e XI. deſtas Decadas ſe conſervarão' ſempre Manuſcriptos nos Archivos dos curiozos. Eu os tive, e os vi nas Bibliothecas dos Excellentiſſimos Condes da Ericeyra, e Marquezes de Abrantes, na dos Reverendos Padres Theatinos, ou para melhor dizer na mao' do Padre D. Joſeph Barboza, e na de Dioniſio da Silva, Conego da Sé Oriental. Em todas eſtas que examiney havia fataes differenças. D. Jayme de la Te y Sagau, impreſſor da Muſica na Corte de Lisboa, imprimia eſtas Decadas, porem quando ſahi de Portugal creyo que nao' eſtava feita a obra, e de-

depois disso por falta de correspondencia nao sey se se effeituou, o que duvido, conciderado o genio, e a patarata da quelle impressor: por fora cordas de Violla por dentro pao' bolorento.

Os seis tomos impressos que ficao' referidos continuao' os quatro tambem intitulados Decadas da Asia de Joao' de Barros. O Tomo IV. he dobrado, porem differente, por que Joao' de Barros compoz hum, e Diogo de Couto o outro. O Tomo VI. he raro, e muito mais raro com a folha do Titulo. Esta raridade procede de hum incendio em que arderao' muitos exemplares.

D. Francisco Manoel de Mello diz o seguinte a respeito de Diogo de Couto.

A falta do fio das Historias Orientaes, que escreveo Diogo do Couto procede da queyma da sua Quinta de que escaparao' poucos, e maltratados Volumes. Ali se devia tambem queymar a obrigaçao', respeito, e curiosidade dos que podiao', pois sendo-lhes tao' facil fazer nova Ediçao' por hum da quelles exemplares, lhe passou isso por alto. Diogo do Couto se pode lastimar das arranhaduras que lhe deo Joao' Baptista Lavanha

à

a cerca da IV. Decada. Apologos Dialogaes, pag. 461.

Diogo Ferreyra Figueyroa. Theatro da mayor façanha, e gloria Portugueza. Lisboa. 1642. 4.

Diogo Fernandes Ferreyra. Arte da Caça de Altanaria. Lisboa. 1616. 4.

O Padre Diogo Monteyro. Arte de Orar. Coimbra. 1630. 4.

Diogo de Paiva de Andrade. Casamento perfeito. Lisboa. 1630. 4.

Exame de Antiguedades. Lisboa. 1616. 4.

Diogo Bernardes. O Lyma. Lisboa. 1596. 4.

Rimas Varias. Flores de Lima. Lisboa. 1597. 8.

Varias Rimas ao Bom Jesus, e à Virgem gloriosa sua May. Lisboa. 1622. 8.

Diogo Bernardes no seu Lima foi Poeta da Terra da Promissao' todo mel, e manteiga: nao' se vio Musa mais mimosa, e nelle nao' ha outro mal que achaques de Velho. D. Francisco Manoel de Mello. Apologos Dialogaes, pag. 373.

O Padre Diogo Marques Salgueyro. Relaçao'

laçao' das festas que a Companhia fez em Lisboa na Beatificaçao' de S. Francisco Xavier. Lisboa. 1621. 8.

Diego de Santistevan Osorio. Las guerras de Malta y toma de Rhodes. Madrid. 1599. 8.

O Padre Diogo Pires Cinza. Vida de S. Vicente. Lisboa. 1620. 8.

D. Diego Henriques de Villegas. Pyramide Natalicio y Baptismal. Lisboa. 1670.

Diogo Gomez Carneyro. Oraçao' Apodixica aos Scismaticos da Patria. Lisboa. 1641. 4.

Frey Domingos Fernandes Navarrete. Tratados Historicos de la China. Madrid. 1676. fol.

Domingos Pereyra Bracamonte. Banquete que Apolo hizo alos Embaxadores del Rey de Portugal, D. Juan IV. Lisboa. 1642. 4.

Domingos Velho. Principio de divino amor, e consideraçoens' de Jesus. Lisboa. 1625. 8.

Frey Domingos Maria Curion. El glorioso triunfo de la Religion de Malta. Barcelona. 1619. 8. Este Livro foi tradusido por Paulo Clascar del Valles.

Do-

Domingos Antunes. Tractat. de Donationibus jurium, & bonorum Regiæ Coronæ. Ulyssip. 2 Tom. 1 vol. 1673. e 1675. fol.

Domingos Lopes Coelho. Historia da prodigiosa, e admiravel vida de S. Vicente Ferrer. Lisboa. 1713. 4.

Francisco Draken. Itinera Franc. Draken, & Joha. Hauckens ad expugnandam Civitatem Panama: Descriptio Regni Guianæ, Fluminis Orenoque, cum Metropoli Manoa, & Macvieguarai. Francofurti. 1599. fol. fig.

Tabula ad descriptionem itineris Franc. Draken, & ad illustrationem Regni Guianæ; facta item & res gestæ Hispanorum & Anglorum. Francofurti. 1599.

De Drakestein. Hortus Indicus Malabaricus. Amsterdam. 1678. 12 Tom. fol. fig.

Le Pere Louis de Granade. De l'Ordre de S. Dominique si célèbre par sa vertu, & par ses Ecrits de pieté, étoit Provincial lors que Dom Barthelemi des Martyrs étoit Prieur d'une des Maisons de son Ordre. Ce fut lui qui l'obligea malgré toute sa résistance à accepter l'Archevêché de Brague. Comme il étoit uni

uni avec Dom Barthelemi d'une amitié très-étroite, & qu'il le connoissoit parfaitement, ou par lui-même, ou par ceux qui avoient toûjours demeuré avec lui, il commença lorsque ce Saint Archevêque vivoit encore, à faire un petit abregé de ses vertus, & des principales circonstances de sa vie. Il ne l'acheva pas néanmoins, parce qu'il n'a pas vecu si long-tems que Dom Barthelemi, étant mort âgé de 84. ans en 1588. & ce Saint Prélat en 1590. Quoique cet abregé ne rapporte pas plusieurs choses très-importantes de sa conduite, & des ses vertus, néanmoins il a été avec raison très-consideré par ceux qui depuis ont fait l'Histoire de Dom Barthelemi, à cause du poids, & de la grande reputation de cet Auteur.

Le Pere Louïs de Cacegas. Aprés la mort de Grenade, le Pere Louïs de Cacegas, Religieux du même Ordre de S. Dominique entreprit d'écrire la vie de ce bien-heureux Archevêque. Il rechercha avec grand soin tout ce qui pouvoit servir à l'informer parfaitement de ses actions, & de ses vertus: mais ayant travaillé long-tems à cet Ouvrage, il

mourut avant que de le pouvoir achever.

Le Pere Loüis de Sousa. Les Peres de l'Ordre de S. Dominique, désirant de faire achever ce qu'il avoit laissé imparfait, choisirent pour cet sujet le Pere Loüis de Sousa. Ce Pere est loüé pour ses éminentes qualitez par celui qui a travaillé aprés lui à cette vie. Il en parle comme d'un homme extraordinaire, & Dieu l'avoit appellé à l'Ordre de S. Dominique d'une maniere si surprenante, que nous croyons qu'on ne trouvera pas mauvais que nous la rapportions ici en peu de mots.

En 1578. le Roi de Portugal Don Sébastien ayant été défait, & tué en Afrique dans cette Bataille célèbre qu'il donna contre les Maures; & un très-grand nombre de Seigneurs & de Gentils-hommes de Portugal ayant été tuez, ou pris dans cette défaite, il y en eut un qu'on assura y avoir été tué, & on en vint porter la nouvelle à sa femme. Elle écrivit en même tems, & fit écrire à tous ceux qui traitoient avec les Maures de la rançon des prisonniers de guerre, pour savoir si son mari ne se trouveroit

rois point avec les autres; mais toutes les nouvelles qu'elle en reçut lui confirmerent qu'il étoit mort assurément dans le Combat. Plusieurs années aprés, Sousa, qui étoit alors dans le Monde un Gentilhomme de qualité, rechercha cette Dame, qu'il croyoit, comme elle se croyoit aussi elle-même, veuve de son premier mari. Elle témoigna d'abord un grand éloignement de cette proposition, & fut long-tems sans pouvoir s'y résoudre. Enfin s'étant déja passé prés dix ans depuis la mort prétenduë de son mari, voyant que tous ses parens qui honoroient beaucoup la naissance & le mérite de Sousa, la portoient à se remarier, elle s'y rendit, & elle l'épousa.

Il arriva quelque tems aprés que le mari de cette Dame qui étoit Esclave parmi les Maures, vit un Marchand qui devoit aller en Portugal. Il le supplia d'avertir sa femme de l'état où il étoit. Cet homme le vint trouver ensuite, & l'assura qu'il avoit vû son mari parmi les Maures, & qu'il l'avoit prié de lui dire certaines choses pour faciliter sa délivrance. Cette Dame se trouva dans la surprise qu'on peut s'imaginer en un

telle rencontre, & elle ne ſavoit ſi elle devoit ajoûter foi aux paroles de cet homme, les trouvant contraires à tant d'aſſurances qu'on lui avoit données de la mort de celui qu'il ſoûtenoit être vivant.

Souſa qui étoit fort ſage, & qui craignoit Dieu, la voyant dans une ſi grande agitation lui dit, qu'il ſavoit un moyen pour la tirer de cette incertitude où elle étoit. En même-tems il mena ce Marchand dans une Gallerie de ſa maiſon, où il y avoit beaucoup de portraits, & entre autres celui de ce Gentil-homme, qu'il aſſuroit avoir vû, & n'être pas mort. Puis, il lui dit, que s'il connoiſſoit bien celui dont il parloit, il le diſcernât d'entre les autres, & le lui montrât. Cet homme s'excuſa d'abord, en diſant que le traitement ſi rude qui ſouffroit ce Gentil-homme, étant Eſclave depuis tant d'années l'ayant beaucoup défiguré, pouvoit l'avoir rendu peu ſemblable à ce qu'il étoit autrefois. Néanmoins ayant jetté les yeux ſur ſon portrait, il le reconnut auſſi-tôt, & lui dit que c'étoit celui-la. Souſa ne demanda point d'autre aſſurance. Il rap-

porta ceci à cette Dame, & résolut aussi-tôt de quitter le Monde n'ayant point eu d'enfans qui l'y pûssent retenir, & d'entrer dans l'Ordre de S. Dominique. Elle se retira aussi en même tems dans un Monastére de Religieuses des plus réformées de Lisbonne, ayant un grand desir d'y demeurer toute sa vie, si son mari le lui vouloit permettre; & travailler cependant de tout son pouvoir pour le délivrer de captivité.

Ce Pere étant entré de la sorte dans l'Ordre de S. Dominique, y vecut avec un ferveur, & une piété exemplaire. On rapporte de lui qu'il aimoit tellement la solitude, que demeurant au Convent de Bemfica; où Dom Barthelemi étoit Prieur lors qu'il fut fait Archevêque de Brague, il n'en sortit jamais que pour s'informer de diverses choses qu'il crut nécessaires pour la perfection de l'histoire du même Prélat. Car il ne se contenta pas de travailler sur les Mémoires de Cacegas; mais il alla lui-même dans les Villes & les Villages de l'Archevêché de Brague, pour verifier les choses les plus importantes par le témoignage de ceux mêmes qui les avoient

vûës. Il s'entretint de la conduite, des vertus, & des miracles de l'Archevêque avec plusieurs personnes de consideration, dont les uns l'avoient accompagné dans ses Visites, les autres avoient demeuré long-tems avec lui. Aprés cette discussion si exacte il composa cette Histoire en Portugais d'une maniére grave, noble, & élegante, comme le remarquent les Auteurs qui ont écrit depuis lui, & la publia en 1619. sous le nom de Cacegas, qui y avoit travaillé le premier, & du sien, lorsque plusieurs de ceux qui avoient vû ce qu'il rapporte, vivoient encore.

Dom Rodrigue da Cunha. Le quatriéme Auteur qui a écrit de ce Saint Prélat, est Dom Rodrigue da Cunha, Archevêque de Brague, & ensuite de Lisbonne, qui dans son Histoire de la Vie des Archevêques de Brague, décrit en abregé Barthelemi. Il confirme les miracles qu'il a faits durant sa vie, & aprés sa mort, & parmi les loüanges qu'il lui donne, il l'appelle le Pere des pauvres, & l'exemple illustre de tous les Prélats.

Louis de Mugnoz. Le cinquiéme Auteur qui

qui a écrit cette vie est Louïs de Mugnoz, Licentié en Théologie, qui marque dans son Avant-propos tout ce que nous venons de dire de la grande Histoire de Sousa divisée en six Livres, & ajoûte qu'il en avoit été charmé en la lisant, & qu'il n'avoit jamais rien vû en ce genre de plus pieux, & de plus édifiant. Le dessein qu'il a eu en travaillant de nouveau à cette Vie, comme il le témoigne lui-même, a été de la traduire de Portugais en Castillan, à fin que l'exemple d'une vertu si rare fût connu, & réveré dans toute l'Espagne. *La Vie de Dom Barthelemi des Martyrs tirée de cinq Auteurs. Paris 1664. 4. Dans l'Avertissement.*

Dom Barthelemi des Martyrs. Il fit un recueil des paroles des Saints, qui lui parurent les plus édifiantes pour porter la crainte, & l'amour de Dieu dans les cœurs. Ce recueil fut imprimé depuis, & fut appellé: Abregé de la Vie Spirituelle. Ce qu'il consideroit particuliérement, comme il dit depuis en parlant de ce Livre au Cardinal de Lorraine, lors qu'il étoit avec lui au Concile de Trente, c'est l'esprit de piété, & la charité

brûlante de S. Bernard, qu'il avoit tâché d'y representer par ses propres paroles; le regardant entre tous les Saints Docteurs, comme étant par un titre particulier le maître de la Vie spirituelle, & l'interpréte du St. Esprit. *Idem L. I. c. 4. pag.* 28.

Le Pere Louïs de Grenade. Le Cardinal Infant Dom Henri grand oncle paternel de Dom Sebastien Roi de Portugal, étant Archevêque d'Evora, & zelé pour l'Eglise, entre les hommes vertueux & Savans dont il se servoit, pour l'aider à porter la charge de la dignité Episcopale étoit un le Pere Louïs de Grenade. Il l'avoit fait venir à Evora à cause de sa grande réputation. Et ayant éprouvé combien sa présence étoit utile à son troupeau, & ne voulant pas que son Eglise perdît un si grand avantage, il obtint du Général de l'Ordre que le Pere Louïs de Grenade seroit attaché à la Province de Portugal, où depuis il a passé tout le reste de sa vie. Quelques années aprés qu'il fut arrivé dans ce Royaume, les Peres de Portugal étant touchez des dons de piété & de Sience que Dieu avoit mis en lui, se résolurent de le charger

ger du gouvernement de cette Province, & il en fut élû Provincial au mois d'Octobre de l'année 1557. Cette élection fut très-agréable au Cardinal Henri, & encore plus à la Reine Catherine alors Régente du Royaume, car elle communiquoit déja au Pere Louïs de Grenade les choses les plus importantes de son ame, & du gouvernement de son Etat, ayant une si grande estime de sa personne que le meritoit une piété aussi éclairé & aussi desinteressée que la sienne. *Idem Lib. I. c. 5. pag.* 37.

Vers la fin du mois de Mars de l'année 1558. le Siége Archiepiscopal de Brague vaqua par la mort de Don Balthasar Limpo. La grande estime que le Pere Louïs de Grenade s'étoit acquise à la Cour, & dont la Reine Catherine étoit informée par elle même, parce qu'il étoit son Confesseur, donnoit tout sujet de croire qu'elle jetteroit les yeux sur lui pour le faire Archevêque, & comme il étoit aimé & honoré de tous les Seigneurs de Portugal, on ne pouvoit pas craindre que son élection ne fût aussi approuvée de tout le monde. Le peuple qui veut

toûjours dire son avis de toutes choses, & qui previent souvent les pensées des Souverains, publia d'abord que la Reine pourroit bien donner cet Archevêché à Grenade, & aussi-tôt aprés, qu'elle le lui avoit donné, & cette nouvelle courut en peu de tems de tous côtez. Grenade étoit pour lors à Santarem, où il se faisoit panser d'une blessure qu'il avoit reçuë au pied par une chûte fort dangereuse durant la visite de sa Province. Cependant le bruit de cette élection se répandant de plus en plus, vint à la connoissance de Dom Barthelemi des Martyrs, grand ami de Grenade. Il en fut extraordinairement touché, parce qu'il l'aimoit véritablement, & il lui écrivit à l'heure même. Que sa santé lui donnoit beaucoup de joye, mais qu'il couroit un bruit de lui qui l'affligeoit fort. Qu'il y avoit bien moins de peril à se blesser en tombant, qu'à être accablé sous le poids d'un Evêché. Qu'il le supplioit de demander à Dieu instamment, que l'ayant délivré d'un danger qui étoit beaucoup moindre, il le delivrât d'un autre infiniment plus à craindre, dont le monde le menaçoit. Qu'il ne pouvoit

voit pas s'empêcher d'appréhender pour lui un si grand mal, & qu'il lui desiroit comme à son ami toutes sortes de biens, hormis celui de l'Episcopat.

Quoique le Peuple se trompât en publiant que la Reine avoit déja donné cet Archevêché à Grenade, il ne se trompoit pas néanmoins dans la proportion qu'il trouvoit entre sa personne & cette charge, & dans la vraisemblance que la la Reine pouvoit bien la lui donner; car peu de tems aprés elle se résolut de le faire & l'ayant mandé, elle lui dit.
„ Vous savez que vous ayant offert de-
„ quelque tems l'Evêché de Viseo, vous
„ ne le voulûtes pas accepter; & quoi-
„ que je fusse fâchée de votre refus je
„ reçu néanmoins vos excuses; mais
„ maintenant vous n'en avez plus qui
„ soient recevables. Vous n'ignorez pas
„ que l'Archevêché de Brague est va-
„ cant: cette Eglise est depuis long-tems
„ en un état déplorable: ses grandes
„ playes demandent un grand Médecin,
„ & je n'en connois point de meilleur
„ que vous: recevez donc cette charge
„ au nom de Dieu: je ne la donnerois
„ à un autre qu'en tremblant; mais pour
„ vous

„ vous je suis assurée que vous vous en
„ acquitterez très-dignement : rendez
„ ce service à Jésus-Christ : delivrez
„ cette Eglise de tant de maux, & moi
„ même de l'inquietude où je me trou-
„ ve, pour ne pas blesser ma conscien-
„ ce dans une choix si important & si
„ difficile.

La Reine témoignoit assez par l'ardeur avec la quelle elle parloit, l'extrême desir qu'elle avoit qu'il se rendît à sa priére. Grenade se voyant si pressé, lui répondit. „ Que son Altesse lui faisoit
„ trop d'honneur de porter de lui un ju-
„ gement si avantageux, mais qu'il
„ se reconnoissoit très-incapable de celle
„ qu'elle lui offroit : qu'il avoit trop é-
„ prouvé son insuffisance pour avoir ja-
„ mais la moindre pensée d'accepter
„ une telle charge : que s'il avoit refusé
„ autrefois d'être Evêque de Viseo, il
„ devoit encore refuser avec beaucoup
„ plus de raison d'être Archevêque de
„ Brague : que tout ce qui lui paroissoit
„ proportionné au peu de dons qu'il a-
„ voit reçus de Dieu, étoit de s'occu-
„ per à faire quelque Livre de piété &
„ de servir ses Religieux, & quelques
„ ames :

„ ames : Qu'il lui ſembloit que de paſſer
„ de cet état humble à l'Epiſcopat, ce
„ ſeroit pour lui comme l'élever de la
„ terre au Ciel. Qu'ainſi il la ſupplioit
„ de jetter les yeux ſur quelqu'un qui fût
„ digne de cet emploi, puiſque pour lui
„ il ne penſoit qu'à vivre, & mourir
„ dans ſa Cellule.

La Reine admira la réſolution de Grenade, & deſeſpérant de le pouvoir vaincre, parce qu'il n'avoit point dans le Royaume de Superieur qui le pût obliger par obéïſſance à recevoir cette charge, elle lui dit. „ Que puis qu'il ne
„ vouloit pas être Archevêque, qu'il
„ lui donnât donc un homme qui fût
„ capable de l'être.

Grenade ſe tenant heureux d'avoir évité cette tempête qui le menaçoit répondit à la Reine. „ Qu'une affaire de
„ cette importance ne pouvoit pas ſe
„ conlclure en ſi peu de tems : Qu'il en
„ falloit conſulter Dieu, & le prier
„ beaucoup, afin qu'il fît connoître ſa
„ volonté. La Reine lui donna trois jours pour y penſer, aprés les quels elle lui ordonna de la venir voir.

Le refus que Grenade avoit fait de cet-

cette charge fut aussi-tôt publié par tout; & tout le Monde l'en tenant exclus, ceux qui y prétendoient recommencérent de nouveau, & avec encore plus d'opiniâtreté qu'au paravant leurs malheureuses porsuites. Ils regardoient un si rare exemple, non avec estime pour l'imiter, mais avec joye, de ce que l'humilité d'un Religieux leur donnoit lieu par son refus de satisfaire leur ambition. Des personnes sans vertu, & toutes plongées dans l'amour du Siécle ne trouvoient rien que de désirable dans une dignité, qui faisoit trembler une ame si éclairée. Tant les hommes sont aveugles, lors qu'ils jugent par des yeux humains des choses de Dieu.

Grenade ayant beaucoup prié durant ces trois jours, afin d'attirer sur lui le secours du Ciel dans une rencontre si difficile se résolut de proposer Dom Barthelemi des Martyrs pour être Archevêque; mais il apprit en même tems qu'on avoit fait encore des instances nouvelles & plus pressantes que jamais, pour tâcher de fléchir l'esprit de la Reine, & qu'on y avoit même fait entrer des raisons d'Etat, en lui représentant

que

que durant une minorité il étoit de la derniere importance que tout fût paisible à la Cour, & de ne pas mécontenter les premieres personnes du Royaume. Ainsi il prévoyoit bien que si l'on donnoit cet Archevêché à quelqu'un de ceux qui le demandoient, les autres s'en consoleroient, parce qu'il auroit été donné selon les régles du monde; mais que si on le donnoit à Dom Barthelemi des Martyrs, qui passoit dans leur esprit pour un homme inconnu, ils prendroient cette élection comme une injure faite à tous les Grands.

C'est pourquoi étant venu trouver la Reine il lui dit d'abord. „ Qu'il ne con-„ noissoit personne plus digne de l'Ar-„ chevêché de Brague que Dom Bar-„ thelemi des Martyrs: que c'étoit un „ homme trés-savant: que sa vertu étoit „ égale à sa Sience; & que le connois-„ sant aussi parfaitement qu'il faisoit, il „ pouvoit répondre à son Altesse qu'il „ avoit toutes les qualitez nécessaires „ pour former un grand Evêque. C'est Dom Barthelemi des Martyrs qui a été en effet élu Archevêque. *Idem L. I. c. 5. pag. 34. c. 38. c. 6. pag. 42.*

Dom

Dom Barthelemi des Martyrs. Composa un petit Catechisme, où il expliquoit en des termes très-simples & très-clairs des premiers principes de notre Religion, & il ordonna à tous les Curez de son Diocése, qui n'étoient pas capables d'instruire leurs peuples, de le lire aprés l'Evangile, pour leur apprendre ce qu'ils devoient croire. Il joignit encore à ce petit Livre quelques Sermons fort courts, sur les principales Fêtes de l'année, & pour les Dimanches de l'Avent, & du Carême qu'il ordonna d'être lûs en ces jours-là dans des Eglises où il n'y avoit point de Prédicateurs. Il fit traduire en Langue Vulgaire les Vies des Saints dont l'Eglise célébre la Fête, & les fit imprimer dans Brague à ses dépens. *Idem chap.* 16. *pag.* 107.

Le Cardinal St. Charles Borromée, sur la fin du Concile de Trente commença à méner une vie toute Apostolique, & alors étant attiré par la douceur de la Vie Contemplative & Religieuse, il fit dessein en lui-même de se débarrasser de toutes choses, & de renoncer au Siécle: mais l'Archevêque de Brague Dom Barthelemi des Martyrs l'en empêcha,

cha, car St. Charles lui ayant découvert ce dessein, il employa beaucoup de raisons pour l'en détourner; & il lui representa qu'il ne pouvoit pas l'executer sans exposer l'Eglise à de très-grands maux. *Ripamont L. II. de Vita S. Caroli pag.* 111.

St. Charles Borromée pensa à quitter le monde, & à se débarasser de tout soin, mais pour ne rien faire par son propre esprit dans une chose si importante, il en voulut prendre avis de l'Archevêque de Brague, Dom Barthelemi des Martyrs, qui étoit un Prélat d'une vie Sainte, & d'un grand exemple, pour le quel il avoit une estime & un respect tout particulier. Cet Archevêque le dissuada de cette pensée. *Giussano Vita S. Caroli L. I. ch.* 8.

St. Charles Borromée vouloit savoir de Dom Barthelemi des Martyrs, qu'elles étoient les qualitez, & les vertus principales qu'il demandoit dans un Evêque? Ce Prélat lui dit qu'il en avoit composé un petit Livre, qu'il avoit appellé Stimulus Pastorum. L'aiguillon des Pasteurs. St. Charles voulut qui le lui laissât pour en faire tirer une copie, & il

s'en est servi depuis pour son Diocése de Milan. *La Vie de D. Barthelemi des Martyrs tirée de cinq Auteurs. Paris* 1664. 4. *L. II. c.* 25. *pag.* 304.

Le Pere Thome de Jesus. Il étoit de l'illustre Maison d'Andrade; & il avoit été dans l'Ordre de St. Augustin, Maître des Novices, Prieur, & Visiteur. Le Roi Don Sebastien s'embarquant pour son voyage d'Afrique, lui commanda de le suivre. Etant demeuré Captif avec les autres aprés la défaite de l'Armée Chrêtienne, il souffrit des maux parmi ces Barbares, qui ne peuvent être bien compris que par ceux qui les ont éprouvez: car outre que les Maures haïssent toûjours les Chrêtiens, ils redoubloient alors cette inhumanité qui leur est si naturelle, afin que la rigueur & la tyrannie dont ils usoient envers eux, forçât les plus fermes à renoncer Jésus-Christ.

Ce Saint homme se voyant dans cette extremité, s'abandonna à Dieu avec tant de foi & de confiance, que non seulement il demeura inébranlable dans son zele, mais qu'il devint même la force & le soûtient de ses freres. Il leur representoit sans cesse que souffrant pour la cause

cause de Jesus-Christ, Jesus-Christ lui-même souffriroit en eux, & soûtiendroit leur foiblesse par sa main toute-puissante. Il les instruisoit & les consoloit par son zele, par ses paroles, & par son exemple, & l'un d'entre eux nommé Pierre de Navarre ayant déja renoncé la foi, il le convertit & le fortifia d'une telle sorte par ses ardentes exhortations qu'il souffrit ensuite le martyre pour Jesus-Christ, non seulement avec courage, mais même avec joye.

Les Maures qui le haïssoient d'autant plus qu'ils le consideroient comme le Maître & le Chef de tous les autres, le tinrent long-tems enfermé dans une affreuse prison, où n'ayant point d'autre jour que quelques restes d'une lumiére sombre & obscure qui passoit par une fente de la porte, il fit un Livre qu'il intitula: Les travaux de Jesus: *Labores Jesu*: se consolant de toutes ses souffrances par la meditation de celles du Sauveur. La Comtesse de Linhares sa sœur, & ses parens qui étoient tous des personnes de qualité, ayant sû l'état où il étoit envoyérent à Maroc pour payer sa rançon & le faire revenir, mais aprés

 les

les avoir remerciez du soin qu'ils avoient de lui, il leur écrivit qu'il aimoit mieux être esclave dans les cachots de Maroc que libre dans le Portugal; & qu'il ne se consideroit plus comme le prisonnier des Maures, mais comme le captif de Jesus-Christ. Il passa ainsi le reste de sa vie; benissant Dieu sans cesse dans ses maux, & rendant toutes sortes d'assistances aux autres captifs, pour l'amour des quels il avoit préferé la servitude à la liberté. Aprés une si longue & si rude épreuve de sa charité & de sa constance, & quatre années de captivité il mourut en 1582. le 17. Avril, & ayant été compagnon volontaire de souffrances de Jesus-Christ, il alla jouïr de sa gloire. *Idem L. III. chap.* 17. *pag.* 468.

Le Pere Louïs de Grenade. Composa un petit abregé des vertus, & des principales actions de Dom Barthelemi des Martyrs. Le Pere Grenade a témoigné assez son humilité sincere en refusant l'Archevêché de Brague que la Reine de Portugal lui voulut donner: sa Sagesse, en choisissant Dom Barthelemi pour le nommer à cette Princesse; & sa suffisance par ce grand nombre d'écrits de devotion

que

que l'ont rendu très-celébre dans ces derniers Siecles. *Idem L. III. c. 23. pag. 512.*

Dom Barthelemi des Martyrs. Il composa un Livre en Latin au commencement de son Episcopat: il y traite des Devoirs & des Vertus des Evêques, & il l'appelle: Stimulus Pastorum. Il ne le fit point pour être mis en lumiére, mais pour s'exciter lui-même à imiter le zele, & la conduite des plus saints Prélats de l'Antiquité dans les fonctions de sa charge. Il le porta avec lui au Concile de Trente, & en son voyage de Rome, où St. Charles lui découvrit son cœur, & resolut selon l'avis qu'il lui donna de demeurer Archevêque de Milan. Ce saint Cardinal ayant desiré de savoir de l'Archevêque comme il se conduisoit dans son Diocése pour se conduire de même dans le Sien, Dom Barthelemi lui laissa le Livre écrit à la main, afin qu'il y pût voir les régles Saintes qu'il tâchoit de suivre, & ses sentimens sur l'Episcopat. St. Charles a toûjours conservé une estime très-particuliére pour cet Ecrit; & l'ayant fait depuis imprimer en Italie, il en envoya une copie au Pere

Louis de Grenade, pour le faire imprimer aussi à Lisbonne. Ce Livre contient deux parties. Dans la premiere l'Archevêque rapporte les sentimens des SS. Peres sur l'Episcopat, par de longs extraits qu'il tire de leurs Ouvrages. Ceux qu'il a choisis pour ce sujet entre tous les autres, sont St. Gregoire Pape, St. Bernard, St. Augustin, St. Gregoire de Nazianze, & St. Chrysostome: mais il se serve particuliérement de St. Grégoire Pape, comme ayant parlé avec beaucoup de piété, de lumiére, & d'étenduë, de l'excellence & des fonctions du Sacerdoce. Dans la seconde partie il parle lui même, & represente quelles doivent être les occupations & les vertus des Evêques, où il appuye encore ses sentimens sur les paroles & l'autorité de ces mêmes Peres. *Idem. L. IV. chap. 2. pag*, 522.

Il portoit d'ordinaire avec soi un Traité qu'il avoit fait sur les Pseaumes, & lors que les Religieux s'assembloient aprés le diner selon la coûtume de l'Ordre, il leur en lisoit quelques endroits, que ces Peres écoûtoient avec un grand sentiment de piété, & une admiration pleine de

de joye. *Idem chap.* 23. *pag.* 797.

Francisco Dias de Vargas. Discurso y summario de la guerra de Portugal y successos della. Çaragoça. 1581. 8.

Francisco de Matos de Sa. Entrada y triunfo que la Ciudad de Lisboa hizo a Phelippe III. Lisboa. 1620. 4.

Francisco Botelho de Moraes e Vasconcellos. El nuevo Mundo. Poema heroico. Barcelona. 1701. 4.

D. Francisco Manoel de Mello. Apologos Dialogaes. Lisboa Occidental. 1721. 4. Os exemplares em papel grande saõ raros.

Aula Politica, Curia Politica, e Politica Militar. Lisboa Occidental. 1720. 4. Os exemplares em papel grande tambem saõ raros.

Ecco Politico. Lisboa. 1645. 4.

Epanaphoras de varia Historia Portuguesa. Lisboa. 1676. 4.

Obras morales. 2. Tom. Roma. 1664. 4.

Obras Metricas. Leon de Francia. 1665. 4.

Carta de guia de Casados. Lisboa. 1670. 8.

Cartas familiares. Roma. 1664. 4. Raro.

Raro. Nao' tenho visto hum exemplar em que se ache o fim deste Livro, e assim tenho para mim que nao' ha exemplar que nao' seja falto, e que seria rarissimo, ou singular o que se encontrase completo. Como eu nao' sey o principio deste deffeito nao'. me atrevo a dizer que he geral, porem quasi que me tenho confirmado nessa opiniao'.

Este Autor fallando de si mesmo nos Apologos Dialogaes diz o seguinte a pag. 398. & seqq.

A Politica Militar de D. Francisco Manoel de Mello foi o primeyro dos seus Livros que se imprimio, e foi pequeno para materia tao' grande, mas elle dira o que hum Pregador moderno, que sendo louvado de pregar pouco, respondeo. Senhores nao' se espantem por que eu disse quanto sabia.

No Livro da guerra de Catalunha usou D. Francisco Manoel de Mello do nome de Clemente Libertino por Autor, e por esse o citao' os que lhe soccederao' como Joao' Baptista Moreli na sua Restauraçao' de Portugal, e D. Fernando de Molina na Epistola Apologetica a el Rey D. Phelippe, a fora outros. A

causa

caúsa que teve Dom Francisco para em hum Livro tao' verdadeyro por nome fingido, nao' foi huma so. O descrime dos fados, e os seus crimes o destinarao' para ser hum dos algoses do supplicio destinado a Catalunha, donde certo passou trabalhos que fenecerao' em huma prisao' perigosa sobre injusta. Isso se nota em huma carta sua escrita ao bom Poeta, e seu bom amigo D. Luis de Ulhoa, donde em dous disticos della disse parece que com fatalidade.

Yo tambien al tropel de nuestra gente,
No menos offendido, que forçado,
Pizé las huellas pereçozamente;
No puedo recentirme, y voy llevado
Para ser instromento del Castigo,
Y voy a ser Castigo, y Castigado.

Hora tinha el Rey de Hespanha ordenado ao General da quella guerra fizesse pella pessoa mais habil que no exercito se acha-se, por em Memoria os progressos della; nao' se sabe por que cauza foy escolhido Dom Francisco para este effeito, nao' sendo o mais ocioso da Companhia, mas foy sem falta porque

que nasceo em signo de Taballiao'. Recolheo logo a este fim com grande pureza subminiſtradas as Relaçoens' de tudo o que se obrava ou pellas maos', ou pellos olhos. Porem quando ja se dispunha a dar principio à sua Historia eys que o mandou El Rey prender por Portugues sem mais delicto que o nascimento; andárao' os tempos, chegou à Patria, donde depois de muito bem pizado, e acalcanhado à imitaçao' do Ovidio em Ponto (e tanto que foy em o ponto mais cruel da sua vida) continuou a escritura começada da quelle Livro, e porque a este tempo vagavao' pello mundo muitas falsas opinioens' de hum tao' grave negocio, entendeo fazer serviço à Republica, manifestando-o assim como elle fora, e nao' como o odio, ou o amor (que sao' dous grandes pintores) o haviao' pintado no lenço da eternidade com mao' differente; Quando se começou aquelle Livro era offerecido a el Rey de Castella, quando se acabou devia offerecerse a el Rey de Portugal; partio esta contenda o discurso, acolhendose Dom Francisco à Igreja, e fazendo que o Livro fosse posto aos benditos pes da Santidade de Innocencio X. por

por maos' de Jeronimo Bataglino, cujo primeiro exemplar mandou se collocase na Livraria do Vaticano. He verdade que como em aquelle Conclave que se celebrou por fallecimento do grande Urbano VIII. se esperou Pontifice o insigne Cardeal Guido Bentivoglio, escritor famoso, teve D. Francisco mayores desejos de lhe offerecer aquelle fraco prezente, porque quem nao' sabe a arte nao' a estima; atalhou a morte a conveniencia, mas nao' desatou o voto; e porque tambem a juizo publico parecia suspeitoso que hum Portugues em seus trajos (e por esse em Castella punido, e vexado) fallase em suas obras, e justificase sua razao', ou sem razao', fez mudança antes do nome que do proposito; usou por essa cauza do suposto, chamandose Clemente Libertino, por que a nao' ter o nome que tinha, esse houvera de ser o seu nome, sendo Clemente o Santo titular de seu nascimento, o qual estimava pello mais estimado Horoscopo, e ascendente: Libertino porque era entre os Romanos o nome dos Filhos dos Escravos Libertos, assim alludindo à Liberdade, que ja gozava a

sua

sua patria fez delle brazao', e appellido: Se em tudo erron bem pode ser culpa da eleiçao', que pertence ao juizo, nao' do proposito que he filho da vontade. A dita Historia da Guerra de Catalunha corre por Europa com honesta opiniao', e a citao' os mais dos Autores que succederao' a Dom Francisco; tambem se tradusio em Francez com muito aplauso.

D. Francisco Manoel de Mello foi arguido no Livro que escreveo intitulado, el Mayor Pequeno, de confuso para Historiador, e de affectado para moral: que para Livro de devoçao' comprehendia sobeja cultura, e para de relaçao' reprehensivel brevidade.

Do Livro que escreveo o mesmo Autor em dous Volumes intitulado, Phenix de Africa, disse hum critico, que pois o Autor trinchava o Phenix em duas ametades ja o nao' podia ser, porque o Phenix hade ser unico. O Livro com tudo he trabalhado, e proveitoso.

As Musas do mesmo Autor sao' mais sonhos de Homero, que sonhos de Scipiao', como se se dissera mais descuidos que valentias.

O dito Autor cuidava que fizera no seu

ſeu Livro intitulado, Pantheon, mais que em todos os outros que eſcreveo; he bem eſtravagante, e muito eſcuro Poema.

Algumas molheres nao' tomarao' em graça as graças que o meſmo Autor eſcreveo na ſua Carta de Guia de Cazados.

Se pello que D. Franciſco Manoel obrou na Hiſtoria de Varoens' illuſtres, impreſſa em França na Cramoeziana, lhe houveſe de chamar ſeu, de muitos outros feria padrinho, iſto he que em muitos outros teve parte.

As obras que eſcreveo D. Franciſco Manoel de Mello ſao' as ſeguintes.

Politica militar en avizos de Generales.

Movimientos, ſeparacion, y guerra de Cataluna'.

Ecco Politico.

Mayor Pequeno.

Primera parte del Phenix de Africa, Auguſtinho Filoſofo; ſegunda Auguſtinho Santo.

As tres Muſas.

O Pantheon.

Carta de Guia de Caſados.

Concordancia Mathematica, e antigas, e modernas Hypotheſis.

O

O Labyrintho da Fortuna. Comedia.
Os Secretos bem guardados. Comedia.
Domine Lucas. Comedia.
De burlas haze Amor veras. Comedia.
La impoſſible. Tragedia imperfeita.
As Finezas malogradas. Novella.
Verano en Cintra. Novella das Novellas.
O Entremes de los Entremezes. Farça.
D. Eſtablo. Entremez.
O Fidalgo aprendiz. Farça.
La Caſa de la Fama. Panegirico.
As Epiſtolas Portugueſas com ſeis centurias de Cartas.
As tres Muſas Portugueſas.
As ultimas tres Muſas Caſtelhanas.
Arte Cabaliſtica.
Arte Simbolatoria, e Tratado das Inſignias Religioſas, Militares, e Politicas.
Arte de Eſcrever Cartas.
Dictoria Sacra.
Eſpiritos Morales.
Daniel o Chriſtao'.
Alexandre, e Tobias.
As Cortes da Razao'.
As Verdades pintadas.
Vida del Hombre, y Hiſtoria imperfeita.

Juizio

Juizio de las Maravillas de la Naturaleza.

O Gram Theodosio II. de Bragança.

El Cesar de ambos mundos.

O Tacito Portugues.

O Aparato Genealogico dos Reys de Portugal.

O Livro de Ouro.

Las disculpas del Occio.

O Compendio de Expedientes.

O Tratado da Verdadeira Amizade.

As Relaçoens' Historicas da expediçao' dos Lusitanos em America.

Das Alteraçoens' de Evora.

Do descobrimento da Ilha da Madeira.

Do Naufragio da Armada Portuguesa.

Das Batalhas do Canal.

Das novas Embaixadas do Oriente.

Do Congresso militar dos Parlamentarios, e Realistas.

Os Manifestos do Assasinamento Real.

Dos primeiros inventos das Armadas da Companhia do Commercio.

Da Recuperaçao' de Pernambuco.

A Estrea providente, e satisfaçao' aos Confederados.

Os Apologos moraes, dos Relogios Fallantes.

Do

Do Escritorio Avarento.

Da Visita das Fontes.

Da Feira dos Annexins.

E o do Hospital das Letras, que o Autor estimou mais que todos.

O Padre Francisco Combes. Historia de las Islas de Mindanao, Jolo, y sus adjacentes. Bruxellas. 1667. fol.

Frey Francisco de Jesus e Xodar. Cinco discursos con que se confirma la Venida de Santiago a Espana'. Madrid. 1612. 4.

Joannes Thomas Freigius. Historia de bello Africano in quo Sebastianus Serenissimus Portugaliæ Rex periit ad diem IV. Aug. Anno 1578. Norimbergæ. 1580. 8.

Deste livro ha segunda impressao' de Rostochii 1581. 8.

Fresier. Relation du Voyage de la Mer du Sud aux Côtes de Chyli, du Peru, & du Brésil. Paris. 1716. fig. 4.

Imprimiose outra vez esta obra em Amsterdam em 1717. fig. 8.

Sieur Froger. Relation du Voyage de Mr. de Gennes au détroit de Magellan. Amsterdam. 1699. 8. fig.

Gabriel Pereyra de Castro. Ulyssea ou

Lis-

Lisboa edificada. Lisboa. 1636. 4.

O Padre Gabriel de Mattos. Relaçao' da perſeguiçao' da Chriſtandade no Japao'. Lisboa. 1616. 8.

Frey Gabriel da Purificaçao'. Espelho diafano e criſtalino em que ſe retratao' as Vidas de S. Hyeronimo, e S. Bruno. Lisboa. 1690. 8.

Gabriel de Souſa Brito. Norte mercantil y Criſol de Cuentas. Amſterdam. 1706. 8.

Epitome Cosmographico. Amſterdam. 1706. 8.

Thomas Gages. Voyages dans la Nouvelle Espagne. Amſterdam. 1695. 2. Tom. 8. fig.

Mr. Galland. Bons mots & maximes des Orientaux. Paris. 1730. 12.

Contes & fables Indiennes de Bidpai, & de Lokman traduites d'Ali Tchelebi-Ben-Salech, Oeuvre poſthume, par Mr. Galland. 2 Tom. Paris. 1724. 12.

Mr. Galardi. Raiſons d'Etat, & réflexions politiques ſur l'Hiſtoire & Vies des Rois de Portugal. Liege. 1670. 8.

Garcia de Reſende. Livro que trata da Vida del Rey D. Joao' II. Evora. 1554. fol.

D. Garcia da Silva. Vide Livres Manuscripts. Vide Wicquefort.

Garcilasso de la Vega. Commentarios reales del Origen de los Yncas del Peru. 2. Tom. I. Lisboa. 1609. II. Cordova. 1617. fol. Raros.

La Florida del Ynca. Historia del Adelantado Hernando de Soto, Governador de la Florida. Lisboa. 1605. 4.

Ha hum Livro Anonymo que creyo ser a traducçao' dos Commentarios reaes de Garcillaso de la Vega.

Mahamoud le Gasnevide. Histoire Orientale. Rotterdam. 1729. 8.

*Frey Gaspar ****.* Cartilha que contem o que todo o Christao' deve aprender para sua salvaçao' em Lingoa de Congo com a declaraçao' em Portuguez.

Frey Gaspar da Cruz. Tratado em que se contao' as couzas da China. Evora. 1570. 4. Rarissimo.

Gaspar Cardoso de Siqueyra. Thezouro de Prudentes. Lisboa. 1686. 4.

Este livro foi acrescentado por Gonçalo Gomez Caldeyra.

Gaspar Pinto Correa. Lusitaniæ Captivitas sub Philippo, & felicitas sub Joanne. Ulyssipone. 1643. 8.

Gas-

Gaspar Estaço. Varias antiguedades de Portugal. Lisboa. 1625. fol.

Frey Gaspar de S. Bernardino. Itinerario da India por terra a Portugal com a descripçao' de Hyerusalem. Lisboa. 1611. 4.

La Reine de Portugal D. Marie de Savoye. Cette heureuse Reine sentoit avec plaisir l'ascendant qu'elle avoit sur sa fille la Princesse Elisabeth, & se servoit habilement de cette déference, pour lui inspirer tout ce qu'elle vouloit qu'elle eût dans l'esprit & dans le cœur. Convaincuë que rien ne lui faisoit plus d'impression que ce qui venoit d'elle, elle lui écrivoit de sa main ces sages conseils, qu'on a vûs en France, & que je mettrois ici tels qu'ils sont si on ne les avoit donnez au public. *La Vie de Marie de Savoye, Reine de Portugal, par le Pere d'Orleans.* 12. *Paris.* 1697. *pag.* 73.

Cette Reine prenoit quelquefois plaisir à comparer les divers états de sa Vie, & protestoit qu'elle n'avoit jamais goûté ni vraye repos, ni vraye douceur; en un mot qu'elle n'avoit jamais été contente, que depuis qu'elle s'étoit donnée à Dieu sans reserve. Elle fit une Ele-

gie ſur ce ſujet, car cette Princeſſe faiſoit bien des Vers, où ſe dépleignant elle-même, elle décrivoit l'égarement d'une ame qui cherche ſon repos hors de Dieu. *Idem pag*. 100.

Tout ce qui étoit ſingulier étoit ſuſpect à cette Reine, & rien n'étoit plus contraire à ſes mœurs que la devotion dont le premier ſoin n'eſt pas de ſe cacher. C'eſt un témoignage qu'elle ſe rend à elle-même en divers endroits d'un Journal, qu'elle fit pour marquer les lumieres, & les bons ſentimens que Dieu lui communiquoit dans l'Oraiſon, où s'humiliant des vertus qu'elle n'avoit pas, elle ſe conſole de ce qu'au moins elle ne ſe ſentoit point tentée de paroître les avoir. *Idem pag*. 103.

Cette Princeſſe fit auſſi un plan particulier à ſon uſage, & par rapport à ſon état, à ſes défauts, à ſes diſpoſitions préſentes. Ce fut dans un tiſſu de méditations, dont elle voulut que durant dix jours ſon Confeſſeur lui donnât les ſujets, ſelon la méthode du petit Livre des exercices de St. Ignace, qu'elle ſe forma des maximes de pratique, qui furent depuis les régles de ſa Vie. Elle

les écrivit de sa main, & les applicant en détail à ses actions, & aux occasions où elle en avoit plus de besoin, elle se fit un projet de sainteté, où entroient toutes les vertus dans un très-sublime degré. *Idem pag.* 106.

Un an avant qu'elle mourût elle s'étoit fait un plan d'une mort Chrêtienne, & telle qu'elle la désiroit. Elle avoit écrit ce plan de sa main, & il s'est trouvé si conforme à la maniére dont elle est morte, qu'on auroit droit de le prendre plûtôt pour une prédiction, que pour un souhait. *Idem pag.* 157.

Diogo Lopez d'Andrade, Archevêque Portugais, Religieux de l'Ordre des Hermites de Saint Augustin, & puis Archevêque d'Otrante dans le Royaume de Naples, s'est acquis par toute l'Espagne beaucoup d'estime, par son éloquence, & par son savoir. Il prêcha dans les meilleures Villes avec un applaudissement universel, & ensuite on l'attira à la Cour, où il fut long-tems Prédicateur du Roi Philippe IV. qui le nomma en 1633. à l'Archevêché d'Otrante, où il mourut le 7. Juin de l'an 1635. âgé d'environ soixante. Il laissa divers Sermons

en Langue Espagnole, qu'on mit au jour l'an 1656. à Madrid en III. Volumes in folio. *Nicolas Antonio Bibl. Script. Hisp.*

Antoine d'Andrade, Jesuite Portugais, a travaillé avec un zele infatigable dans les Missions étrangéres des Indes Orientales, & de la Tartarie. En 1624. il découvrit le Païs de Cathay, & puis celui de Thibet, qui sont tous deux dans la Tartarie. Nous avons une Rélation de ce Voyage en Espagnol, & en Italien, & diverses Lettres du P. Antoine d'Andrade: à son retour à Goa, quelques Evêques l'employérent pour des affaires importantes, & il fut empoisonné. Il mourut en odeur de sainteté vers l'an 1633. *Alegambe de Script. Soc. I. Nicolas Antonio Bibl. Hispan. &c.*

Diogo de Paiva d'Andrade, de Coimbre, célébre Théologien, a été plus illustre par son savoir, que par sa naissance, quoi que sa famille soit des plus nobles du Royaume de Portugal. Il servit Dieu dans l'état Ecclésiastique, & son étude principale étoit l'Ecriture, & les Peres. Son zele le porta à faire la Mission, & à instruire les ignorans. La Providence le destina à un autre emploi, qui

qui fut plus avantageux à toute l'Eglise. Le mérite de Paiva d'Andrade étoit trop bien établi, pour n'être pas connu. Les Evêques du Concile de Trente en furent persuadez, & l'engagérent à venir en cette Ville, pour y assister au Concile en qualité de Théologien, & il y composa son ouvrage des Explications orthodoxes sous ce titre, Explicationum Orthodoxarum Lib. X. Il mourut l'an 1578. & il laissa la Défense du Concile de Trente, qui est un Traitté Latin imprimé à Lisbonne, à Cologne, à Ingolstad, & ailleurs. On a aussi publié une Oraison Latine, qu'il prononça devant le même Concile, le second Dimanche aprés Pâques de l'an 1562. trois Volumes de Sermons en Portugais, &c. *Jerôme Osorio in præf. Lib. Orthod. explic. Ensengranius Test. Verit. Sponde in Annal. Nicolas Antonio, & Andres Schot. Bibl. Script. Hisp. &c.*

François d'Andrade, frere du célébre Théologien, dont je viens de parler, a été Conseiller, & Historiographe de Phelippe III. Roi d'Espagne, auquel il dédia une Histoire du regne de Jean III. Roi de Portugal. C'est un Volume in fo-

folio, qu'il publia en 1613. à Lisbonne ſous ce titre. Chronica do muyto alto e poderoſo Rey deſtes Reynos de Portugal D. Joao' III. deſte nome. Il compoſa encore d'autres piéces en la même Langue Portugaiſe. *Nicolas Antonio*, *Bibl. Script. Hisp.*

Thomas de Jeſus, frere de Diogo, & de François d'Andrade, dont je viens de parler, a été un des plus illuſtres ornemens de la Congregation des Hermites de Saint Auguſtin (1). Il prit l'habit parmi eux au Monaſtére de Coimbre, & ſon mérite l'éleva dans les charges de Prieur, & de Provincial. En 1578. il ſuivit le Roi Don Sebaſtien en Afrique, & fut pris à la malheureuſe bataille d'Alcacer donnée le 4. Août de la même année. Les Infidèles le jettérent dans une baſſe foſſe, où il n'avoit du jour que par par les fentes de la porte. Ce fut avec le ſecours de cette foible clarté, qu'il compoſa un Ouvrage de piété, que nous avons de lui, ſous le titre de Travaux de

(1) C'eſt lui qui jetta les prémiers fondemens de la Reforme des Auguſtins déchauſſez en Portugal, vers l'an 1574.

de Jesus, ou de Trabalhos de Jesus, en Portugais. Car c'est en cette Langue, que le P. Thomas de Jesus l'écrivit en deux Volumes, dont le premier fut imprimé à Lisbonne l'an 1602. & le second en 1609. Il divisa cet Ouvrage en IV. parties, mais il ne put achever la derniére, que le P. Jerôme Romain de son Ordre y ajoûta depuis. Christophle Ferreira, le traduisit en Espagnol, & il fut imprimé en 1624. & 1631. & c'est de cette Langue qu'on l'a depuis mis en Arabien, & en François. Thomas de Jesus laissa encore, Oratorio Sacro, Instruction de Confesseurs, la Vie du P. Louïs de Montoya, &c. Joland d'Andrade, Comtesse de Linhares, sœur de ce Religieux, envoya de l'argent pour le tirer de la captivité; mais il réfusa de sortir de ce lieu, où il pouvoit servir à la consolation des Chrêtiens, qui y étoient dans les fers. Il composoit aux Esclaves des Cantiques spirituels, qu'il leur faisoit chanter, & ne travailloit que pour adoucir leurs peines. Il mourut le 17. Avril de l'an 1582. Le P. Alexis de Meneses, a écrit sa vie, qu'on voit en tête des Travaux de Jesus,

 im-

imprimez en 1631. *Phelippe. Elsius in Encom. Aug. Thomas de Herrera in Alphab. Nicolas Antonio, Bibl. Hisp. &c.*

Louis des Anges, de Portugal, Religieux des Hermites de S. Augustin, vivoit au commencement du XVII. Siécle. Il étoit Docteur en Théologie, & Confesseur d'Alexis de Meneses, Archevêque de Brague. Aprés avoir expliqué l'Ecriture dans le Collége de Lisbonne, il composa la Vie de S. Augustin en VI. Livres, & un Traitté des Dames illustres de Portugal. Il mourut en 1624. dans le tems qu'il travailloit aux Annales de son Ordre, ayant pour cela voyagé en France, & en Italie. *Nicolas Antonio, Bibl. Hisp. P. II. pag.* 15.

Augustin de la Trinité, Portugais, Religieux de l'Ordre des Hermites de Saint Augustin, a vêcu dans le XVI. Siécle. Il étoit savant dans la Théologie Scholastique, qu'il enseigna à Coimbre en Portugal, & puis à Toulouse, où il mourut l'an 1589. Il écrivit sur le Maître des Sentences, & sur Saint Thomas, un Traitté de l'immaculée Conception de la Sainte Vierge, &c. *Antoine de la Purification in Chron. Aug. Portug. Lib.*

Lib. VII. Nicolas Antonio in Bibl. Hisp. &c.

Baptista Fragoso. Jesuite, natif de Silves dans le Portugal, a été célebre par sa pieté, & par son savoir. Il a écrit Regimen Reipublicæ Christianæ en trois Volumes in folio, & il est mort l'an 1639. âgé de 88. *Alegambe, de Script. Soc. J. Nicolas Antonio Bibl. Hisp.*

Arius, ou Arias Barbosa, natif d'Aveiro dans le Portugal, est celui qui a le plus contribué à faire valoir les Lettres en Espagne, & à en chasser la barbarie, qui s'y étoit établie depuis plusieurs Siécles. Il étoit fils de Fernand Barbosa, & de Catherine Figueyra, ou de Figueyredo, qui eurent un très-grand soin de son éducation. Arius Barbosa y répondit très-bien, & n'ayant pas trouvé dans les Universitez d'Espagne, & principalement dans celle de Salamanque, où il s'arrêta d'abord, des Professeurs dont la doctrine répondit au desir qu'il avoit de s'avancer dans les Siences, il les vint chercher en Italie. C'étoit sur la fin du XV. Siécle. La destruction de l'Empire d'Orient avoit eu cela d'avantageux pour nous dans son malheur, que ruïnant cette

te Monarchie, elle jetta en Occident ce qui lui restoit d'hommes savans, pour y faire revivre les belles Lettres. Plusieurs s'arrêterent en Italie, où ils laisserent d'habiles disciples. Ce sont ceux que Barbosa y vint consulter. Il étudia sous Ange Politien à Florence, où ils fit un merveilleux progrès dans les Langues, & principalement dans la Grecque. Vers l'an 1494. il retourna en Espagne pour y faire refleurir cette Langue, qui y avoit été long-tems ensevelie dans l'oubli. Il enseigna durant environ vingt ans à Salamanque, avec Antonius Nebrissensis, & c'est à ces deux grands hommes que l'Espagne a l'obligation d'avoir chassé l'ignorance d'un païs, où les guerres continuelles l'avoient renduë comme hereditaire. Depuis, Barbosa passa dans la Cour de Portugal, où il devint Précepteur des deux jeunes Princes Alphonse, & Henri, qui furent ensuite Cardinaux: le dernier a même été Roi de cet Etat en 1578. comme je le dis ailleurs. Ils étoient fils du Roi Emmanuel, & freres de Jean III. Arius Barbosa fut occupé sept ans de suite en cet emploi, & aprés s'étant retiré chez lui, il y mourut

rut extrêmement âgé vers l'an 1530. Divers grands hommes ont travaillé à son éloge. Barbosa a laissé divers Ouvrages en prose, & en vers, des Commentaires sur le Poëme d'Arator, un Volume de Poësies Latines, Quodlibeticæ Quæstionis. De Prosodia. Epometria &c. *Lilio Giraldi Dial. de Poët. sui temp. Resendius in Encom. Erasmi. Schotus Bibl. Hisp. Nicolas Antonio Bibl. Script. Hisp.*

Augustin Barbosa, Evêque d'Uguento, étoit de Guimaraens en Portugal, fils d'Emmanuel dont je parle ci-aprés. La Doctrine du Droit sembloit être hereditaire dans sa famille, il s'y appliqua sous un pere très-habile, qui lui en inspira l'amour, & qui lui expliqua ce qu'elle avoit de plus rebutant, & de plus difficile. Avec ce secours, il fit un trés-grand progrès dans la Jurisprudence, non seulement Civile, mais encore Canonique, qu'il cultiva à Rome, où il passa la plus grande partie de sa vie. Il n'y eut point d'établissement considérable & il s'entretenoit du revenu d'un petit benefice qu'on lui donna. Ce fut la dignité de Thresorier, dans le Chapitre de Guimaraens. Jean Victor Rossi, qui sous le nom de

Ja-

Janus Nicius Erythræus a travaillé aux éloges des Hommes de Lettres de son tems, n'a pas oublié celui d'Augustin Barbosa. Il dit que ce savant Jurisconsulte étoit dans une malheureuse situation à Rome, qu'il y vivoit pauvrement, & qu'il ne faisoit qu'un repas par jour. Il s'occupoit cependant à composer les Ouvrages, que nous avons de lui, mais il n'avoit point de Livres; sa memoire seule étoit sa Bibliothéque. Il passoit les jours entiers dans les boutiques des Libraires, où il lisoit les Livres dont il avoit besoin, & ensuite il écrivoit pendant la nuit, ce qu'il avoit vû pendant le jour. Le même Jean Victor Rossi fait encore, au sujet de Barbosa, un conte qui est assez singulier, & que je ne crois pas indigne de la curiosité des Lecteurs, qui ont vû celui de ses Ouvrages qu'on a le plus estimé, qui est, De Officio Episcopi. Il dit que Barbosa ayant un jour envoyé son valet au marché, il lui apporta pour son diner de cette sorte de morée, qu'on conserve dans la saumure, que le Marchand lui envelopa dans une feuille de papier écrite à la main. Ayant vû ce papier par une cer-

certaine curiosité, qui est naturelle à tous les gens de Lettres, il s'empressa de lire ce qu'il y avoit d'écrit. Il fut surpris d'y trouver une question de Droit Canon assez bien expliquée, & se doutant de ce que ce pouvoit être, il se fit conduire par son valet chez le Marchand, qui lui avoit vendu la morée, & lui demanda d'où il avoit tiré le papier qu'il avoit vû. Le Marchand lui fit voir un gros Volume manuscrit, d'où il n'avoit encore arraché que cinq, ou six feuilles. Barbosa l'acheta, & on assûre que c'est son Traité de Officio Episcopi, qu'il corrigea, & qu'il publia sous son nom. Cet Ouvrage n'est pas le seul que nous ayons de sa façon: Il y en a encore d'autres, comme Remissiones Doctorum super varia loca Concilii Tridentini. Formularium Episcopali. Variæ Juris Tractationes. De Officio Parochi. De Canonicis. Collectanea Doctorum, in Lib. I. II. III. IV. & V. Decretalium. Repertorium Juris Civilis, & Canonici &c. Divers Connoisseurs estiment, que les premiers Ouvrages de Barbosa, c'étoient tirez des écrits de son pere, & c'est pour cette raison qu'ils sont beaucoup meilleurs, que

ceux

ceux qu'il a lui-même composez, & qu'il a publiez sur la fin de sa vie. Quoi qu'il en soit, vers l'an 1632. il retourna en Espagne, & menoit à peu prés à Madrid la même vie qu'il avoit menée à Rome. Il s'y occupa à juger quelques affaires Ecclésiastiques, & à composer jusqu'en 1648. que le Roi Philippe IV. le nomma à l'Evêché d'Uguento dans la Terre d'Otrante. Il retourna à Rome, où il fut sacré Evêque le 22. Mars de l'an 1649. Aprés cela il alla à Uguento, où il tâcha de remplir tous les devoirs d'un bon Prélat; mais ce ne fut pas pour long-tems, étant mort sept mois aprés, dans la même année. Son corps fut enterré dans la Cathedrale, où l'on voit son tombeau avec une inscription qu'y fit mettre son frere Simon Barbosa, Chanoine de Guimaraens. *Ughel, Tom. IX. Ital. Sacræ. Janus Nicius Erythræus, Sin. II. Imag. illust. Ch.* 18. *Lorenso Crasso Elog. degli Huom. Letter. Nicolas Antonio Bibl. Script. Hisp. Le Mire, de Script. Sæc. XVII. &c.*

Emanuël Barbosa, Jurisconsulte, étoit Portugais natif de Guimaraens, dans le Diocese de Brague. Il s'acquit beaucoup

de

de réputation par sa doctrine, & on le choisit pour être Avocat du Roi dans la Province d'Alemtejo. Ses ouvrages conserveront son nom à la posterité, & le mérite de son fils Augustin Barbosa, lui en fera un en particulier, qui ne finira jamais. En 1618. il fit imprimer à Lisbonne en un Volume in folio, Remissiones Doctorum ad Contractus, ultimas voluntates, & delicta spectantes in Lib. IV. & V. Constitutionum Regrarum Lusitanarum. Quelque tems aprés Augustin Barbosa, publia la premiere partie de cet Ouvrage de son Pere sur les Ordonnances de Portugal, sous ce titre. Remissiones Doctorum de Officiis publicis, Jurisdictione, & Ordine Judiciario in earundem Lib. I. II. & III. cum Concordantiis utriusque Juris, Legum partitarum ordinamenti, ac novæ Recopilationis Hispanorum. Ce fut en 1620. que Augustin Barbosa, mit en tête de ce Volume le portrait de son Pere avec ces Vers:

Barbosæ effigiem refero Emmanuëlis. In illa,
Et forma, & facies sunt tibi nota senis.
Septenos decies postquam compleverat annos

Natalis repetens tempora prima sui
Hæc varia dispersa locis, quæ scripserat olim,
In lucem prodeunt nati operata manu.

Ce bon homme, qui étoit alors âgé de soixante-dix ans, vivoit encore en 1638. que son fils publia son Traité, De Potestate Episcopi, & il ne mourut que sept ou huit mois aprés, âgé de prés de quatre vingt-dix ans. *Nicolas, Antonio Bibl. Script. Hisp.*

Pierre Barbosa. Jurisconsulte célébre, & Chancelier de Portugal, a fleuri en 1590. Il étoit de Viane dans la Diocese de Brague d'une famille noble, & devint Chevalier de l'Ordre de Christ. Il eut un grand attachement pour la Jurisprudence, & comme il passa pour l'homme de son païs qui savoit mieux le Droit, on le nomma premier Professeur dans l'Université de Coimbre. Quelque tems aprés, le Roï Dom Sebastien le choisit pour être Conseiller de la Cour Souveraine, qui est à Lisbonne; & aprés la mort de ce Roi arrivée en 1578. & celle d'Henri en 1580. Philippe II. Roi d'Espagne s'étant rendu maître du Portugal, choisit Pierre Barbosa pour être

un

un des quatre Conseillers du Conseil d'Etat. On fût satisfait de sa conduite; & on le choisit pour être Chançelier du Royaume, mais ces grandes occupations ne l'arrachérent pas si fort de son cabinet, qu'il n'eût encore le tems de travailler aux Ouvrages que nous avons de lui. En 1595. il publia celui qui a pour titre. Commentaria ad Interpretationem Tituli Digestorum soluto matrimonio, quemadmodum dos petatur. Il est en deux Volumes in Folio. Barbosa mourut quelque tems aprés, & laissa diverses piéces qu'un de ses Cousins s'étoit engagé de publier, mais il ne s'est pas encore aquité de sa promesse. En 1613. on donna des Commentaires sur le Titre des Digestes, des Jugemens, qu'on imprima à Lisbonne, & cet Ouvrage fut si bien reçû, qu'on le réimprima en 1615. à Francfort. Depuis en 1662. on a encore publié à Lyon quelques Traitez posthumes de Pierre Barbosa, qui sont, Commentaria ad Titulos de Legatis, & de vulgari substitutione, & de probatione per juramentum. *Nicolas Antonio Bibl. Hisp.*

Sebastien Barradas, Jesuite, natif de

Lisbonne, Ville Capitale de Portugal, a été en très-grande eſtime de doctrine, & de piété. Il enſeigna aſſez longtems à Coimbre, à Evora, & ailleurs; & enſuite s'étant adonné à la Prédication, il y réuſſit ſi bien qu'il en mérita le titre d'Apôtre de Portugal. Il avoit beaucoup de ſavoir, une belle voix, un eſprit naturellement éloquent, une grande douceur; & toutes ces qualitez étoient ſoûtennës par une piété ſolide, & par un zele admirable pour la gloire de Dieu, & pour le ſalut des ames. Nous avons deux Ouvrages de ſa façon, Commentaria in Concordiam, & Hiſtoriam Evangelicam. Itinerarium filiorum Iſraël ex Ægypto in Terram repromiſſionis. Le P. Sebaſtien Barradas mourut l'an 1615. âgé de 73. *Alegambe, Bibl. Script. S. J. Nicolas Antonio Bibl. Script. Hisp. Le Mire, de Script. Sæc. XVII.*

Gaspar de Barreiros, natif de Viſeo en Portugal, & Chanoine de l'Egliſe Metropolitaine d'Evora. L'Infant Henri, Cardinal de Portugal, & Archevêque d'Evora l'honora de ſon eſtime, & il l'employa en diverſes Négociations impor-

portantes. En 1546. il l'envoya à Rome, & Barreiros s'y fit des amis illustres, & entre autres les Cardinaux Bembo, & Sadolet. Dès lors il conçût le dessein de divers ouvrages, qu'il a composez, mais ses occupations continuelles l'empêchérent de les donner au public. En mourant vers l'an 1560, il en laissa le soin à Loup son frere, qui étoit aussi Chanoine d'Evora, & qui les publia. Ils comprennent une Chorographie des Villes qui sont depuis Badajoz jusqu'à Milan. Un Commentaire de la Region d'Ophir, &c. On dit que Gaspar de Barreiros mourut avec l'habit de Saint François. *Vasæus in Chron. Ortelius in Thes. Geogr. Andre Schotus, & Nicolas Antonio Bibl. Hisp. &c.*

Livres Anonymes.

PRogressos Academicos dos Anonymos de Lisboa. 2. Tom. Lisboa. Occidental. 1718. 4.

Tive a honra de conhecer quasi todos os Senhores Academicos que compozerao' as Obras conteudas nos dous Tomos referidos, e fui amigo de al-

 guns

guris com destinçaõ. Hum delles era Ignacio de Carvalho Souto-mayor, em cuja Caza se executavaõ as seriozas Assembleas destes nobres e illustres, Litterarios e Poetas, nas quaes concorri muitas vezes sempre com gosto, e sempre com aplauzo. Estas funçoens se fizeraõ sempre com muita gravidade, e lembrome de que essa se conservou ainda na quellas chamadas de Domingo gordo, em que era sempre Orador o Padre Frey Simaõ de S. Catherina, Religioso do Mosteyro de Bellem, e que pello estillo das ditas suas Oraçoens eraõ mais Jocosas, que serias Assembleas. Tambem me parece que me lembro dos nomes dos quatro Mestres que liaõ em differentes materias alternativamente. Eraõ se me naõ engano, ou se me naõ esqueço o dito Ignacio de Carvalho Souto-major, hoje Academico da Academia Real, o Padre Francisco Leytaõ Ferreyra, Lourenço Botelho, e hum certo Joaõ Baptista, mais conhecido pello appellido de Doutor Nocturno, que pello seu proprio nome. Secretario era Hyeronimo Godinho de Niza. Todos estes se tinhaõ em conta de grandes ho-

homens, e verdadeyramente era huma conta em que todos os homens' os tinhao', porem com ſuas differenças que eu nao' ſey fazer, ou com ſuas deſigualdades, que elles pode ſer que nao' quizeſem confeſſar. No numero dos Academicos havia Verſiſtas, e havia Poetas. Ainda que nos Progreſſos ſe imprimirao' as obras mais aprovadas, nao' deyxárao' de paſſar algumas que ſao' reprovadas de todos, menos de ſeus Autores. Extinguirao'-ſe eſtas Aſſembleas ha muitos annos, empregando-ſe grande parte dos ſeus Adjuntos na Real Academia da Hiſtoria Portugueza, erigida no prezente ſeculo pello noſſo Auguſtiſſimo, e Sapientiſſimo Monarca El Rey D. Joao' V. Noſſo Senhor. Nao' foi decadencia foi ſublimidade a que ſocedeo na quella extinçao' a eſte Nobiliſſimo Corpo, pois que concorreo a formar outro, que nao' ſo he nobilliſſimo ſem comparaçao', mas ſem comparaçao', o mais apurado, e o mais douto de quantas Univerſidades Academicas ſe admirao' na Europa, o que havemos de provar pella produçao' de huma quantide de obras que ja vi-

mos, e pella mayor parte de outras obras que impacientemente esperamos.

Relacion del Viage que Bartholamé Garcia del Nodal, y Gonçalo de Nodal hizieron al descobrimiento del Estrecho nuevo de S. Vicente, y reconocimiento del de Magallanes. Madrid. 1621. 4.

Relaçao' do recebimento, e festas que se fizerao' em Braga à entrada do Arcebispo D. Rodrigo da Cunha. Braga. 1627. 4.

Relaçao' verdadeyra das festas que fez a Cidade de Braga no recebimento do Arcebispo D. Rodrigo da Cunha. Porto. 1627. 4.

Relaçao' das exequias del Rey Phelipe I. deste nome dos Reys de Portugal. Lisboa. 1600.

Vida de S. Gertrudes a Magna pello Padre Alonso de Andrada, e tradusida por hum devoto. Lisboa. 1708. 4.

A Phenix renascida, ou obras Poeticas dos melhores Engenhos Portuguezes. 4. Tom. Lisboa 1716. & seqq. 8. Ignoro se se proseguio esta obra em mais Volumes. Era huma curiosidade louvavel, e proveitosa se he que o trabalho de ajuntar maos Versos às Poesias boas lhe

lhe nao' diminuhia essas qualidades. Nestes Livrinhos se achao' excellentes, e bem ordenadas rimas, havendo nelles muitas dos principaes Portuguezes dignos Habitadores do Parnazo. Nos mesmos Livrinhos se achao' as obras de outros a quem Apollo exterminou, por que querendo amancebarse com as Muzas se descazarao' dellas para sempre. Tomara saber dizer, que ha Poesias nestes Livros que merecem lauro, e que ha outras que nao' tem valor. Contendo estas palavras hum annagrama perfeito, competem ambas de duas a muitas da quellas rimas que valem o lauro, devendose tambem negar a outras muitas, às quaes para laurearse falta de todo o valor. Mathias Pereyra da Silva, Livreyro que conheci na rua nova de Lisboa, era o director desta curiosidade, ou desta Collecçao'. Ouvindo que elle nao' he ja Livreyro, e sabendo como nos dizemos, que esta mui afidalgado, creyo, como digo, que se nao' continua a obra, porque mendigar sempre he dezaire ainda que seja mendigar versos, e como elle os nao' tinha que das esmollas dos curiozos, jul-

go que sera contra a gravidade darse prezentemente a essa pedintaria.

Balidos das Igrejas de Portugal. Paris. 1653. 8.

Comedia Euphrosina. Coimbra. 1560. 8.

Decretos, e determinaçoens do Concilio Tridentino. Coimbra. 1564. 8.

Discurso politico que o Conde de Soure deo ao Cardeal Mazarino em S. Joao' de Luz. Lisboa. 1661. 8.

Horas de N. Senhora Romaas' em Lingoagem Portuguez. Paris. 1555. 8.

La Orden que se tuvo en la Procession que hizieron los Cofrades del Santissimo Sacramento dela Iglesia de S. Julian de Lisboa en 2. de Septembre de 1582. Lisboa. 1582. 8.

Martyrologio Romano. Coimbra. 1591. 8.

Panegyrico a Phelipe IV. Monarca de España'. Autor el Commun Sentimiento.

Policia, e Urbanidade Christaa'. Lisboa. 1667. 8.

Relaçao' dos traballos que o Governado D. Fernando de Souto, e certos Fidalgos Portuguezes passarao' no descobrimento da Florida. Por hum Fidalgo de

de Elvas. Evora. 1557. 8. Nao' tenho visto muitos exemplares.

Relaçao' da Viagem que fez ao Brasil a Armada da Companhia no anno de 1655. Lisboa. 1657. 8.

Relaçao' dos milagres prodigiosos que obrou em nossos dias S. Francisco Xavier em Potami. Coimbra 1662. 8.

Relaçao' do solemne recebimento das Santas Reliquias que forao' levadas da Se de Coimbra ao Mosteyro da Santa Cruz. Coimbra. 1596. 8.

Systema Rhetorico. Lisboa Occidental. 1719. 8.

Catecismo Romano do Papa Pio V. Lisboa. 1590. 4. Este livro he raro.

Historia y milagros de N. Senora' de la Pena' de Francia. Salamanca. 1670. 8.

Decisiones Anonymi J. C. de injusta carceratione Principis Eduardi Portugalliæ. 1646. fol.

Itinerarium Portugallensium é Lusitania in Indiam, & inde in Occidentem, & demum ad Aquilonem. 1508. fol.

Histoire de Portugal sous les Regnes du Roi Emmanuel, Jean III. & Sebastien, traduite du Latin de Osorius, de

Cas-

Castanheda, & des autres Historiens, par S. G. S. 1581. fol.

La Gemma Ceraunica de Ulyssipone hora Lisbona. Heydelberga. 1687. fol.

Domiduca Oxoniensis, sive Musæ Academicæ gratulatio ob auspicientissimum Serenissimæ Principis Catharinæ Lusitanæ Regi suo disponsatæ in Anglia appulsum. Oxoniæ. 1662. 4.

Explanatio veri, ac legitimi Juris quo Serenissimus Lusitaniæ Rex Antonius ejus nominis primus, nititur ad bellum Philipppo Regi Castellæ pro Regni recuperatione inferendum. Lugd. Batavorum. 1585. 4.

Propositio facta celsis præpotentibus Dominis Ordinibus Generalibus Confœderatarum Provinciarum Belgi, in Concessu publico 16. Augusti 1647. per Dominum Franciscum de Sousa Coutinho, Serenissimi Lusitaniæ Regis Legatum Ordinarium. Hagæ Comitis. 1647. 4.

Noticias reconditas y posthumas del procedimiento de las Inquisiciones de España, y Portugal consus presos. Divididas en dos partes la primera en idioma Portugues, la segunda en Castellano; deduzidas de Autores Catolicos, Apostolicos,

tolicos, y Romanos, eminentes por Dignidad ò por Letras. Villa Franca. 1722. 8.

Este Livro tem tantos erros de impressao' como faltas do Autor. Creyo que he mui raro em Lisboa, por que so o conheci na mao' do Dezembargador Francisco Mendes Galvao', o qual fiando-o ao Capitao' Joseph Maria da Costa Pereyra, este mo emprestou por vinte e quatro horas. Em Hollanda ha bastantes, porem nao' basta todo o mal que nesta obra se publica contra as Inquisiçoens' da Hespanha, e de Portugal para se lhe dar estimaçao', nao' fazendo os mesmos Judeos que aqui rezidem grande caso della. Impoem alguns' ignorantes esta composiçao' ao Padre Antonio Vieyra, dizendo que as palavras com que principia a obra sao' proprias do seu estillo. As palavras sao' as seguintes. Mandame a quem devo obedecer que lhe refira a forma das prizoens do S. Officio de Portugal, e tratamento dos presos na quelles carceres. Nao' se achando em todo o mais Livro palavras ordenadas em Oraçao' Rhetorica, so pellas sobreditas em que se descobrio alguma semelhança

com

com as de que uzava o Padre Antonio Vieyra se lhe imputa huma tao' humilde composiçao'! o que se observa nos Carceres do S. Officio nos he tao' impenetravel que nao' se pode duvidar nem crer, o que neste Livro se refere nessa materia. A contradiçao', ou aprovaçao' so seria bem feita por hum Inquisidor, ou por hum prezo, que sahindo dos Carceres desmentisse este Autor, se he que nao' falla verdade no que publica. Quanto às couzas exteriores do procedimento do Tribunal, diz entre muitas acçoens' verdadeyras, quantidade de falsidades conhecidas! Dahi se pode julgar o ponto antecedente. O zello que moveo o Autor a fazer esta obra, como elle protesta, foi zello hypocrita pois que se revestio de payxao'. O zello fallaria verdade, que he huma das principaes virtudes, e o livro esta cheyo de abominaveis vicios que produzio a mentira. Contem sem embargo disso couzas muy curiozas, e particulares em materias que parecem certas, e que merecem reflexao'. Eu so afiz na prizao' de Luis Ramé detido, e encarceredo na Inquisiçao' de Mexico por Luthernano: seo exame que alli se fez

a

a este homem fosse verdadeyro seria por certo exame bem notavel, ou notabilidade bem ridicula.

Brevis repetitio omniumque Excellentissimus D. Legatus Portugalliæ ad componendas rei Brasilicanas proposuit vel égit à die 23. Maji usque ad 1. Novembris 1647. Hagæ Comitis. 1647. 4.

De Successione Regni Portugalliæ Dissertatio Juridica. Authore R. H. Juris Civilis Doctore Anglo. Brugis Flandrorum. 1643. 4.

Del' origine des Rois de Portugal. Paris. 1612. 4.

Este Livro se reimprimio no anno de 1614.

Le Prince vendu, ou Contract de Vente de la personne du Prince libre & innocent D. Edoüard Infant de Portugal. Paris. 1643. 4.

Manifeste du Royaume de Portugal. Delf. 1641. 4.

La Vie de D. Barthelemi des Martyrs. Paris. 1664. 4.

La Vie de St. Jean de Dieu. Paris. 1691. 4.

La Justice des Armes Portugaises pour dé-

défendre la liberté des Espagnols. à la Haye. 1704. 4.

Examen du Manifeſte Latin de Portugal. à Basle. 1704. 4.

Vida do Eleytor Dom Phelippe Wilhelmo, Conde Palatino do Rheno. Lisboa. 1692. 4.

Portugalliæ, ſive de Regis Portugalliæ Regnis & Oppibus Commentarius. Lugduni Batavorum. 1641. 8.

Luſitania Vindicata. 8.

Deliciæ Luſitano-Hiſpanicæ. Coloniæ Agrippinæ. 1613. 8.

FIN DU TOME II.